201
30 G
23

Digitized by Google

Digitized by Google

Addictus cubiculo Profes. Ethicae

PENSÉES

D'UN

CROYANT CATHOLIQUE.

Digitized by Google

PARIS, IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON,
Rue de Vaugirard, 36.

Digitized by Google

PENSÉES

D'UN

CROYANT CATHOLIQUE,

OU

CONSIDÉRATIONS

PHILOSOPHIQUES, MORALES ET RELIGIEUSES

SUR

LE MATÉRIALISME MODERNE,

Et sur divers autres sujets, tels que

L'AME DES BÊTES, LA PHRÉNOLOGIE,

LE SUICIDE, LE DUEL ET LE MAGNÉTISME ANIMAL.

OUVRAGE

GÉNÉRALEMENT DESTINÉ A LA JEUNESSE LETTRÉE,

ET SURTOUT AUX JEUNES GENS QUI SE LIVRENT A L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE,

DU DROIT, ET A CEUX QUI SE CONSACRENT A L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

PAR P.-J.-C. DEBREYNE,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, PROFESSEUR PARTICULIER DE MÉDECINE PRATIQUE.

Il est certain que nous avons l'idée de deux substances distinctes, savoir : l'esprit et la matière, ce qui pense et ce qui est étendu, et ces deux substances se conçoivent très-bien l'une sans l'autre. Je ne vois dans le philosophe matérialiste qu'un sophiste de mauvaise foi qui aime mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder à l'homme une âme spirituelle. J.-J. ROUSSEAU.

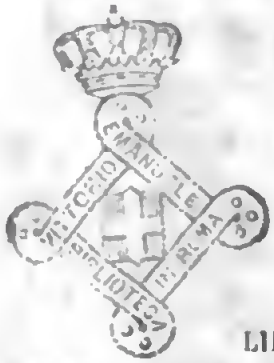

PARIS,

LIBRAIRIE DE FOUSSIELGUE-RUSAND,

RUE HAUTEFEUILLE, N. 9

1839.

Digitized by Google

INTRODUCTION.

Ce travail n'a point été fait d'abord pour voir le jour, mais uniquement dans le dessein de satisfaire au besoin d'un petit nombre d'élèves en médecine.

Cependant, comme plusieurs personnes m'ont assuré qu'il renferme quelques vérités capables de faire une certaine impression sur l'esprit des jeunes gens, et de contribuer peut-être à leur inspirer le goût de la vérité et des bonnes doctrines philosophiques, ou du moins de les prémunir contre les sophismes et les erreurs du jour, j'ai mûrement pesé toutes ces considérations, et elles seules m'ont enfin déterminé à publier cet ou-

vrage, uniquement entrepris pour mon instruction particulière, et celle, je le répète, de quelques jeunes gens qui suivent mes leçons de médecine pratique.

Mon but est de faire connaître à la jeunesse le danger des mauvais principes philosophiques et des doctrines matérialistes, irréligieuses ou athées. Mais, dira-t-on peut-être, il n'est plus question aujourd'hui de matérialisme, ni d'athéisme : un retour, une réaction religieuse est dans tous les esprits. Cela peut être, et tant mieux si cela est. Voyons toutefois, et tâchons d'apprécier les choses à leur juste valeur.

On aurait tort de se méprendre et de se faire illusion sur la nature de la crise qui semble aujourd'hui si activement travailler la société. L'on ne doit pas se dissimuler que cette crise ou ce travail philosophique et religieux n'est pas, aux yeux d'un observateur attentif, de nature à faire naître des croyances fermes, des convictions vives, profondes, inébranlables, et par conséquent à produire de bons fruits. C'est par les fruits qu'il faut tout juger.

Les bonnes doctrines produisent les bonnes actions et les bonnes mœurs, et réciproquement, comme les fleurs, selon leur qualité, produisent les bons ou les mauvais fruits. Or, je ne vois point encore ces bonnes actions et ces bonnes mœurs; je remarque un *ordre* de choses tout contraire : j'en conclus logiquement qu'au fond rien n'est changé, et que les mauvaises doctrines, quels que soient leur forme et leur nom, continuent de régner avec empire, et de répandre dans le monde intellectuel et moral les principes de toutes les erreurs et de tous les vices, comme dans le corps social, des germes de trouble, d'anarchie et de dissolution.

Si l'on persistait à soutenir que les doctrines matérialistes sont tombées, je répondrais, cela étant, que les mauvaises doctrines, tout-à-l'heure comparées aux fleurs, sont tombées à la manière des fleurs, c'est-à-dire pour faire place aux fruits. Et quels fruits, hélas! Oui, il faut le dire, des fruits pleins de venin et d'amertume, des fruits d'iniquité, des fruits de destruction, des fruits de sang, des fruits de mort; témoin les suicides et les duels

qui, aujourd'hui plus que jamais, répandent la désolation dans les familles et l'effroi dans la société.

On parle beaucoup, depuis quelques années, d'un mouvement religieux, d'un retour vers les bons principes; on prétend que la puissance dominatrice de la religion, et un sentiment vif du besoin des vérités et des croyances religieuses entraînent et subjuguent invinciblement les masses et même les sommités sociales. C'est là, si je ne me trompe, l'opinion courante de l'époque en France.

Mais ne vous laissez pas séduire par des phrases sonores et des discours pompeux : allez au fond des choses et demandez quel est ce mouvement, ce *revirement* religieux dont on fait tant de bruit aujourd'hui? A mes yeux, c'est un revirement de langage; c'est urbanité, aménité et noblesse de mœurs, qui respectent ou tolèrent tout; c'est politesse de discours, qui repousse avec dédain le cynisme voltairien et l'impiété dégoûtante du dix-huitième siècle. On rougirait, en effet, à présent, d'être grossièrement impie, matérialiste ou athée;

cela n'est plus de ton ni de mode ; cela est usé ; il faut un nouveau genre social, plus délicat et plus spirituel ; des formes plus fines et plus polies, qui s'useront aussi comme tout le reste.

Si le matérialisme et l'athéisme ne sont plus dans les paroles, ils subsistent tout entiers dans les actions. Il n'y a point de changement ni dans la conduite, ni dans les mœurs des hommes ; on parle beaucoup, mais on n'agit pas, ou plutôt, on parle bien et on agit mal, parce qu'il est ordinairement bien plus facile de parler savamment de la religion, que de pratiquer fidèlement et sincèrement la religion.

L'on pourrait se persuader peut-être que cette espèce de réaction portera au moins à l'examen, et que l'instruction religieuse amènera à la fin le règne et le triomphe de la vérité. Nouvelle illusion ! Cet espoir flatteur s'évanouit, quand on considère que l'on ne veut que le christianisme renouvelé, *rationalisé* et perfectionné, c'est-à-dire que dans la vérité, on nourrit une haine secrète et plus ou moins profonde contre le catholicisme. Voilà tout le mystère. C'est donc le *rationalisme*

qu'une certaine classe de la société invoque de tous ses vœux et de tous ses désirs.

Et n'a-t-on pas dit naguère que « le christianisme décrépit et vermoulu chancelait sur sa base comme un vieux temple lésardé ; qu'insuffisant aux besoins de notre époque, il devait faire place enfin à une religion nationale qui serait forte de jeunesse et d'avenir, proportionnée à nos institutions, positive, progressant avec l'esprit social ; que le moment était venu de déposer le catholicisme, lequel désormais n'était plus qu'une pétrification de la pensée, un fossile moral, inutile échantillon des temps révolus? » Les ignorants et les insensés qui raisonnent ainsi ! Sachez donc, hommes arriérés, philosophes de l'*obscurantisme*, sachez que ce qui est divin est parfait de sa nature, et dès son origine, comme ce qui est humain est nécessairement imparfait et caduc ; que ce qui est divin ne passe pas et ne s'use pas, mais, qu'au contraire, tout ce qui est humain passe et s'use comme un vêtement. Or, le christianisme remonte à l'origine des choses ; il ne finira qu'avec les temps ; il est toujours

ancien et toujours nouveau. Pas plus que la vérité, il ne vieillit jamais, parce qu'il est divin, et par conséquent, il ne peut recevoir des hommes ni progrès, ni perfectionnement.

La raison humaine s'efforce de soumettre tout à son vaste empire, jusqu'aux choses mêmes qui sont les plus insaisissables à son action, parce qu'elles sont au-dessus de son domaine, comme la foi et les dogmes religieux ou la révélation divine. Cette orgueilleuse, cette jalouse souveraine, qui ne veut relever que d'elle-même et ne croire qu'à elle-même, se fait adorer en quelque sorte sous le nom de *science*, et le culte qu'elle exige de ses *dévots*, c'est l'hommage de leurs lumières, de leurs connaissances et de leurs talents. Mais, de son côté, cette reine déchue étant par elle-même impuissante à relever et à ennoblir véritablement l'homme, celui-ci se laisse subjuguer par les sens, asservit son intelligence à leur empire, et s'accoutume à ne juger que sur leur rapport. Qu'en résulte-t-il? Que l'homme, dans ce temps d'*intuitisme*, ne veut plus croire que ce qu'il peut comprendre, et qu'il n'admet que ce qu'il peut voir et

palper. Il lui faut du positif, c'est-à-dire du matériel, parce qu'il est affamé de jouissances matérielles. De là le goût dominant et la culture générale des sciences naturelles. L'esprit humain, fatigué et dégoûté des hautes vérités intellectuelles, ne s'exerce plus que sur les sciences physiques, n'a presque plus d'autre *pâture* que la puissance de la vapeur, la combinaison des gaz et des fluides inpondérables ; en un mot, il cherche à tout matérialiser, jusqu'à son être même et ses plus nobles facultés. Et qu'est-ce qui inspire aujourd'hui à la jeunesse cette aversion, cette horreur même pour les études de haute philosophie, de métaphysique et de tout ce qu'elle croit abstrait, si ce n'est la torpeur et la paresse de l'esprit jointes à une soif immense des plaisirs physiques?

Une autre classe d'hommes, qui fait la grande majorité de la société, porte un respect banal et plus ou moins stupide à tous les cultes, même les plus différents ou les plus opposés entre eux ; ou plutôt, affecte une égale indifférence pour tous, afin de les confondre tous dans un commun mépris. C'est aujourd'hui que se vérifie ce mot pro-

phétique de Bossuet : Qu'un jour on tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires. Il est donc arrivé ce règne de l'indifférentisme religieux et philosophique.

Il est encore dans les rangs plébéiens et dans la classe la plus infime, je ne dirai pas chez les Esquimaux ou les Hurons, mais en Europe, mais au centre de la civilisation française, un grand nombre d'êtres humains tristement abrutis par les sens. Ces créatures dégradées n'ont, pour ainsi dire, plus rien d'humain que la figure et la parole, n'ont aucune pensée qui les élève au-dessus de la matière, aucune idée, aucun sentiment religieux ou moral ; en un mot, elles sont totalement asservies à leurs appétits charnels et honteusement livrées à toutes les passions animales. Voilà l'homme! Voilà ce que devient ce roi de la création sans le flambeau de la foi religieuse et abandonné aux pâles lueurs de sa seule et débile raison !

Cette triste, cette profonde dégradation intellectuelle et morale est un de ces fruits de mort que la philosophie matérialiste a produits au sein de la belle terre de France, et chez la nation la

plus polie et la plus civilisée de l'univers. Et l'on dira encore qu'il n'y a plus de matérialisme !

Enfin, il est encore quelques hommes superbes, qui, par libertinage d'esprit et de cœur, affectent dédaigneusement de ne croire presque à aucune vérité, surtout aux vérités qui les importunent, les troublent et les condamnent. Le premier principe de ces philosophes sceptiques est le mépris de tous les principes. Selon eux, il n'y a de certain, de rigoureusement prouvé que les sciences physiques, les sciences dites exactes, les mathématiques et la géométrie. Tout le reste, ils le mettent en question. Ils veulent, dans leur délire insensé, qu'on prouve, que l'on démontre mathématiquement la vérité des principes de la philosophie, de la morale, de la religion, de l'éducation, de la société, etc. Ils ne doutent de tout que parce qu'ils ne veulent rien croire, et précisément pour ne rien pratiquer. Ainsi, l'incrédulité philosophique produit l'incrédulité absolue, l'incrédulité religieuse, morale et sociale, c'est-à-dire, en dernière analyse, l'abolition de tous les devoirs de l'homme envers Dieu et envers la société.

Voilà le terme fatal, nécessaire de ces théories de la mort et du néant. Il ne faut qu'une pénétration ordinaire pour s'apercevoir que le principe de toutes ces erreurs, de cette anarchie philosophique, intellectuelle, morale, politique et sociale, dérive évidemment du protestantisme, qui est le père de la philosophie moderne. C'est cette philosophie du dix-neuvième siècle qui, sous le nom d'éclectisme, s'est proclamée supérieure à tous les autres systèmes philosophiques. C'est le protestantisme qui, le premier, comme on sait, a levé l'étendard de la révolte contre l'autorité soit spirituelle, soit temporelle. C'est le protestantisme qui a opposé la raison individuelle à l'autorité de l'église et de la tradition religieuse, c'est-à-dire la raison humaine à la raison divine, ou l'homme à Dieu. De là, le principe de l'anarchie universelle qui produit aujourd'hui le malaise et les inquiétudes qui travaillent et tourmentent plus ou moins tous les peuples de l'Europe.

Esprits d'orgueil et d'erreur, hommes sans entrailles et sans amour, vous n'aimez que vous-mêmes; vous n'aimez pas la vérité, parce que

la vérité est contraire à vos œuvres ; vous haïssez la lumière, parce que vos œuvres sont mauvaises et se cachent dans l'ombre ; mais des œuvres mauvaises ne peuvent venir que de principes mauvais ; donc votre philosophie est mauvaise, fausse et mensongère, puisqu'elle produit de mauvais fruits ; car il est dans la nature de l'erreur et du mensonge de concevoir la pensée du mal et d'enfanter l'iniquité.

Voilà l'abîme que se creusent ces esprits incroyants qui ne veulent admettre que les vérités mathématiques. Eh bien ! puissants logiciens, qui n'avez foi qu'aux axiômes et aux théorèmes de la géométrie, qui vous a révélé cette certitude infaillible de la géométrie, ce prétendu *criterium* de certitude et de toute vérité ?

Sachez donc que les premiers principes des mathématiques et de la géométrie ne sont pas mieux prouvés que les principes universels de la philosophie et de la morale ; j'oserai même avancer que plusieurs le sont beaucoup moins que les notions les plus simples que nous avons sur l'activité de l'intelligence ou de l'âme humaine, et la passi-

vité, l'inertie et l'étendue de la matière ; sur les notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste, etc.; ou plutôt, ces dernières vérités d'un ordre supérieur ne se prouvent pas : elles se constatent, parce qu'elles se présentent à l'esprit évidentes et lumineuses, comme faits, comme principes, comme vérités premières. C'est pourquoi l'existence de Dieu, des hommes, des corps et de la matière, ne se prouve pas, mais se constate.

Si vous niez ces vérités, il faut aussi, à plus forte raison, nier les vérités mathématiques, il faut nier la raison humaine, il faut nier l'homme : et alors, les yeux fermés, et assis dans un sépulcre vide, vous régnerez dans le silence de la mort, sur le vaste empire du néant.

Le remède à cette plaie désespérée, à ce mal extrême, qui pourra le trouver ? Qui soufflera sur ces ossements arides pour les ranimer? Comment faire entendre la voix de la vérité et de la raison à des hommes qui n'ont pour règle de toute vérité que leur propre raison, « et qui, comme ces Pharisiens follement présomptueux dont il est parlé dans saint Jean, nous disent froidement et

dogmatiquement : Nous sommes sages, parce que nous sommes sages, et nous voyons, parce que nous voyons, *quia videmus* (1). »

Nous n'écrivons point pour ces âmes desséchées et flétries par l'impiété, pour ces hommes gangrénés et déjà ensevelis dans les ténèbres de la mort. Il faudrait une voix forte, la voix qui brise les cèdres, la voix qui fit sortir Lazare des entrailles du sépulcre, il faudrait enfin le souffle vivifiant d'en haut pour ranimer ces cadavres déjà fétides et les faire sortir des ombres du tombeau. Que Dieu, dans sa grande miséricorde, leur fasse ce grand miracle !

Après tout cela, on oserait avancer qu'il n'y a plus de matérialisme, parce qu'on parle beaucoup de mouvement, de réaction religieuse ! Autant vaudrait-il dire qu'il n'y a plus de fraude dans le négoce, parce qu'on parle beaucoup de probité. Mais revenons au rationalisme : c'est là le nouveau *système religieux* qu'enfantera ignominieusement le prétendu mouvement de retour ; et re-

(1) Lettre pastorale de Mgr. l'évêque de Troyes.

marquez bien que ce rationalisme conduira nécessairement au *naturalisme* et au *panthéisme*. Je ne dis point athéisme, car le mot athéisme ne peut plus avoir cours dans ce siècle du bel-esprit : il est devenu barbare, il est décrié, usé et ruiné. Il faut donc aujourd'hui créer de nouveaux termes pour exprimer au fond les mêmes choses. Tant il est vrai que les changements ne sont que dans les formes et le langage, et que la réaction religieuse n'existe que dans les raisonnements creux de nos utopistes modernes. Il y a plus : nous pensons et nous ne craignons pas d'avancer qu'une régénération religieuse et sociale est impossible avec l'enseignement universitaire actuel, et que la société ne pourra faire des progrès réels sous le rapport religieux, moral et social, que par une éducation religieuse, un enseignement et un corps enseignant qui soient animés par l'esprit vivifiant du catholicisme, qui est une puissance éminemment sociale et civilisatrice.

Déjà en 1818, sous la Restauration même, M. de Bonald avait écrit ces paroles : « Il faut le dire, le gouvernement veut établir un système géné-

ral *d'instruction* publique fondé sur les préceptes de la religion chrétienne, et sur la morale qu'elle enseigne et qu'elle seule peut sanctionner. Mais à côté de ces moyens d'instruction, s'est élevé depuis long-temps un système combiné de *destruction*, dont l'enseignement est fondé sur les maximes d'une philosophie qui fait Dieu de la matière, la religion de l'histoire naturelle, et la morale de la physiologie (1). »

Il semble que nous subissions tous, plus ou moins, à notre insu, la maligne influence de la philosophie éclectique et *doctrinaire*, c'est-à-dire du protestantisme, en ce sens que les hommes généralement s'abandonnent à leur raison particulière, et qu'ainsi chaque intelligence se retire dans l'isolement et dans l'individualisme. De là l'absence d'unité dans les doctrines, la dissidence et la fluctuation incessantes dans les pensées et les opinions sur toutes les questions vitales de l'humanité, je veux dire la philosophie, la religion, la morale, l'éducation, la politique, la législation,

(1) *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*, t. II, p. 339.

la jurisprudence, la théologie, etc. Je ne puis que faire entrevoir ici le remède à cette plaie morale.

Ce remède, on ne le trouvera, je crois, que dans l'union intellectuelle et morale : car c'est dans l'union seule qu'il y a force et vérité; tandis que dans l'isolement, il n'y a qu'erreur et faiblesse. C'est donc éminemment à la haute puissance du catholicisme qu'il est donné de régénérer le monde intellectuel, moral et social; et je ne doute pas qu'un de ses plus puissants moyens d'action ne soit l'esprit d'association et d'unité pour l'enseignement. Nous croyons que le temps est arrivé d'élargir et d'émanciper l'instruction cléricale évidemment arriérée, pour l'asseoir désormais sur des bases largement scientifiques. Le clergé doit être aujourd'hui ce qu'il fut toujours, le flambeau des intelligences et la lumière du monde, *lux mundi*. Oui, le clergé est appelé à exercer dans la société une grande influence de lumière, de savoir et surtout de vertu. Il faut donc qu'il s'empare de la plupart des hautes sciences modernes, surtout des sciences naturelles et physiologiques, pour les faire tourner à l'a-

vantage de la religion, et aussi, pour répandre de nouvelles clartés propres à la fois à révéler pleinement l'homme moral, et à dissiper les ténèbres accumulées depuis des siècles, sur certaines questions d'éthique ou de théologie morale.

Que le haut clergé donc nourrisse de science et de vérité les jeunes et fortes intelligences ; qu'il les fasse marcher avec le siècle et suivre les progrès de l'esprit humain. C'est désormais, il faut l'avouer, un besoin social, une nécessité de l'époque que nous sommes tous plus ou moins condamnés à subir.

C'est donc spécialement au corps épiscopal qu'est dévolue la noble mission de travailler à cette grande et sainte œuvre de régénération cléricale ; c'est à lui à choisir parmi les jeunes lévites qui lui sont confiés, les sujets les plus distingués, pour les lancer dans les hautes régions de la science, et les préposer un jour à l'enseignement public... Et qui sait si, par là, peut-être, on ne parviendra pas à créer, par le fait, une véritable université catholique, et à faire, pour la haute instruction scientifique, ce que font, pour

l'éducation religieuse, ces modestes et vertueux apôtres de la morale nationale, les humbles frères des Écoles chrétiennes. Nous avons la confiance que la force des choses, la force de la vérité et des convictions catholiques saura vaincre le mensonge et l'erreur, et que tôt ou tard, elle se fera jour à travers tous les obstacles.

Nous croyons avoir esquissé, sous le rapport philosophique et religieux, les principales nuances de la société de l'époque actuelle. Des réflexions que l'esprit en déduit naturellement découle évidemment la nécessité de jeter dans les cœurs les semences des vérités et des convictions, afin de les préparer aux vertus religieuses, morales et sociales. Or, c'est dans ce but que nous offrons à la jeunesse quelques considérations propres à nourrir les intelligences de leur noble aliment, la vérité; à élever les âmes à la hauteur de leur nature, et à incliner enfin les cœurs à l'amour de l'ordre, de l'honnête, du bien et du bonheur; et, qu'on ne l'oublie pas, il n'y a de bonheur qu'au sein de la vérité, parce que là seulement sont la vie, le repos et la liberté véritables; tant il est

vrai que la vérité est le principe vital de l'homme, de la famille, de la société, du genre humain !

Cherchons donc de toutes nos forces la vérité et rien qu'elle ; car tout le reste passe, s'en va, nous échappe ; la terre même fuit sous nos pieds ; la vérité seule demeure immobile et debout sur les ruines de toutes les choses humaines.

Vous, au moins, ô intéressante jeunesse, noble espoir de la patrie, vous qui êtes encore libre de toute erreur et des doctrines du néant, ne vous laissez pas séduire par les illusions du mensonge et de la fausse philosophie, ne vous laissez pas fasciner par le charme des plaisirs frivoles et l'amour des biens terrestres ; peut-être déjà courez-vous après une ombre, un fantôme de félicité qui se joue et fuit sans cesse devant vous pour aller s'évanouir dans la nuit du tombeau.... Ne croyez pas au bonheur trompeur et aux promesses fallacieuses des passions ; les passions ne tiennent jamais ce qu'elles promettent ; elles cachent au contraire sous des dehors séduisants l'amertume, le trouble et l'implacable remords... Tout ce qui est créé, fini et passager ne saurait satisfaire vos

cœurs. Portez plus haut vos regards, et n'oubliez pas que le cœur de l'homme a une faim et des désirs infinis que rien de terrestre ne rassasiera jamais. Dieu qui l'a fait pour lui, qui en est le centre et la fin, peut seul pleinement le satisfaire et le remplir.

Généreuse jeunesse qu'animent des sentiments élevés, qu'un noble instinct enflamme, qu'un amour immense ravit et transporte vers tout ce que vous croyez beau, grand, sublime; sachez donc que rien n'est beau, rien n'est grand que le charme puissant de la vérité. La vérité seule est digne de vous; elle nourrira et agrandira vos âmes pures et virginales. Ce noble aliment de vos esprits, vous le trouverez dans la philosophie chrétienne. Vous puiserez à cette source pure des forces pour combattre les erreurs, et des convictions plus fortes que toutes les erreurs. Rappelez-vous ces paroles de l'illustre philosophe que j'ai déjà cité, M. de Bonald : « Nous devons tout à la religion : force, vertu, raison, lumières; et lorsque nous lui préférons une philosophie qui, par la licence de ses opinions et la mollesse de ses

BIBLIOTECA NAZIONALE VE. ROMA

maximes, en poussant les hommes à la révolte, ne peut que forcer les gouvernements au despotisme, nous sommes des insensés et des ingrats, et nous abandonnons une épouse qui a fait notre fortune, pour suivre une courtisane qui nous ruine (1). »

La philosophie chrétienne vous montrera le chemin de la vie et du bonheur, vous fera apprécier à leur juste valeur toutes les occupations de la vie humaine, vous apprendra à juger sainement des hommes et des choses, à ne pas trop vous appuyer sur les uns, et à ne pas mettre votre bonheur dans les autres ; surtout elle vous apprendra ce qu'il est si difficile d'apprendre, à vous connaître vous-mêmes.

Cette philosophie vous enseignera des règles sûres pour remplir, en véritables sages, votre destinée sur cette terre ; elle vous donnera la force de mettre un frein à vos passions, vous inspirera la modération dans vos désirs, l'amour des devoirs et le courage de la vertu. Enfin, cette cé-

(1) *Recherches philosophiques*, t. II, p. 555.

leste doctrine vous conduira sûrement sur la route du temps, et à travers les peines et les agitations de cette vie de passage, pour vous faire entrer dans une vie meilleure, dans le séjour de la paix, dans le repos de votre véritable et éternelle patrie.

Nous nous proposons de jeter un coup-d'œil rapide sur les principales formes du matérialisme moderne. Nous ferons précéder cet aperçu d'une nouvelle manière de considérer l'universalité des êtres terrestres et les lois qui les régissent. Nous classons tous ces êtres en quatre grandes sections, ou quatre règnes qui correspondent aux quatre grandes lois primordiales que nous croyons régir toute la création. Ces règnes sont : 1° le règne minéralogique, qui croît ; 2° le règne phytologique, qui croît et vit ; 3° le règne zoologique, qui croît, vit et sent ; 4° le règne anthropologique, qui croît, vit, sent et pense.

Nous exposerons brièvement le sensualisme de Locke, de Condillac et de Destutt de Tracy ; le matérialisme de Cabanis, de Georget et de Broussais. Après cela, quittant ce labyrinthe d'erreurs, nous

entrerons dans le domaine de la vraie philosophie. Nous indiquerons un système d'idéologie conforme aux principes de la saine philosophie, ou plutôt, nous présenterons un extrait analytique et raisonné du système philosophique de M. Laromiguière sur les causes et les origines des idées, suivi d'une note critique sur un professeur distingué de philosophie qui accuse de sensualisme M. Laromiguière, et l'assimile à Condillac, quoique une distance immense sépare ces deux philosophes. Nous dirons quelques mots de la belle théorie de l'illustre M. de Bonald. Nous ferons voir que cette admirable doctrine se trouve en parfaite harmonie avec l'histoire de nos premiers parents, telle que nous la tenons des écrivains sacrés. Dans le but de jeter un nouveau jour sur ce point difficile de métaphysique ou de psychologie, nous y joindrons un court aperçu de physiologie idéologique, que nous terminerons par l'exposé de quelques arguments qui établissent invinciblement la spiritualité de l'âme humaine, et de quelques réflexions morales et religieuses.

Après cet examen général, on trouvera plu

sieurs notices sur des sujets qui se rattachent plus ou moins au matérialisme. 1° Une sur l'âme des bêtes; 2° un aperçu de phrénologie, où nous dirons quelques mots sur les rapports que les phrénologistes lui attribuent avec la philosophie, la religion, la morale, la législation, la jurisprudence criminelle, l'éducation, la politique, etc. Mais nous nous attacherons plus particulièrement à faire ressortir ses tendances marquées au matérialisme. Nous présenterons un chapitre particulier sur la phrénologie nouvelle et toute matérialiste de Broussais; 3° un mémoire sur le suicide et le duel, où nous croyons avoir envisagé ce vaste et grave sujet sous un point de vue nouveau, lequel peut-être paraîtra un peu singulier dans le siècle où nous sommes et en présence de nos idées actuelles. Quoi qu'il en soit, tout ce que nous avons dit sur ce point important est au moins l'expression de convictions profondes, et d'un désir bien sincère de contribuer au maintien des principes conservateurs de l'ordre, de la morale publique et du bonheur social.

Enfin, un examen physiologique, philosophique

et moral du magnétisme terminera tout notre travail. Cette notice, qui est d'une certaine étendue, a pour but principal de signaler les tendances immorales de la science magnétique, ou plutôt sa funeste influence sur les mœurs ou la morale publique.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

PHILOSOPHIQUES, MORALES ET RELIGIEUSES

SUR LE

MATÉRIALISME MODERNE.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

Quatre grandes lois primordiales, indépendamment de l'action des fluides impondérables, régissent en ce monde tous les êtres créés. Ces quatre lois qui dominent toute la création, sont : la force intelligente, la force vitale sensitive, la force vitale végétative, et la force attractive ou l'attraction.

A cette dernière obéit toute la matière brute et inorganique.

Le règne végétal est sous l'empire immédiat de la force vitale végétative.

La force vitale sensitive anime tout le règne zoologique, et préside à la vie de tous les animaux, hors l'homme.

Ces forces, comme causes secondes, donnent à la matière inerte et passive le mouvement et la vie. Or, ce qui donne le mouvement et la vie est actif, et ce qui est actif n'a rien de commun avec ce qui est passif, comme la matière ; donc ces forces vitales sont indépendantes de la matière, c'est-à-dire immatérielles.

Voici une preuve d'observation qui établit invinciblement cette indépendance de la force vitale. On sait qu'un œuf non fécondé est une sorte d'organisation au moins rudimentaire; on y découvre, a l'aide du microscope, tous les linéaments de l'être qui doit en éclore. Eh bien! soumettez cet œuf à l'incubation et à l'influence de la chaleur animale, qu'en obtiendrez-vous? Rien autre chose que la putréfaction. Que si, persuadé que le fluide électrique est le principe vital, vous faites passer sur cet œuf un courant électrique ou galvanique, au lieu d'en soutirer l'étincelle de la vie, vous ne ferez qu'en hâter le travail de la fermentation putride. Que manque-t-il donc à cet œuf? L'excitation, la force vitale, cette puissance plastique de la vie, sans laquelle toute organisation tombe nécessairement sous l'empire des lois physiques. Nous ajouterons qu'au rapport de M. le docteur Virey, des œufs fécondés ne se congèlent pas au même degré de froid qui glace les œufs non fécondés.

Il résulte donc de ces faits que l'organisation peut naître sans posséder le principe vital, et que la chaleur animale et le fluide électrique ne sont pas la force vitale.

Nous ne pouvons constater l'existence de ces forces vitale et attractive, que par leurs effets ou leurs manifestations phénoménales; leur mode d'action nous est inconnu. Ces forces, dans la rigueur philo-

sophique, ne doivent être considérées que comme des lois secondaires émanées de la volonté de Dieu, ou comme des moyens d'action de la toute-puissance divine plus accessibles et plus saisissables à la faiblesse de l'intelligence humaine.

Enfin apparaît radieux de splendeur et de lumière le Roi de la création, l'être raisonnable, l'homme. Cette noble créature, faite à l'image de son divin auteur, est un être double, parce qu'il est régi par la double puissance de l'âme, la faculté intelligente et la faculté sensitive. L'homme réunit donc la vie intellectuelle à la vie matérielle. L'âme humaine, par sa faculté intelligente, régit le cerveau pour l'accomplissement des fonctions intellectuelles et morales; et par sa faculté sensitive, elle préside à tout le reste du système nerveux, pour régler, par son action immédiate et prochaine, les opérations d'un ordre inférieur, comme les fonctions sensoriales, la sensibilité externe et générale et la motilité; et par son action éloignée, la sensibilité interne, élective, organique, nutritive, l'irritabilité, la contractilité de tissu, etc.

La faculté sensitive de l'âme agit souvent seule indépendamment de la faculté intelligente, soit par son action prochaine et immédiate; par exemple, lorsque l'homme éprouve des sensations, se meut, marche, boit, mange, en un mot quand il fait physiquement tout ce que font les êtres privés d'intelli-

gence, comme les idiots et les animaux; soit par son action éloignée sur les fonctions organiques internes, comme la digestion, la circulation, l'absorption, la nutrition, etc., qui s'exécutent en tout temps, même pendant le sommeil, alors que les facultés intellectuelles sont sans action. Mais aussi il arrive souvent que l'âme fait concourir à ses fins ces deux facultés à la fois, comme lorsque l'homme fait des actions qui nous révèlent quelque combinaison intellectuelle dont les êtres sans intelligence sont incapables : par exemple, dans l'action d'exprimer la pensée par l'écriture, ou d'exécuter un tableau historique, etc. Dans tous ces cas il y a concours nécessaire des deux facultés de l'âme. Les membres sont mis en mouvement par l'ordre du principe spirituel; les organes servent l'intelligence; la faculté sensitive obéit à la faculté intelligente, ou la servante à la maîtresse. On voit par là que cette théorie n'a rien de commun avec le sthalisme. Cette faculté sensitive de l'âme est représentée dans les animaux par la force vitale sensitive que l'on appelle dans les écoles l'*âme des bêtes*. Cette force vitale, par sa qualité sensitive et sensoriale, gouverne le cerveau et règle par lui tous les phénomènes de l'instinct des animaux; et par sa qualité purement sensitive, elle préside à la sensibilité générale et externe, et à la sensibilité interne, organique, nutritive, à l'irritabilité et à la contractilité. Nous croyons que, sans ces principes

métaphysico-physiologiques, il est impossible d'expliquer philosophiquement et rationnellement, non-seulement l'homme, mais même les animaux, comme nous le verrons dans le cours de cet ouvrage. Si peut-être quelques médecins ou quelques physiologistes n'approuvent pas ces principes, il faudra se rappeler qu'un grand nombre de médecins et de physiologistes modernes sont matérialistes, ou du moins sensualistes, et que peut-être ceux qui se croient spiritualistes ne laissent pas que de subir plus ou moins, et à leur insu, l'influence matérialiste du dix-huitième siècle (1).

(1) ORDRE HIÉRARCHIQUE DE L'UNIVERSALITÉ DES ÊTRES TERRESTRES.

LE RÈGNE MINÉRALOGIQUE, qui croît (par juxtà-position inorganique.)	Régi par *la force attractive* ou *l'attraction*, et les fluides impondérables : c'est la matière brute et inorganique, prouvée par l'observation.
LE RÈGNE PHYTOLOGIQUE, qui croît et vit (par intus-susception organique.)	Régi par *la force vitale végétative* et les fluides impondérables : tous les végétaux, prouvés par l'observation.
LE RÈGNE ZOOLOGIQUE, qui croît, vit et sent.	Régi par *la force vitale sensitive* et les fluides impondérables. Ce Règne renferme tous les êtres sensibles non intelligents, non libres, imperfectibles et incapables de suicide. Ce sont les animaux, prouvés par l'observation. *Nota.* La force vitale sensitive est ce qu'on appelle en philosophie l'*Ame des bêtes*. Elle est immatérielle, capable de sensation et de recevoir des images. Elle est assujettie à la matière et périt avec le corps auquel elle est unie et pour lequel elle existe uniquement.

Pour mieux faire ressortir les applications de ces diverses lois aux êtres respectifs qu'elles régissent,

LE RÈGNE ANTHROPOLOGIQUE, qui croit, vit, sent et pense.

Régi par la force intelligente ou par la double puissance de l'âme, la faculté intelligente et la faculté sensitive, et les fluides impondérables quant à la vie physique et matérielle. Ces êtres sont à la fois intelligents e sensibles, capables de sensations, d'idées intellectuelle, morales, abstraites, générales; de pensée, de jugement, de mémoire, de réflexion; libres et perfectibles; capables de suicide : c'est l'âme raisonnable et immortelle; c'est l'homme, dont l'âme intelligente et sensitive est prouvée par l'observation.

On peut, si l'on veut, prolonger cette échelle philosophique des êtres jusqu'à Dieu, et on trouvera immédiatement au-dessus de l'homme un autre ordre de créatures ou de substances intelligentes, incorporelles ou immatérielles et immortelles : ce sont les Anges, prouvés par la Révélation divine. (Voyez, pour plus de développement, la note sur les intelligences surhumaines, *Traité du magnétisme*, ch. v.) Ces sublimes intelligences possèdent la plénitude de la pensée créée et finie. Enfin, on arrive à Dieu, le principe de tous les êtres, l'Être *nécessaire*, de qui émane la pensée incréée et infinie, manifestée par la parole ou le Verbe éternel incarné.

Maintenant, si l'on me demande de quel droit j'ai partagé en deux règnes la grande série d'êtres que tout le monde a toujours appelée le règne animal, je demanderai aussi à mon tour de quel droit on a séparé les végétaux d'avec les animaux, puisque les végétaux sont plus rapprochés des animaux que ne le sont ceux-ci de l'homme, comme on le voit par les zoophytes. Cela est si vrai, qu'on a été obligé de créer un terme nouveau pour désigner l'être qui est à la fois animal et plante, c'est le mot *zoophyte*, qui signifie animal-plante. La distance qui sépare le singe de l'homme étant immense, il n'a point fallu de nom nouveau qui exprimât l'homme-animal, et le mot *anthropo-zoote* n'existe pas, parce qu'il est impossible. Mais la raison essentielle, fondamentale, se tire d'un ordre supérieur. L'homme, fait à l'image de

considérons un instant, ou du moins résumons à leur état individuel et normal, le minéral, la plante, l'animal et l'homme Ces êtres, à leur état naturel, sont chacun sous l'empire immédiat de leur loi ou de leur force respective. Le minéral obéit à l'attraction et aux autres lois physiques; le végétal à la force vitale végétative; l'animal à la force vitale sensitive ; et l'homme à la force intelligente, ou plutôt aux deux facultés de l'âme, la faculté intelligente et la faculté sensitive. Mais, au lieu de prendre l'homme adulte et physiologique, envisageons-le un moment dans l'état irraisonnable, et posons un idiot et un enfant de deux ou trois mois, auxquels, si l'on veut, on peut ajouter un animal, un chien, par exemple. (Qu'on nous pardonne la singularité de l'assemblage, car nous ne prétendons nullement comparer la brute à l'homme même le plus dégradé.) L'idiot a perdu l'intelligence ou ne l'a jamais eue, l'enfant ne l'a pas encore, le chien ne l'aura jamais : bref, tous les trois en sont privés.

Chez ces trois sujets, la vie animale, matérielle, organique et sensitive s'accomplit dans toute sa plé-

Dieu, possède seul une âme immortelle, l'intelligence, la raison, la liberté morale, et ne règne sur toute la création et ne domine sur tout ce qui respire que parce que, comme dit M. de Maistre: « *Il est semblable à Dieu.* » Une distance immense, infinie, sépare donc l'animal de l'homme : voilà la grande, la principale raison de notre nouvelle classification.

nitude : ils sont sensibles, ils ont des sensations et se portent physiquement très-bien, quoiqu'ils soient tous les trois sans vie intellectuelle. Maintenant qu'est-ce qui anime ces trois êtres? Chez l'idiot et l'enfant, c'est l'âme par sa faculté sensitive, ou bien la force vitale sensitive. Nécessairement c'est un de ces deux principes immatériels. Si l'on affirme que c'est la force vitale sensitive seule, indépendamment de l'âme, il s'ensuivra qu'il y a deux principes immatériels ou deux âmes dans l'homme; qu'il existe deux causes immatérielles pour produire un effet auquel une seule suffit; et qu'enfin une de ces causes immatérielles, c'est-à-dire la force vitale sensitive, sera détruite à la mort du sujet. Tout cela est opposé à la sagesse du Créateur et répugne à la raison; parce que, en philosophie, on ne doit pas admettre le *plus* lorsque le *moins* suffit à l'explication des phénomènes. Il faut donc admettre nécessairement que l'âme, par sa faculté sensitive, anime et vivifie physiquement ces deux êtres humains. Quant au chien, comme il est absolument dans la même condition matérielle, organique et sensitive que les deux autres sujets, et qu'il est impossible qu'il ait une âme immortelle comme eux, il faut de toute nécessité qu'il soit animé par la force vitale sensitive, et c'est cette force vitale sensitive, comme nous l'avons déjà dit, qu'on appelle en philosophie l'*âme des bêtes*.

Nous ajouterons que tout être intelligent est sen-

sible, mais que tout être sensible n'est pas nécessairement et actuellement intelligent, comme le prouvent les sujets dans l'espèce, lesquels, quoique non intelligents, sentent et éprouvent des sensations. Nous n'exceptons pas même l'enfant, qui certainement donne moins de signes d'intelligence qu'un chien médiocrement *instruit*. Les Cartésiens devront se rappeler ces réflexions quand nous parlerons de l'âme des bêtes. Revenons.

L'homme est donc un composé de deux substances : l'une essentiellement spirituelle, intelligente, active, capable de pensée, de sentiment, de volonté et de liberté morale, qu'on nomme communément âme ou esprit ; l'autre, qui de sa nature est matérielle, incapable de pensée et de sentiment, s'appelle le corps.

Cette dernière n'est que de la matière organisée ; elle ne peut donc recevoir le mouvement et la vie que d'une puissance immatérielle, c'est-à-dire de la faculté sensitive de l'âme. Cette partie grossière de nous-mêmes, résultat de particules divisibles, est par là même sujette à des altérations, des changements, et enfin à une dissolution entière.

Il n'en est pas ainsi de cette autre partie qui constitue notre être, de cette âme vivante qui, selon le langage de l'Écriture, est le souffle de l'esprit divin. Simple comme l'Être de qui elle est sortie, elle n'a en elle aucun principe de destruction, et ne pour-

rait être anéantie que par la volonté toute-puissante du Créateur. Le corps étant détruit par la mort, l'âme continue de vivre ; le lien qui les unissait est à la vérité rompu, mais l'âme ne perd rien de ce qu'elle était avant cette destruction organique, elle n'en devient que plus libre. Dégagée de cette matière qui lui servait comme d'enveloppe, et rendue indépendante de l'organisation, ses facultés s'agrandissent, se dilatent, et s'exercent désormais sans obstacle et dans toute leur plénitude.

Ainsi cette fille du ciel, si elle n'a point ici-bas dégénéré de sa divine origine, ne trouve dans la mort ou la ruine du corps que le commencement de la véritable vie. Affranchie des liens qui l'asservissaient aux objets corporels, elle s'envole dans le sein de Dieu, dans la région des intelligences, pour y jouir sans fin, dans l'immortelle société des esprits, du bonheur de Dieu même.

Voilà une de ces vérités fondamentales consignées dans les livres saints et conservées chez tous les peuples par une tradition universelle. La raison vient à l'appui de l'autorité pour établir et consacrer invinciblement ce dogme consolateur. Aussi tous les philosophes dignes de ce nom l'ont-ils proclamé d'une voix unanime, depuis Platon et Aristote jusqu'à Leibnitz et M. de Bonald. Tout le monde connaît la belle définition que ce dernier a donnée de l'homme : *Une intelligence servie par des organes.*

Pourquoi faut-il que ce dogme, aussi doux qu'évident, vrai cordial de l'âme dans les misères de cette vie, ait eu, comme tous les autres, des contradicteurs et des ennemis? Hélas! les fastes de l'histoire ne nous permettent pas d'en douter. Toujours il y eut des sophistes qui se firent une triste gloire de combattre les croyances les plus généralement reçues; mais il faut l'avouer à la honte de notre époque, jamais ils ne furent plus nombreux que de nos jours les partisans du matérialisme, de cette doctrine monstrueuse qui fait de l'intelligence humaine le résultat des fonctions organiques. Le matérialisme est donc ce système insensé de ceux qui rejettent l'âme humaine, ou du moins nient la simplicité et l'immortalité de cette substance intelligente et spirituelle, de ce principe qui, en nous, sent, pense et juge : ils prétendent que ces diverses opérations intellectuelles, qu'ils ne peuvent nier, sont le résultat de l'organisme, c'est-à-dire de l'action du système cérébral.

Ici je me sens arrêté par une réflexion qui doit se présenter à tout homme sensé : comment allier dans nos philosophes matérialistes ce désir si actif de passer pour des esprits transcendants, pour des génies supérieurs, avec ces sentiments de bassesse qui les portent à se ravaler au niveau de la brute! Quand ces théories, non moins fausses qu'abjectes, reposeraient sur des preuves assez fortes pour balancer les arguments invincibles des spiritualistes, comment ne pas

adopter le principe qui convient à la dignité de l'homme, qui ennoblit son espèce, l'associe aux célestes intelligences et le rend en quelque sorte participant de la nature divine!

Il ne serait pas impossible, peut-être, d'expliquer ce mystère d'avilissement. L'immortalité de l'âme et la vie future sont les suites évidentes du *spiritualisme*. Mais s'il est une autre vie dont celle-ci ne soit que la vie de la foi et des épreuves, Dieu étant souverainement sage et juste doit tenir en réserve, dans ce monde à venir, des châtiments terribles pour les contempteurs de ses lois. Cette vue ne peut que fatiguer et troubler dans ses viles jouissances celui qui veut vivre sans crainte comme sans règle. Que fait-il pour se délivrer de ses remords importuns? trop souvent il cherche à se persuader que tout l'homme est renfermé dans les organes, qu'il meurt tout entier avec le corps, que sa mort ne diffère en rien de celle de la bête, et en attendant il vit comme s'il ne devait jamais mourir, et il mourra comme s'il ne devait jamais vivre.

« D'où vient donc, dit M. Frayssinons, l'obstination des matérialistes à défendre la matérialité de l'âme? c'est pour en conclure qu'elle est mortelle, qu'elle finit avec le corps, qu'ainsi il n'est rien à espérer ni à craindre au-delà du tombeau. Eh bien! je veux pour un moment que la pensée très-inconsidérée et très-imprudente de Locke pût se réali-

ser ; qu'il soit absolument possible que, par la toute-puissance de Dieu, la matière devînt pensante ; auraient-ils de quoi se rassurer contre l'avenir? non; prenons la pensée de Locke toute entière. Il établit lui-même qu'il est impossible de concevoir que la matière puisse tirer de son sein le sentiment, la perception, la connaissance; mais aussi, par un faux respect pour la toute-puissance divine, il n'ose prononcer que Dieu ne puisse faire penser la matière. Mais si, comme le veut Locke, Dieu est peut-être assez puissant pour rendre la matière pensante, pour en faire un être intelligent, libre, capable de bien et de mal, de mérite et de démérite, pourquoi Dieu ne serait-il pas assez puissant pour conserver de quelque manière cet être matériel, le transporter dans un autre ordre de choses, et l'y rendre capable par le sentiment de recevoir des récompenses et des châtiments. Cette remarque a été faite par des métaphysiciens célèbres, entre autres par Charles Bonnet. On sait bien par les écrits de Locke, par sa vie et ses derniers moments, qu'il croyait à l'immortalité de l'âme; et voilà donc que, dans son hypothèse même, l'incrédule ne serait pas certain de ce néant auquel il aspire, et que ce misérable partage, ainsi que le dit Bossuet, ne lui serait pas assuré (1)! »

(1) *Conférences sur la Religion*, t. III, p. 208.

Le lien qui unit l'âme au corps, la dépendance réciproque de ces deux substances pour leurs fonctions respectives, le mode d'action et de réaction alternative de l'une sur l'autre, voilà le secret du créateur, voilà des mystères impénétrables à l'esprit humain. Comment l'orgueilleuse raison du libertin ne viendrait-elle pas se briser contre ces écueils?

Et d'ailleurs l'homme, depuis sa dégradation, asservi à ses sens, s'accoutume à ne juger que sur leur rapport. L'abrutissement de l'esprit croissant en raison directe de la dépravation du cœur, on en vient à ne rien croire que ce que l'on peut voir et palper. Pour des hommes abrutis jusqu'à un certain point, tout ce qui dépasse leurs sens n'est plus rien; ils le traitent de pure abstraction. Ils nieraient jusqu'à leur pensée, si elle leur était moins présente. Ne pouvant la nier tout-à-fait, ils l'anéantissent autant qu'il est en leur pouvoir; ils en font le résultat de l'organisation et la matérialisent.

Selon nos docteurs matérialistes, l'homme n'est qu'un simple agrégat de molécules, une masse organisée pour sentir, penser et jouir : il n'est de tous les animaux le plus intelligent que parce qu'il est le mieux organisé. Faut-il après cela s'étonner de ce mépris brutal et farouche de la vie humaine, de ce honteux et fanatique asservissement au préjugé et à l'idole du faux honneur, je veux dire la fureur insensée du duel, cette frénésie féroce qui met, comme

dit Rousseau, toutes les vertus à la pointe de l'épée et n'est propre qu'à faire de braves scélérats ; et puis encore cette manie épidémique toujours croissante, l'effroi de la société, ce crime exécrable et irrémissible, parce qu'il est sans repentir, l'affreux suicide.

Que feront-ils, nos savants matérialistes, de la substance intelligente? elle se soustrait à leurs investigations anatomiques, elle n'est point soumise à l'action du scalpel, donc elle n'existe pas. Ainsi raisonnent ces puissants logiciens. Les insensés! lorsque dans leur horreur pour tout principe spirituel, ils se font ainsi, selon l'expression de Protagoras, *la limite et la mesure de l'univers*, ils ne s'aperçoivent pas qu'il leur manque un sens, et ce sens dont ils sont privés n'est autre chose que le sens commun ou le bon sens, véritable lumière des intelligences, laquelle éclaire tous les hommes qui ne s'aveuglent pas volontairement. Ces génies sublimes, qui ne veulent croire que ce qui est tangible, ne croient-ils pas avec le vulgaire aux phénomènes de la vie? qu'ils nous disent donc ce que c'est que ce principe vital. Si d'aventure ils se mettent à raisonner là dessus, ils pourront fort bien, à l'exemple de certains sophistes grecs, prouver aux hommes qu'ils n'existent pas.

Mais faut-il se borner à livrer au ridicule une si étrange déraison? n'y aurait-il point de remède à cette maladie épidémique des esprits, qui, hélas! va

toujours croissant, surtout dans certaines classes de la société? ne pourrait-on pas du moins prévenir contre les dangers de la contagion les jeunes gens obligés d'aller respirer l'air trop généralement corrompu, il faut bien le dire, de nos écoles de médecine? nous osons l'espérer (1).

(1) Sous l'empire du matérialisme philosophique, la médecine elle-même, depuis une vingtaine d'années, est devenue toute matérialiste, toute anatomique. On a remplacé les doctrines vitalistes et la médecine hippocratique éminemment vitaliste, par le système d'irritation universelle et l'anatomie pathologique. Les organiciens et les anatomo-pathologistes ont ainsi formulé la noble science de la médecine : phlegmasies, altérations de tissu, lésions organiques, ramollissements, tubercules, etc., etc., c'est-à-dire qu'ils l'ont réduite au pur anatomisme.

La valeur et le mérite des livres qu'ils font se mesurent le plus souvent sur le plus ou moins grand *nombre* de nécropsies ou d'ouvertures cadavériques qu'ils renferment. Pour la thérapeutique, qui est l'essentiel de la médecine, on ne paraît pas trop s'en embarrasser : on laisse cela aux bons Allemands.

CHAPITRE DEUXIÈME.

SENSUALISME DE LOCKE, DE CONDILLAC ET DE DESTUTT DE TRACY.

§ I.

Quelque temps avant l'époque désastreuse de la grande révolution française, où toutes les doctrines politiques et morales furent bouleversées de fond en comble, on s'appliqua à étayer le matérialisme d'arguments tirés de tous les genres de connaissances : philosophie, chronologie, cosmogonie, astronomie, géologie, physiologie, pathologie, archéologie, ethnographie, linguistique, etc., tout fut mis à contribution pour donner le démenti à la révélation et aux croyances du genre humain. On fouilla avec une ardeur infatigable et dans les archives de la philosophie, et dans les fastes de l'histoire, et dans le sein de la terre, et dans l'intérieur des cadavres, etc. Mais il

n'est pas de notre sujet de suivre ici toutes les diverses ramifications du matérialisme. Nous nous bornerons à montrer ce qu'il doit aux physiologistes et aux idéologues modernes.

Chez un trop grand nombre, c'est le cerveau, l'encéphale, ou le *sensorium commune*, qui est la source unique de toutes les perceptions et engendre toutes les idées, qui en un mot a pris la place de l'âme dans les phénomènes de l'intelligence. Il ne sera pas difficile d'observer les divers degrés par où ils sont descendus à cet abîme profond où viendrait s'engloutir, avec la raison, la société toute entière.

Ils débutèrent par l'idéologie *sensualiste*. Tous nos professeurs de matérialisme s'accordent à revendiquer le trop célèbre Locke, et même à le regarder comme le père de la secte. Il y a généralement dans la tourbe des élèves de l'incrédulité tant de légèreté et d'ignorance que la plupart d'entre eux seraient fort étonnés d'apprendre que non seulement Locke croyait à la spiritualité de Dieu et de l'âme, mais encore qu'il croyait en Jésus-Christ, et que ses dernières paroles, au lit de la mort, furent celles-ci : *Je meurs persuadé que je ne puis être sauvé que par les mérites de Jésus-Christ.*

C'est à ce philosophe que nos incrédules ont emprunté ce principe dont ils ont si étrangement abusé: que toutes nos idées nous sont transmises par les sens. Ils ont fini par en conclure que toutes nos idées

ne sont que des sensations, et que l'âme, les sens et les fonctions cérébrales ou le cerveau agissant ne sont qu'une seule et même chose. Lorsque le philosophe anglais proclamait l'axiôme fameux, *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*, il était loin de l'interpréter comme ceux qui lui ont donné un si mauvais sens dans ses ouvrages.

Nous ferons remarquer avec M. Laromiguière, que cet axiôme si célèbre des péripatéticiens, outre sa fausseté, renferme trois vices d'expression qui permettent de l'interpréter fort différemment.

Outre sa fausseté. Aristote et son école faisaient venir toutes nos idées de la sensation, comme si elle était leur principe unique. Locke, tout en invoquant l'axiôme d'Aristote, admet deux origines de nos idées, la sensation et la réflexion appliquée aux opérations de l'entendement, c'est-à-dire, en dernière analyse, la sensation et les opérations de l'entendement. Mais les opérations de l'entendement, ou plutôt ses facultés considérées dans leurs actes, ne peuvent, dans ce système, que séparer ou combiner les données de la sensation : il s'ensuit donc que Locke est réduit à n'admettre en réalité qu'une seule origine ou un seul principe de nos idées, la sensation.

Condillac a été jusqu'à lui attribuer non seulement nos idées, mais aussi toutes nos facultés, comme nous le verrons plus loin.

Nous montrons dans les chapitres IV, V et VI, les diverses origines de nos idées; nous y jugeons la doctrine de Locke et de Condillac sur cette question.

Il renferme trois vices d'expression. Nihil, rien. On fait signifier le plus souvent à ce mot *aucune de nos idées, aucune de nos connaissances.* Condillac lui fait signifier de plus, *aucune des facultés de notre âme.* Qui a le mieux compris le sens de cet axiôme prétendu?

In intellectu, dans l'entendement. Est-ce de l'âme qu'il s'agit, ou d'une faculté de l'âme? est-ce de la réunion de toutes les idées? on n'en sait rien, car le mot *intellectus, entendement,* a toutes ces significations dans le langage des philosophes.

In sensu, dans le sens. Veut-on parler des sens, organes du corps, ou des sensations, qui sont des modifications de l'âme? c'est ce qui n'est pas déterminé. Qui est-ce qui sera assuré de bien comprendre le sens de cet axiôme, à ne le considérer qu'en lui-même?

Les auteurs qui l'ont employé et l'ont développé en avaient le sens bien déterminé dans leur esprit; nous le savons par les espèces de professions de foi qu'ils ont formulées dans leurs écrits sur l'origine des idées. Mais l'axiôme considéré indépendamment des formules des philosophes n'en est pas moins vicieux.

D'ailleurs on serait presque tenté de croire, d'après cet axiome, que les idées existent d'abord toutes faites dans les sens, et qu'elles passent ensuite dans l'intelligence; et si l'on ne voit dans les sens, comme plusieurs sophistes, que les organes du corps, on tombe par là dans le matérialisme.

Locke, bien éloigné de prétendre qu'on doive tout donner à la matière et aux sens, n'a voulu que les déposséder de ce qu'on leur attribuait faussement. L'objet du livre entier qu'il a intitulé : *De l'entendement humain*, est précisément de démontrer que cet entendement est *esprit*, c'est-à-dire d'une nature différente de la matière. Il a établi, en effet, par les preuves les plus lumineuses, ce dont personne de bon sens ne peut douter : que toutes nos sensations, la couleur, l'odeur, la saveur, le froid et le chaud n'existent ni dans les corps, qui n'en sont que l'occasion, ni dans nos sens, qui n'en sont que les véhicules, mais dans la faculté pensante, qui seule en a la perception.

Il faut convenir néanmoins que Locke s'est égaré et d'une manière étrange. Leibnitz lui a reproché avec raison de trop *sensualiser* les conceptions de l'entendement. En effet, c'est déjà une exagération monstrueuse de déduire toutes nos idées du fait unique de la sensation. Cependant le plus grand tort de Locke est sans contredit son fameux *Doute*, plus religieux de sa part, je dirai volontiers plus niais

que philosophique, et dont l'impiété s'est si avidement emparée. Il n'ose pas affirmer, dit-il, que Dieu ne puisse pas rendre la matière susceptible de pensée. Cette inconcevable absence d'esprit dans Locke, qui n'est rien moins qu'un oubli complet de tout ce qu'il avait dit dans son livre, ne peut raisonnablement être attribuée qu'à un respect mal entendu, sans doute, mais profond néanmoins pour la toute-puissance divine, à laquelle il craignait de paraître vouloir mettre des bornes. Au fond, ce doute n'est qu'un abus de mots. Dieu ne peut pas changer les essences des choses ; c'est-à-dire, Dieu ne peut pas faire qu'une chose ne soit pas ce qu'elle est et ce qu'il a voulu qu'elle fût ; et si la matière devenait pensante elle ne serait plus matière. Ce doute cependant est le vrai titre de Locke à l'estime et à la recommandation des matérialistes ; c'est la seule chose qu'ils aient vue dans son livre, qui d'ailleurs n'en est qu'un démenti continuel.

Je ne connais point d'auteur qui s'élève avec plus de force contre Locke que M. de Maistre dans ses *Soirées*, et tout le monde sait que M. de Maistre est un esprit supérieur, un écrivain philosophe du premier ordre. Voici ses paroles :

« Combien les conjurés devaient se réjouir de voir un tel homme (Locke) poser tous les principes dont ils avaient besoin et favoriser surtout le matérialisme *par délicatesse de conscience*. Ils se

précipitèrent donc sur le malheureux *Essai* et le firent valoir avec une ardeur dont on ne peut avoir d'idée si l'on n'y a fait une attention particulière. Il me souvient d'avoir frémi jadis en voyant un des athées les plus endurcis peut-être qui aient jamais existé, recommander à d'infortunés jeunes gens la lecture de Locke abrégé, et pour ainsi dire concentré par une plume italienne, qui aurait pu s'exercer d'une manière plus conforme à sa vocation. *Lisez-le*, leur disait-il avec enthousiasme, *relisez-le*, *apprenez-le par cœur*.... « Il aurait voulu, comme disait madame de Sévigné, *le leur donner en bouillons*. » Il y a une règle sûre pour juger les livres comme les hommes, même sans les connaître : il suffit de savoir *par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs*. Cette règle ne trompe jamais (1)..... »

« ..... Si Locke, qui était un très-honnête homme, revenait au monde, il pleurerait amèrement en voyant ses erreurs, aiguisées par la méthode française, devenir la honte et le malheur d'une génération entière. »

« ..... Un jour viendra, et peut-être il n'est pas loin, où Locke sera placé unanimement au nombre des écrivains qui ont fait le plus de mal aux hommes (p. 442)..... »

Enfin, à la page 452, l'auteur dit que dans l'étude

(1) *Soirées de St-Pétersbourg*, t. I, p. 436 et suiv.

de la philosophie, le mépris de Locke est le commencement de la sagesse.

Voici le sentiment d'un excellent critique, du savant Bergier, sur l'ouvrage de Locke :

« La théorie *sublime*, qui rapporte tout aux sensations, n'a été imaginée que pour frayer le chemin au matérialisme. Nous voyons à présent pourquoi la philosophie de Locke a été si bien accueillie, et les effets qui en ont résulté. C'est avec raison qu'elle a été censurée (par la Sorbonne) comme fausse, mal raisonnée et conduisant à des conséquences très-pernicieuses (1). »

« Rien de plus juste que cette observation, ajoute M. de Maistre; par son système grossier, Locke a déchaîné le matérialisme. Condillac a mis depuis ce système à la mode dans le pays de la mode, par sa prétendue clarté qui n'est au fond que la simplicité du rien; et le vice en a tiré des maximes qu'il a su mettre à la portée même de l'extrême futilité. On peut voir, dans les lettres de madame du Deffant, tout le parti que cette aveugle tirait de la maxime ridiculement fausse, *que toutes nos idées nous viennent par les sens*, et quel édifice elle élevait sur cette base aérienne » (in-8°, t. 4, p. 339).

(1) Bergier, *Traité hist. et dogm. de la religion*, t. III, p. 518.

§ II.

Condillac, le disciple le plus distingué de Locke, ne se doutant pas plus que lui des fruits de mort que devait produire leur commune doctrine, a encore renchéri sur le premier. Il fit un pas étrange dans la voie de l'erreur frayée par son maître, en attribuant à la sensation, non seulement nos idées et nos jugements, mais jusqu'à nos facultés intellectuelles elles-mêmes.

Si la philosophie de Condillac exerça une grande et funeste influence sur les théories et les opinions du dix-huitième siècle, elle les fit sentir bien plus encore sur la religion.

« Rien, en effet, dans les circonstances physiques de l'homme ne pouvant y conduire, il était impossible de la rattacher par les liens du raisonnement aux idées sensuelles. On arriva bientôt à tout nier. Déjà l'incrédulité avait rejeté la providence divine de la révélation et avait abjuré les devoirs et les souvenirs chrétiens. On vit alors l'athéisme lever un front plus hardi, et proclamer que tout sentiment religieux était une rêverie, un désordre de l'esprit humain (1). »

(1) *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*, par M. de Barante.

« Condillac, dit un philologue distingué, était un des coryphées de cette secte de philosophistes qui voulaient détrôner Dieu. »

« Si l'on prétend que nous ne sommes, comme le dit Condillac, qu'un instrument qu'on touche et qu'on fait vibrer; si nous ne sommes qu'une vraie mécanique dont le jeu dépend des circonstances accidentelles, alors on est forcé de reconnaître qu'il n'y a plus en nous de *spontanéité*, plus de *sociabilité*, plus de *liberté morale*, plus de *responsabilité*, partant plus de vertu; alors, au lieu de donner au crime le nom de *crime*, donnons-lui le nom d'*erreur*; au lieu d'avoir des remords, ayons des regrets; alors il n'y a plus d'autre droit naturel que celui de la *force*, d'autre morale que celle du *plaisir*, d'autre politique que celle du succès; il n'y a plus d'autre science que celles de Barême, d'Apicius, de Machiavel (1). »

Plusieurs personnes ont accusé la philosophie de Condillac de matérialisme. Nous ne voulons pas admettre cette accusation pour nous en prévaloir contre notre auteur; nous ne voulons même pas dire avec d'autres que sa doctrine, si l'on en presse les conséquences, conduise directement au matérialisme. Nous nous contenterons de faire observer que le système de Condillac réduit, à peu près et contre l'inten-

(1) *Cours de philosophie*, par M. Caro, t. II, p. 502.

tion de son auteur, l'âme humaine à l'immatérialité du principe qui anime les animaux, c'est-à-dire à la force vitale sensitive, ou à l'âme des bêtes. Suivant Condillac, non seulement toutes nos idées, mais encore toutes nos facultés intellectuelles ne sont que des sensations transformées. Il prive donc l'âme de toute activité. Et, chose étrange! après avoir établi que tout dans l'homme, idées et facultés, est sensation, on le voit proclamer souvent dans ses ouvrages l'activité de l'âme humaine « Nous verrons, dit-il, comment l'âme acquiert d'un moment à l'autre plus d'activité et s'élève de connaissances en connaissances » (*Traité des sensations*, p. 22).

« L'esprit est purement passif dans la production des idées simples; il est au contraire actif dans la génération des idées complexes » (*Art de penser*, p. 169).

« On peut considérer l'âme comme active ou comme passive » (même ouvrage, p. 110).

Comment expliquer ces inconcevables contradictions? Condillac a cru que la sensation pouvait devenir activité et facultés; il a cru à des *transformations* impossibles de la sensation. Il était ennemi du matérialisme, il le combattait, mais il a mal raisonné en le combattant, et ses bonnes intentions ne peuvent pas justifier sa fausse et funeste doctrine.

La sensation produisant ou, comme dit Voltaire, enveloppant toutes nos facultés, l'homme n'est donc,

pour ainsi dire, animé que par le principe immatériel qui régit les animaux et qui produit chez eux la sensation et l'instinct. Et en effet, l'animal ayant des sensations comme l'homme, et tirant aussi toutes ses *facultés* des sensations, il s'ensuit que la nature du principe immatériel est la même chez l'un comme dans l'autre.

Nous ferons voir ailleurs qu'il n'y a que trois manières possibles d'expliquer l'animation ou la vie des bêtes, 1° le cartésianisme, 2° le matérialisme et 3° l'immatérialisme. Le premier est généralement abandonné, le second est inadmissible et répugne à la raison, parce qu'on ne peut concevoir la sensation sans principe immatériel. Le troisième est le seul rationnel et il explique parfaitement les animaux (voyez le *Tableau hiérarchique des êtres*, p. 33).

On peut donc conclure de tout ce qui précède, que le sensualisme de Condillac et le matérialisme tendent au fond au même but, qui est la négation de l'âme spirituelle et immortelle, et que cette philosophie sensualiste ôte à l'homme sa noblesse et sa dignité, pour le dégrader et le ravaler en quelque sorte au niveau de la brute. Pauvre philosophie ! Plus bas nous donnerons un court aperçu des systèmes de Locke et de Condillac.

Le reproche fait à la doctrine de Condillac peut s'appliquer également à celle de Destutt de Tracy. Cet idéologue ne diffère de ses deux célèbres devan-

ciers que par la forme nouvelle et les développements qu'il a donnés à leurs principes. Il ne voit dans la faculté de penser que celle de sentir ou d'éprouver des sensations proprement dites. Ainsi, comparer, juger, vouloir, c'est toujours sentir et rien de plus. Peut-on, en moins de mots, accumuler un plus grand nombre d'absurdités? Le ridicule de cette opinion saute d'abord aux yeux. Qui ne voit, par exemple, une différence essentielle entre la sensation et la volonté? Le principe pensant ou le *moi*, qui peut rester passif dans la sensation, ne peut jamais l'être dans la volonté non plus que dans le jugement. Il y a bien peu de philosophie à soutenir que penser et sentir sont une même chose, lorsqu'on est forcé de se servir de deux termes différents : or, jamais une personne de sens, comme l'observe M. de Bonald, ne dira qu'elle sent le carré de l'hypothénuse pour exprimer qu'elle y pense, comme elle dira qu'elle sent le froid et le chaud quand elle éprouve l'une ou l'autre de ces sensations.

La plupart des autres physiologistes et idéologues ne font que se traîner sur les pas de ceux que nous venons de citer; c'est, à quelques légères différences près, la même doctrine. Venons donc à ce qui est plus saillant.

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME.

MATÉRIALISME DE CABANIS, DE GEORGET ET DE BROUSSAIS.

§ I.

Cabanis parut, et ne gardant, à la fin, plus aucune mesure, il eut le front d'annoncer hautement « qu'il n'y avait point d'âme et que l'esprit n'était que l'effet du cerveau ou *le cerveau agissant*..... » Il dit encore : « Le cerveau est l'organe particulier destiné à produire la pensée, comme l'estomac et les intestins à faire la digestion. Les aliments tombent dans l'estomac avec leurs qualités propres et en sortent avec des qualités nouvelles. L'estomac digère. Ainsi les impressions arrivent au cerveau par l'entremise des nerfs ; ce viscère entre en action, il agit sur elles et bientôt les renvoie métamorphosées en idées : d'où nous pouvons conclure

avec la même certitude que le cerveau digère, en quelque sorte, les impressions, et fait organiquement la sécrétion de la pensée (1). »

Voilà bien le matérialisme le plus crû et le plus dégoûtant. Encore que ce n'en soit guère ici le lieu, il est difficile de contenir l'indignation que doit exciter dans tout homme honnête et sensé le passage de cet étrange philosophe. Est-il possible d'outrager ainsi l'humanité toute entière dans ce qu'elle a de plus noble, ou plutôt dans ce qui fait toute sa noblesse? Comment se jouer à ce point du sens commun, insulter avec un pareil sang-froid à la conscience du genre humain! En vérité, si quelque chose pouvait infirmer les preuves sans réplique de la spiritualité de l'âme, ne serait-ce pas la complète déraison des écrivains matérialistes?

Le matérialisme est par lui-même si étrange et si absurde, qu'il suffirait de l'exposer et d'en avouer franchement les conséquences pour en inspirer de l'horreur à toute âme droite et sincère. Sans utilité pour la physiologie, puisqu'il n'explique nullement les phénomènes de la vie, il ruine la morale et ne peut servir qu'au libertinage et à l'athéisme. Lors même que les passions s'en accommodent, que le cœur dépravé goûte cette infâme doctrine, l'esprit

(1) Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, t. 1, p. 152.

se refuse à y croire et le sens intime la désavoue.

« Faire du cerveau une machine à pensées, quoi de plus étrange! s'écrie M. Frayssinous, dans ses Conférences (1). En effet, vous me dites que le cerveau digère les impressions qui lui sont transmises; mais des impressions faites sur les organes ne peuvent être que des impressions, des dilatations, des vibrations, des déplacements de parties matérielles, en un mot des mouvements. Ainsi, dire que le cerveau digère des impressions, c'est dire qu'il digère des mouvements. Fut-il jamais une manière plus barbare de penser et de s'exprimer? Vous ajoutez qu'il en est du cerveau par rapport aux impressions, comme de l'estomac par rapport aux substances nutritives; mais soyez conséquent, et poussez la comparaison jusqu'au bout. Que fait l'action de l'estomac? Elle transforme les aliments qu'il reçoit; mais les qualités qu'il leur donne ne sont pas incompatibles avec un être matériel, et n'empêchent pas qu'ils ne restent dans la nature des substances matérielles. Donc il faudrait dire que l'action du cerveau en changeant, en modifiant les mouvements qui lui parviennent, les laisse toujours dans leur état de mouvements. Donc il n'en résulterait jamais que du mouvement, et il est certain que le mouvement ne peut jamais être la pensée. »

(1) T. I, p. 201.

A cette époque de douloureuse mémoire où l'anarchie régnait, Cabanis se montra un des partisans les plus fanatiques de l'athéisme et contribua plus peut-être que tous les philosophes de ce temps, à lui faire prendre rang parmi les institutions politiques de la nation française.

On pourra en juger par le passage suivant de la vie de Bernardin de Saint-Pierre, par M. Aimé Martin. L'illustre auteur des Études de la nature, chargé de faire à l'Institut un rapport sur des mémoires qui avaient concouru pour la solution d'une question morale, se hasarda de parler de Dieu, observant toutefois les plus grands égards pour ses collègues qui ne pensaient pas comme lui.

« L'analyse des mémoires, dit M. Aimé Martin, fut écoutée assez tranquillement; mais aux premières lignes de la déclaration solennelle de ses principes religieux, un cri de fureur s'éleva dans toutes les parties de la salle. Les uns le sifflaient en lui disant où il avait vu Dieu et quelle figure il avait; les autres s'indignaient de sa crédulité: les plus calmes lui adressaient des paroles méprisantes. Des plaisanteries on en vint aux insultes, on outrageait sa vieillesse, on le traitait d'homme faible et superstitieux, on menaçait de le chasser d'une assemblée dont il se déclarait indigne, et l'on poussa la démence jusqu'à l'appeler en duel, afin de lui prouver, l'épée à la main, qu'il n'y

avait pas de Dieu. Vainement, au milieu du tumulte, il cherchait à placer un mot : on refusait de l'entendre, et l'idéologue Cabanis (c'est le seul que nous nommerons), emporté par la colère, s'écrie et jure qu'il n'y a pas de Dieu, et demande que son nom ne soit jamais prononcé dans cette enceinte. Bernardin de Saint-Pierre ne veut pas en entendre davantage, il cesse de défendre son rapport, et, se tournant vers ce nouvel adversaire, lui dit froidement : *Votre maître Mirabeau eût rougi des paroles que vous venez de prononcer.* A ces mots il se retire sans attendre de réponse, et l'assemblée continue de délibérer, non s'il y a un Dieu, mais si elle permettrait de prononcer son nom (1). »

» Telle était la philosophie de Cabanis à une époque où toutes les idées d'ordre et de morale avaient partagé le sort des institutions politiques..... Il était impossible que des méditations plus profondes sur le monde physique et moral, et le silence des passions ne le ramenassent bientôt à une doctrine plus saine et plus logique. C'est effective-

(1) Bernardin de St-Pierre, œuvres complètes, in-8°, 1818, t. I, p. 245, de l'*Essai sur sa vie et ses ouvrages*, par Aimé-Martin. Un discours que Bernardin de Saint-Pierre prononça quelque temps après à l'Institut prouve que la majorité de l'assemblée était loin de partager les principes de Cabanis, mais qu'elle se laissa intimider et dominer par quelques membres qui étaient alors très-puissants.

ment ce qui arriva. Il n'y avait pas quatre ans qu'il avait publié son ouvrage sur les rapports du physique et du moral de l'homme, lorsqu'il reconnut dans une lettre (publiée seulement en 1824) qu'il écrivit à un de ses amis sur les causes premières, un être supérieur, intelligent, libre, actif, souverainement puissant, juste, bon, rémunérateur et vengeur, et cause de tout ce qui existe dans le monde, ainsi qu'un principe particulier (le moi), cause des phénomènes moraux de l'homme, doué de volonté et d'intelligence, et devant persister après la dissolution du corps. Mais, par une contradiction inexplicable, le Dieu de Cabanis est un *Dieu-matière*, c'est l'univers intelligent, pensant, voulant et agissant : son âme est également matérielle; c'est un élément sensible et primitif, analogue aux premiers principes de l'organisation. On reconnaît là l'opinion d'un grand nombre de philosophes anciens, et en particulier de Pythagore, de Zénon et d'Épicure (1). »

§ II.

Depuis Cabanis, la plupart des médecins qui ont écrit sur l'idéologie, ont adopté, d'une manière plus

(1) *Revue médicale*, 1828, octobre, p. 176.

ou moins ouverte, la doctrine du traité des rapports du physique et du moral. L'un d'eux surtout, homme de talent et auteur d'un traité volumineux sur le système nerveux, mérite d'être cité, c'est Georget, dont la vie philosophique offre exactement les deux phases que nous avons remarquées dans celle de Cabanis. Georget s'éleva avec un enthousiasme extraordinaire, une sorte de fureur contre l'admission d'une substance spirituelle ou d'une âme; mais il ne tarda pas à reconnaître qu'il était dans l'erreur. Deux ans avant sa mort, il consigna dans son testament la rétractation de ses opinions, à laquelle il voulut qu'on donnât toute la publicité possible.

Voici cette rétractation telle qu'elle a été insérée dans le journal dont cet auteur était le rédacteur principal (1).

« En 1821, dans mon ouvrage sur la physiologie du système nerveux, j'ai hautement professé le *matérialisme*. L'année précédente, j'avais publié un traité sur la folie dans lequel sont émis des principes contraires, ou du moins sont exposées des idées en rapport avec les croyances généralement reçues (p. 48, 51, 52 et 14.) Et à peine avais-je mis au jour la physiologie du système nerveux, que de nouvelles méditations sur un phénomène bien extraordinaire,

(1) *Archives générales de médecine*, t. XVII, p. 153.

le somnambulisme, ne me permirent plus de douter de l'existence en nous et hors de nous d'un principe intelligent, tout-à-fait différent des existences matérielles. Ce sera, si l'on veut, *l'âme et Dieu*. Il y a chez moi, à cet égard, *une conviction profonde*, fondée sur des faits que je crois incontestables.

» Étais-je bien convaincu de ce que j'écrivais en 1821 ? Je croyais l'être du moins. Cependant je me rappelle avoir été plus d'une fois agité d'une grande incertitude, et m'être dit souvent qu'on ne pouvait former que des conjectures, si l'on s'en rapportait aux faits, au jugement des sens. Mais bientôt je revenais à cette idée favorite, qu'il n'y a pas d'effet sans cause et ce qui n'est pas matière n'est rien. Comme si l'homme n'avait pas tenté vingt fois en vain, de poser des limites au possible. N'étais-je pas dominé par l'envie de faire du bruit et de grandir, en quelque sorte, en attaquant si brutalement des croyances généralement reçues et d'une grande importance aux yeux de presque tous les hommes? Ne voulais-je pas donner une preuve éclatante de courage en bravant ainsi l'opinion publique? Pour toute réponse à cette question, je citerai le passage suivant d'un ouvrage de M. de Chateaubriand : « Était-ce bien l'opinion intime de leur conscience (l'athéisme) que les encyclopédistes publiaient? Les hommes sont si vains, si faibles, que souvent l'envie

de faire du bruit les fait affirmer des choses dont ils ne possèdent pas la conviction. » (*Essai sur les révolutions*, t. II, p. 251, édit. 1826.)

» Cette déclaration ne verra le jour que lorsqu'on ne pourra douter de sa sincérité et suspecter mes intentions. Si je ne puis la publier moi-même, je prie instamment les personnes qui en prendront connaissance à l'ouverture de mon testament, c'est-à-dire après ma mort, de lui donner toute la publicité possible. » 1er mars 1826.

Cette rétractation éclatante n'a pas besoin de commentaire : elle parle assez par elle-même.

§ III.

Le fameux Broussais ayant embrassé la doctrine de Cabanis et de Georget, parut avoir succédé au premier dans la place de patron ou coryphée de la secte matérialiste. Il défendit la doctrine de son trop célèbre prédécesseur à peu près par les mêmes arguments.

Naguère professeur à la Faculté de médecine de Paris, et membre de l'Académie des sciences *morales*, Broussais soutenait donc qu'il n'y a dans l'homme aucune substance spirituelle ; que l'âme

n'existe point; que la perception, les idées, le jugement, la mémoire, la volonté, les affections morales sont le résultat immédiat de l'action du cerveau, ou mieux, des modes différents de l'excitation du système nerveux. Les vertus et les vices ne sont autre chose que le résultat de la lutte qui s'établit entre l'organe cérébral et les principaux viscères dont les diverses modifications, perçues par l'encéphale, forment toutes nos passions.

« 1° De deux choses l'une, dit-il, ou nous cédons à un besoin instinctif (*viscéral*), ou nous obéissons à un besoin intellectuel (*cérébral*), et toutes les fois que ce dernier est assez puissant pour nous empêcher de céder à l'autre, il doit cet avantage à ce qu'il produit dans les mêmes viscères qu'agite le besoin instinctif une excitation d'un autre mode que la sienne (1).

» La culture de l'intellect peut créer une foule de passions artificielles. A force de mépriser les mouvements instinctifs, l'homme donne dans la passion du spiritualisme et se laisse torturer pour plaire à la divinité qu'il s'est faite..... Ce qui l'intéresse le plus puissamment ce sont les prétendus intérêts du ciel, et surtout la certitude d'un bonheur éternel conforme à ses désirs et à ses habitudes. »

(1) *De l'irritation et de la folie*, p. 246.

Nous verrons plus bas que ces principes sont aussi faux et absurdes que subversifs de la morale et de la société. Contentons-nous d'observer ici que Broussais détruit entièrement le libre arbitre ou la liberté morale de l'homme, en faisant dépendre la vertu et le vice des lois de l'organisation ou de la lutte qui s'établit entre l'encéphale et les principaux organes viscéraux. Ainsi, d'après cette doctrine, l'homme n'est pas libre; il est comme les bêtes sous l'empire de l'organisme ou de la nécessité. Nous cédons à un besoin instinctif (viscéral), c'est-à-dire à la passion, si le besoin intellectuel (cérébral) ou le cerveau n'est pas assez puissant pour nous empêcher de céder à l'autre; voilà le vice, voilà le crime. Si au contraire l'organisation cérébrale l'emporte sur le besoin ou l'influence viscérale, on fait le bien, on est vertueux, ou plutôt il n'y aurait dans les deux cas ni vertu ni vice, ni mérite ni démérite, parce qu'il n'y a point de liberté morale, pas plus que chez les animaux. Après cela, l'on conçoit qu'on n'est pas beaucoup touché des intérêts du ciel ni du bonheur éternel et que l'on *cède facilement à tous ses besoins viscéraux*, quand on ne voit dans l'homme qu'un amas de matière organisée comme le cheval et le mulet, qui n'ont point d'intelligence. Avec ces principes de fatalisme le crime sera innocent et la vertu sans mérite, la moralité humaine et toute la responsabilité de nos actions seront anéanties.

Enfin cette philosophie abjecte et animale est digne des matérialistes et de leur morale épicurienne. Aussi, vit-on jamais des philosophes matérialistes chastes et en même temps doux et humbles de cœur? Ce serait bien là le phénomène moral le plus inexplicable; mais on ne sera jamais dans l'embarras de l'expliquer. On peut dire des matérialistes sous un certain rapport ce que la Bruyère a dit plus particulièrement des athées : « Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu ou point d'âme immortelle; il parlerait du moins sans intérêt : mais cet homme ne se trouve pas (1). » Voilà donc d'après Broussais que l'homme n'est pas libre, et il le dit positivement aux pages 215, 217, etc. Cela ne l'empêche pas cependant de dire qu'*à force de mépriser les mouvements instinctifs, l'homme donne dans la passion du spiritualisme.* Mais si l'homme, en méprisant les mouvements viscéraux, instinctifs, qui le dominent, en devient néanmoins à son tour le maître, il est donc ici libre d'après l'auteur lui-même. L'homme fait donc ce que les bêtes ne peuvent faire : il commande à son organisme ou *à ses besoins viscéraux;* il les domine quand il veut; il peut même, malgré l'instinct conservateur de tous les animaux, briser et détruire son organisation, c'est-

(1) *Caractères*, ch. XVI, des esprits forts.

à-dire se suicider. Mais cet acte de désespoir, si fréquent chez l'homme, est absolument sans exemple chez l'animal, qui languit et meurt, mais ne se détruit pas lui-même; preuve, comme dit M. de Bonald, qu'il n'y a rien dans celui-ci qui puisse même connaître son état et commander au corps de s'y soustraire. Il y a donc dans l'homme un principe intelligent et libre, une puissance souveraine, maîtresse de la matière et de l'organisation; et il est de la dernière évidence que ce principe ne se trouve pas dans les animaux. Mais nous reviendrons là dessus.

D'après Broussais, tout ce qui n'est pas conforme à son système est illusion, et tout ce qui est illusion est excitation cérébrale anormale, irritation, c'est-à-dire maladie; c'est pour cela qu'il place à côté des gens qui avoisinent la folie, ceux qui ont la simplicité d'admettre une âme. « Ce n'est nullement par esprit de critique, mais c'est d'après la force des choses que je place les hypochondriaques, et tous les névropathiques qui avoisinent la folie, à côté des métaphysiciens. » (P. 240.)

2° Aux yeux de l'auteur, tout ce qui n'est pas matière ou corps n'est rien. Il admet cependant un premier moteur, concession immense qui renverse complètement sa proposition. Maintenant, quoi qu'il dise ou qu'il fasse, il faudra que ce premier moteur soit autre chose que corps, en un mot, qu'il soit immatériel. Voyons ce que dit notre philosophe:

car Broussais, vers la fin de sa carrière et après l'écroulement de son édifice médical, s'était fait philosophe, voire même phrénologiste, comme nous le verrons ailleurs. « L'homme ne peut se figurer jamais autre chose que des corps, et c'est une sensation morbide qui fait penser à l'homme qu'il a l'idée de quelque chose de plus que des objets sensibles, etc., etc. »

Il est certain que l'inertie est l'état naturel de la matière, et que cette dernière ne peut être mue que par une impulsion étrangère : donc, le mouvement n'est point essentiel à la matière ; car, s'il lui était essentiel, la matière serait dans un mouvement éternel et nécessaire, et le repos lui serait un état impossible. La matière ne peut donc recevoir le mouvement que d'un moteur qui, nécessairement, ne soit pas matière ; car si le moteur était matière, il n'aurait lui-même qu'un mouvement communiqué par un principe ou un premier moteur immatériel, auquel il faut remonter nécessairement. Si le moteur matériel avait le mouvement de son propre fond, il le posséderait essentiellement et nécessairement, ce qui est démontré faux par l'expérience de tous les hommes. L'homme peut donc concevoir autre chose que des corps, et ce n'est pas une sensation morbide qui fait penser à l'homme qu'il a l'idée de quelque chose de plus que des objets sensibles. Otez ce quelque chose de plus incorporel, et toute la nature créée

est frappée d'inertie et de mort. L'auteur s'est donc grossièrement trompé en avançant que l'homme ne peut percevoir que des corps et des objets sensibles.

3° Voici encore une autre objection qui a beaucoup d'analogie avec la précédente : « La dépendance entre l'appareil cérébral et les phénomènes ne saurait s'expliquer avec l'hypothèse d'une cause intelligente non nerveuse, parce que le modèle de cette cause n'existe nulle part, et qu'il n'est pas possible d'admettre que ce qui n'est pas corps puisse exercer de l'action sur ce qui est corps. » (P. 178.)

Nous répondrons à cela par un court extrait de la réponse du baron Massias (1).

« M. Broussais croit en Dieu, qu'il appelle le moteur suprême (p. 555). Il le regarde donc comme la source du mouvement et de l'action, et comme rien dans son ouvrage ne peut nous faire penser qu'il ait admis un Dieu matériel, nous ne lui prêterons point une idée aussi absurde que celle-là ; mais nous lui dirons que reconnaître un Dieu, c'est reconnaître *une cause dont le modèle n'existe nulle part* ; c'est reconnaître que *ce qui n'est pas corps peut exercer de l'action sur ce qui est corps ;* donc M. Broussais est en contradiction avec

(1) *Observ. sur les attaques dirigées contre le spiritualisme*, par M. le docteur Broussais, dans son livre *De l'irritation et de la folie*, par le baron Massias, in-8° de 38 pages.

lui-même, quand il nie qu'il soit possible qu'une substance spirituelle agisse sur une substance matérielle... »

M. le baron Massias s'élève contre le passage où M. Broussais annonce que *l'idée de la liberté n'est qu'une formule;* alors, dit-il, la vertu qui ne peut exister sans liberté n'est elle-même qu'une formule. Justement indigné de pareils principes, l'auteur répond à M. Broussais par le passage suivant de J.-J. Rousseau :

« Il est donc vrai que l'homme est le Roi de la nature, au moins sur la terre qu'il habite, car non seulement il dompte tous les animaux, non seulement il dispose des éléments par son industrie, mais lui seul sur la terre en sait disposer, et il s'attribue encore par la contemplation les astres même dont il ne peut approcher. Qu'on me montre un animal sur la terre qui sache faire usage du feu et qui sache admirer le soleil. Quoi! je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports, je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu; je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne; je puis aimer le bien, le faire, et je me comparerais aux bêtes! Ame abjecte, c'est ta triste philosophie qui te rend semblable à elles; ou plutôt tu veux en vain t'avilir; ton génie dépose contre tes principes, ton cœur bienfaisant dément ta doctrine, et l'abus même de tes fa-

cultés prouve leur excellence en dépit de toi (1). »

4° M. Broussais croit en Dieu, au *moteur suprême*. Il ne peut y avoir de Dieu sans justice, ni de justice sans récompenses pour la vertu, sans châtiments pour le vice. Or très-souvent cet ordre de choses ne se trouve pas sur la terre. On y voit au contraire fréquemment les méchants prospérer et les hommes de bien malheureux toute leur vie. Un impie, un scélérat couvert de forfaits et d'iniquités, à force de faire le mal, s'est endurci le cœur; les remords et le cri de la conscience sont étouffés sous le poids de ses crimes entassés; le vice, la vertu, l'attente d'une autre vie, il les traite de chimères et de préjugés d'éducation; il pousse la démence jusqu'à contester l'existence de Dieu même, ou il blasphème contre sa providence. Tout lui sourit, fortune, richesses, biens immenses, et par conséquent grandeur, gloire, honneurs, amis; il se dit heureux et croit l'être. Après une longue vie passée dans tous les genres de délices, une mort douce et subite le surprend; et comme elle est prompte et imprévue, elle lui épargne toutes les angoisses des derniers moments. Où sera le châtiment que méritait cet impie, ce contempteur de Dieu et de sa loi?

D'un autre côté, je vois un homme juste et vertueux, le bienfaiteur de l'humanité, le soutien des

(1) *Émile*, l. IV.

pauvres, le consolateur des affligés. Le zèle qui l'enflamme pour la gloire de Dieu excite la rage de l'impiété, lui suscite une foule d'ennemis. Persécuté de toutes parts, il est réduit à la plus dure condition; il est sans secours et sans appui: abreuvé de chagrins et de toutes les amertumes d'une vie pauvre et misérable, accablé d'infirmités, il est abandonné de tout le monde, sans amis et sans aucune consolation humaine; toujours soumis avec respect à la volonté de Dieu, il bénit avec Job le saint nom du Seigneur. Cependant la voix publique le condamne, le traite de fourbe, d'hypocrite, qui sous les dehors séduisants d'un zèle religieux cache les plus noirs desseins. On le traîne devant des juges iniques, un cri de fureur et de sang est poussé; il est jugé digne de mort, *reus est mortis*. Couvert d'opprobre et d'ignominie, chargé des malédictions publiques, il marche d'un pas ferme au supplice. Le calme de l'innocence, le courage tranquille et sublime de la plus héroïque vertu passe encore pour un raffinement d'hypocrisie et de fanatisme; enfin la victime s'apprête, pardonne à ses meurtriers, prie pour ses bourreaux qu'elle embrasse, elle s'offre, elle est immolée. Ce ne sont pas là des faits imaginés à plaisir; la révolution française, qui fut si éminemment féconde en choses inouïes, n'a-t-elle pas offert le spectacle de ces sortes de contrastes? Aux yeux de la plus pure raison, quel doit être le sort de ces deux personnages si différents de

caractère et de conduite? n'y aura-t-il donc entre eux aucune différence aux yeux de la souveraine justice! Le même sort est-il donc réservé aux Vincent de Paul, aux Marat et aux Lacenaire, à ceux qui nourrissent les hommes et à ceux qui les tuent? Il ne peut en être ainsi. S'il n'y a plus rien après cette vie, si la tombe renferme l'homme tout entier, Dieu est injuste ou il n'est pas, ce qui est impossible. L'ordre doit donc se rétablir un jour. Il y a trois mille ans que le sage a prononcé ces graves paroles : « J'ai vu sous le soleil l'impiété au lieu du jugement, et l'iniquité au lieu de la justice, et j'ai dit dans mon cœur : Dieu jugera le juste et l'impie, et alors ce sera le temps du rétablissement de toutes choses (1). »

« Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immortalité de mon âme, dit Rousseau, que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle me ferait chercher à la résoudre : je me dirais : tout ne finit pas pour moi avec la vie; tout rentre dans l'ordre à la mort. » Donc il y a une âme qui survit à la dissolution des organes. Cette preuve, quoique indirecte, a, selon nous, une force immense, irrésistible. « Elle seule a ramené plusieurs philosophes au spi-

(1) *Eccles.*, ch. III, v. 16 et 17.

ritualisme ; elle avait fait beaucoup d'impression sur Cabanis, qui s'en sert dans sa lettre sur les causes premières (*Revue médicale*, octobre 1828.) (1). »

Voici quelques passages extraits de la profession de foi de Broussais, naguère professeur à la Faculté de médecine de Paris et membre de l'Académie des sciences *morales*. Cette déclaration du docteur est intitulée : *Développement de mon opinion et expression de ma foi*. Cette pièce posthume a été insérée dans la notice historique de Broussais publiée par M. de Montègre.

« Je sens, comme beaucoup d'autres, qu'une intelligence a tout coordonné ; je cherche si je puis en conclure qu'elle a créé ; mais je ne le puis pas, parce que l'expérience ne me fournit point la représentation

(1) Il paraît que M. Broussais n'a professé le matérialisme que depuis la publication de son livre *De l'irritation et de la folie*, comme on le verra par cette exclamation pittoresque de M. Virey (*Revue médicale*, 1829, mars, p. 423) :

« N'est-il pas curieux de voir au dix-neuvième siècle un savant professeur assurer à ses élèves qu'ils n'ont ni esprit, ni âme, mais *un cerveau aux prises avec le calorique et l'électricité* ; et ses innocents admirateurs de s'écrier partout avec enthousiasme : Oui, nous n'avons ni esprit, ni âme, etc.! La doctrine de notre maître est irréfragable; on le sait par lui, même lorsqu'il affirmait le contraire il y a peu d'années. Il avouait un principe intellectuel distinct : moyen commode d'avoir toujours raison. L'âme de M. Broussais dictant sa *Physiologie* l'aurait-elle abandonné à mesure qu'il traitait de l'irritation et de la folie ? (*Traité de physiologie*, t. 1, p. 151 et 155.) Il est spiritualiste, ainsi que l'a très-bien fait remarquer M. le baron Masslas ; aujourd'hui, il s'en défend comme d'un péché. »

d'une création absolue; je n'en conçois que de relatives, et ce ne sont que des modifications de ce qui existe, dont la seule cause appréciable pour moi est dans les molécules ou atômes, et dans les fluides impondérables, qui font varier leurs activités; mais je ne sais ce que c'est que les impondérables, ni en quoi les atômes en diffèrent, parce que le dernier mot sur ces choses n'a été dit ni par les physiciens, ni par les chimistes, et que je crains de me représenter des chimères.

» Ainsi, sur tous ces points, j'avoue n'avoir que des connaissances incomplètes dans mes facultés intellectuelles ou mon intellect, et je reste avec le sentiment d'une intelligence coordonnatrice, que je n'ose appeler créatrice, *quoiqu'elle doive l'être;* mais je ne sens pas le besoin de lui adresser un culte extérieur autre que celui d'exercer, par l'observation et le raisonnement, l'intelligence pour l'enrichir de nouveaux faits, et les sentiments supérieurs, parce qu'ils aboutissent au grand bien de l'homme forcé de vivre avec ses semblables, c'est-à-dire social. . .

. . . . . .

» Je ne crains rien et n'espère rien pour une autre vie, parce que je ne saurais me la représenter.

» Je ne crains pas d'exprimer mon opinion, ni d'exposer ma profession de foi, parce que je suis convaincu qu'elle ne détruira le bonheur de personne. Ceux-là seuls adopteront mes opinions, qui étaient

organisés pour les avoir. . . . . .
. . . . . » On avait beau me dire : « La nature ne peut pas s'être faite elle-même : donc une puissance intelligente l'a faite. — Je répondais : Oui, mais je ne puis me faire une idée de cette puissance. » — Dès que je sus par la chirurgie que du pus accumulé à la surface du cerveau détruisait nos facultés, et que l'évacuation de ce pus leur permettait de reparaître, je ne fus plus maître de les concevoir autrement que comme des actes d'un cerveau vivant, quoique je ne susse ni ce que c'est qu'un cerveau, ni ce que c'est que la vie. Ainsi les études anatomiques, physiques et chimiques, ne m'ont rendu ni plus ni moins croyant, c'est-à-dire, capable de me figurer, avec conviction, un Dieu opérant comme un homme multiplié, et une âme faisant mouvoir un homme, parce que cette âme me paraissait un cerveau agissant, et rien de plus, sans que je pusse dire comment il agissait » . . . . . .

Broussais reconnaît une intelligence coordonnatrice et n'ose l'appeler créatrice, *quoiqu'elle doive l'être*. Il nie donc ce qu'il affirme être *nécessaire*, c'est-à-dire *ce qui doit être*. — Il ne croit que ce qu'il peut se représenter. Il a donc cru à une infinité de contingents qu'il a pu se représenter, et il refuse de croire à l'intelligence créatrice, c'est-à-dire à l'*être nécessaire*.

Broussais ne craint rien et n'espère rien pour une

autre vie, parce qu'il ne saurait se la représenter.

Nier une autre vie, c'est donner le démenti à tout le genre humain et se mettre en opposition avec tous les peuples de l'univers. En une semblable matière, vouloir ainsi fièrement braver la croyance constante et universelle du monde entier, c'est à mes yeux une insigne folie, ou un stupide abrutissement, amené par un inconcevable orgueil.

Broussais ne croit pas à une autre vie, parce qu'il ne saurait se la représenter, c'est-à-dire, parce qu'il ne la connaît pas; mais n'a-t-il pas cru à la vie présente qu'il avoue également ne pas connaître? S'il a cru à cette vie sans la connaître, pourquoi ne pas croire à l'autre avec tout le genre humain; et s'il n'y a pas cru, pourquoi a-t-il tant écrit et parlé sur la vie? Il a donc écrit et parlé sur ce qu'il ignorait, c'est-à-dire qu'il n'a su ni ce qu'il a dit, ni ce qu'il a écrit, et qu'ainsi il s'est trompé lui-même et a trompé ses semblables. Cependant il conçoit les actes d'un cerveau vivant; cela ne l'empêche pas de dire immédiatement après, qu'il ne sait ce que c'est qu'un cerveau, quoique sans doute il puisse se le représenter, et néanmoins il assure que l'âme, qu'il ne connaît pas, n'est rien de plus que le cerveau agissant, qu'il ne connaît pas davantage. Il ne connaît pas un *Dieu opérant*, il ne connaît pas la puissance intelligente qui a fait la nature, il ne connaît pas la vie, il ne connaît ni les atomes ni les impondéra-

bles, et, chose admirable! de toutes ces inconnues, M Broussais compose ce qu'il appelle sa profession de foi. Eh! quelle profession de foi que celle qui consiste à ne rien connaître et à ne rien croire!

Il est temps de sortir de ce labyrinthe d'erreurs. Entrons un moment dans le domaine de la vraie philosophie; voyons brièvement ceux de nos plus illustres auteurs qui, en écrasant de tout le poids de leur dialectique l'idéologie sensualiste, ont le plus contribué à renverser cet échafaudage de matérialisme.

Descartes avait proclamé la spiritualité de l'âme et son activité spontanée, mais en y mêlant quelques erreurs.

Leibnitz, le plus profond philosophe du grand siècle, est un de ceux qui ont porté les plus rudes coups au matérialisme, en démontrant que l'âme n'est point bornée à une simple capacité de sentir, mais qu'elle est douée d'une activité originelle et inhérente à sa nature.

M. Laromiguière a combattu avec une logique victorieuse la doctrine *sensualiste;* c'est sans contredit l'idéologue qui a écrit de la manière la plus satisfaisante sur l'origine des idées. C'est pourquoi nous croyons devoir donner un extrait de sa doctrine sur ce point important.

CHAPITRE QUATRIÈME.

EXTRAIT ANALYTIQUE ET RAISONNÉ DU SYSTÈME PHILOSOPHIQUE DE M. LAROMIGUIÈRE SUR LES CAUSES ET LES ORIGINES DES IDÉES,

Suivi d'une Note sur M. B., professeur de philosophie à S., dans laquelle on justifie M. Laromiguière de l'accusation de *sensualisme* formée contre lui par M. B.

Je prends l'âme humaine comme un fait constaté. Je vois en elle deux attributs inséparables de son être, la sensibilité et l'activité. Par la sensibilité l'âme est susceptible d'être modifiée; par l'activité elle peut se modifier elle-même. L'activité est *puissance*, *faculté;* la sensibilité n'est ni *faculté*, ni *puissance;* elle est simple *capacité*.

M. Jouffroy et d'autres philosophes disent que l'on doit entendre par le mot *facultés*, les différentes capacités naturelles de l'âme humaine. Selon ces philosophes la mémoire est une faculté, parce que naturellement nous avons la *capacité* de nous souvenir. La sensibilité en est une aussi, parce que nous

avons naturellement la *capacité* de sentir. — La matière a des capacités naturelles ; ainsi le feu a la capacité de brûler, les arbres ont celle de produire des fruits. Cependant les capacités de l'homme et celles des choses ne portent pas le même nom ; celles de l'homme sont *facultés*, et celles des choses sont *propriétés*. Cette différence vient de ce que l'homme peut gouverner ses capacités, tandis que les choses n'ont pas le même pouvoir.

M. Laromiguière n'admet pas de facultés sans activité, et ce qui est passif dans l'âme humaine ne peut avoir, selon cet auteur, que des capacités.

Pour nous, nous disons qu'il n'y a point de facultés sans liberté. Qui dit faculté dit activité ou entendement et volonté (1). Les facultés supposent donc la liberté. C'est la liberté qui les applique à leur objet ou les en détourne ; elle les gouverne et les dirige. Qui dit sensibilité dit capacité. L'homme intellectuel seul a des facultés. L'homme considéré comme être purement sensible, c'est-à-dire, régi par la seule faculté sensible de son âme, n'a que des capacités ainsi que les animaux. La matière en général a seulement des propriétés. Cependant, quand nous n'aurons pas besoin d'une grande précision, nous emploierons quelquefois le mot *faculté* dans le sens que M. Jouffroy l'emploie.

La sensibilité de l'âme offre à l'observation des

(1) Le mot *faculté* vient de *facere ultro*.

phénomènes dignes de toute notre attention. Des rayons de lumière frappent nos yeux, l'impression qu'ils font sur la rétine est communiquée au cerveau, le mouvement du cerveau est suivi aussitôt d'un sentiment de l'âme, et ce sentiment est ce qu'on appelle sensation de couleur. Jusqu'ici l'âme est passive, elle est modifiée, elle voit, mais elle ne regarde pas, parce qu'elle n'agit pas. Il en est de même des autres sens.

Dès que l'âme sent, elle est bien ou mal, elle éprouve du plaisir ou de la douleur, elle est modifiée; mais elle ne peut demeurer oisive, elle veut retenir le sentiment-plaisir ou éloigner le sentiment-douleur; elle est active, elle se modifie elle-même: il y a plus, elle communique un mouvement au cerveau, celui-ci le transmet à l'organe, qui se porte vers l'objet extérieur ou tend à s'en éloigner.

Nous distinguerons donc deux séries de faits en sens inverse: 1° action de l'objet extérieur sur l'organe, de l'organe sur le cerveau et du cerveau sur l'âme; 2° action ou réaction de l'âme sur le cerveau, action de celui-ci sur l'organe qui fuit l'objet ou tend à s'en rapprocher. (Voyez plus loin notre aperçu de physiologie idéologique.)

L'âme humaine est douée d'activité, comme nous le prouve l'expérience; elle est active, parce qu'elle pense; elle pense, parce qu'elle entend et qu'elle veut. Si l'on s'arrête ici aux seules idées qui ont leur

principe incontestable dans les sensations (et nous établirons qu'il y en a un bien plus grand nombre qui dérivent d'autres principes), tout dans l'âme humaine se ramène à trois choses : aux sensations, au travail de l'esprit sur les sensations, et aux idées ou connaissances résultant de ce travail.

Le premier développement de l'intelligence, les premières idées qui se manifestent sont le produit d'une action de l'âme, qui s'exerce immédiatement sur les sensations. Pour obtenir un second développement de l'intelligence ou de nouvelles connaissances, il faut trois conditions : idées acquises par un premier travail, nouveau travail sur ces premières idées ; nouvelles idées résultant de ce nouveau travail : en sorte qu'il s'agit toujours de partir d'un *senti* ou d'un *connu*, et d'opérer sur ce senti ou ce connu pour arriver aux premières idées ou en acquérir de nouvelles.

Toutes nos connaissances sont le produit d'un travail de l'esprit et le produit de l'action de ses facultés. Mais combien l'homme doit-il faire agir de facultés pour s'élever d'un état purement sensitif aux plus sublimes connaissances ?

Trois conditions suffisent à toutes nos connaissances, à la plus vaste des sciences comme au plus simple des systèmes. D'abord il faut se faire des idées exactes de toutes les qualités de l'objet que l'on étudie ; c'est l'attention qui nous les donnera ces idées. Mais

elles ne formeront jamais une science si nous n'apercevons leurs rapports; nous les verrons ces rapports en rapprochant et en comparant les faits; la comparaison nous sera donc indispensable. Mais la science n'existe pas encore, il faut auparavant saisir le rapport par où tout commence, et après avoir atteint le principe, descendre par degrés ou de conséquence en conséquence jusqu'à la plus éloignée. C'est le raisonnement qui exécutera ce travail; c'est lui qui réduira les faits en système. Attention, comparaison, raisonnement: voilà donc les trois facultés que la plus intelligente des créatures a reçues de la munificence infinie de l'auteur de son être. Une de moins, et ce ne pourrait être que le raisonnement, et nous cesserions d'être ce que nous sommes, c'est-à-dire, des êtres raisonnables. Une de plus on ne saurait l'imaginer. Voilà donc les trois facultés que comprend l'entendement humain. Mais disons-le et ne l'oublions jamais: les mots qui désignent les facultés de l'âme s'emploient en même temps pour désigner le produit de ces facultés, et ainsi ils ont une double acception. Dominés par une longue habitude, prenons donc garde de ne voir, comme plusieurs philosophes, dans l'entendement humain, que l'ensemble des idées acquises ou la simple capacité de les recevoir; car, dans cette opinion, ce système, malgré sa grande simplicité, deviendrait inintelligible.

L'homme ne se contente pas de connaître, il veut être heureux, il lui est impossible de ne pas le vouloir. Naguère il était dans la jouissance, et maintenant il éprouve le malheur ; c'est d'abord un malaise qui l'avertit vaguement de changer d'état: bientôt l'inquiétude le tourmente, l'attention se concentre sur son idée, la comparaison de son état primitif avec sa privation actuelle le rend plus malheureux encore, il veut se procurer l'objet qu'il regrette, et le raisonnement cherche les moyens de se l'assurer ; voilà le désir. Le désir n'est donc que la direction des facultés de l'entendement vers l'objet dont nous sentons le besoin. Dans le malaise il n'y a que sentiment, dans l'inquiétude l'activité commence à se montrer, déjà elle fait effort, mais dans le désir tel que nous le prenons et que la nature nous autorise à l'entendre, elle se déploie avec énergie.

Quand l'âme désire, elle juge qu'un seul ou plusieurs objets peuvent la satisfaire. Dans le dernier cas, souvent elle se détermine, et l'action des facultés de l'entendement, qui se partageait entre plusieurs objets, se porte vers un seul, elle le préfère. Voilà la préférence ; elle naît donc du désir, et à son tour elle donne naissance à la liberté. L'homme préfère certaines sensations à d'autres sensations. De plusieurs manières d'être qu'il connaît, il recherche les unes et écarte les autres, souvent il préfère ou il choisit mal, c'est-à-dire qu'en comparant ce qu'il a choisi

à ce qu'il a rejeté, il souffre d'avoir agi de la sorte et il se repent. Ainsi l'homme a le pouvoir de préférer, de choisir ou de se déterminer, et il lui arrive quelquefois de se repentir.

Le repentir étant un état pénible, l'homme naturellement fera effort pour ne pas s'y exposer. Instruit par l'expérience, il se souvient qu'il s'est repenti quelquefois de s'être déterminé de telle manière. Une jouissance lui est offerte, il se sent attiré vers elle, il voudrait se déterminer à la saisir; mais devenu plus prudent par l'expérience, il concentre son attention sur l'objet, il compare les deux états, celui de la jouissance et celui de la privation ; il tâche d'en prévoir les suites, il délibère, il raisonne ; il ne suffit plus, comme autrefois, qu'un état lui paraisse agréable, il faut qu'il le soit long-temps et qu'il ne puisse point être suivi de repentir. Si cet état doit être suivi d'une peine vive et longue, il arrivera souvent que l'homme se déterminera pour l'état opposé, parce qu'il a la conscience intime qu'il peut choisir celui-ci plutôt que celui-là. Une sage expérience lui fera donc sacrifier le présent à l'avenir. Mais se déterminer ainsi après délibération est une manière de préférer qui prend le nom de liberté. Ainsi, dans la volonté, il y a désir, préférence et liberté.

« Par le désir l'âme dirige l'emploi de toutes ses forces vers un seul objet; par la préférence elle se modère pour faire un choix entre plusieurs, et par la

liberté, elle suspend en quelque sorte l'action de ses forces, pour s'éclairer, afin de mieux choisir encore, lorsqu'elle aura tout examiné, tout pesé, tout balancé (1). »

Nous venons de considérer l'âme humaine dans ses facultés; nous les avons considérées en elles-mêmes, ces facultés; maintenant il nous reste à les examiner dans leurs effets. Mais, auparavant, présentons sommairement les diverses affections de l'âme comprises sous le mot *sentir*. Elles sont *toutes* sentiments ou affections de l'âme. Ces sentiments divers se réduisent à quatre espèces : sentiment-sensation, sentiment de l'action des facultés de l'âme, sentiment de rapport, sentiment moral. A ces quatre espèces de sentiments répondent quatre sortes d'idées, ou d'effets de nos facultés : idées sensibles, idées de l'action des facultés ou idées des facultés de l'âme, idées de rapport, idées morales.

Des rayons de lumière viennent frapper la rétine, l'impression causée par l'objet extérieur ou le mouvement de l'organe est communiqué au cerveau, aussitôt suit un sentiment dans l'âme. C'est là la première manière de sentir; c'est le sentiment-sensation ou simplement la sensation. Nous sentons par la vue, par l'ouïe, par le goût, l'odorat et le toucher.

(1) M. Ferréol Pérard, avocat à la Cour royale de Paris, *Logique classique*, t. I.

Les sensations qui résultent des impressions causées par les objets extérieurs sont appelées sensations externes. Celles qui naissent sous l'influence des stimulants intérieurs, agissant dans le sein des cavités et dans la profondeur des viscères, ou plutôt, émanant du système nerveux ganglionnaire, sont dites des sensations internes. Telles sont celles qui s'élèvent des appareils digestif et reproducteur, etc.

Les diverses manières de sentir, au jugement d'un grand nombre de philosophes, se réduisent aux sensations. Cependant l'expérience nous démontre qu'il y en a d'autres. Et d'abord, comme nous allons bientôt le démontrer, l'âme ne pouvant obtenir des idées sensibles qu'autant qu'elle agit sur les sensations, elle doit nécessairement avoir le sentiment de son action ; car l'âme ne peut pas agir et ne pas sentir qu'elle agit ; or, ce sentiment semble n'avoir rien de commun avec le sentiment-sensation. Il est impossible de confondre ce que l'âme éprouve par l'exercice de ses facultés avec ce qu'elle éprouve à l'occasion de l'impression des objets extérieurs sur nos organes. Ce sentiment de l'action des facultés varie comme les facultés elles-mêmes : il est exalté quand elles sont exaltées, languissant quand elles sont dans un état voisin du repos. Il paraît qu'il est très-rare que ce sentiment nous abandonne, parce qu'il est à présumer qu'il n'y a jamais cessation d'action dans notre

âme. Elle agit tant qu'elle désire ; et la vie n'est-elle pas un désir continuel?

Déjà nous avons parlé et nous parlons encore, par anticipation, des idées. L'expérience nous atteste que souvent nous avons plusieurs idées à la fois ; alors il se produit en nous un sentiment particulier : Nous sentons, entre ces idées, des ressemblances, des différences, des rapports. Nous appelons cette manière de sentir, sentiment de rapport ou sentiment-rapport. Les sentiments-rapports sont infiniment plus nombreux que les sentiments-sensations et les sentiments des facultés. Ils résultent du rapprochement des idées, et ce rapprochement peut être infini. La connaissance de la théorie des combinaisons suffit pour en convaincre.

Il est une quatrième manière de sentir qui paraît différer des trois autres que nous venons de considérer, plus encore que ces sentiments ne diffèrent entre eux.

La vue de son semblable gémissant sous le poids de tous les maux excite la compassion d'un homme de bien. Soudain cet homme généreux dépose toutes les répugnances de la nature ou plutôt en suit le mouvement et la douce sympathie, s'incline avec respect devant l'humanité malheureuse, console l'infortuné, essuie ses larmes, et lui fait part de ses biens. Vous êtes témoin de ce fait, vous en éprouvez une satisfaction délicieuse qui pénètre toute votre âme.

Au sentiment-sensation que la vue de ce spectacle touchant vous a fait éprouver succèdent bientôt d'autres sentiments qui en diffèrent notablement. Tout ce qu'il y a de généreux et d'humain dans cette belle action vous fait une impression subite et profonde, et excite votre bienveillance et même votre vénération. Cet homme bienfaisant mérite d'être heureux, et le bonheur pour lui n'est plus seulement un fait arbitraire mais un droit acquis. Si vous comprenez si bien cette justice de la récompense, vous avez auparavant éprouvé le sentiment du juste, car comment avoir l'idée de ce que l'on n'a senti en aucune manière? toutes ces manières de sentir si nobles, si sublimes, si éminemment différentes de la sensation, nous les nommons sentiments moraux, parce qu'ils sont produits ou occasionnés en nous par un agent moral. J'entends par agent moral une intelligence qui agit sur elle-même ou sur ses semblables, qui fait du bien ou du mal avec intention et avec une volonté libre. Nous sommes fondés, en effet, à juger qu'il y a de la moralité dans un acte, lorsqu'il est fait avec une volonté libre, car où il y a liberté, il y a imputabilité; il y a donc mérite ou démérite, et par suite moralité. Dès ce moment naissent au fond du cœur de l'homme les sentiments du juste et de l'honnête, les sentiments de générosité, de délicatesse et leurs contraires (M. Laromiguière, *Leçons de philosophie*).

Nous venons de voir les quatre manières de sentir de l'âme humaine ; il nous reste maintenant à considérer les quatre sortes d'idées qui tirent leur origine de ces quatre sentiments : idées sensibles, idées de l'action des facultés, idées de rapport, idées morales.

D'abord idées sensibles. L'homme, par son corps, reçoit une infinité d'impressions, et par son âme, une infinité de sensations. L'âme ne peut pas sentir et demeurer oisive ; car le sentiment, par la manière agréable ou pénible dont il l'affecte, provoque nécessairement son action. Elle ne peut pas revoir indifféremment des modifications qui font son bien ou son mal ; elle est intéressée à les étudier, à les connaître, à se soustraire aux unes, à se livrer aux autres. Or, l'activité se concentrant d'abord toute entière dans l'attention, il ne se peut pas qu'elle ne concentre en même temps la sensibilité. Alors, du milieu des sensations dont l'assemblage désordonné présentait l'image du chaos, s'élève une sensation qui domine toutes les autres. L'âme la remarque, elle l'étudie, elle apprend à la connaître et à la reconnaître. Ce n'est plus une simple sensation qui l'affecte, c'est une idée sensible qui l'éclaire. Un second acte d'attention va faire naître une seconde idée ; un troisième, une autre encore ; et l'intelligence ou plutôt cette portion de l'intelligence qui tient aux sensations, ira toujours croissant, tant que la source des sensations ne

sera pas tarie, tant que les forces de l'esprit ne seront pas épuisées. Lorsque l'âme, par son activité, par l'attention, parvient à distinguer les sensations qu'elle éprouve, elle acquiert des idées sensibles. *Les idées sensibles ont leur origine dans le sentiment-sensation, et leur cause dans l'attention qui s'exerce par le moyen des organes.* J'observe que quelquefois la comparaison et le raisonnement sont nécessaires pour obtenir des idées sensibles. Ainsi, dans la géométrie, si l'on voulait se former l'idée de la figure qui, sous un contour donné, renferme la plus grande surface, on ne saurait y parvenir par l'attention seule, sans le secours de la comparaison et du raisonnement. Quand nous disons : l'attention est la cause des idées sensibles, nous ne parlons que de celles qui sont communes à tout le monde, ou dans lesquelles cette faculté domine.

Mais les idées sensibles ne sont pas nos seules idées; la sensation n'est pas la seule source d'où dérive l'intelligence. Il y a trois autres espèces de sentiment, qui tous sont des sources d'idées. Nous avons fait connaître le sentiment de l'action des facultés, nous avons montré qu'il est rare qu'il s'éteigne tout-à-fait. Mais il ne suffit pas d'avoir le sentiment des facultés pour les connaître, les distinguer les unes des autres, pour en avoir l'idée. Il faut que l'activité de l'âme entre en exercice, qu'elle s'applique à ce sentiment, pour l'observer, pour

l'étudier, il faut appliquer l'attention au sentiment de l'attention, l'âme à l'âme. *Les idées des facultés de l'âme ont leur origine dans le sentiment de l'action qui s'exerce indépendamment des organes.*

Notre âme peut agir sur le sentiment-rapport que nous étudiions tout à l'heure, elle peut appliquer son activité à sa troisième manière de sentir comme aux deux premières ; mais au lieu que pour obtenir les idées sensibles et les idées de ses facultés, il lui suffit ordinairement de l'attention, elle aura besoin de la comparaison et du raisonnement pour obtenir les idées de rapport, de la seule comparaison pour les premières et les plus simples idées de rapport ; du raisonnement pour les idées de rapport qui seront dérivées ou composées. *Les idées de rapport ont leur origine dans le sentiment de rapport. Elles ont leur cause dans la comparaison et dans le raisonnement.*

Nous avons présenté la théorie des sentiments moraux. Les hommes vivant en société et agissant les uns sur les autres doivent en éprouver. Mais il n'est pas toujours facile de les démêler et de s'en faire des idées. Si quelquefois il suffit d'un seul acte d'attention, plus souvent on a besoin de comparaisons, de raisonnements, et même de raisonnements très-multipliés, très-étendus quoique très-rapides. En général, il faut de longues observations, une

grande expérience, une grande finesse d'esprit pour connaître le cœur humain. L'application des facultés de l'âme aux sentiments moraux, leur claire distinction, la comparaison, le raisonnement, voilà ce qui constitue les idées morales. Elles *ont leur origine dans le sentiment moral, et leur cause dans l'action de toutes les facultés de l'entendement.* (Leçons de philosophie.)

RÉSUMÉ.

Sensibilité et activité : voilà deux attributs inséparables de l'âme humaine, et c'est l'expérience qui nous les a fait reconnaître. Par la sensibilité, notre âme est susceptible d'être modifiée; par l'activité elle peut connaître, agir et se modifier elle-même.

L'activité est pensée, c'est-à-dire, d'après la langue des philosophes, faculté de penser. La pensée est l'entendement et la volonté réunis. L'entendement est la réunion de trois facultés, l'attention, faculté fondamentale, puis la comparaison et le raisonnement. L'entendement n'est point une faculté réelle, ce n'est qu'une faculté nominale et sans réalité, une expression commode pour signifier trois choses qui existent. Il n'y a de réel que les trois facultés élémentaires qui le constituent; cependant

quand nous n'avons pas besoin d'une grande précision nous appelons l'entendement faculté. La volonté est le désir, la préférence et la liberté réunis. La volonté qui ne serait ni désir, ni préférence, ni liberté, n'est rien. La volonté, comme l'entendement, n'est donc aussi qu'une faculté nominale; elle retient aussi le nom de faculté quand nous n'avons pas besoin d'une grande précision. La pensée est entendement et volonté, et la pensée qui ne serait ni entendement ni volonté, n'est rien On appelle raison le bon emploi de la pensée. Voilà pour les facultés de l'entendement et de la volonté, voici pour l'origine des idées.

Il est dans la sensibilité quatre espèces de sentiments: sentiment-sensation, sentiment de l'action des facultés, sentiment de rapport, sentiments moraux. A ces quatre espèces de sentiments répondent quatre sortes d'idées: idées sensibles, idées des facultés de l'âme, idées de rapport et idées morales. C'est l'activité qui les produit toutes, ces idées. « Les idées sensibles, dit M. Laromiguière, ont leur origine dans le sentiment-sensation, et leur cause dans l'attention qui s'exerce par le moyen des organes. Les idées des facultés de l'âme ont leur origine dans le sentiment de l'action des facultés, et leur cause dans l'attention qui s'exerce indépendamment des organes. Les idées de rapport ont leur origine dans le sentiment de rapport, et leur cause

dans la comparaison et le raisonnement. Les idées morales ont leur origine dans le sentiment moral, et leur cause dans l'action séparée ou réunie de l'attention, de la comparaison et du raisonnement. » Toutes nos idées sont un produit, un résultat de l'action de nos facultés.

Observation. La mémoire est un produit des trois facultés élémentaires de l'entendement. C'est à leur action divisée ou réunie que nous devons toutes nos idées, et par suite, la mémoire. Par la mémoire, l'âme jouit de la propriété de conserver ses idées et de se les rappeler. Par la perception du sentiment du présent et par la mémoire, nous pouvons apercevoir notre existence passée dans notre existence actuelle. (Leçons de philosophie.)

CHAPITRE CINQUIÈME.

SUITE DU MÊME SUJET : SOLUTION DE QUELQUES DIFFICULTÉS, ETC.

L'attention peut-elle être séparée de la sensation ? Cette question a été l'objet de bien des méditations et n'a pas été résolue de la même manière par tous les esprits. Des philosophes ont pensé que l'attention est inséparable de la sensation, et ils ont soutenu qu'elle n'est que la sensation *transformée*. Nous pensons que la sensation peut être séparée de l'attention. En effet, combien n'éprouvons-nous pas de sensations que nous n'apercevons pas et qui demeurent étrangères aux actes de l'attention ? Si on vous présente une page d'un livre écrit dans la langue des Arabes ou des Chinois, toutes les lettres vous font des impressions différentes sur l'organe de la vue et occasionnent dans votre âme des sensations diverses, mais si confuses qu'elles offrent l'image du

chaos. L'attention se concentre-t-elle sur une lettre, sur un mot parmi tous les autres, ce point devient distinct, tandis que les lettres et les mots environnants restent dans l'obscurité et la confusion. Disons-le donc hautement : la sensation et l'attention ne sont pas inséparables ; et le fussent-elles, il n'y aurait pas pour cela identité dans leur nature, ni unité de phénomène. La sensation resterait toujours ce qu'elle est essentiellement, une modification passive de l'âme, et l'attention, une faculté de l'entendement.

D'ailleurs on peut admettre, si l'on veut, qu'une lumière ou réaction instinctive nous montre nos sensations et nous avertit suffisamment de leur présence. C'est ainsi que les enfants seraient avertis de celles qu'ils éprouvent. Mais nous sommes fondés à croire que l'attention proprement dite n'accompagne pas toujours la sensation, et que l'une est absolument séparable de l'autre.

M. Cousin prétend que l'auteur du système que nous méditons n'a pas eu le droit de donner un nom commun aux sensations et aux autres sentiments qui en diffèrent, et d'appeler sentiments toutes ces modifications passives de l'âme.

M. Laromiguière, dans ses *Leçons de philosophie*, répond, selon nous, d'une manière fort plausible. « Un nom commun, dit-il, donné à plusieurs choses est loin de prouver l'identité de leur nature. A ce compte toutes les choses qui existent seraient

de même nature, puisque tout ce qui existe porte le nom commun d'être. Dieu, l'âme, le corps, sont appelés du nom commun de substance. Est-ce à dire que la substance divine soit la même que celle de l'âme ou du corps, et que l'âme et le corps soient une seule et même substance? » Les dénominations communes expriment ce qu'il y a de commun dans les choses. Leur nature est déterminée par ce qu'il y a de spécial, par la différence.

M. Laromiguière, aux yeux d'un penseur peu attentif, semble confondre les idées avec les sentiments; il vous dira : L'idée est un sentiment, l'idée est sentiment; et bientôt après: l'idée n'est pas un sentiment, n'est pas sentiment. Ces manières de parler chez ce philosophe se représentent assez souvent, quant au fond, et quelquefois aussi pour l'expression. Les idées ont leur origine dans le sentiment; elles ont d'abord été sentiment, et rien que sentiment; aussitôt après, l'auteur nous avertit de ne pas confondre les idées avec les divers sentiments qui leur correspondent. De là on serait presque tenté de croire que l'intelligence n'est en dernière analyse que la sensibilité.

Réfléchissons un peu et nous verrons que cette difficulté n'est qu'apparente; commençons par fixer le sens de plusieurs termes. Dans le langage de beaucoup de philosophes, sentir ou éprouver des sensations, sentiment ou sensation, c'est absolument la

même chose. Dans le langage de M. Laromiguière, sentir et éprouver des sensations n'est pas la même chose. Toute sensation est sentiment, mais tout sentiment n'est pas sensation. Toute sensation naît dans l'âme à la suite d'une impression causée dans le corps par des objets extérieurs, mais il y a d'autres manières de sentir. Je perçois distinctement que la sainteté, la justice souveraine, la toute-puissance conviennent à Dieu. J'ai donc perçu des rapports de ressemblance, mais je n'ai pu les percevoir, ni les affirmer, sans les avoir préalablement sentis, mais d'un sentiment intellectuel au-dessus des lois de l'organisme. L'idée de la sainteté et l'idée de Dieu, l'idée de la toute-puissance et celle de Dieu sont simultanément présentes dans l'âme. A la présence simultanée de ces idées naît dans l'âme un sentiment d'une espèce particulière, un sentiment-rapport qui bientôt détermine l'action des facultés intellectuelles pour produire le jugement. J'ai été affecté passivement, mais d'une autre manière que dans la sensation, puisque aucun objet extérieur et physique ne faisait d'impression sur moi. On voit dans ce langage que les mots *sentir*, *sentiment*, ne doivent pas causer tant de craintes, ni exciter tant de susceptibilités. Je puis même dire sans trop de hardiesse que juger c'est sentir.

Il faut donc bien remarquer que sentir, dans mon langage, n'est pas toujours éprouver une sensation.

L'homme sent une multitude infiniment variée de rapports (1). Il en sent beaucoup plus qu'il n'en perçoit ; ils ne passent donc pas tous dans l'intelligence, il en reste donc un grand nombre dans la sensibilité pour n'en sortir jamais ; et voilà pourquoi l'homme est ignorant. Les sentiments-rapports qui passent dans l'intelligence, il les perçoit ; mais il en affirme plus qu'il n'en perçoit, et voilà pourquoi il est sujet à l'erreur.

Sentir des rapports, les percevoir, les affirmer, sont trois manières de juger qui se développent successivement. On ne perçoit pas ce qu'on n'a senti en aucune manière ; on ne peut affirmer un vrai rapport qu'auparavant il n'ait été senti et perçu.

La distinction de ces trois manières de juger étant fondée sur la nature, il s'ensuit que le mot jugement doit exprimer trois choses réelles, et que par conséquent il doit avoir aussi trois acceptions réelles.

Les sentiments-sensations et les autres sentiments, tant qu'ils ne sont que sentiments et que l'activité ne les a pas modifiés, restent dans l'obscurité et la confusion ; ils offrent l'image du chaos. Cependant, comme nous l'avons remarqué en considérant l'attention dans son rapport d'union avec la sensation, on peut admettre, si l'on veut, qu'une lumière ou réaction instinctive accompagne toujours nos sentiments.

(1) Laromiguière, cinquième leçon, deuxième partie.

D'ailleurs il n'est pas nécessaire, pour avoir une existence réelle, que nos sentiments fassent dans l'âme une impression profonde, et qu'ils puissent tous être conservés dans la mémoire. L'enfant qui pleure dans le berceau a le sentiment de sa faiblesse, et il dira bientôt je suis faible. Le lion qui fond sur sa proie dans le désert et la déchire avec fureur a le sentiment de sa force, mais il ne dira jamais je suis fort (1). Dans les deux cas il y a sentiment de rapport, car la faiblesse et la force sont des choses relatives, et pourtant ces sentiments ne sont pas confiés avec précision à la mémoire, comme ceux que nous éprouvons et que l'intelligence reconnaît et modifie.

Vous voyez qu'il est impossible de regarder toujours les sentiments de l'âme comme non existant pour nous, lors même qu'à proprement parler ils ne sont point passés dans l'intelligence.

Cela posé, je dis que le sentiment de rapport pur et simple est jugement, et que cette acception du mot jugement est fondée sur la nature. Il y a en effet, entre sentiment-rapport et jugement, une relation si intime! Il y a dans celui-là deux termes en rapport qui se confondent dans le sentiment. Cependant, comme tous les sentiments, pendant qu'ils sont dans la simple nature de sentiment, restent

(1) Laromiguière, *Leçons de philosophie*.

dans l'obscurité et la confusion, ou ne sont accompagnés que d'une lumière faible ou plutôt d'une sorte d'instinct, je n'appellerai point le sentiment-rapport jugement; car un jugement ainsi confus, ou qui n'est fondé que sur une lumière instinctive, qui n'affirme point une relation, n'est point un jugement dans le sens propre et rigoureux. Le sentiment qui nous occupe retiendra donc dans notre philosophie le nom de sentiment de rapport. Dans la perception de rapport on a deux idées ou deux termes dont on aperçoit la relation; on reste comme en contemplation devant les objets; on porte ainsi un jugement d'une espèce particulière. Mais nous allons plus loin, souvent nous prononçons, nous affirmons qu'ils se conviennent ou ne se conviennent pas, nous jugeons par affirmation et nous nous reposons ensuite dans la vue du rapport affirmé. Soit une vérité jugée : Dieu est créateur, par exemple : je vois comme une chaîne dont le premier anneau est le sentiment-rapport. Le premier anneau n'est pas modifié par un précédent, le second est modifié par le premier, et le troisième par le second. Le sentiment-rapport est le jugement dans son principe, ou plutôt n'est point un jugement; la perception ou l'idée de rapport est le jugement dans son principe moins éloigné (1); l'affirmation du rapport est le jugement proprement dit.

(1) Démêler, discerner, distinguer, connaître, avoir idée, c'est-à-

Les philosophes ne voyant, pour la plupart, que la sensation dans le sentiment, n'ont pas voulu appeler jugement le sentiment-rapport. Nous ne l'appellerons pas ainsi non plus, mais c'est pour les raisons que nous avons apportées. La perception de rapport est communément appelée jugement par les philosophes, c'est le jugement dans son principe moins éloigné ou prochain. L'affirmation d'un rapport est le jugement considéré en soi et non dans un principe plus ou moins éloigné. Maintenant vous voyez que l'objection n'a plus de force.

L'idée est un sentiment: oui, si je la considère dans son principe; l'idée n'est pas un sentiment: non, si je la considère en elle-même, c'est-à-dire, comme produit de l'activité, d'une ou de plusieurs facultés de l'entendement.

On dit encore que l'idée, si l'on consulte son étymologie, est une image; aussi, la plupart des

dire distinguer un objet parmi d'autres objets, apercevoir une ou plusieurs différences, un ou plusieurs rapports, toutes ces expressions sont synonymes et disent la même chose. Cependant l'idée n'est pas la perception de rapport ou le jugement. Dans l'idée il n'y a qu'un terme qui soit déterminé; un seul terme est en regard d'un nombre indéfini de termes. Ainsi, l'idée de fleur diffère de celle d'arbre, de ville, d'animal, etc.; l'idée de fleur, dans l'espèce, est déterminée, tout le reste est indéterminé. Dans la perception de rapport, le sujet et l'attribut, les deux idées sont déterminées. L'idée est, si l'on veut parler ainsi, un certain jugement, cependant nous lui laisserons le nom d'idée. Mais la perception de rapport en est un d'une espèce toute spéciale et différente de l'idée, comme nous l'avons déjà dit.

philosophes anciens et modernes et l'école toute entière définissent-ils l'idée, *imago*, *repræsentatio objecti in mente existens*. Voici à peu près les réponses de M. Laromiguière : Les modifications de l'âme, ses manières d'être actives et passives ne peuvent être ni étendues, ni figurées. Le raisonnement est plus composé que la comparaison, mais il n'est pas plus long, ni plus large; un sentiment quelconque n'est pas plus étendu qu'un autre, il n'est pas figuré. Les idées-images n'ont rapport qu'aux objets extérieurs. L'idée-image, l'idée-représentation n'a lieu qu'autant que les objets de nos sensations sont étendus et figurables. On apprécie des sons, mais on ne les imagine pas. Ce n'est qu'en donnant de l'extension aux mots qu'on parle de se représenter des sons, des odeurs, un raisonnement.

Il est des vérités que tout le monde admet, parce que soudain leur évidence saisit l'esprit. Tels sont les premiers principes des sciences pour ceux qui les cultivent; tel est encore le dogme de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme et d'une autre vie pour tout le genre humain. Les systèmes nombreux d'idéologie inventés par les philosophes sont plus ou moins ingénieux, plus ou moins probables, mais ils ne sont point de véritables démonstrations, ils ne sont point accompagnés de cette lumière vive et de ce caractère de vérité qui imposent invinciblement la conviction. L'unanimité des philosophes sur les vé-

rités premières et leurs perpétuelles divisions sur l'idéologie sont une preuve frappante de la vérité de ces assertions. Le système de M. Laromiguière n'est donc pas une démonstration rigoureuse; nous le donnons seulement comme une théorie ingénieuse qui rend raison de la cause et de l'origine de nos idées d'une manière très-conforme à l'unité, à la simplicité de l'âme et à la dignité de l'homme. Le sentiment-sensation et les autres sentiments appartiennent à la sensibilité, à la passivité de l'âme. Toutes nos connaissances, toutes les idées sensibles, intellectuelles et morales, toute l'intelligence en un mot, est dans l'activité de l'âme; toutes nos connaissances sont un produit des facultés de l'entendement. Nous nous expliquons.

D'abord entendons bien la signification des mots *principe*, *origine* et *cause*. Principe et cause sont deux idées relatives, dit Laromiguière (15e leçon 1re partie), la première à conséquence, l'autre à effet. C'est dans le ressort qu'est le principe des mouvements d'une montre, la cause c'est l'horloger.

Le phénomène par où tout commence et duquel tout dérive dans un système est le principe. On peut dire en quelque sorte qu'il fait partie d'une chaine dont il est le premier anneau. Nous employons dans ce système le mot origine comme synonyme de principe.

Parlons maintenant de l'idée. « Croiriez-vous que

pour exprimer cette seule chose que nous appellerons idée (1), les philosophes aient à leur disposition plus de vingt noms différents? *Idée* d'abord; *représentation*, *image*, *imagination*, *forme*, *espèce*, *perception*, *apperception*, *concept*, *conception*, *appréhension*, *impression*, *sensation*, *sentiment*, *conscience*, *intuition*, *souvenir*, *pensée*, *notion*, *connaissance*, etc. Je vous fais grâce du mot barbare *cognition* et de quelques autres encore. »

« Que devait-il arriver de tant d'expressions diverses, pour rendre une seule et même chose?

..... « L'impossibilité de s'entendre. »

..... On prévoit « qu'alors surtout les disputes redoubleraient et qu'on disputerait encore longtemps après avoir perdu de vue l'objet de la dispute. »

Quelques philosophes se sont attiré de justes reproches, parce qu'ils ont eu la témérité de n'admettre, comme principe de toutes les idées, que la sensation, ou de les confondre avec elle; d'autres, parce qu'ils les ont stupidement vues dans les impressions du cerveau. Ceux-ci n'ont vu dans l'homme que de la matière, ils l'ont dégradé, ils sont hors de la vérité. Ceux-là ont trop sensualisé, c'est-à-dire trop accordé à la sensation. Locke et ses disciples l'ont beaucoup trop étendue en la faisant principe de toutes les idées. Condillac et les siens l'ont trans-

(1) Deuxième leçon de philosophie, deuxième partie.

portée là où elle n'est pas en voyant en elle toutes les idées et même les facultés. Tous ont trop rapproché l'homme intellectuel de la sensation, des organes des sens et de la matière. Ils ont mal connu sa dignité, ils sont hors de la vérité. (Voyez la page 125 et suivantes.)

De très-estimables auteurs, Platon, saint Augustin, Mallebranche voient les idées du monde et de toutes ses parties dans l'essence même de la divinité. Nous respectons de si grands noms, nous respectons les nobles sentiments qu'ils ont eus de la dignité de l'homme, mais sans manquer ni à ces puissants génies, ni à la dignité de l'homme, nous pensons, nous affirmons, nous, pouvoir connaître les ouvrages de Dieu quand il nous les manifeste, sans que lui-même se montre immédiatement à nous. Le système de Platon a été généralement abandonné.

D'autres philosophes ont dit : Faire venir les idées des sens est le produit d'une philosophie grossière; les voir dans le sein de la divinité, c'est le rêve d'une imagination brillante; donc elles sont innées. Mais des idées existant en notre âme dès notre plus tendre enfance sans s'y montrer aussitôt, et s'effaçant souvent, quoique gravées en nous par la main de la nature, sont, selon nous, chose peu facile à comprendre. Que si l'on entend que nous avons en nous-même la simple faculté de les produire, tout le monde doit en ce sens admettre les idées innées.

Vous avez vu des philosophes méconnaître la dignité de l'homme, ne voir en lui que de la matière organisée, et cela, parce qu'ils professaient de mauvaises doctrines sur les principes de l'intelligence humaine. Cette question à la vérité est difficile, mais les difficultés des opinions qu'elle a fait naître ne doivent pas vous rendre indifférents sur l'origine de vos connaissances. Cette question est d'une gravité immense, puisque des écoles fameuses se sont égarées à son occasion et ont porté des coups terribles à la morale.

D'après Laromiguière, toutes les idées, soit sensibles, soit intellectuelles et morales, ont leur principe dans quelque sentiment; les idées sensibles, dans un sentiment dépendant des lois de l'organisme sensitif, dans le sentiment-sensation; les autres idées, dans des sentiments au-dessus des lois de l'organisme sensitif. Qui dit sentiment dit passivité, et qui dit passivité ne peut dire idée; qui dit sentiment peut seulement dire principe d'idée. Qui dit idée, dit produit de l'activité, car « l'idée (septième leçon de philosophie, deuxième partie) est le produit d'une opération ou d'un acte de l'entendement, le produit de l'exercice de quelqu'une de ses facultés : elle n'est ni une faculté, ni une opération, ni un acte.» Cela posé, je dis, non ce que c'est que l'idée, ce qu'on entend, ce qu'on doit entendre, mais ce que nous entendons par ce mot. « L'idée (selon M. Laromiguière, deuxième le-

çon, deuxième partie) n'est autre chose qu'un sentiment démêlé d'avec d'autres sentiments, un sentiment distingué de tout autre sentiment, un sentiment distinct. » M. Ferréol Perrard exprime la même chose de la manière suivante : ... « ou si l'on veut, dit-il, l'idée est le premier rayon de lumière qui suit l'exercice de l'activité de l'âme, la première connaissance qui résulte de la faculté de penser, ou si l'on aime mieux, l'idée est un fait intellectuel dont nous avons la conscience, soit que notre âme remarque une sensation, soit qu'elle agisse sur le sentiment de l'une de ses facultés, soit qu'elle démêle un sentiment de rapport, soit enfin que l'action de toutes nos facultés intellectuelles se porte sur un sentiment naturel ou moral (1). » Si cette définition est goûtée, on saura ce que c'est que l'idée ou ce qu'on doit entendre par ce mot.

On dit que l'idée est une lumière de l'esprit, une vue lumineuse d'objets, qui est propre à l'entendement. Nous voulons bien admettre ces locutions métaphoriques. Comme la clarté d'un soleil brillant nous fait distinguer facilement les objets, de même la présence des idées nous fait distinguer les êtres. Mais une comparaison et une métaphore ne prouvent pas que l'idée soit, à proprement parler, une lumière spirituelle. Voici ce que la réflexion

(1) *Logique classique*, d'après les principes de M. Laromiguière, t. I.

nous fait découvrir à cet égard. Une ou plusieurs facultés entrent en action dans des circonstances données, ensuite un sentiment est démêlé d'avec d'autres sentiments, et voilà une idée. (Rappelez-vous ici notre théorie des quatre espèces de sentiments desquels dérivent nos quatre sortes d'idées.) La nature ne nous offre pas autre chose, quels que soient les noms dont nous décorions notre découverte.

La cause unique de toutes les idées, c'est l'activité, ce sont les facultés de l'entendement. En cela il n'y a rien qui ne soit noble pour l'homme et digne de sa grandeur. L'entendement puise dans la sensibilité pour former l'intelligence, mais il sait s'éloigner à propos des objets des organes des sens, de la sensation, pour s'élever dans une région plus pure, à des sentiments d'un ordre supérieur, source féconde des plus hautes vérités et des plus sublimes lumières. Je ne vois encore rien là qui ne satisfasse l'esprit et qui ne soit éminemment digne de l'homme.

Nous avons adopté le système de M. Laromiguière, parce que indépendamment de son orthodoxie morale et religieuse, universellement avouée, il nous a paru le plus philosophique et le plus rationnel de tous les systèmes idéologiques. C'est celui, dit un physiologiste distingué, qui présente le plus de clarté et d'exactitude; et malgré le préjugé général des physiologistes contre les métaphysiciens, le même

auteur affirme hautement que M. Laromiguière « est aussi bon physiologiste que bon métaphysicien. »

On sait que M. de Fontanes, ancien grand-maître de l'Université, honora également de son suffrage la philosophie du savant professeur de la Faculté des lettres de l'Académie de Paris.

CHAPITRE SIXIÈME.

SUITE DU MÊME SUJET : NOTE CRITIQUE SUR M. B***.

§ I.

M. B**, professeur distingué de philosophie à S**, dit : « Condillac, Laromiguière et plusieurs autres *sensualistes* soutiennent que l'idée n'est rien autre chose que la sensation discernée par l'attention, c'est une erreur (1). »

Voilà donc M. Laromiguière accusé de *sensualisme*, le voilà dans l'école de Locke et de Condillac, quoiqu'une distance immense le sépare de ces deux philosophes. Voyons cependant si l'accusation et l'objection peuvent se soutenir.

On lui fait dire : La sensation discernée par l'at-

(1) *Dialectique française*, par M. B..., p. 82 et 83.

tention est l'idée. Je réponds dans le sens de M. Laromiguière et je distingue. La sensation discernée, démêlée entre d'autres sensations, perçue et modifiée par un acte d'attention, c'est-à-dire par un acte de l'âme actuellement attentive, est une idée sensible, j'en conviens; la sensation discernée, perçue par l'attention, est l'idée en général, c'est une erreur que M. Laromiguière n'a jamais eue dans l'esprit.

La sensation pure et simple appartient à l'âme passive, elle ne saurait donc être l'idée sensible. L'idée sensible est le produit de l'exercice d'une faculté de l'entendement. Sans l'âme active ou l'activité, point d'idée, même sensible.

Après avoir opposé que la sensation discernée par l'attention est l'idée, on ajoute : « C'est une erreur. » Je le pense aussi et M. Laromiguière le démontre. Il revient souvent sur cette question dans ses leçons de philosophie, il fait souvent les distinctions convenables pour montrer d'une manière incontestable l'erreur signalée. L'objection est donc vaine et illusoire et ne porte sur rien.

A la page 83, M. B** prétend établir contre M. Laromiguière que la sensation et l'idée ne sont point identiques. Mais tous ces frais de démonstration sont ici bien inutiles, puisque M. Laromiguière ne leur attribue pas une nature commune.

M. B** apporte quatre raisons en preuve de ce qu'il avance : « 1° deux personnes, dit-il, peuvent

avoir la même idée, voir absolument le même objet, et cependant éprouver des sensations contraires : nous voyons, par exemple, la même fleur; à cette occasion, nous éprouvons, vous une sensation agréable, et moi une désagréable. »

Réponse. La première raison de l'objection suppose, comme il est évident, que l'idée et la sensation sont une même chose. Rappelons-nous ici que M. Laromiguière admet plusieurs sortes d'idées absolument indépendantes de la sensation ; et que les idées sensibles elles-mêmes, quoiqu'elles en dépendent, ne sont point la sensation, parce que la sensibilité ou la passivité de l'âme est incapable d'agir et de former une idée, même sensible. Aucune idée n'est donc sensation, et par là cette première raison de M. B** ne porte en aucune manière contre la doctrine de M. Laromiguière. On voit seulement par là que son système n'a pas été compris.

Mais admettons, pour un instant, que M. Laromiguière regarde la sensation et l'idée comme identiques, et ne tenons plus compte de l'attention scrupuleuse avec laquelle il les distingue l'une de l'autre. S'ensuit-il, comme le pense M. B**, que vous et moi, nous ayons une idée différente d'une fleur par cela seul que la sensation qu'elle occasionne dans notre âme est agréable pour vous et désagréable pour moi? Suit-il de cette raison que la sensation et l'idée ne soient pas identiques? Nous ne le voyons

pas. En effet, vous comme moi, et moi comme vous, dans l'espèce, nous voyons la fleur, nous voyons sa couleur et toutes ses qualités visibles; nous en avons donc la même idée sensible; idée bien grossière à la vérité, puisque dans l'hypothèse, elle ne saurait être qu'une pure modification de la sensibilité. Notre sensation ou idée respective ne diffère que dans un accident peu important, et cette différence provient d'une disposition maladive qui m'est propre. Cette différence accidentelle ne peut donc empêcher notre sensation respective d'être la même pour le fond, et conséquemment d'avoir avec l'idée une nature commune.

Nous avons donc déjà prouvé que l'objection est vaine et illusoire, que la première raison apportée pour la soutenir suppose dans M. Laromiguière ce qui ne s'y trouve pas, ce qu'il n'a jamais admis; et qu'enfin cette raison, si l'on fait dire pour un instant à M. Laromiguière que la sensation et l'idée sont une même chose, ne démontre nullement qu'elles ne soient pas identiques.

Examinons maintenant la seconde raison. On dit,

« 2° Qu'on peut séparer l'idée de la sensation : J'ai éprouvé autrefois des douleurs très-vives, j'en conserve l'idée et cependant je ne les éprouve plus. »

Réponse. L'auteur suppose toujours que son adversaire admet la sensation et l'idée comme identiques. Nous savons, par ce qui précède, à quoi

nous en tenir sur ce point. Mais accordons pour un instant qu'entre la sensation et l'idée il n'y a pas de différence dans la philosophie de Laromiguière. Je ne vois pas que le développement de la seconde raison soit un motif bien puissant pour faire distinguer ces deux choses. Vous avez éprouvé de vives douleurs que vous n'éprouvez plus, vous en avez l'idée : dites donc plutôt le souvenir. Vous savez sans doute que les hommes ont donné beaucoup d'extension au mot *idée* et l'ont fait synonyme de souvenir et de bien d'autres mots encore. Vous avez l'idée, c'est-à-dire le souvenir d'une sensation éprouvée autrefois, vous avez une sensation rappelée à la mémoire ; est-ce donc une raison pour dire que la sensation et l'idée n'ont pas une même nature? Donc la sèconde raison n'appuie pas mieux l'objection que la première.

3e *raison.* Elle se réduit au raisonnement suivant : L'idée est une lumière représentative d'un objet ; la sensation n'est point une lumière représentative d'un objet ; donc la sensation est différente de l'idée.

Réponse. L'idée n'est point une lumière représentative d'un objet. La plupart des philosophes, nous l'avons déjà dit, et l'école toute entière, donnant de l'extension au mot idée, l'ont fait synonyme d'image, de représentation et de bien d'autres mots encore. Mais un langage métaphorique ne saurait donner aux mots un sens propre, et par conséquent la

philosophie sévère et rigoureuse ne peut admettre au propre que l'idée soit une représentation, une lumière représentative d'un objet. Elle laisse à Epicure et à son école : « Les fantômes, les spectres, les simulacres voltigeants, les espèces *expresses* et *impresses* (1) avec lesquelles » cet ancien « veut rendre raison de la manière dont nous connaissons les objets. » Lorsqu'elle parle rigoureusement, elle ne tient pas compte des images, ni des représentations, ni des lumières représentatives d'objets que l'école voit dans les idées. (Voyez ce que nous avons dit à la page 114, où nous répondons aux philosophes qui voient dans l'idée une lumière de l'esprit, une vue lumineuse d'objet, qui est propre à l'entendement.) Donc, quand M. Laromiguière admettrait que l'idée et la sensation sont identiques, la troisième raison ne prouverait pas que l'idée doive être distinguée de la sensation ; l'idée au sens propre n'étant pas une lumière représentative d'un objet, la sensation ne peut pas non plus en être une; donc l'identité supposée n'est pas détruite.

4e *raison.* « Nous avons l'idée d'un grand nombre de vérités intellectuelles, qui par conséquent ne peuvent aucunement affecter les organes, » et M. B. . conclut de là, contre l'auteur des *Leçons de philosophie*, que l'idée et la sensation ne sont pas identiques.

(1) Voyez M. Laromiguière, *Leçons de philosophie*.

M. Laromiguière n'a jamais soutenu que l'idée et la sensation aient une nature commune. Sa philosophie sépare de la sensation non seulement les idées intellectuelles, mais encore toutes les idées. Affirmer qu'il donne aux idées et aux sensations une nature identique, et vouloir le réfuter sur ce point, c'est abuser et du temps et de la raison. Rappelez-vous ici ce que nous avons dit dans notre extrait analytique des leçons philosophiques de M. Laromiguière. Vous l'avez vu distinguer quatre espèces de sentiments et quatre sortes d'idées qui y répondent. Le sentiment-sensation dépend des lois de l'organisme sensitif, c'est-à-dire que l'âme ne peut l'éprouver sans l'intermède actuel des organes des sens; les autres sentiments sont au-dessus des lois de cet organisme et existent indépendamment du concours actuel (1) des organes des sens. Les idées sensibles dépendent de la sensation, en ce sens qu'elles en tirent leur origine; mais elles ne sont point la sensation, elles sont un produit de l'activité, de l'intelligence. Les idées des facultés, les idées de rapport, c'est-à-dire les idées

(1) Je suppose que plusieurs idées sensibles soient simultanément dans l'âme; en présence de ces idées et en des circonstances données peuvent naître dans l'âme des sentiments de rapport. L'action des organes des sens a joué un grand rôle dans la formation de ces idées sensibles, mais les sentiments de rapport peuvent naître sans l'action actuelle des organes des sens. Cette explication faite, notre théorie est facile et très intelligible.

intellectuelles et les idées morales, sont indépendantes de la sensation, même dans le sens qu'on en fait dépendre les idées sensibles.

Comment, après cela, les idées, dans la philosophie de M. Laromiguière, seraient-elles donc identiques avec la sensation? Si vous voulez voir distinctement la différence immense qui existe entre les idées sensibles, les idées intellectuelles et morales, et la sensation, lisez M. Laromiguière : il l'établit au moins aussi clairement que ceux qui le combattent sur ce point.

M. B... accuse Laromiguière de confondre *toutes* les idées avec la sensation. Les idées intellectuelles, bien qu'elles en soient à une distance bien plus grande encore que les idées sensibles, ne sont pas même exceptées. Toute la critique, mais surtout la quatrième raison de l'objection, en donnent la preuve. Il n'a pu condamner ainsi Laromiguière sans admettre, au moins chez cet idéologue, que sentir et éprouver des sensations, sentiment et sensation, sont une même chose.

Il est donc évidemment prouvé que l'objection de M. B... est vaine, qu'elle n'atteint pas l'auteur contre lequel elle est dirigée, et que toutes les raisons par lesquelles il prétend l'appuyer, dans l'hypothèse admise, sont absolument nulles et impuissantes.

§ II.

Voyons maintenant si l'accusation d'être *sensualiste*, et par conséquent d'appartenir à l'école de Locke et de Condillac, portée contre Laromiguière par M B..., peut-être raisonnablement soutenue.

Locke a dit : *Toutes les idées viennent de la sensation ou de la réflexion de l'esprit sur ses propres opérations* (1). Cet énoncé exprime clairement qu'elles viennent de la sensation ou *des opérations de l'entendement*. Je dis *des opérations de l'entendement*, car la réflexion se borne à nous faire connaître ces opérations telles qu'elles sont ; c'est l'attention, la comparaison et le raisonnement considérés dans leurs actes. Ces trois facultés élémentaires peuvent séparer ou combiner les données de la sensation, mais elles n'y ajoutent point un second principe, une seconde origine d'idées ; la sensation, en dernière analyse, et quelle que soit l'intention de l'auteur, est, dans ce système, l'unique origine des connaissances humaines. L'énoncé de Locke est donc inexact et ne peut satisfaire l'esprit. Locke, néanmoins, a rendu un service important à la philoso-

(1) M. Laromiguière.

phie, en reconnaissant et en proclamant ainsi l'insuffisance de la sensation, comme source unique de nos idées. Voilà la doctrine de Locke sur l'origine des connaissances humaines.

Condillac fut le premier à introduire en France les doctrines philosophiques de Locke. Il donne aux connaissances humaines la même origine que le philosophe anglais, sauf quelques changements dans la forme et la manière d'expliquer. « Selon que les objets extérieurs agissent sur nous, dit-il (1), nous recevons différentes idées par les sens ; et selon que nous réfléchissons sur les opérations que les sensations occasionnent dans notre âme, nous acquérons toutes les idées que nous n'aurions pu recevoir des choses extérieures. »

Il est évident qu'il reconnait deux sortes d'origine, la sensation et la réflexion. L'origine des idées est donc la même que celle qui est admise par le célèbre maître de Condillac. Voilà ce que notre philosophe français a de commun avec Locke ; mais il fait plus que celui-ci : il analyse, il systématise les opérations de l'âme. Il part de la perception : c'est, à son jugement, une impression occasionnée dans l'âme par l'action des sens. Cette perception ou cette impression sensible de l'âme est la première opération de

(1) *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, sect. 1, chap. 1, § 4.

laquelle il déduit toutes les autres. Les facultés occasionnées immédiatement par la sensation sont : 1° la perception, 2° l'attention, 3° la réminiscence.

Ailleurs, il ajoute : « La perception et la conscience ne sont qu'une même opération, sous deux noms (1). »

L'attention (2) est la conscience augmentant si vivement par rapport à certaines perceptions, qu'elles paraissent les seules dont nous ayons connaissance.

Cet auteur définit la réminiscence quelque chose de rappelé ; elle est le résultat de l'attention donnée à une impression. Nous avons vu que la perception ou la conscience est une impression; que l'attention n'est que la conscience augmentée, et la réminiscence (la *mémoire* selon nous) un résultat de l'attention (3). Condillac, en d'autres ouvrages, change les expressions qu'il avait employées dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*. Dans sa *Logique*, première partie, chap. VII, il parle encore d'une manière plus décisive en faveur de la sensation. « Il faut, dit-il, que nous découvrions toutes les facultés dont l'âme est capable ; mais où le découvrirons-nous sinon dans la faculté de sentir?..... L'attention que nous donnons à un objet n'est, de la

(1) *Id.*, sect. II, ch. I, § 13.

(2) *Id.*, sect. I, ch. I, § 3.

(3) Condillac ne voit dans l'entendement humain que des sensations transformées, qui ont la propriété de devenir facultés et activité.

part de l'âme, que la sensation que cet objet fait sur nous... La comparaison n'est qu'une double attention : elle consiste dans deux sensations qu'on éprouve... Le jugement n'est encore que sensation... Il n'y a que des sensations dans la réflexion... Si nous considérons nos sensations comme agréables ou désagréables, nous en verrons naître toutes les facultés qu'on rapporte à la volonté. »

« Nous avons expliqué, (dit il, première partie, leçon neuvième), comment les facultés de l'âme naissent successivement de la sensation; et on voit qu'elles ne sont que la sensation qui se *transforme* pour devenir chacune d'elles. »

D'après Condillac, toutes les idées ne sont que des *sensations transformées*. Mais dans tout cela, je ne vois que des impressions sensibles, comme l'entend Condillac, je ne vois rien d'actif. Les facultés, dans son système, sont donc frappées de nullité et de mort, et ne sauraient agir; l'entendement humain ne pourra donc jamais rien connaître, et la volonté rien exécuter.

Voilà une idée de la doctrine des deux plus fameux philosophes de l'école *sensualiste*. Entendre cette doctrine, c'est entendre le sensualisme. Voyons donc si M. Laromiguière appartient aussi à cette école.

Il dit : « Toutes les idées n'ont pas leur origine dans la sensation, elles ne l'ont pas même dans la réunion de la sensation à la réflexion de l'esprit sur

ses propres opérations ; et nous avons abandonné Condillac et Locke. » (*Leçons de philosophie*, deuxième partie, treizième leçon.)

« La sensation enveloppe toutes nos facultés, » a dit Voltaire. M. Laromiguière répond à la citation qu'il vient de faire : « Nous ferons plusieurs remarques sur ce passage :

» 1° La sensation enveloppe toutes nos facultés ; la sensation renferme toutes nos facultés ; toutes nos facultés sont dans la sensation ; toutes dérivent de la sensation ; toutes sont des modifications, des transmutations, des transformations de la sensation, etc. ; tous ces énoncés disent la même chose, et tous ces énoncés sont faux.

» La sensation n'enveloppe pas toutes les facultés de l'âme, elle n'enveloppe aucune faculté, elle n'en renferme aucune, et il n'est pas vrai que les facultés soient diverses transformations de la sensation. » La sensation, en se transformant, ne peut changer que de forme et non de nature.

» Par sa nature, la sensation sera éternellement une propriété passive qui toujours, il est vrai, sollicitera l'action des facultés, mais qui ne se confondra jamais avec les facultés, et dont rien ne pourra faire sortir des facultés qu'elle ne renferme, ni n'enveloppe.

» Voltaire, en adoptant l'opinion de Condillac, en soutenant avec lui que la sensation enveloppe tou-

tes nos facultés, que toutes nos facultés sont différentes manières de sentir, adopte donc une erreur manifeste.

» 2° Mais cette erreur lui a présenté le caractère de la vérité; il l'a saisie avidement et sur parole : Condillac a été un grand philosophe, parce qu'il a dit une chose qui a paru appuyer l'opinion favorite de Voltaire, que la matière pense, ou du moins qu'elle peut penser. » (*Leçons de philosophie*, première partie, quinzième leçon.)

Vers la fin de la septième leçon, deuxième partie, M. Laromiguière dit : « Les idées diffèrent-elles des sensations? » Et il répond : « Les idées ne diffèrent pas seulement des sensations, des sentiments-sensations, elles diffèrent de toute espèce de sentiments. » Il ajoute : « A-t-on idée de tout ce qu'on sent? » Il répond : « C'est demander si la connaissance suit tous les degrés et toutes les nuances du sentiment; si l'intelligence se confond avec la sensibilité... C'est demander si l'on peut être instruit, sans avoir rien fait pour s'instruire. » Plus vers la fin de la leçon, il dit : « Que le germe de toutes nos connaissances se trouve dans le sentiment » (souvenez-vous bien ici que sentiment n'est pas synonyme de sensation), « et que ce germe eût été à jamais stérile, s'il n'eût été fécondé par un principe actif. »

On voit par les explications et par les extraits que nous avons faits, que M. Laromiguière distingue

deux attributs essentiels dans l'âme humaine : la sensibilité et l'activité. Par la première, l'âme est purement passive et ne peut que sentir, c'est-à-dire éprouver des sentiments-sensations, des sentiments de l'action de ses facultés, des sentiments de rapport, des sentiments moraux ; par la seconde, elle peut se modifier elle-même, être attentive, comparer, raisonner, se créer des idées qui correspondent à ses sentiments, des idées sensibles, des idées des facultés, des idées de rapport, des idées morales. C'est par elle qu'elle peut manifester sa volonté par le désir, par la préférence et par la liberté. Lisez les volumes ou les vingt-huit leçons où il développe son système avec précision et clarté, et vous verrez presque à chaque page une nouvelle preuve de l'orthodoxie de sa doctrine, toute différente de celle des *sensualistes* ou de celle de Locke et de Condillac. Il justifie ce dernier du reproche qui lui a été fait d'être matérialiste ; il établit qu'au contraire ce philosophe combat le matérialisme. Il ne prétend pas dire que Condillac ait bien raisonné, qu'il n'ait pas commis bien des erreurs en parlant soit de la spiritualité, soit de l'activité de l'âme. « Condillac, dit-il, est-il spiritualiste ? Refuse-t-il à l'âme son activité ? C'est uniquement à ces deux questions de fait que j'ai voulu répondre, et je pense en avoir dit assez pour vous convaincre. » (Neuvième leçon de philosophie, première partie.)

M. Laromiguière affirme que le système de Con-

dillac n'étant pas un système de matérialisme, ses conséquences ne peuvent appuyer les doctrines des matérialistes, à moins qu'ils n'en abusent, comme plusieurs l'ont fait.

Pour nous, nous avons signalé les dangers du système de Condillac, ch. II, § II. Si M. Laromiguière en avait fait de même, sa critique, dans son objet, eût été d'une bien plus grande valeur à nos yeux. Mais tout ce qu'il dit à son avantage n'est pas une raison pour affirmer qu'il adopte ses doctrines sensualistes : nous l'avons vu au contraire les combattre et soutenir que les idées et la sensation ne sont point identiques.

Pour terminer, nous concluons que M. B... ayant voulu prouver que M. Laromiguière est *sensualiste*, n'a selon nous rien prouvé, sinon qu'il n'a compris ni l'esprit, ni le langage, ni le système du profond métaphysicien qu'il a osé attaquer. Mais toujours il faut être impartial et équitable; toujours il faut rendre hommage à la vérité et à la justice. Le livre de M. B... est une production fort estimable, et qui offre à la jeunesse les plus saines doctrines. Nous engageons cependant l'auteur à donner à ses excellents principes tous les développements dont ils sont susceptibles, et qu'on a droit d'attendre de ses talents et de sa haute capacité. Nous l'engageons, de plus, dans l'intérêt de son ouvrage, d'en faire disparaître quelques légères taches que, par suite du mouvement

des progrès scientifiques, des esprits sévères pourraient peut-être ne plus tolérer dans un homme tel que M. B... Nous nous bornerons à signaler le point suivant.

M. B..., à la page 58 de sa *Dialectique*, s'exprime ainsi : « Le cerveau ainsi que tous les autres organes étant matériel, est, de l'aveu de tous les physiciens, essentiellement inerte, et par conséquent sans activité intrinsèque et *sans vie*. » Dire que le cerveau d'un homme vivant est inerte, et par conséquent sans activité intrinsèque et sans vie, c'est avancer une erreur à la fois philosophique et physiologique. Sans doute, le cerveau, en tant que simple matière, est inerte, sans activité intrinsèque et sans vie ; mais considéré comme matière organisée dans un homme vivant, il est doué nécessairement de la vie physiologique ; sans quoi aucun acte intellectuel ne serait possible, comme le prouve le sphacèle du cerveau. Pour être exact et à la hauteur des sciences naturelles, il fallait dire que la matière, quoique sans activité intrinsèque, sans vie et sans mouvement propre et spontané, est cependant capable de recevoir la vie matérielle, d'une source extérieure et par la puissance de la force vitale plastique, c'est-à-dire par l'organisation, tout comme elle peut recevoir le mouvement d'un moteur étranger, c'est-à-dire d'un principe immatériel. Ce sont là des faits constatés par l'observation universelle de tous les savants.

Il est donc faux de dire que la matière organisée vivante est sans activité intrinsèque vitale. Cette proposition, dis-je, est fausse, parce que l'on ne peut concevoir l'organisation vivante sans un principe de vie, et par conséquent sans l'activité vitale intrinsèque ou le mouvement vital, comme l'innervation, la circulation, la nutrition, l'absorption, etc. Donc dans un homme vivant, le cerveau, quoiqu'il ne puisse ni penser, ni sentir, est néanmoins doué d'activité intrinsèque et de vie.

CHAPITRE SEPTIÈME.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA PHILOSOPHIE DE M. DE BONALD.

Un des plus célèbres philosophes de nos jours, M. de Bonald, a répandu de vives lumières sur la science de l'entendement humain. Comme la plupart des idéologues modernes, il rejette les idées innées, et ne reconnait dans l'âme qu'une capacité ou des facultés innées, lesquelles n'entrent en exercice qu'au moyen des organes du corps. Selon la doctrine de ce philosophe, l'âme puise dans les sens les sentiments-sensations, et dans la raison de la société, par l'intermédiaire du langage, toutes les idées intellectuelles et morales. Purement passive à son origine, et réduite à de simples sensations, il faut que la parole vienne lui révéler sa pensée, à peu près comme un homme, pour contempler son visage, a besoin qu'une glace lui en réfléchisse les traits. Ainsi, toutes les idées lui viennent de l'éducation so-

ciale, par le canal de la vue ou de l'ouïe, au moyen de la parole ou des signes, expressions et véhicules de la pensée. Au moment où l'homme sortit des mains de son Créateur, il reçut de sa munificence infinie tout ce qui lui était nécessaire pour vivre et se perpétuer comme être intelligent aussi bien que comme être physique. Il reçut donc la vérité, qui est l'aliment de son intelligence, et avec la vérité, les idées, la pensée et la parole, laquelle est l'expression de la pensée et le moyen ordinaire de la communiquer. Ainsi, les idées et les mots, la pensée et le langage ont été révélés simultanément et se transmettent de même. Il suffit pour s'en convaincre de regarder autour de soi : comme Dieu parla au premier père, le père parle à l'enfant, et la raison de celui-ci naît en quelque sorte à l'intelligence qui se développe en lui à mesure que son langage se perfectionne. Ainsi, et toujours selon la même loi et par les mêmes moyens, se forme la raison de l'enfant, la raison de la famille, la raison des peuples et du genre humain tout entier. Les idées ou vérités générales, qui forment comme le fond de la raison sociale, sont la source où puise l'entendement de chaque particulier. La raison individuelle, qui n'est que la participation à ce fond d'idées primitives, entre ensuite en exercice; et par l'activité inhérente à sa nature, elle combine les idées fondamentales qu'elle a reçues, les compare, en déduit les conséquences ; de là naissent d'autres idées subor-

données, que la raison juge vraies ou fausses, selon le rapport qu'elle aperçoit entre elles et les vérités premières. Ainsi, juger n'est autre chose que comparer des idées nouvelles à des idées déjà existantes en nous, et prononcer sur leur liaison, ou la logique n'est que l'art de faire avec méthode ce discernement.

Cette théorie ingénieuse se trouve en parfaite harmonie avec l'histoire de nos premiers parents, telle que nous la tenons des écrivains sacrés. Cette histoire, incontestablement la plus ancienne et la plus authentique, et par conséquent la plus digne de foi, à ne la considérer que comme une histoire ordinaire, nous montre le premier homme et la première femme, aussitôt après leur formation, conversant soit entre eux, soit avec Dieu et les anges, qui leur apparaissaient sous des formes sensibles.

« Dieu n'a pu parler à l'homme sans entrer en société avec lui, sans lui révéler son être, car le langage même n'est que l'expression générale de l'être ou de l'être universel; et l'on ne saurait parler sans nommer Dieu, puisqu'on ne saurait parler sans prononcer ou sans concevoir le mot *est;* ce mot merveilleux, le verbe, est la raison du langage, comme le Verbe substantiel est la raison de l'être infini...

» Ainsi l'homme n'a pu exister comme être intelligent, n'a pu parler sans connaître Dieu, et ne l'a pu connaître que par la parole. Donc il est impossible

que la parole soit une invention de l'homme (1). »

« La parole, dit M. de Bonald, est l'expression naturelle de la pensée, nécessaire, non seulement pour en communiquer aux autres la connaissance, mais pour en avoir soi-même la connaissance intime. »

« La pensée se manifeste donc à l'homme ou se révèle avec l'expression et par l'expression, comme le soleil se montre à nous par la lumière et avec la lumière. Il est donc nécessaire que l'homme sache la parole avant de parler, proposition évidente et qui exclut toute idée d'invention humaine (2). »

Le verbe est la *parole* par excellence, parce qu'il est l'expression exacte de l'être *intelligent*; car dans ses diverses modifications, il exprime toutes ses manières d'être, de pensée, de sentiment et d'action : *je suis, je veux, j'aime, j'agis*. On peut parler sans substantif, parce que le geste exprime l'objet présent, et le dessin l'objet absent; mais on ne peut parler sans *verbe*. C'est la remarque de M. de Bonald.

« Les langues ont commencé, dit M. de Maistre, mais la parole jamais, et pas même avec l'homme. L'une a nécessairement précédé l'autre; la *parole* n'est possible que par le *verbe*. L'homme a toujours parlé, et c'est avec une sublime raison que les Hébreux l'ont appelé *âme parlante* (3). »

(1) *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, t. II, p. 82.

(2) Philosophie de Flotte.

(3) *Soirées de St-Pétersbourg*, t. I, p. 120.

On voit manifestement que M. de Maistre veut ici faire allusion au *Verbe* éternel, surtout si l'on considère ce qu'il dit ailleurs, p. 105. « Nulle langue n'a pu être inventée, ni par un homme, qui n'aurait pu se faire obéir, ni par plusieurs, qui n'auraient pu s'entendre. Ce qu'on peut dire de mieux sur la parole, c'est ce qui a été dit de celui qui s'appelle *Parole* : « *Il s'est élancé avant tous les temps du sein* » *de son principe; il est aussi ancien que l'éter-* » *nité ;... Qui pourra raconter son origine* (1)? »

Ces passages ne peuvent s'entendre que du Verbe, *qui était au commencement : In principio erat Verbum*, l'éternelle sagesse, la source de toute vérité et la vérité même : *Ego sum veritas*. Tout être et toute vérité descendent donc de celui qui possède la plénitude de l'être, ou plutôt qui est l'être même, selon ce qu'il dit en parlant à Moïse : « Je suis celui qui suis, *Ego sum qui sum*, » parole sublime que l'être *nécessaire* pouvait seul proférer.

Dans l'ordre actuel, par une suite de sa nature, l'homme ne peut pas plus penser sans mots que voir sans lumière. La pensée, comme on l'a très-bien dit, ne marche qu'à l'aide du discours, et il faut penser sa parole avant de parler sa pensée, ce dont chacun peut s'assurer en essayant de traduire une langue.

(1) Egressus est ab initio ab diebus æternitatis.... Generationem ejus quis enarrabit ? (Michée, v, 2.) Isaïe, LIII, 8.

Si la parole est d'invention humaine, il s'ensuit qu'elle n'est pas nécessaire à la société, et qu'il n'y a plus de vérités morales nécessaires, puisque toutes ces vérités ne nous sont connues que par la parole, c'est-à-dire que la parole et les vérités morales ne seraient que contingentes, et auraient pu n'être pas inventées, comme n'étant pas plus nécessaires à la société que l'art de l'imprimerie.

« La société n'a pu, dit M. de Bonald, dans aucun temps, exister sans le langage, pas plus que l'homme n'a pu exister hors de la société. L'homme n'a donc pas inventé le langage, car si l'homme avait pu inventer quelque chose de nécessaire à la société, il eût pu aussi ne pas l'inventer, et l'existence de la société aurait dépendu du hasard des inventions humaines. » Ailleurs le même auteur ajoute : « L'homme n'invente pas le *nécessaire*, par lequel il est, et qui existe avant lui et hors de lui. »

« Dire que l'homme a pu inventer la parole et créer les langues est une haute folie, si ce n'est une impiété. » (Ballanche, *Essai sur les institutions sociales.*)

L'homme parle, parce qu'il pense; et même on peut dire qu'il ne pense que parce qu'il parle. La pensée est une parole intérieure, et la parole une pensée extérieure.

Donc, il est de toute impossibilité que l'homme ait pu inventer le langage; cette invention suppo-

Digitized by Google

sant nécessairement des idées préexistantes avec leurs expressions. De là ces paroles de Rousseau : « La parole me paraît avoir été nécessaire pour inventer la parole »

Il paraît donc enfin démontré que l'homme a reçu à la fois primitivement et les idées et les termes, la parole et l'intelligence, avec des maximes de croyance et des règles de conduite ou des lois pour ses pensées et ses actions.

Cette doctrine se confirme d'ailleurs par les observations faites sur les sourds-muets de naissance, ainsi que sur les enfants privés de bonne heure de tout commerce avec la société (1). On sait que pour

(1) « Le petit nombre d'êtres humains trouvés dans les forêts hors de tout commerce avec les hommes, dès qu'ils ont pu parler, interrogés sur leur premier état, n'ont pu rien apprendre de Dieu, de l'âme d'une autre vie. » (M. de Bonald.) Ce fait renverse donc le système des idées innées. Comment d'ailleurs, ainsi que l'observe M. de Bonald, l'homme parvient-il à effacer les idées de son esprit, si Dieu les y grave lui-même? Ces enfants, observe encore M. de Bonald, abandonnés dans les bois, ainsi que les sourds-muets sans aucune conversation avec des *hommes parlants*, ne penseraient rien, n'exprimeraient rien ni par geste, ni par parole. Ils auraient quelques mouvements déterminés par leurs besoins physiques, mais ils ne feraient point d'actions délibérées, et par conséquent n'auraient pas le geste qui est l'expression des actions, comme la parole est l'expression de la pensée. Ils auraient l'être sans l'avoir, et par conséquent seraient bien au-dessous des brutes.

L'idiotisme, dit Pinel, ôte à l'homme la parole et le conduit au mutisme. Preuve frappante de la correspondance nécessaire de la pensée et de la parole ; que l'homme qui n'a reçu aucune parole ni orale ni du

les sourds-muets les signes et l'écriture tiennent lieu de parole et ne sont en effet qu'une parole écrite ou signifiée; ils voient la parole et ne *l'ouïssent* pas.

geste soit un idiot ; et que lorsqu'il est un idiot, il perde la parole qu'il avait reçue. Également dégradé de l'humanité, soit qu'il ignore l'art de parler, soit que la faculté de penser lui manque. (Flotte.) Voyez l'histoire du sourd-muet de Chartres, ci-après, à l'article de la phrénologie, et la fille sauvage dans Racine, poème de *La religion*.

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIÈME.

APERÇU DE PHYSIOLOGIE IDÉOLOGIQUE.

La physiologie est la science de la vie, ou plutôt c'est la connaissance des phénomènes dont l'ensemble constitue la vie.

Voyons donc maintenant ce que nous apprendra la physiologie. Ce qu'il y a de certain et d'incontestable, c'est que les fonctions du système nerveux sont encore fort peu et fort mal connues, et qu'on ne sait presque rien de positif sur celles du cerveau. Cuvier va même jusqu'à dire qu'on est très-éloigné de pouvoir assigner quelque rapport certain entre ce viscère et ses fonctions purement physiques ou organiques. Il est certain encore que la physiologie séparée de la psychologie est insuffisante pour nous éclairer sur la nature de l'entendement humain. Aussi tous les idéologues qui se sont appuyés uniquement sur la phy-

siologie, ont-ils erré en tournant dans un cercle vicieux inévitable.

Enfin, on peut dire que la connaissance de plusieurs importants phénomènes de la vie est enveloppée de mystères que les plus savants physiologistes n'ont pu pénétrer jusqu'à ce jour, et nous ajouterons sans grande témérité qu'on ne pénétrera probablement jamais. Du moins, en attendant que la physiologie nous ait, le scalpel à la main, découvert ces mystères, il nous sera permis de croire avec le vieux bon sens que notre âme est spirituelle et que nos pensées ne sont nullement le résultat d'une sécrétion quelconque du cerveau. On nous permettra de conserver avec le vulgaire, auquel seul on prétend le renvoyer, l'espoir si doux de survivre à la dissolution de nos organes. Puisque c'est là le partage que nous laissent les idéologues matérialistes, nous l'acceptons volontiers, et nous ne leur envierons ni les digestions ni les nobles sécrétions de Cabanis et de Broussais.

Voici à quoi se borne, selon nous, ce que l'on peut établir d'incontestable sur le mécanisme de la sensation.

Pour qu'il y ait sensation, il faut : 1° qu'un agent extérieur quelconque exerce une action sur les organes des sens ; 2° que cette action ou impression soit transmise à un point du système cérébral par le moyen des nerfs ; 3° que cette impression soit perçue ou

sentie dans ce centre ou aboutissant général. Cette doctrine fondamentale est avouée de tous les physiologistes et idéologues. Nous voici au point où ils se divisent et où la physiologie arrive sur le domaine de la morale et devient philosophique.

On admet donc universellement la coopération du cerveau pour réaliser les sensations, les idées, les pensées, etc. Mais les uns prétendent que le cerveau est la cause productrice de la pensée; les autres soutiennent que le cerveau n'est pour cette réalisation intellectuelle que le moyen opératoire de l'âme, son organe, son instrument.

Selon les partisans de la première opinion, appelés pour cela *matérialistes*, l'homme n'est qu'une masse organisée pour sentir et pour penser; l'intelligence avec tous ses phénomènes que le résultat de l'organisme cérébral. Les autres organes fournissent les éléments ou matériaux de la pensée en transmettant au système cérébral les impressions reçues par les objets extérieurs; le cerveau les perçoit, les convertit en sensations qu'il élabore et digère pour en faire la pensée, par sécrétion, précisément comme les organes digestifs reçoivent les aliments, les digèrent et en font le chyle et le sang. Ils appellent en conséquence le cerveau le *digesteur* spécial, l'organe sécréteur de la pensée, comme qui dirait le foie l'organe sécréteur de la bile. « Ainsi, comme l'observe M. de Bonald, ce qu'on a toujours appelé dans

l'homme le moral n'est à leurs yeux que le physique observé sous un rapport particulier. » Dans cette hypothèse absurde « l'homme n'est l'être le plus intelligent que parce qu'il est le mieux organisé; et s'il a plus d'intelligence que la brute, il n'a pas une intelligence d'une autre espèce. »

Dans la doctrine opposée, celle des spiritualistes, qui est évidemment la seule vraie, comme il sera facile de le démontrer, l'homme est double, c'est-à-dire composé de deux substances essentiellement différentes, quoique étroitement unies, la substance spirituelle et la substance organique et matérielle. Suivant cette doctrine, ou l'expression de la vérité, dans toute sensation il y a application d'un stimulant quelconque à un organe des sens et par conséquent impression que le nerf reçoit et transmet au cerveau, et ce mouvement du cerveau est suivi d'un sentiment de l'âme. Ainsi il y a 1° action de l'objet extérieur sur l'organe du sens, du nerf sur le cerveau, du cerveau sur l'âme : voilà la sensation pure et simple. Mais l'âme ne pouvant sentir et demeurer oisive, il y a 2° action ou réaction de l'âme sur le cerveau, communication du mouvement reçu par le cerveau, au moyen du nerf, à l'organe qui fuit l'objet ou se dirige vers lui, et enfin communication de l'impression, non seulement au système nerveux cérébro-spinal, mais encore indirectement au système nerveux ganglionnaire. Ainsi dans le premier cas il y a action

du dehors en dedans, c'est l'âme passive; dans le second il y a action du dedans en dehors, c'est l'âme active.

On voit d'après cela que ce qui fait essentiellement une sensation, c'est la modification de l'âme. De passive qu'elle était d'abord, elle devient active : elle connaît, discerne les sensations, les compare, les juge et opère sur elles pour la production des idées sensibles.

Or ce principe qui pense en nous, l'âme ou le *moi* qui connaît, compare et juge, est par sa nature distingué de l'organisme, parce qu'il est simple, indivisible, actif, intelligent et libre. Il se sert des organes pour sentir et penser, et le cerveau lui-même n'en est que comme le premier ministre. L'âme pense par le moyen ou le ministère du cerveau, comme elle voit par le moyen des yeux et entend par l'intermédiaire des oreilles.

Cette doctrine réunit avec tous les vrais philosophes, tels que Descartes, Leibnitz et Malebranche, les plus célèbres physiologistes, Stahl, Haller, Bonnet, etc., etc. On peut dire que c'est incontestablement la croyance du genre humain, et l'on en trouve la preuve dans des locutions communes à toutes les langues. Partout on distingue et on nomme diversement le principe qui pense et l'organe de la pensée ; partout on dit en termes équivalents l'esprit, l'âme

ou le *moi* pensant, etc., le cerveau organe, instrument, moyen ou ministre de la pensée (voyez l'Extrait analytique).

Maintenant quel est le lieu où tous les nerfs coïncident et semblent se réunir, soit comme à leur origine commune, soit comme à leur aboutissant général, ou plutôt quel est l'endroit que l'on doit regarder comme le centre sensitif, tel que doivent se le représenter les physiologistes?

Il est évident, d'après un grand nombre d'expériences physiologiques, d'observations médicales et de comparaisons zoologiques, qu'il est placé à la base de l'encéphale, laquelle nous offre la protubérance annulaire et la moëlle allongée. Il paraît que les meilleurs naturalistes placent ce centre sensitif dans la protubérance annulaire et que Gall l'établit dans la moëlle allongée : Legallois prétend qu'il correspond précisément à la partie de cette moëlle d'où naissent les nerfs pneumo-gastriques.

Voici ce que dit M. Magendie : « Il est bien positif que les sensations n'ont pas leur siége dans les lobes cérébraux et cérébelleux (du cerveau et du cervelet) (1). Ce qui est dire équivalemment que *ce*

(1) Cependant, pour la vue, il résulte des expériences de MM. Rolando et Flourens que la vision est abolie par la soustraction des lobes cérébraux (les autres sens subsistant). Si le droit est enlevé, c'est l'œil gauche qui n'agit plus, et *vice versâ*. M. Magendie a vérifié ce fait un

siége, pour parler le langage des physiologistes, est à la base du cerveau (*Physiologie* de Magendie, T. 1er, 244 (1836).

grand nombre de fois par ses propres expériences. La blessure de la couche optique produit le même effet chez les mammifères.

Digitized by Google

CHAPITRE NEUVIÈME.

PREUVES DE L'IMMATÉRIALITÉ, DE LA SIMPLICITÉ OU DE LA SPIRITUALITÉ DE L'AME HUMAINE.

Nous avons promis d'établir l'immatérialité de l'âme par un certain nombre de preuves solides; nous ne sommes en peine que sur le choix. La doctrine que nous combattons se rattachant à la philosophie ou plutôt au philosophisme (1) de Hobbe, de Spinosa, et de leurs disciples Diderot, Helvétius, Lamétrie, etc., nous choisirons des arguments fondamentaux qui puissent servir également contre ces différents sophistes.

(1) Ce mot *philosophisme* est précisément l'opposé de philosophie. Ces deux mots, d'origine grecque, signifient, celui-ci amour de la sagesse, amour du vrai, celui-là amour du sophisme, amour du faux. Comme dans le combat que les philosophistes ont livré aux croyances du genre humain, il y a, de leur part, non seulement erreur et fausseté, mais encore amour du faux et amour du mal, il est devenu nécessaire, pour éviter la méprise, d'adopter ce terme technique.

§ Ier.

Entre la matière et la pensée il y a aussi loin que de la matière au néant.

La matière est essentiellement composée, la pensée essentiellement simple : la pensée ne peut donc pas être l'effet de la matière; car ce qu'il y a dans un effet doit se trouver dans sa cause ; ce qui est simple et incomposé ne peut se trouver dans ce qui est composé ; pas plus que le oui dans le non, ou la lumière dans les ténèbres.

Les matérialistes eux-mêmes avouent la composition de la matière. « Lorsque nous disons, dit un des plus fougueux d'entre eux, que les atomes sont des êtres simples, nous indiquons par là qu'ils sont purs, sans mélange; mais néanmoins qu'ils ont de l'étendue, et par conséquent des parties séparables par la pensée, quoiqu'aucun agent ne puisse les séparer (1). »

« L'étendue est une propriété essentielle de la matière. Une matière inétendue présente une contradiction dans les termes. Les particules les plus exiguës des corps sont nécessairement composées. Imaginez, si vous le pouvez, un rapprochement de substances inétendues; vous n'en formerez jamais

(1) *Système de la nature*, t. I, ch. 7.

une substance étendue : le tout ne peut avoir une nature différente de celle de ses parties; les parties ne peuvent pas donner au tout qu'elles composent une propriété qu'elles n'ont pas. L'inétendue ne peut donc pas être l'élément de l'étendue. Toute substance matérielle a donc de l'étendue; elle a donc des parties, elle est donc composée.

» Non seulement toute matière est étendue par sa nature, mais toutes ses propriétés participent à son étendue; toutes supposent des parties, toutes sont divisibles; toutes sont susceptibles de plus ou de moins. La grandeur, la solidité, la configuration, la situation, le mouvement, tous les autres attributs que nous connaissons, ne peuvent exister que dans une substance étendue et composée : toutes les modifications de l'être matériel ne sont que les modifications de ses diverses parties.

» En second lieu la pensée est une chose absolument et essentiellement simple : et je crois qu'il suffit d'exposer cette proposition pour en faire sentir la vérité. Je ne pense pas qu'il ait encore existé aucun matérialiste assez hardi pour dire la moitié, le quart d'une négation ou d'une affirmation, un pouce ou un pied de perception ; le dessus ou le dessous d'une volition, le côté droit ou le côté gauche d'un désir (1). »

(1) *Dissertation sur la spiritualité de l'âme*, par M. de la Luzerne, p. 45.

Il résulte donc de ce qui précède que la pensée ne peut pas être l'effet de la matière. Je m'abstiens de plus longs développements sur un point si évident et de pur sens commun. D'ailleurs, les matérialistes modernes conviennent tous que la matière inorganique est incapable de pensée et de sentiment. Je ne rapporterai donc pas ici tous les arguments scolastiques par lesquels on prouve invinciblement que la matière est, par sa nature, incapable de penser et de sentir, je me contente d'une seule citation que j'emprunte à M. Frayssinous.

« Rien de plus simple et de plus lumineux que le principe suivant : lorsque deux choses ont des définitions, des propriétés et des effets opposés, si bien que ce que l'on affirme de l'une on doive le nier de l'autre, nous disons que ces deux choses diffèrent en espèce et en nature. C'est par cette unique règle qu'on distingue les objets. Si je vous demande pourquoi une pierre n'est pas un arbre, pourquoi l'eau n'est pas du feu, vous ne pouvez en donner d'autre raison, sinon que leurs idées, leurs définitions, leurs propriétés, leurs effets, sont différents. Or, parcourez les qualités les plus communes et les plus constantes de la matière; voyez si elles ne sont pas en opposition avec la pensée; et, si cela est, concluez que ce qui pense n'est pas matière. Entrons dans cet examen.

» La matière est étendue, composée de parties placées les unes hors des autres. Or, qui ne sent

pas que la pensée est simple, sans parties distinctes? Les objets corporels de la pensée peuvent bien être de volume et de grandeur inégale, mais la perception que j'en ai ne se mesure pas sur leurs dimensions. La pensée du soleil n'est ni plus longue, ni plus large que celle d'une fleur. Qui ne serait révolté d'entendre parler de pensées d'une ligne de longueur, d'un pouce d'épaisseur. . . . . .

» La matière est figurée ; elle a une forme et des couleurs ; or, quelle figure donnerez-vous à la pensée ? Est-elle ronde ou carrée, cubique ou triangulaire? La pensée est-elle d'un bleu céleste ou rouge comme l'écarlate? Qu'on demande au plus simple villageois si ses pensées sont vertes comme ses prairies ou carrées comme sa maison, cette question lui paraîtra ridicule, impertinente; il croira qu'on veut se moquer de son ignorance, tant cette question répugne au sens commun.

» La matière est divisible ; elle peut être partagée en parties distinctes les unes des autres; la pensée au contraire est indivisible ; elle est toute entière ou elle n'est pas ; il est inouï qu'on prenne la moitié, le tiers, le quart d'une pensée. Voilà donc comme les propriétés les plus constantes, les plus universellement reconnues de la matière sont en opposition manifeste avec celle de la pensée. . . . . .

» Ne me dites pas qu'on ne sait point si Dieu, par sa toute-puissance, ne pourrait pas attacher la pensée

à la substance matérielle. Ce n'est pas mettre des bornes à la toute-puissance que d'avancer qu'elle ne peut faire ce qui implique contradiction. Ce serait même insulter à sa sagesse que de la croire capable de former le dessein d'une chose absurde. Ainsi le Tout-Puissant ne peut pas faire que ce qui a été n'ait pas été, qu'un carré soit circulaire et qu'un cercle soit carré. La pensée et l'étendue sont d'un genre opposé comme le son et les couleurs; on ne peut colorer le son d'une trompette, ni rendre sonore le parfum d'une fleur. De même, le matériel et l'immatériel, l'étendue et l'inétendue ne peuvent s'identifier dans le même sujet. Un être n'existe pas sans ses qualités essentielles, ni avec des qualités qui s'excluent nécessairement. Dès-lors s'il est étendu, il faut qu'il soit sans pensée; s'il reçoit la pensée, il faut qu'il perde l'étendue. Telles sont les notions que nous donne la saine raison, et s'il était permis de les abandonner pour les hypothèses chimériques, le parti le plus sage serait de douter de tout; et pourtant ce parti est le comble de la folie humaine. » (Voyez l'excellente conférence sur la spiritualité de l'âme, par M. Frayssinous.) (1).

(1) *Défense du christianisme*, ou Conférences sur la religion, t. 1, p. 195.

§ II.

La grande ressource ou plutôt l'unique ressource des matérialistes de nos jours, c'est de dire qu'il ne faut pas confondre la matière brute, passive, inerte, ou inorganique, avec la matière organisée. C'est donc à l'organisation qu'ils recourent comme à leurs derniers retranchements. C'est là le fort qu'ils croient inexpugnable.

Nous avons déjà dit plus haut que nos adversaires nous accordent que la matière inorganique est incapable de penser et de sentir. C'est donc de la matière organisée que les matérialistes tirent leur grand et formidable argument. Voyons donc comment il résistera à une attaque un peu régulière.

Il n'y a rien dans l'organisation qu'elle ne tire de ce qui la compose, si ce n'est certaines qualités accidentelles, comme la forme, l'ordre, et l'arrangement symétrique des organes. Ce sont là de nouveaux modes, de nouveaux rapports dans les substances matérielles; mais ce n'est toujours que de la matière étendue, figurée, divisible. Si la pensée pouvait résulter des diverses combinaisons de la matière organisée, il faudrait que, sous l'empire des lois organiques ou de la force vitale, la matière pût devenir capable d'éprouver la

sensation et de créer la pensée. Or, il est impossible que l'aptitude à penser se trouve dans ce qui est étendu, figuré, divisible; ce serait l'étendu et l'inétendu, le composé et l'incomposé dans le même sujet : ce sont là des choses incompatibles, contradictoires, absurdes : autant vaudrait-il dire que la couleur peut, dans certaines circonstances, devenir sonore, ou que l'on peut colorer les sons d'un instrument de musique. Nous pourrions en rester-là et nous borner à ces preuves auxquelles du reste il n'y a rien à opposer. Donnons cependant encore quelques nouveaux développements.

Il est donc certain que l'organisation humaine elle-même est incapable de penser ; l'organisation des animaux doit l'être à plus forte raison. Quant à la matière végétale, je ne pense pas que les matérialistes osent jamais lui attribuer la pensée : et cependant l'organisation végétale est, dans quelques espèces de plantes, douée d'une grande puissance d'élaboration, puisqu'elle nous fournit des produits qui surpassent en activité toxique tous les produits du règne animal. Pourquoi donc ne rencontrerait-on pas quelques traces de pensée dans des êtres si parfaitement organisés, puisque, selon les matérialistes, l'organisation est la raison et la condition unique de la pensée? Et puis, s'ils admettent la pensée dans les animaux, il faudra sans doute accorder une fraction de pensée aux zoophytes.

Nous pourrions leur accorder que la matière organisée est capable d'éprouver la sensation, et que même elle peut penser. Il y a plus : quand on attribuerait ces facultés non seulement à l'organisation humaine, mais à l'organisation des animaux; mais à l'organisation des végétaux, mais à la matière inorganique cristallisable, qui, soumise à des lois spéciales, semble se rapprocher de l'organisation par ses formes régulières, et enfin à la matière absolument brute, inorganique et amorphe : quand on accorderait tout cela, dis-je, les matérialistes n'en seraient pas plus avancés pour expliquer l'ensemble des fonctions intellectuelles ou la raison humaine. Car sous le rapport de l'organisation élémentaire nous ne mettons aucune différence entre l'humble plante ou l'ignoble légume qui croît dans nos jardins, et le vaste cerveau de l'homme de génie. L'analyse chimique, en effet, nous démontre que l'un et l'autre sont composés des mêmes éléments constitutifs, savoir : l'oxygène, l'hydrogène, le carbone et l'azote. Ainsi l'on peut dire, d'après cela, que le cerveau de Newton ou de Bossuet est, en dernière analyse, composé des mêmes éléments qu'une tête de.... choux, c'est-à-dire d'oxygène, d'hydrogène, de carbone et d'azote.

Nous accordons donc, pour un instant, que la matière organisée sent et pense. Mais, dès-lors, il sera impossible à l'organisation, au cerveau d'é-

prouver plusieurs sensations à la fois. Résumons ce que nous avons développé ailleurs.

Les organes des sens sont différents; je vois les couleurs par les yeux, j'entends les sons par les oreilles, etc. Chacune de ces sensations est très-différente de l'autre, et toutes sont entre elles plus diverses que les organes qui en sont le canal. Toutes, néanmoins, se réunissent dans un même sujet qui les compare et qui les distingue en les réunissant. Je puis tout à la fois entendre un concert, voir un beau jardin, en goûter les fruits, sentir l'odeur des fleurs, y éprouver le froid ou le chaud; je puis comparer ces différentes sensations, les préférer l'une à l'autre, juger celle-ci agréable, celle-là incommode; or, il est clair que cela ne m'est possible qu'autant que ces impressions sont reçues dans un sujet indivisible, très-différent de la matière, sans quoi chaque sensation aboutirait à un point particulier, et il serait aussi impossible d'en faire la comparaison et d'en juger qu'il est impossible à l'œil de juger des sons et à l'oreille de juger des couleurs.

Tous les idéologues, soit matérialistes, soit spiritualistes, s'accordent sur un point, la nécessité d'un centre unique de perception; car, sans cette unité de principe sentant et percevant, il ne peut y avoir ni comparaison ni jugement. D'après les spiritualistes, ce centre est simple et immatériel; dans l'opinion des matérialistes, il est matériel et composé.

Or, il est certain qu'un centre matériel, étendu, composé de parties, ne peut être un vrai point central, parce qu'il est divisible, étant composé de parties juxtaposées, et ces parties elles-mêmes sont divisibles encore, et ainsi de suite : donc il est impossible que la matière puisse avoir un centre unique de perception, condition indispensable des opérations intellectuelles, la comparaison et le jugement. Il y a donc nécessairement dans le système des matérialistes pluralité de centres sentants et percevants, et, par conséquent, nullité des fonctions intellectuelles, comme la comparaison et le jugement.

Voici maintenant les choses sous une forme algébrique et peut-être plus démonstrative pour certains esprits.

Si c'est le cerveau qui éprouve la sensation, il faut que ce soit en quelque partie, car il est composé. Il sentira en A l'impression de la vue, en B celle de l'ouïe, en C celle de l'odorat, etc. Or, quelque rapprochés que soient ces trois points, ils sont distincts; ce sont trois points. Comment concilier cette pluralité de sensations simultanées avec l'unité d'un principe sentant, simple et immatériel qu'on est forcé d'admettre? Où le trouver ce principe? Chacun de ces trois points matériels ne peut éprouver que sa sensation respective, et rien de plus. Le point A ne sent pas ce que sentent les points B et C, et ainsi de ceux-ci. Comment donc se fera la comparaison et le jugement?

Car, pour comparer et juger, il faut connaître; il faut donc un *comparateur* et un juge unique; or, c'est ce qui est reconnu impossible dans l'espèce. Donc un centre matériel, percevant en même temps plusieurs sensations dans le même sujet, est une chose impossible et qui répugne à la raison.

Mais admettons pour un moment comme possible un centre matériel physique, anatomique. Dans ce cas des impressions simultanées, mais contraires, comme celles de froid et de chaud, ne pourront être ni distinguées, ni comparées, ni jugées par le *moi* matériel; elles seront nécessairement confondues et se neutraliseront réciproquement. En effet, deux impressions contraires qui vont aboutir à un point matériel du cerveau ne sont en dernière analyse que des mouvements; car des impressions faites sur des organes ne peuvent être que des vibrations, des dilatations, des déplacements de parties matérielles, en un mot des mouvements ou des modifications de la matière. Ce sont donc deux mouvements contraires qui vont se confondre et se neutraliser dans un corps ou un point matériel. Qu'en résulte-il? Rien. Imprimez deux mouvements égaux mais en sens contraire à un corps immobile; qu'obtiendrez-vous? L'équilibre, le repos, c'est-à-dire rien. Deux impressions contraires aboutissant à un point matériel produisent donc équilibre de sensation, c'est à-dire nulle sensation. Il n'y a donc qu'un principe simple, immatériel,

inétendu, indivisible, en un mot spirituel et intelligent, qui puisse percevoir nettement, distinctement, sans confusion, des impressions contraires, et par conséquent qui puisse les comparer et les juger; donc enfin le centre unique de perception des matérialistes est une chose impossible, un être de raison, une chimère.

§ III.

M. de Bonald prouve la spiritualité de l'âme par le seul fait du suicide, fruit trop ordinaire de ces théories matérialistes aussi désolantes qu'absurdes. En effet, selon cet illustre auteur et le bon sens lui-même, ce qui fait suicider l'homme ne peut être son organisme. Tout, dans les agents physiques du corps humain, conspire à sa conservation; il y a évidemment plus que de simples ressorts là où tous les ressorts sont volontairement brisés; nous avons donc en nous autre chose que des organes physiques, puisque tout le physique de l'homme peut être librement sacrifié.

« Si l'homme tout entier, dit M. de Bonald, n'est qu'une organisation matérielle, s'il n'est en tout qu'un être et un seul être, il lui est impossible de vouloir cesser d'être, impossible d'attenter lui-même à son être, et je ne crains pas de dire que,

dans cette hypothèse, non seulement le suicide, mais même le retranchement volontaire d'un seul organe serait un acte impossible à notre organisation. »

On pourrait étayer cet argument de toutes les victoires fréquentes remportées sur le tempérament et les passions. Malheur à qui ne trouve pas en lui cette preuve honorable, ou ce témoignage glorieux de sa supériorité sur l'organisme.

Malgré la corruption des mœurs actuelles, on voit encore, pour l'honneur de l'humanité, de ces âmes nobles et généreuses accoutumées à triompher, lorsque le devoir l'exige, de tous les penchants comme de toutes les répugnances de la nature. Mille expériences démentent chaque jour cet axiôme du matérialisme : que les mœurs suivent le tempérament. On pourrait lui opposer tant d'hommes, vivement enclins à la colère, devenus des modèles d'aménité et de douceur; le penchant le plus impérieux aux plaisirs des sens remplacé, dans la vigueur de l'âge et des passions, par l'amour de la vertu, porté jusqu'à l'héroïsme. Est-ce un automate, si parfaitement organisé qu'on le suppose, qui puisse se montrer à ce point volontaire et libre?

« Il faut, dit M. le docteur Virey, une cause supérieure au corps pour dompter le corps. Cabanis et les autres modernes physiologistes de l'école actuelle veulent que le système cérébral réagisse par

son influence sur nos organes internes, même pour en dénaturer les fonctions. Mais qui le fait agir dans un sens si contraire à ses attributions naturelles? comment un soufflet appliqué sur la joue d'Epictète ne produira-t-il aucune émotion dans cette stoïque cervelle, tandis que sur la joue du moindre spadassin le même soufflet excitera une fureur qui ne s'apaisera que par du sang versé dans un duel? certes, il faut que chez le premier, quelque force supérieure commande de ne pas venger cette insulte; tandis que dans le second, la révolte naturelle du sentiment contre tout outrage se manifeste subitement. Or, s'il y a pouvoir de résister à la sensibilité, à la contractilité, ce ne sont donc pas ces propriétés vitales qui refusent, contre leur propre essence, d'agir lorsqu'on les stimule; il y a donc en nous une force qui peut combattre les impulsions des organes: il règne ainsi une loi dans les membres et une autre dans l'esprit. C'est par celle-ci que Régulus retourne à Carthage, certain d'y mourir dans les supplices, et que tant d'hommes généreux se sont présentés à la mort avec un front serein.

Qu'on fasse jouer, après cela, les fibres du cerveau par je ne sais quelles puissances, on verra toujours ici une force directement contraire aux lois de sensibilité et de contractilité animales ou organiques. Certes, quand Mucius-Scévola plongeait sa main dans un brasier ardent devant Porsenna, la contractilité de-

vait être assez violemment excitée, ainsi que la sensibilité, et pourtant le héros ne retira pas son bras : *Facere et pati fortia, romanum est.* Enthousiasme, fanatisme, orgueil, vous écrierez-vous : je le sais bien ; mais ne faut-il pas une âme forte et élevée pour se commander de pareils sacrifices ; et comment me prouverez-vous que ces actions dérivent de la sensibilité physique, tandis qu'elles l'émeuvent au contraire si douloureusement? un médecin ne s'exposerait jamais volontairement à traiter des pestiférés ; il fuirait, comme Galien, si quelque noble courage de l'humanité ne le soutenait, et plus d'une fois cette audace intrépide se fit, pour ainsi dire, respecter de la contagion. Tous ces résultats ne prouvent-ils pas qu'il existe en nous un principe supérieur à la matière, et qui nous ennoblit, nous élève, et nous fortifie contre les maux de la terre ?

Je veux que ce soit l'excitation du système nerveux cérébral qui remplisse de ce surcroît d'énergie indubitablement ; mais d'où part cette suscitation extraordinaire de ce système ? comment une simple idée de gloire, qui n'est rien de corporel, mais une vue de l'esprit, va-t-elle imprimer cette vigueur sublime au corps d'un paysan pour l'élever subitement au rang d'un héros, parmi les feux d'une bataille ? Quel aveuglement de ne pas reconnaître en nous un principe qui nous monte ou qui nous abat, qui frappe l'imagination tantôt d'un effroi horrible, tan-

tôt qui l'anime d'un brillant courage, devant lequel il n'est plus de douleurs ! or, ce principe si maître de nous, et qui se joue de notre corps, tant il le tourmente et le transforme à son gré, n'est donc pas le corps lui-même. »

Encore une preuve d'expérience qui me paraît de la dernière évidence. Toute lutte ne peut naître qu'entre des éléments différents : ainsi, s'il n'y avait dualité dans l'homme, s'il n'était que le pur résultat de l'organisation, jamais il ne pourrait former des jugements contraires aux impressions que lui transmettent les organes; car où prendrait-il des notions opposées aux notions également transmises et reçues par l'organisme? Quand l'eau courbe un bâton, dit un poète, ma raison le redresse. Mais « comment, dit M. de Bonald, l'organisation pourrait-elle juger droit ce que les organes eux-mêmes voient courbe ; en mouvement, ce qu'ils voient fixe; proche, ce qu'ils voient éloigné; grand, ce qu'ils voient petit?... Pour l'homme ainsi considéré tout serait vérité; rien ne serait erreur et illusion, tout serait en réalités, rien en apparences, puisqu'il n'aurait aucun moyen, ni en lui, ni hors de lui, de distinguer l'illusion de la vérité, et la réalité des apparences. » Or, il est de fait que nos sens nous trompent fréquemment et qu'il est en nous une faculté capable de corriger leurs erreurs. Bornons nous à un exemple aussi éclatant qu'incontestable : à ne consulter que nos

organes, le soleil tournerait autour du globe; personne aujourd'hui n'est si étranger à l'astronomie qu'il ne soit persuadé du contraire. Or, c'est le raisonnement seul ou l'induction qui a donné ce démenti à nos sens en démontrant la proposition inverse. Donc il existe en nous un principe essentiellement différent de l'organisme, puisqu'il le contredit si formellement, en nous faisant connaître précisément l'opposé de ce que nos sens nous montrent si impérieusement.

Cette preuve importante n'avait pas échappé au génie de Bossuet dans son Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même. Les illusions des sens, dit-il, montrent assez qu'ils ont besoin d'être redressés, et que c'est par une *autre faculté* qu'on connaît la vérité et qu'on discerne la fausseté ; et cette faculté est *l'entendement* (1).

Les bornes que nous nous sommes prescrites nous forcent à passer sous silence nombre d'autres arguments non moins solides. Ceux que nous avons exposés sont plus que suffisants pour convaincre tout homme qui cherche sincèrement la vérité. Mais restât-il encore du doute dans les esprits ; je dis plus, la balance fût-elle égale entre les deux théories ; pour

(1) Dans toutes ces illusions des sens que la raison dissipe aussitôt, il y a évidemment comparaison, jugement et conclusion, c'est-à-dire diverses opérations intellectuelles, qui sont nécessairement le fruit d'un principe simple et intelligent, et non des sens et de l'organisme, comme nous l'avons prouvé plus haut.

la faire pencher irrésistiblement du côté des spiritualistes, il nous resterait le poids immense du sens commun, du consentement unanime du genre humain.

Le plus beau génie de l'ancienne Rome, Cicéron, regardait cet assentiment universel aux vérités fondamentales de la morale comme la preuve la plus sensible et la plus décisive de ces mêmes vérités. Or, est-il rien de plus universellement proclamé chez tous les peuples que cette croyance immémoriale de la spiritualité et de l'immortalité de notre âme? N'est-ce pas sur cette croyance que furent fondés primitivement les dogmes de toutes les religions, les lois de toutes les sociétés, les rapports mutuels de tous les hommes (1)? En effet, là où il n'est que des corps, il n'est ni religion, ni morale, ni société possible. Donc, enfin, le matérialisme est éminemment antisocial, et ne tend à rien moins qu'à briser tous les liens qui unissent les hommes.

Puissent les partisans de cette désolante doctrine ouvrir une fois les yeux sur ses désastreuses conséquences! qu'ils écoutent là-dessus non un théologien, non un père de l'église, mais une femme philosophe : « L'immortalité de l'âme et le sentiment du devoir, dit madame de Staël, sont des suppositions tout-à-fait gratuites dans le système qui fonde

(1) Voyez *Recherches philosophiques* de M. de Bonald.

toutes nos idées sur nos sensations.... Si les objets extérieurs ont seuls formé notre conscience, depuis la nourrice qui nous reçut dans ses bras jusqu'aux derniers actes d'une vieillesse avancée, toutes les impressions s'enchaînent tellement l'une à l'autre, qu'on ne peut nullement accuser la prétendue volonté qui n'est qu'une fatalité de plus. »

CHAPITRE DIXIÈME.

QUELQUES RÉFLEXIONS MORALES.

« Il est remarquable que tous les matérialistes, considérant nécessairement l'organisation comme un automatisme sans âme, ne peuvent admettre la liberté dans la volonté ; ils la voient domptée, enchaînée, tyrannisée par le corps, le tempérament, les maladies, en sorte que nous sommes de vils esclaves de nos organes sexuels, digestifs, sensitifs, de vraies machines sans autocratie ni franc-arbitre. Cette théorie complète de la servitude physique et morale est si complaisante, que tous les despotismes favorisent effectivement la sensualité pour amollir les âmes, tandis que le spiritualisme recommande la pureté morale, conservatrice de la vigueur et de la liberté.

» Établissant ainsi la domination du physique, les matérialistes regardent comme illusion romanesque la véritable *liberté d'esprit* résistant à la douleur et aux coups de l'infortune. Il n'y a que les spiritualis-

tes qui admettent la suprématie de l'intellect sur les membres ou une véritable indépendance si bien fondée par les stoïciens, les platoniciens de l'antiquité, seuls hommes restés libres et debout, comme Caton, dans la servitude universelle.

» C'est donc manifestement un triste symptôme de désorganisation sociale, de dégradation intellectuelle et morale ou d'avilissement des caractères que présente l'adoption du matérialisme parmi les peuples. Celui-ci, armé de la baguette magique de Circé, transforme les humains en animaux asservis à leurs sensualités (*Epicuri de grege porcos*). Pour eux en effet, le corps étant tout, l'essentiel consiste à se procurer les jouissances physiques, même *per fas et nefas;* principalement si l'on est riche et puissant. Il est donc facile d'y voir le prodrôme inévitable de tous les genres de despotisme, de bassesse, et comme le ferment de putréfaction des sociétés politiques. Pour preuve, interrogez la fange la plus crapuleuse et la plus ignoble, demandez aux scélérats eux-mêmes dans les bagnes et les cachots, à laquelle des deux doctrines ils donnent la préférence, et voyez quels amis soutiennent les matérialistes (1). »

Si nous ne sommes que des agrégats de molécules, le bien et le mal moral, la liberté et la société toute entière disparaissent; si l'homme tout entier ré-

(1) *Revue médicale*, 1829, t. 1, p. 459, article de M. J.-J. Virey.

suite des ressorts physiques des organes, il n'est qu'un pur automate aussi incapable de choix et d'action qu'une horloge ou toute autre machine purement mécanique. Nulle loi ni divine ni humaine ne pourrait lui être imposée, pas plus qu'à la brute. Voilà dès-lors le crime innocent et la vertu sans mérite, la moralité humaine et toute responsabilité de nos actions anéanties. Les propriétés les plus légitimes de la fortune, de la vie, de l'honneur de chacun ne seront plus qu'une possession précaire et disputée de tous. La terre entière offrira le spectacle d'une forêt peuplée d'animaux à face humaine, plus redoutables les uns aux autres que les bêtes les plus féroces. Et cependant l'on entendra les auteurs matérialistes parler avec emphase de la vertu et des droits sacrés de l'homme, de la société; déclamer contre le vice et les désordres de l'humanité. Mais de quel front osent-ils débiter gravement ces inconcevables inepties? Comment nommer sérieusement le vice et la vertu, quand il s'agit d'une masse organisée, laquelle, certes, n'est pas plus capable de bien et de mal moral dans le *tout* appelé homme, que dans le *tout* appelé arbre ou cheval? On voit que ces phrases ne sont dans leurs bouches que des locutions obligées, et qu'ils craignent de révolter trop en les supprimant. Quoi qu'il en soit, il reste évident, pour qui entend la force et la valeur des mots que rien ne peut être imputé

ni à mérite ni à démérite à des individus assujétis à l'empire de l'organisme. Un homme-machine qui tuera son semblable, pour obéir à des penchants irrésistibles, n'est pas plus coupable de son action qu'un chêne qui déracine un autre chêne en tombant sur lui; et enfin, dans tout état de cause, il n'y aurait pas plus de justice à sévir contre le malfaiteur et l'homicide qu'à punir un aliéné de sa démence, ou un tigre de son instinct.

Que si les physiologistes matérialistes de nos jours reculent devant ces conséquences, qu'ils abjurent donc le principe d'où elles découlent inévitablement. Qu'ils ne souillent plus leurs ouvrages, d'ailleurs recommandables à tant d'égards, par ces doctrines non moins absurdes qu'odieuses; qu'ils cessent d'outrager la noblesse de notre espèce en la traînant ignominieusement dans la fange et dans la boue. C'est trop long-temps s'abuser eux-mêmes et séduire leurs semblables. L'erreur n'a qu'un temps, le plaisir de l'orgueil passe avec elle, et bien vite; mais la vérité subsiste éternellement. Et malheur! malheur mille fois à qui l'aura méconnue et outragée avec obstination jusqu'à la fin!

Quoique un code ne puisse s'improviser, il ne serait pas difficile d'esquisser celui du matérialisme. Le bien pour un matérialiste, c'est la jouissance des plaisirs des sens, le mal, c'est la privation de ces mêmes jouissances. Pour lui, la vertu consiste à

conserver son organisme, afin de pouvoir jouir plus long-temps; le vice, à détruire l'organisme ou à le rendre incapable de jouissance. Ainsi, pour un partisan de cette doctrine, la sagesse et la vraie philosophie sera de se faire le centre de l'univers, de tout rapporter à soi, de procurer au *moi* destructible toutes sortes de jouissances et par toutes sortes de voies; à condition toutefois de ne pas trop s'exposer à porter son agrégat dans un cachot, et son encéphale avec ses protubérances intellectuelles sur un échafaud. Ce serait en effet le souverain mal et une vraie *damnation* pour un matérialiste. Qu'il soit donc sage, encore une fois, le disciple de la secte; car s'il venait à trop s'affranchir des *bienséances* reçues dans la société; si, par exemple, il s'avisait de tuer philosophiquement son voisin pour *jouir* de sa bourse, quoique les degrés de l'échelle animale ne soient pas encore bien déterminés, notre jurisprudence criminelle pourrait bien toutefois ne pas le confondre avec le singe dans l'application de notre vieux code. Nous avons vu celui du matérialiste : la prison et la potence, en voilà toute la sanction; le geolier et le bourreau, voilà ses seuls moralistes! Et l'on ne rougira pas d'embrasser ces principes, de les soutenir en dépit du bon sens et de les propager au grand malheur de la société!

Il me resterait ici une petite question à adresser à un matérialiste, et je voudrais pouvoir lire la réponse

au fond de son cœur ; je lui demanderais si volontiers il oserait confier, je ne dis pas sa vie, sa fortune, mais une modique partie de celle-ci à un confrère de philosophie qui, trouvant son compte à lui nuire, pourrait le faire impunément. Je lui demanderais encore, toujours dans la supposition d'un grand intérêt joint à la certitude de l'impunité du côté d'un médecin son collègue de matérialisme, s'il verrait tranquillement la vie d'un père ou d'un fils chéri, l'honneur d'une fille ou d'une épouse à la merci de ce dernier? Si, dans ce cas, la vue du danger que courrait tout ce qu'il a de plus cher ne viendrait pas un peu troubler son sommeil? « Quant à moi, dit M. de Maistre dans ses Soirées, t. 1, p. 68, je déclare préférer infiniment au médecin impie le meurtrier des grands chemins, contre lequel au moins il est permis de se défendre, et qui ne laisse pas d'ailleurs d'être pendu de temps en temps. »

Quant au public, c'est à lui de juger quelle garantie peuvent lui offrir, dans l'exercice de leurs importantes fonctions, des médecins imbus de ces principes immoraux et subversifs de la société. Ceux qui ne reconnaissent entre eux et le plus vil animal d'autre différence que dans l'*habit* (1), ou au pis aller, dans le plus ou moins de volume de

(1) Le philosophisme n'a pas rougi de soutenir qu'entre l'homme et l'animal, *il n'y a de différence réelle que les vêtements.* (*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, t. II, p. 140, par Diderot.)

la masse encéphalique, respecteront-ils assez l'homme pour ne jamais compromettre, dans la pratique de leur art, la santé, la vie, l'honneur de leurs semblables?

Que les médecins eux-mêmes ne s'y trompent pas; s'ils veulent honorer leur profession, mériter la confiance du public, établir leur réputation sur une base solide, et, pour tout dire en un mot, se rendre vraiment utiles à l'humanité, qu'ils joignent à la science et à la pratique assidue de leur art la croyance sincère et la profession haute et publique des vérités religieuses, morales et sociales (1).

(1) Ce qui manque généralement aux médecins, il faut bien le dire, c'est la croyance religieuse, la foi, et surtout, par une suite nécessaire, la pratique de la religion. Vous qui ne croyez pas, sachez que vous ne serez pas justifié pour avoir dit : Je voudrais bien croire, mais je ne le puis. Vous ne voulez pas croire, parce que vous ne voulez pas pratiquer. Déposez avant tout cet orgueil qui nous domine tous plus ou moins, qui domine tous les humains; aimez la vérité de tout votre cœur et cherchez-la de toutes vos forces, avec un grand et sincère désir de la trouver, et vous la trouverez, et vous obtiendrez infailliblement le don de la foi. Imitez La Harpe : « J'ai examiné, dit-il, et j'ai cru : examinez et vous croirez comme moi. » (Je conseille de commencer cet examen par la lecture bien attentive des conférences de M. Frayssinous. Sur quoi repose le plus souvent l'incrédulité ou le scepticisme de nos médecins esprits-forts? Sur un *peut-être*, un *je ne sais ce que c'est*, un *je n'en sais rien*, comme on le verra par cet exemple si frappant de Barthez. « Ce célèbre médecin touchait à sa fin. (Il est mort en 1806). Une personne très-recommandable qui avait avec lui des liaisons, l'alla voir dans l'espérance de lui faire accepter les consolations religieuses que sa position devait lui rendre si désirables Elle le trouva tel qu'elle s'était attendue à le trouver, triste, sombre, inquiet. Son trouble et ses angois-

Enfin, qui que vous soyez, philosophes, savants, physiciens, médecins, grands et petits, peuples et rois, tous enfin, rejetez donc avec indignation, le froid matérialisme et les théories de la mort et du néant; ayez en horreur cette désolante doctrine qui apprend à l'homme que tout finit à la mort pour lui, comme pour la brute la plus vile, puisque cette philosophie animale laisse nos plus nobles facultés sans fin,

ses, qu'en vain cherchait-il à dissimuler, se décelaient à chaque instant. Ému de ses souffrances, son ami lui parla de la religion, seule capable de les adoucir. Mais le doute avait pris depuis trop long-temps possession de cette âme pour qu'aucune croyance y pût désormais entrer. Croire, dit Barthez, il n'y a que les sots qui croient quelque chose. — Et la matière, les corps? — Je ne sais ce que c'est ni ce qu'on veut dire par là. — Mais la conscience? — Elle est le fruit des préjugés: si on m'en avait inspiré d'autres dans mon enfance, elle croirait bien tout ce qu'elle croit mal, et ne me causerait maintenant aucun trouble. — Eh quoi! n'y a-t-il donc rien de certain? Par exemple ne vaut-il pas mieux nourrir son père que l'égorger? — Monsieur, répond le malade, à vous parler bien franchement, je ne vois pas sur quel principe on peut s'appuyer, en bonne philosophie, pour le décider: je n'en sais rien. — Enfin, les mathématiques n'ont-elles plus aucune certitude à vos yeux? — Je vois dans les mathématiques une suite de conséquences parfaitement liées: pour la base, je ne sais ce qu'elle est. — Êtes-vous donc assuré de n'avoir rien à craindre? — Je n'en sais rien. Quelques jours après, Barthez n'était plus. Ne pas croire quand on voudrait croire, quand on en sent l'avantage et le besoin, est la punition de n'avoir pas cru, par une résistance criminelle de la volonté, lorsque la raison nous entraînait de tout son poids vers la vérité manifeste. L'entendement perverti se refusant à toute conviction, il ne reste pour unique doctrine que le scepticisme absolu. » (*De l'indifférence en matière de religion*, t. I, p. 301.)

Dieu sans providence, la religion sans but, la morale et les lois sans sanction et sans force, la société humaine sans appui et sans garantie, le pouvoir sans frein, le méchant sans crainte et sans remords, et le malheureux sans consolation et sans espérance.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

PHILOSOPHIQUES, MORALES ET RELIGIEUSES

SUR

DIFFÉRENTS SUJETS.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'AME DES BÊTES.

> L'empire de l'homme sur les animaux est légitime, aucune révolution ne peut le détruire : c'est l'empire de l'esprit sur la matière.... C'est par supériorité de nature que l'homme règne et commande ; il pense, et dès-lors il est maître des êtres qui ne pensent pas.
>
> (BUFFON, *Hist. nat.*, t. VII, édit. in-12.)

Les bêtes sont-elles de purs automates dépourvus de toutes sensations, de simples machines montées à l'avance pour tous les mouvements qu'elles doivent exécuter; ou bien ont-elles en elles-mêmes un principe qui anime leurs organes, éprouve des sensations et forme des volontés? ce principe est-il matériel ou immatériel, intelligent ou seulement sensitif, c'est-à-dire classé comme intermédiaire entre la matière et l'intelligence?

On pourrait s'étonner peut-être de l'importance que nous croyons devoir mettre à l'examen de ces questions, si l'on ne savait qu'après avoir été longtemps, dans les écoles, un objet de curiosité propre à exercer les esprits, cette partie de la philosophie ou, si l'on veut, de la physiologie comparée est devenue une arme dangereuse entre les mains des sophistes modernes; ce qui fait un devoir au vrai philosophe de s'emparer de cette matière, de l'approfondir et par là d'enlever aux ennemis des saines doctrines cette arme fatale avec laquelle ils ne se proposent rien moins que de bouleverser tout le domaine de la morale.

Pourquoi, en effet, nos soi-disant philosophes affectent-ils de comparer la bête à l'homme, sinon pour ôter à celui-ci toute idée de sa ressemblance avec Dieu et des devoirs qu'elle lui impose? « Dès qu'ils ont eu avancé, dit M. de Bonald, que notre faculté de penser était toute entière dans l'organisation, conséquents à eux-mêmes, ils ont supposé une intelligence, sinon égale, du moins semblable à la nôtre, partout où ils ont aperçu une organisation semblable en quelque chose à celle de l'homme; et tous les êtres animés ont été classés dans une série de termes semblables dont le ver et l'homme sont les extrêmes (1). »

(1) *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*, t. II, p. 234.

« Ainsi, dit le grand Bossuet, l'homme se fait un jeu de plaider contre lui-même la cause des bêtes. » Condillac est allé jusqu'à leur prêter la plus haute fonction de l'intelligence, la faculté de se former des idées générales (1).

(1) Voyez Bossuet, Buffon, M. de Bonald et Flotte. C'est dans ces excellentes sources que nous avons puisé. On trouve en effet de très-bonnes choses dans Bossuet, dans M. de Bonald et dans Flotte. Cependant, je ne trouve pas dans ce dernier le langage assez exact, assez sévère. Je n'aime pas ces expressions : « La raison des brutes agit faiblement... Leur âme est une substance qui pense... Leur intelligence est bornée... Les animaux réfléchissent peu, raisonnent peu, etc. » Il est vrai, les développements ultérieurs pleins de lumière et de raison prouvent suffisamment que ces affirmations sont plutôt dans le langage que dans la pensée de l'auteur. Je préfère dire nettement avec Bossuet, Buffon et M. de Bonald, que les animaux n'ont ni raison, ni intelligence, ni pensées proprement dites. « L'âme des bêtes, dit M. de Maistre, n'est qu'un *asymptote* de la raison, qui pourra s'en rapprocher tant que vous voudrez, mais sans jamais la toucher. » (*Soirées de St-Pétersbourg*, t. I, p. 301.)

L'intelligence est active et libre ; la matière esclave et passive. Où il y a intelligence, il y a liberté morale, ou libre arbitre. Or, il est certain que les animaux sont privés de la liberté morale. Donc ils n'ont pas d'intelligence.

Il n'y a que l'être intelligent, pensant, raisonnant, c'est-à-dire l'être raisonnable ou l'homme qui soit fait à l'image de Dieu. « Tout ce qui n'est point intelligent, dit Bossuet, n'est ni l'image de Dieu, ni capable de Dieu. » Si vous accordiez aux bêtes quelque degré d'intelligence ou de raison, vous seriez forcé par là même de reconnaître qu'elles ont aussi quelque degré de ressemblance avec Dieu, ce qui serait souverainement absurde et ridicule.

D'ailleurs, l'instinct si assuré des animaux et leurs sensations si vives et si sûres suffisent pour expliquer l'image d'intelligence et de raison que l'on observe chez quelques uns des plus parfaits, comme le chien et le singe : ce n'est pas leur instinct qui raisonne, il est lui-

« Il n'est pas étonnant que l'homme qui se connaît si peu lui-même, qui confond si souvent ses sensa-

même raisonné et préordonné pour arriver infailliblement à sa fin.

Il suit de ce qui précède que si l'on accorde à la brute quelque degré d'intelligence ou de raison, on sera naturellement conduit à conclure que l'homme ne doit son extrême supériorité qu'à une organisation infiniment plus parfaite que celle des animaux ; que son intelligence, fruit de cette organisation, quoique infiniment supérieure à celle des bêtes, n'est cependant pas d'une autre nature ; et qu'enfin, s'il y a entre l'homme et les animaux différence de facultés et d'aptitudes, il y a identité de nature et de destinée, ce qui est absurde.

On objecte que « l'on ne peut refuser aux animaux quelques pensées et une certaine ébauche de raisonnement. Nous voyons, dit-on, un chien poursuivant un lièvre, en quitter la trace et courir droit dessus en ligne diagonale, si le lièvre vient à se détourner. Le chien, en faisant l'application du premier principe de la géométrie, ne montre-t-il pas une sorte de réflexion et un choix délibéré? » Cette circonstance qui vous paraît être le résultat de la réflexion et du raisonnement, entre tout naturellement dans les prévisions instinctives de l'animal et en est un effet manifeste. Qu'y a-t-il d'étonnant de voir le chien changer la direction de sa course pour courir droit sur l'objet qu'il poursuit et qu'il a actuellement sous les yeux? Il n'a quitté la première ligne que parce qu'il n'y voyait plus le lièvre dévié à droite ou à gauche, et il marche sur une autre ligne droite dans laquelle il l'aperçoit ; il fait en cela ce que font tous les animaux chasseurs, même les moins intelligents, il court instinctivement sur ce qu'il voit, et voilà tout. « Le cerf, dit-on, brouille et confond ses *voies* pour tromper les chiens qui le poursuivent ; il fait même lever un autre cerf pour leur donner le change. J'avoue que je ne vois dans tous ces mouvements que l'embarras d'un animal craintif qui revient sur ses pas, parce qu'il ne sait où se sauver, et la peur qu'en fuyant il communique à un autre animal de son espèce. Si le cerf raisonnait même pour le grand motif de sa conservation, il s'éloignerait des lieux habités par l'homme ; il ne *bramerait* pas au temps de ses amours pour avertir l'homme de sa présence. » (M. de Bonald, ouv. déjà cité, p. 274.)

Et d'ailleurs, quand nous accorderions aux animaux les plus par-

tions et ses idées, qui distingue si peu le produit de son âme de celui de son cerveau, se compare aux animaux, et n'admette entre eux et lui qu'une nuance dépendante d'un peu plus ou d'un peu moins de perfection dans les organes ; il n'est pas étonnant qu'il les fasse raisonner, s'entendre et se déterminer comme lui, et qu'il leur attribue, non seulement les qualités qu'il a, mais encore celles qui lui manquent. Mais que l'homme s'examine, s'analyse et s'approfondisse, il reconnaîtra bientôt la noblesse de son être, il sentira l'existence de son âme, il cessera de s'avilir, et verra d'un coup d'œil la distance infinie que l'Être suprême a mise entre les bêtes et lui (1). »

Descartes, avec les défenseurs rigides de la spiritualité exclusive de l'âme humaine, fait des animaux de pures machines dans toute la force de l'expression, « machines montées d'avance, dit M. de Bonald, pour tous les mouvements que nécessitent la

faits quelques degrés d'intelligence et de réflexion, il n'en resterait pas moins toujours une distance infinie entre l'orang-outang le plus *intelligent* et l'homme le plus stupide, malgré la grande ressemblance d'organisation. Celui-ci, en effet, par son intelligence, domine au moins tous les animaux, et, de plus, il sait produire le feu et en faire usage, ce que tous les animaux ensemble ne feront jamais. Ce puissant et terrible agent de destruction n'a été confié qu'à l'intelligence, qui seule peut en régler l'emploi. Au surplus, si les animaux, dans quelques cas rares, offrent l'apparence de quelque combinaison intellectuelle, ce n'est toujours que d'une manière relative à leur conservation, à leur fin et à leur destination dans le service de l'homme.

(1) Buffon, *Hist. nat.*, t. III, p. 85.

conservation des individus et la propagation des espèces, et que nous pouvons ensuite à quelques égards, en nous servant de leur instinct, monter nous-mêmes pour nos besoins et plier à certains mouvements et à certaines habitudes. Une fois la toute-puissance du créateur admise, il ne paraît pas à ces philosophes plus contraire à la raison de supposer des machines naturelles organisées pour une suite de mouvements tendants à une fin déterminée, que d'expliquer, la puissance de l'homme étant donnée, le mécanisme des machines artificielles organisées par l'homme pour une suite de mouvements tendants à un résultat quelconque. »

Entre l'opinion qui fait des bêtes de pures machines et celle qui leur attribue une intelligence, il est une opinion mitoyenne qui nous semble la seule vraisemblable, la seule qui rende à la fois raison de tous les phénomènes en levant toutes les difficultés. Dans cette hypothèse, l'âme des bêtes pourrait se définir une substance intermédiaire entre la matière et l'intelligence ; cette substance est capable de recevoir des sensations et des images qui ne sont, comme dit Bossuet, que des sensations continuées, et voilà ce qui la sépare de la matière ; mais elle est incapable d'idée, de pensée, de raisonnement et de réflexion, et voilà ce qui la distingue essentiellement de l'intelligence humaine. (Voyez l'Ordre hiérarchique de l'universalité des êtres terrestres, p. 33.)

Peut-être que dans cette question, ainsi que dans beaucoup d'autres, les philosophes spiritualistes ne disputent que faute de s'entendre. Le terme d'âme révolte les uns, celui de machine choque les autres; mais qu'on ne conteste pas sur des mots. Il ne s'agit pas de savoir précisément si les bêtes sont des machines, ni si elles ont une âme quelconque. Et d'abord tout être animé et l'homme lui-même est en un sens, et dans une partie de son être, une machine, c'est-à-dire une portion de matière organisée pour une fin déterminée; ce qui convient aussi aux machines artificielles qui sont l'ouvrage de l'homme. En second lieu « toutes les mécaniques, dit M. de Bonald, sont mues par un moteur général et matériel qui donne l'impulsion première à tous les mouvements secondaires; c'est l'air, l'eau, le feu, un ressort qui se détend, un poids qui descend, l'oscillation d'une pendule..... Ce moteur est l'âme de la machine, et même, dans quelques-unes, il en porte le nom..... La question est donc de savoir, dit ailleurs M. de Bonald, si cette mécanique des brutes a en elle ou hors d'elle le principe de son mouvement, et de quelle nature est ce principe. »

Voyons en quoi l'animal ressemble à l'homme. Il nous sera facile ensuite de prouver qu'il y a encore, malgré cette conformité, l'infini de l'un à l'autre.

Ainsi que l'homme, la bête a des organes et souvent bien supérieurs en énergie aux mêmes orga-

nes de l'homme ; comme lui, elle voit, entend, touche, odore, sent : en un mot, par le moyen de ses organes, elle perçoit des sensations à sa manière et reçoit des images. On doit donc admettre dans l'animal un principe intérieur, ou une certaine *faculté* capable de sentir et d'imaginer ou, si l'on veut, *d'imager;* c'est par conséquent se refuser à toutes les preuves d'analogie et d'expérience que de supposer avec Descartes les animaux de pures machines dépourvues de sensations quelconques. A quoi bon, en effet, cet appareil organique si uniforme? Pourquoi des organes si semblables n'auraient-ils aucun rapport dans leur destination? Pourquoi des yeux, des oreilles, etc., dans la bête comme dans l'homme? Le simple bon sens ne crie-t-il pas que, chez l'un comme chez l'autre, les yeux sont faits également pour voir et les oreilles pour entendre. Non, non, on ne persuadera jamais que ces divers organes des brutes ne soient pas destinés par l'auteur de la nature aux usages qu'indiquent l'expérience et l'analogie. Et d'ailleurs l'homme et l'animal donnent au dehors les mêmes signes d'images et de sensations internes, les mêmes marques, par exemple, de faim et de soif, de douleur et de plaisir, etc. Aussi sommes-nous tous portés, par un penchant naturel et irrésistible, à leur attribuer ces sensations et ces images ; or, ce jugement que nous portons universellement et antérieurement à toute réflexion ne semble-t-il pas apparte-

nir au sens commun, n'est-il pas la voix de la nature, et le supposer erroné ne serait-ce pas en faire retomber l'erreur sur l'auteur même de la nature? Chez les peuples les plus civilisés comme chez les plus sauvages, un défenseur de l'opinion cartésienne ne pourrait qu'exciter le rire en voulant prouver à force de subtilités qu'un chien, par exemple, blessé d'un coup de feu ou rassasié dans sa faim, n'éprouve point en réalité d'autres sensations qu'un arbre, lorsqu'on en coupe le tronc ou qu'on en arrose les racines.

Les cartésiens ne mettent aucune différence entre un animal et une horloge, en ce sens qu'ils refusent la sensibilité et les sensations à l'un comme à l'autre. Cependant tous les peuples de la terre taxeront de cruauté l'homme qui se fera un plaisir barbare de tourmenter les animaux, sans raison et sans utilité, tandis que nul homme au monde n'aura la pensée de regarder comme cruel celui qui brise son horloge, ou en soumet toutes les pièces à l'action du feu. Par un sentiment universel et invincible tous les hommes jugent donc qu'un animal est sensible et qu'une horloge est insensible. C'est une loi de la nature, antérieure à toute réflexion et à tout raisonnement.

« Dieu nous tromperait, dit Flotte, si les bêtes n'étaient que de pures machines, puisqu'il mettrait sous nos yeux une multitude de phénomènes d'où résulte et d'où doit résulter dans l'esprit de tout homme l'idée d'une cause qui cependant n'existerait point. »

Y pensez-vous, dira un cartésien? Si vous avouez des sensations proprement dites chez l'animal, il faudra, pour être conséquent, lui attribuer un principe immatériel (1), seul capable de percevoir la sensation, et n'est-ce pas là prêter le flanc au matérialisme, et mériter le reproche d'assimiler en quelque sorte l'homme à la brute?

Nul doute qu'en admettant des sensations dans l'animal, on ne lui suppose une faculté immatérielle, puisque, comme nous l'avons prouvé ailleurs jusqu'à l'évidence, la matière, soit organisée, soit inorganique, n'est pas moins incapable de sensation que d'intelligence. Mais que les spiritualistes se rassurent sur les conséquences qu'ils redoutent de cet aveu; de la sensation à l'intelligence, qui fait le caractère propre de l'âme humaine, il y a aussi loin que de la matière à la sensation. Ainsi en bornant, comme on doit le faire, l'instinct de la bête à la sensation, ou à la perception, comme disent les physiologistes, et à la réminiscence des images, nous aurons encore l'infini de l'instinct animal à l'intelligence de l'homme. Là dessus nous sommes d'accord avec Buffon qui dit: « Les animaux ont des sensations et non pas des idées. » Et avec Bossuet: « Il semble que tout le

(1) Ce principe immatériel ou ce qu'on appelle l'âme des bêtes n'est selon nous autre chose que la force vitale sensitive. Voyez le développement de ce principe à la page 32.

mieux qu'on puisse faire pour les animaux est de leur accorder des sensations (1). »

Quoi qu'il en soit, il nous paraît absurde, encore

(1) Les animaux n'ont pas la mémoire proprement dite, la mémoire humaine, qui, comme dit Buffon, est la trace de nos idées. Elle émane de la puissance de réfléchir ou de l'âme ; elle est le souvenir de toutes les idées intellectuelles, morales et sensibles. Les animaux ne peuvent avoir une mémoire de cette nature, parce qu'ils n'ont pas d'idées intellectuelles et morales, ils n'ont que des idées sensibles, ou plutôt, des images des objets sensibles, parce qu'ils ne sont proprement capables que de sensations et point d'idées proprement dites. L'espèce de mémoire que montrent donc les animaux n'est que le renouvellement de leurs sensations, ou plutôt des ébranlements du sens intérieur : c'est la réminiscence. « C'est la seule qu'on puisse, continue Buffon, accorder à l'animal ou à l'homme imbécille, qui sont des êtres dont les résultats et les opérations sont les mêmes à tous égards, parce que l'un n'a point d'âme (spirituelle) et que l'autre ne s'en sert point ; tous deux manquent de la puissance de réfléchir, et n'ont par conséquent ni entendement, ni esprit, ni mémoire, mais tous deux ont des sensations, du sentiment et du mouvement. . . . . Leurs sensations antérieures sont renouvelées par les sensations actuelles ; elles se réveillent avec toutes les circonstances qui les accompagnaient ; l'image principale et présente appelle les images anciennes et accessoires ; ils sentent comme ils ont senti, ils agissent donc comme ils ont agi ; ils voient ensemble le présent et le passé, mais sans les distinguer, sans les comparer, et par conséquent sans les connaître. . . . . Ils n'ont donc aucune connaissance du passé, aucune idée du temps, et par conséquent ils n'ont pas la mémoire. » (Buffon, *Hist. nat.*, t. III, in-8°, p. 40 et 41.)

Une autre preuve que les bêtes n'ont ni entendement, ni esprit, etc., c'est qu'elles ne sont pas comme l'homme sujettes à l'aliénation mentale, ou plutôt à l'idiotisme, par la raison que l'on ne perd pas ce que l'on n'a point. Cependant nos animaux domestiques, comme on sait, ne sont pas exempts des maladies corporelles et physiques. Il n'y a que l'homme qui

un coup, d'attribuer la sensation des brutes à un mécanisme dont on ne voit la liaison avec aucun des effets et qui par lui-même ne rend raison d'aucune des apparences; tandis que nous trouvons une cause qui naturellement réunit, et qui explique parfaitement toutes ces apparences et tous ces effets.

En bonne philosophie, la liaison d'un grand nombre d'apparences et d'une suite d'effets réunis, avec une cause qui les explique, prouve indubitablement l'existence de cette cause, lorsque la cause supposée peut seule rendre raison de tous les phénomènes. Je ne connais pas d'autre manière de philosopher. Or, dans la machine des animaux, nous découvrons un but très-sage, un but vérifié par l'expérience dans des cas semblables, c'est d'être unie à un principe immatériel et de devenir, au moyen de celui-ci, un instrument de sensation et d'action. Otez cette destination à laquelle se rapporte cette combinaison prodigieuse de ressorts organiques qui composent le corps de l'animal; niez le principe immatériel sentant et agissant par le moyen de la machine, pour la conservation du tout, on ne voit plus aucun but à tout cet admirable ouvrage. Il y a donc dans les bêtes un principe immatériel uni à leur

puisse devenir imbécille et idiot. L'idiotisme, comme nous l'avons dit ailleurs, le rend en apparence semblable à la bête. Il n'a plus ni intelligence, ni raison, ni pensée; et la preuve qu'il ne pense plus, c'est qu'il perd le signe de la pensée, la parole; il devient muet comme les animaux.

machine, fait pour elle, comme elle est faite pour lui, et qui, par son moyen ou son ministère, reçoit des sensations et des images.

Notre opinion, loin de prêter des armes aux matérialistes, est au contraire la plus capable de les désarmer entièrement. Appuyée sur le sens commun de tous les peuples, cette doctrine triomphe avec facilité de toutes les arguties des sophistes en établissant invinciblement la différence essentielle et immense qui est entre l'homme et la bête, entre la destinée de l'un et de l'autre. Il n'en est pas de même, à notre avis, de l'opinion cartésienne, qui ne nous paraît qu'une débauche de raisonnement, et que les matérialistes pourraient avec plus de succès invoquer en faveur de leurs odieux systèmes. Si en effet la philosophie posait en principe qu'on doit refuser aux bêtes toute cause intérieure de sensation, malgré toutes les marques évidentes qu'on les voit donner d'un moteur interne et sensitif, et contre le sens commun, qui partout et en tout temps leur attribue les sensations les plus réelles, ne serait-ce pas autoriser les matérialistes à franchir le pas, et à conclure par les mêmes raisons, l'absence de toute intelligence dans l'homme, et à n'y reconnaître qu'une organisation plus parfaite pour seule cause de sa supériorité sur la brute.

« Mais si l'âme des bêtes est immatérielle ; elle est donc immortelle ?

« Je nie la conséquence. La certitude que nous avons de l'immortalité de nos âmes se fonde uniquement sur l'idée que nous avons de Dieu.

« Trop souvent, avons-nous dit, l'homme de bien souffre, est malheureux sur la terre. S'il n'est point dédommagé dans un monde meilleur, où est la justice de Dieu?

» L'homme de bien, souffrant et malheureux sur la terre, n'est soutenu que par l'espoir d'une récompense future. S'il espère en vain, où est la providence de Dieu?

« L'homme, par sa nature soupire après la lumière et le bonheur, et il ne saurait sur la terre contenter son désir. Si même après la mort il ne peut le satisfaire, où est la sagesse de Dieu?

« Or, si quelques animaux souffrent, sont malheureux sur la terre, ce n'est point à la vertu qu'ils doivent leurs souffrances; puisque, n'ayant aucune connaissance de la loi, ils ne peuvent y conformer leur conduite. — N'ayant aucune idée d'une récompense future, ils ne peuvent la désirer, ni l'attendre. Bornés par leur nature aux seuls besoins du corps, la terre leur offre de quoi les contenter.

« Par conséquent, la justice, la providence et la sagesse de Dieu n'exigent pas qu'ils soient dédommagés, comme l'homme de bien, dans un monde meilleur (1). »

(1) Philosophie de Flotte, t. I, p. 311.

Mais, nous dira-t-on encore, si vous définissez la brute un être doué de sensibilité, le moyen de distinguer la plante de l'animal? La sensitive viendra donc se classer dans l'espèce animale.

En prétendant que les bêtes sentent, nous prenons la sensibilité pour la perception de la sensation et des images, mais le mot *perception* n'emporte ici aucune idée d'intelligence. Je le prends dans le sens que les physiologistes l'emploient, c'est-à-dire dans un sens purement sensitif. Il est de fait que cette faculté ne peut être raisonnablement disputée à l'animal, ou à l'être qui présente les caractères essentiels de l'animalité. Ces caractères sont la cavité digestive et le système nerveux, ou du moins quelques traces rudimentaires du système nerveux, au lieu qu'aucune expérience n'a prouvé que des plantes quelconques jouissent de cette *faculté*, ou offrent quelques traces de ces deux caractères de l'animalité. Certes, des mouvements opérés dans une plante à l'occasion d'un contact, d'un choc, ou d'une résistance de la part d'un corps étranger ne sont point du tout des marques de sensibilité, et jamais il ne sera permis de confondre la sensation proprement dite avec de semblables mouvements.

Si les naturalistes semblent quelquefois attribuer des sensations aux plantes, ce ne peut être que dans un sens figuré et poétique, mais nullement dans le sens propre et philosophique.

On se plaît à supposer aux animaux des facultés intellectuelles, des jugements et des raisonnements. Mais cette supposition est tout-à-fait gratuite pour ne rien dire de plus. Pour l'établir, il resterait à faire voir les preuves d'intelligence intérieure que donnent les animaux, et à démontrer qu'une substance intermédiaire, je veux dire également distinguée de la matière et de l'esprit, est de sa nature impossible, ou en d'autres termes, qu'elle implique contradiction. C'est, nous osons le dire, ce qu'on ne fera jamais.

Et d'abord, pourquoi l'auteur de la nature, qui a pu créer des substances douées tout à la fois d'intelligence et de faculté d'éprouver des sensations, et des substances matérielles dépourvues de l'une et de l'autre de ces facultés, pourquoi cet être tout-puissant ne pourrait-il pas produire des substances intermédiaires telles que nous les supposons, je veux dire privées d'intelligence, mais capables de sensation? Et où serait en cela l'impossibilité et la contradiction? De ce que nous n'avons pas des idées bien distinctes sur la nature de cette substance intermédiaire, s'ensuivra-t-il qu'il n'y ait pas de milieu possible entre la matière et l'esprit? L'homme aussi ne se trouve-t-il pas placé entre les créatures angéliques et les animaux, en ce sens qu'il est un être intelligent et sensible servi par des organes? Puissants philosophes qui comprennent clairement toutes les sub-

stances existantes et possibles! Mais qu'ils nous expliquent l'essence d'une substance quelconque. Ignorent-ils ce qui est avoué universellement en philosophie, qu'on ne connaît le fond des diverses natures que par les effets qu'on y observe? Si donc nous remarquons dans les brutes des opérations qui surpassent la *capacité* ou plutôt les *propriétés* de la matière, mais qui ne supposent nullement l'intelligence, nous sommes autorisés à en conclure l'existence de cette substance intermédiaire qui est nécessaire et qui suffit pour rendre raison de toutes les opérations de l'animal.

» Quand donc, dit Bossuet (Connaissance de Dieu et de soi-même, page 270), on aura donné les sensations aux animaux, il paraît qu'on ne leur aura rien donné de spirituel. Leur âme sera de même nature que leurs opérations, lesquelles en nous-mêmes, quoiqu'elles viennent d'un principe qui n'est pas un corps, passent pourtant pour charnelles et corporelles, par leur assujétissement total aux dispositions du corps.

» De cette sorte, ceux qui donnent aux bêtes des sensations, et une âme qui en soit capable, interrogés si cette âme est un esprit ou un corps, répondront qu'elle n'est ni l'un ni l'autre : c'est une nature mitoyenne, qui n'est pas un corps, parce qu'elle n'est pas étendue en longueur, largeur et profondeur, qui n'est pas un esprit, parce qu'elle

est sans intelligence, incapable de posséder Dieu et d'être heureuse.

» Ils résoudront par le même principe l'objection de l'immortalité. Car encore que l'âme des bêtes soit distincte du corps, il n'y a point d'apparence qu'elle puisse être conservée séparément, parce qu'elle n'a point d'opération qui ne soit totalement absorbée par le corps et par la matière. »

Saint Augustin dit positivement que les bêtes ont une âme, et il fait consister la principale différence entre elles et l'homme, en ce que l'homme est intelligent et sait discerner le bien du mal (1).

Saint Grégoire-le-Grand distingue trois sortes d'âmes; celle de l'ange qui n'est pas revêtue d'un corps; celle de l'homme qui est unie à un corps auquel elle survit; et celle des bêtes qui périt avec leur corps (2). Il nous reste à établir que toutes les

(1) « Anima humana habet aliquid quod non habet anima pecorum. Nam et pecora animam habent, et animalia vocantur. Non enim vocarentur animalia nisi ab animâ; et videmus quia et ipsa vivunt : sed quid habet ampliùs homo? Undè factus est ad imaginem Dei? Quia intelligit et sapit, quia discernit bonum à malo; in hoc factus est ad imaginem Dei. Habet ergo aliquid quod non habent pecora. » (S. Aug., enar. II, in Ps. 29, n° 2.)

(2) Tres quippè vitales spiritus creavit omnipotens Deus : unum, qui carne non tegitur; alium, qui carne tegitur, sed non cum carne moritur; tertium, qui carne tegitur, et cum carne moritur. Spiritus namque est qui carne non tegitur, angelorum; spiritus qui carne tegitur, sed cum carne non moritur, hominum; spiritus qui carne tegitur et cum carne moritur, jumentorum, omniumque brutorum anima-

opérations des brutes sont purement instinctives dans le sens que nous avons exposé.

Et d'abord ceux qui accordent si libéralement aux animaux des facultés intellectuelles, n'oseront cependant, j'espère, leur attribuer aucune moralité, aucune idée du bien et du mal, du juste et de l'injuste, etc. Cela est bon pour la fiction et l'apologue, mais ne pourrait qu'exciter le rire en philosophie. Une preuve sensible de l'absence de toute idée morale chez les bêtes, c'est qu'on les voit suivre sans aucune pudeur ni remords tous les mouvements de leurs appétits ou si l'on veut de leurs passions. « Les religieux du Mont-Saint-Bernard, comme l'observe M. de Bonald, vont à la recherche des malheureux égarés dans la neige; leurs chiens y vont aussi et même les découvrent beaucoup plus sûrement. » Oserait-on dire que dans une action semblable les hommes et leurs chiens sont déterminés par les mêmes motifs? non, sans doute. Le bon sens répugne à reconnaître de la moralité quelconque dans l'animal. « Mais une intelligence sans moralité serait une intelligence sans connaissance des motifs qui la déterminent à un parti plutôt qu'à un autre : par conséquent une intelligence sans raison, » c'est-à-dire une intelligence sans intelligence, ou un pur instinct.

lium. Homo itaque sicut in medio creatus est, ut esset inferior angelo, superior jumento. (S. Gregorius mag., *Dial.*, lib. IV, cap. III.)

S'il fallait, avec Condillac, attribuer aux brutes la faculté de concevoir des idées générales, cette plus haute fonction de l'intelligence, il faudrait également leur accorder la réflexion et au moins quelque connaissance de leur état, et quelque faculté d'en faire la comparaison avec le nôtre. « Elles devraient donc, dit M. de Bonald, avoir la conscience de ce que nous leur faisons souffrir, et le désir de s'y soustraire ; l'empire que nous exerçons sur elles, ne devrait leur paraître qu'une odieuse tyrannie ; et loin que les animaux vinssent d'eux-mêmes retrouver l'étable qui les renferme et caresser la main qui les opprime, ils se serviraient de leur force, de leur agilité, même de leur nombre dans les espèces les plus faibles pour échapper à notre domination et retourner dans les forêts jouir des douceurs de la vie indépendante. » Et cependant notre empire sur eux continue à s'exercer de la manière la plus despotique et ne trouve de leur part que l'obéissance la plus servile. Ce n'est pas assez pour nous de les dompter, de les atteler, de leur prescrire à notre gré le travail ou le repos ; nous les accoutumons à se laisser conduire et manier même par un enfant.

Nous l'avons dit ailleurs, le suicide est un acte de désespoir absolument impossible à l'animal. Par les lois de l'organisme, il est invinciblement poussé, impulsionné à tendre à sa conservation, quelque *malheureux* qu'il nous paraisse. Aucun mouvement

instinctif contraire ne peut s'opposer à cette loi de conservation organique ; preuve certaine qu'il n'est dans la bête aucun principe intelligent et libre, capable de connaître son état, et qui puisse commander au corps de s'y soustraire.

« Séparons de nous tout ce qui appartient à l'âme; ôtons-nous l'entendement, l'esprit et la mémoire; ce qui nous restera sera la partie matérielle par laquelle nous sommes animaux ; nous aurons encore des besoins, des sensations, des appétits; nous aurons de la douleur et du plaisir; nous aurons même des passions ; car une passion est-elle autre chose qu'une sensation plus forte que les autres et qui se renouvelle à tout instant » (Buffon *Histoire naturelle*, Tom. III, in-8°, p. 55)?

L'homme en sa qualité d'être intelligent, et comme propriétaire universel du monde physique, dispose en quelque sorte de toute la nature; il emploie jusqu'aux éléments, l'eau, l'air (1), le feu, comme agents premiers de tous les procédés mécaniques. Tout cela, il est vrai, sert aussi à l'animal pour sa conservation, mais il se les approprie directement et sans aucun procédé de sa part. « L'homme seul entre tous les êtres animés, remarque M. de Bonald, a reçu la

(1) Manière de parler philosophique. Tout le monde sait aujourd'hui que l'eau et l'air ne sont pas des éléments, mais des corps composés : l'eau, d'hydrogène et d'oxigène, et l'air atmosphérique, d'azote et d'oxigène.

puissance de produire le feu, (dont les animaux cependant éprouvent presque tous une sensation agréable), le feu, agent puissant et terrible de création ou de destruction, dont le suprême ordonnateur n'a remis la disposition qu'à l'intelligence, qui peut en régler l'emploi, secret d'état, que le monarque des mondes n'a confié qu'à son premier ministre. »

Le chien et le singe, dit M. de Maistre dans ses Soirées de St-Pétersbourg (T. I, p. 294), « s'approcheront du feu et se chaufferont comme nous avec plaisir; mais jamais vous ne leur apprendrez à pousser un tison sur la braise, car le feu ne leur appartient point; autrement le domaine de l'homme serait détruit. »

Mais enfin, dit-on, l'art et l'industrie n'éclatent-ils pas dans certaines actions des animaux? peut-on nier qu'il n'y ait de l'art, et un art admirable, par exemple, dans les nids des oiseaux, dans les ruches des abeilles, etc.? sans doute l'art brille dans plusieurs opérations instinctives des bêtes; sans cela elles ne pourraient remplir leur fin, et leurs divers mouvements ne produiraient aucun résultat. Mais cet art merveilleux leur est entièrement étranger, et elles ne le connaissent même pas. Les bêtes exécutent aveuglément les mouvements que nécessite la conservation de l'individu ou de l'espèce, comme un enfant marche sans connaître les lois de l'équilibre. « Ainsi, dit encore Bossuet, la raison nous persuade que ce que les ani-

maux font de plus industrieux, se fait de la même sorte que les fleurs, les arbres et les animaux eux-mêmes, c'est-à-dire avec art de la part de Dieu et sans art qui réside en eux. » Et, « en effet, observe M. de Bonald, la constante uniformité de leurs opérations, lors même que des motifs de sûreté y nécessiteraient des changements, ou que des circonstances particulières les rendent inutiles, prouve assez l'impulsion aveugle d'un instinct dénué de toute intelligence. »

Toutes ces opérations des bêtes ne sont sûres que dans les choses qui entrent directement dans la sphère et l'ordre prédéterminé de leur instinct. Mettez-y un obstacle extraordinaire, étranger à leurs habitudes mécaniques et au-dessus ou tout à-fait en dehors de leurs prévisions instinctives, vous les déroutez aussitôt, vous dérangez tout le plan de leurs travaux ; elles agiront désormais sans but et sans prévoyance : aucune combinaison intellectuelle, aucune lumière intérieure, aucune réflexion ne viendront à leur secours, pour les redresser ou pour vaincre les obstacles survenus. A l'approche de la saison fixée par la nature, fournissez les matériaux convenables à une femelle d'oiseau enfermée dans une cage, vous la verrez travailler, quoique seule, à bâtir son nid, et surtout à le garnir de fin duvet pour les petits qu'elle n'aura jamais. Où sont ici la réflexion et la prévoyance?

Gall cite comme une preuve de l'intelligence des

animaux le fait suivant : « Deux hirondelles venaient nicher tous les ans dans la maison de mon ami Streicher, à Vienne. Pendant leur absence, on posa une sonnette dont le fil passait précisément dans l'endroit où était leur nid ; à leur retour au printemps elles firent leur nid à la place accoutumée, mais elles eurent soin de ménager une ouverture pour le fil, pratiquée de manière qu'il pouvait jouer librement sans toucher à leurs œufs ou à leurs petits (1). » Gall prétend prouver par ce fait l'intelligence et la prévoyance des animaux dans des circonstances extraordinaires et imprévues, et nous, nous en concluons tout simplement qu'il ne prouve rien autre chose que leur *bêtise* et leur stupidité. Et en effet, si ces oiseaux avaient été capables d'un certain degré d'intelligence, de prévoyance et de réflexion, n'eussent-ils pas plutôt choisi un autre coin voisin pour bâtir leur nid, au lieu de le reconstruire dans un endroit devenu si peu propre à cela, et au risque de troubler et d'incommoder leur petite famille, et par le bruit et l'agitation du fil de la sonnette, et par le froid que devait causer un courant d'air établi par des ouvertures opposées? Tout cela prouve évidemment que les animaux sont toujours aveuglément et fatalement impulsionnés par leur instinct, et que tout se fait, chez eux, par un pur mécanisme physiologique et organique, sans

(1) Sur les fonctions du cerveau, t. IV, p. 393.

trace d'intelligence, ni de prévoyance, ni de liberté.

Si les animaux font des mouvements raisonnés, il est certain qu'ils ne raisonnent pas eux-mêmes leurs mouvements. Cependant, parce que nous raisonnons nos actions, nous sommes tous naturellement portés à croire que les animaux en font de même. Mais nous ne faisons pas attention qu'à côté de ces mouvements qui nous paraissent en eux le fruit d'une combinaison intellectuelle ou de la réflexion, on en voit souvent d'autres dans lesquels paraît à découvert toute la stupidité de la brute. « Sans doute, ajoute Bossuet, les animaux font tout convenablement, mais c'est autre chose de connaître la convenance. L'un convient non seulement aux animaux, mais encore à tout ce qui est dans l'univers; l'autre est le véritable effet du raisonnement et de l'intelligence. »

Quoi de plus merveilleux dans les opérations animales que l'industrie du fourmi-lion pour faire tomber sa proie dans le piège! ce petit animal, sans même avoir de cerveau, décrit parfaitement, sans compas, des cercles, des spirales et des volutes, et creuse dans le sable, avec un art admirable, un cône renversé, qui présente un vaste précipice à tout ce qui s'en approche imprudemment. Caché lui-même en embuscade dans le fond de sa trémie, il lance des grains de sable pour faire cheoir les insectes dans l'abîme. Il s'élance sur ceux qui y tombent, les dévore, et emporte loin de son antre redoutable les sanglants dé-

bris, de peur que la vue d'un carnage récent n'épouvante et n'éloigne de sa demeure de nouvelles proies. Voilà, sans doute, bien de l'adresse et de l'industrie ; il y a plus : on y découvre la plus haute géométrie. Si tout cela est de l'intelligence, le fourmilion en a plus que nos géomètres ; mais non, il est fatalement poussé, impressionné par un aveugle instinct, sans sentiment de prévoyance ni de convenance ; il est nécessité de faire toujours les mêmes actes, sans nulle connaissance de la relation de la cause à l'effet, ou du moyen à la fin. C'est pourquoi, il creusera également son cône dans le sable sous une cloche en verre, où aucun insecte ne peut pénétrer et où il est inutile par conséquent de dresser des embûches, parce qu'il n'y a rien à prendre.

« La différence, dit M. Virey, entre l'instinct et l'intelligence est bien tranchée. L'instinct pur opère toujours sans raisonnement, mais il est mu, poussé par le besoin ou des désirs, des sentiments, des passions, et toute espèce d'incitation intérieure, involontaire ; il n'a qu'une voie ; il aspire à l'utile, au profitable à la vie et le rencontre toujours par de secrets rapports. Cependant, chez les animaux, il n'y a nul apprentissage, nul perfectionnement, nulle variation dans la pratique, nulle invention surajoutée ; mais tout est d'avance disposé savamment pour une action nécessaire, parfaite, toute naturelle. Si l'enfant, le paysan inhabile,

s'instruisent et étudient à l'aide d'expériences, font d'abord mal, puis mieux, l'insecte n'a pas besoin de ces tâtonnements, la suprême sagesse l'en a dispensé, bien qu'il naisse solitaire souvent, séquestré ou plutôt orphelin de tous ses parents. Il ne lui en coûte ni méditation, ni réflexion; voyez-le marchant au but tout de suite, invariablement, par une illumination interne, supérieure à notre faible lueur de raisonnement. S'il ne se perfectionne jamais, s'il n'arrive à aucune découverte nouvelle, comme la raison humaine, du moins il n'y a point de temps d'ignorance ou de dégénération, comme parmi notre espèce, et s'il n'y a point de siècles de gloire et de splendeur littéraire chez les abeilles et les fourmis, on n'y voit point non plus des âges d'abrutissement, ou de barbarie et d'obscurité. Enfin l'animal instinctif, s'il n'invente rien, ne copie rien aussi; tous ses actes sont originaux et non imités de qui que ce soit; l'hirondelle n'a point appris, de nos maçons, à bâtir son nid; et quoique les guêpes et les bourdons forment des cellules régulières, il ne leur faut ni règle ni compas. Un géomètre plus sublime les dirige, un plus savant architecte élève l'édifice des termites et des fourmis. Quelle étrange merveille d'agir avec toute raison et toute industrie, sans posséder cette raison sublime et cette industrie! Tant on dirait que la fourmi connaisse les conséquences de ce qu'elle fait! »

Quelques animaux font des ouvrages auxquels l'industrie humaine ne saurait atteindre : mais ces sortes de talents leur sont naturels et instinctifs ; ils ne les doivent ni à l'expérience, ni à la réflexion. L'animal ne crée rien, n'invente rien, ne perfectionne rien. Il ne se perfectionne pas lui-même. Il est ce qu'il fut au commencement, il sera ce qu'il est aujourd'hui et à la fin des siècles. Ses travaux ont leur perfection, mais c'est toujours la même, comme celle des ouvrages faits au métier; les toiles d'araignée, les cellules hexaèdres des abeilles sont les mêmes qu'au commencement du monde.

Mais, dira-t-on, si les animaux sont privés de toute intelligence, ils n'ont d'autres facultés que celles de leurs sens, d'où vient la prévoyance que l'on remarque dans quelques-uns d'entre eux? Pourquoi ces provisions de vivres chez les fourmis, les abeilles, les mulots? Pour les faire subsister pendant l'hiver? Cela ne suppose-t-il pas une notion du temps et une connaissance certaine de l'avenir? Voici ce que Buffon répond à cela (1). « La prévoyance des fourmis n'était qu'un préjugé qu'on leur avait donné en les observant, on la leur a ôtée en les observant mieux. Elles sont engourdies tout l'hiver : leurs provisions ne sont donc que des amas superflus, amas accumulés sans vues, sans connaissance de

(1) *Hist. nat.*, t. III, in-8°, p. 81 et suiv.

l'avenir, puisque par cette connaissance même elles en auraient prévu toute l'inutilité. N'est-il pas très-naturel que des animaux qui ont une demeure fixe où ils sont accoutumés à transporter les nourritures dont ils ont actuellement besoin, et qui flattent leur appétit, en transportent beaucoup plus qu'il ne leur en faut, déterminés par le sentiment seul et par le plaisir de l'odorat ou de quelques autres de leurs sens, et guidés par l'habitude qu'ils ont prise d'emporter leurs vivres pour les manger en repos? Cela même ne démontre-t-il pas qu'ils n'ont que du sentiment et point de raisonnement? C'est par la même raison que les abeilles ramassent beaucoup plus de cire et de miel qu'il ne leur en faut : ce n'est donc point du produit de leur intelligence, c'est des effets de leur stupidité que nous profitons; car l'intelligence les porterait nécessairement à ne ramasser qu'à peu près autant qu'elles ont besoin et à s'épargner la peine de tout le reste, surtout après la triste expérience que ce travail est en pure perte; qu'on leur enlève tout ce qu'elles ont de trop; qu'enfin cette abondance est la seule cause de la guerre qu'on leur fait et la source de la désolation et du trouble de leur société. Il est si vrai que ce n'est que par un sentiment aveugle qu'elles travaillent, qu'on peut les obliger à travailler pour ainsi dire autant que l'on veut en faisant en sorte qu'elles ne manquent jamais de fleurs. . . . . .

. . .« Quant aux mulots, lorsqu'ils font eux-mêmes leurs trous, ils ne les font pas grands, et alors ils ne peuvent y placer qu'une assez petite quantité de graines; mais lorsqu'ils trouvent sous le tronc d'un arbre un grand espace, ils s'y logent et ils le remplissent autant qu'ils peuvent de blé, de noix, de noisettes, de glands..... en sorte que la provision, au lieu d'être proportionnée au besoin de l'animal, ne l'est au contraire qu'à la capacité du lieu. . . . . .
... Il en sera de même de la prévoyance des oiseaux... Non seulement les animaux ne savent pas ce qui doit arriver, mais ils ignorent ce qui est arrivé. Une poule ne distingue pas ses œufs de ceux d'un autre oiseau; elle ne voit pas que les petits canards qu'elle vient de faire éclore ne lui appartiennent point; elle couve des œufs de craie, dont il ne doit rien résulter, avec autant d'attention que ses propres œufs; elle ne connaît donc ni le passé, ni l'avenir, et se trompe encore sur le présent. »

Plus haut l'auteur dit ces paroles pleines de raison et de vérité. « Ce ne peut être par une intelligence semblable à la nôtre que les animaux aient une connaissance certaine de l'avenir, puisque nous n'en avons que des notions très-douteuses et très-imparfaites : pourquoi donc leur accorder si légèrement une qualité si sublime? Pourquoi nous dégrader mal à propos? Ne serait-il pas moins déraisonnable,

supposé qu'on ne pût pas douter des faits, d'en rapporter la cause à des lois mécaniques, établies, comme toutes les autres lois de la nature, par la volonté du Créateur? La sûreté avec laquelle on suppose que les animaux agissent, la certitude de leur détermination suffirait seule pour qu'on dût en conclure que ce sont les effets d'un pur mécanisme. Le caractère de la raison le plus marqué, c'est le doute, c'est la délibération, c'est la comparaison; mais des mouvements et des actions qui n'annoncent que la décision et la certitude prouvent en même temps le mécanisme et la stupidité. » C'est-à-dire l'intelligence de l'auteur de ce mécanisme infaillible et la stupidité de l'être où il se trouve.

» Dieu seul connaît le passé, le présent et l'avenir; il est de tous les temps et voit dans tous les temps. L'homme, dont la durée est de si peu d'instants, ne voit que ces instants, mais une puissance vive, immortelle, les compare, les distingue, les ordonne; c'est par elle qu'il connaît le présent, qu'il juge du passé, qu'il prévoit l'avenir. Otez à l'homme cette lumière divine, vous effacez, vous obscurcissez son être, il ne restera que l'animal; il ignorera le passé, ne soupçonnera pas l'avenir et ne saura même ce que c'est que le présent. »

Le trait le plus marqué de la différence essentielle qui sépare l'homme de la brute et qui ne permet pas de rapprocher l'animal le plus industrieux de

l'homme le plus borné, c'est que « l'homme, dit M. de Bonald, naît dans l'ignorance de tout ce qu'il doit savoir, mais avec la faculté d'apprendre de ses semblables tout ce qu'il ignore, de tout connaître et de se connaître lui-même. La brute au contraire naît instruite de tout ce qu'elle doit faire, mais incapable d'aller plus loin. La raison de l'homme est incertaine. . . . . parce qu'elle n'arrive à la connaissance de la vérité que par degrés et à l'aide du raisonnement. L'instinct de la bête est sûr, parce que, n'ayant rien à apprendre, elle doit avoir tout reçu pour la fin qui lui est propre. . . . . Je le répète; l'animal naît parfait ou plutôt fini, l'homme naît perfectible et infini, si j'ose le dire; car, dit Bossuet, il peut trouver jusqu'à l'infini. . . . . Pour la brute, la perfection relative est dans l'individu, l'imperfectibilité dans l'espèce; pour l'homme, au contraire, l'imperfection est dans l'individu, la perfectibilité est dans l'espèce ou la société. L'espèce brute recommence toujours et tourne sans cesse dans un cercle qu'elle ne peut franchir; l'espèce humaine ne s'arrête jamais, parce qu'elle suit une ligne droite dont elle ne peut atteindre le terme. »

L'homme, ajoute M. de Bonald, peut diriger et dresser jusqu'à un certain point l'instinct de l'animal, lui donner quelques habitudes, lui apprendre à imiter quelques-uns de ses mouvements; mais ce

que nous apprenons ainsi à l'animal prouve seulement notre intelligence et non la sienne, « puisque dans l'animal le mieux dressé, ces actions artificielles se font toujours avec une régularité automatique et souvent à contre-temps. »

Il est certain que l'on ne peut faire connaître sa pensée que par une expression parlée ou figurée, c'est-à-dire par la parole ou le geste; or, les animaux n'ayant aucune de ces expressions, il faut en conclure qu'ils sont privés de la faculté de penser et de raisonner. « Les anciens, dit M. de Bonald, appelaient les animaux privés de raison *muta animalia*, les animaux muets, et lorsque la crédulité populaire cherchait des présages à de grandes calamités, elle mettait au nombre des plus sinistres que des bêtes avaient parlé, *pecudesque locutæ*, *infandum!* Et nous-mêmes, malgré nos systèmes, ne serions-nous pas saisis d'étonnement et presque d'effroi, si nous surprenions un animal, je ne dis pas à parler, mais seulement à faire un geste qui fût l'expression réfléchie d'une pensée et non le signe involontaire d'une sensation ou d'un besoin? »

Voici ce que dit Buffon sur l'orang-outang dans le rapprochement qu'il en fait avec l'homme :

. . . . . « Toutes les parties du corps, de la tête et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme qu'on ne peut les comparer sans admiration et sans

être étonné que d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même, il ne résulte pas les mêmes effets. Par exemple, la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas (1). Y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée, ni la parole, qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur (2). »

Si l'orang-outang ne parle pas, s'il n'a point de langage articulé comme nous, ce n'est point parce que les sacs hyo-thyroïdiens y mettent obstacle, comme le prétendent M. Richerand et M. Virey

(1) Il est certain que l'intelligence n'est pas toujours en rapport direct et proportionnel avec le volume du cerveau, puisque plusieurs animaux ont cet organe relativement plus volumineux que l'homme. Sous ce rapport relatif, d'après les observations de Haller et de Cuvier, l'homme se trouve placé entre le merle et le rouge-gorge, et le premier rang appartient au serin. M. Virey dit que sous le rapport de l'étendue relative du cerveau, l'homme est égalé par la souris et surpassé par le moineau. L'âne a plus de cervelle à proportion que le cheval.

Tous les anatomistes ont senti qu'il fallait une *puissance spécifique radicale* pour présider aux organisations si voisines de l'homme et de l'orang-outang, et pourtant produisant des effets si éminemment et si prodigieusement dissemblables.

(2) Buffon, *Hist. nat.*, t. VI, in-8°, p. 163.

après Camper, mais uniquement parce qu'il ne pense pas. Faites disparaître ce prétendu obstacle à la parole, l'orang-outang n'en demeurera pas moins muet; faites plus : supposez ses organes vocaux absolument semblables à ceux de l'homme, l'animal ne parlera pas encore, et ne pourra jamais émettre spontanément des sons articulés; ou s'il en produisait, ce serait le langage du perroquet, composé de purs sons mécaniques qui ne peuvent être le signe ni le véhicule d'aucune pensée. Ainsi, le chien, l'éléphant, l'orang-outang, eussent-ils les organes de la voix et de la parole faits comme ceux de l'homme, ne parleront jamais, parce que Dieu ne leur a point donné la parole, c'est-à-dire qu'il leur a refusé la pensée, qui est la raison et la condition du langage articulé ou de la parole.

Nous avons vu ailleurs que l'homme n'a pu inventer la parole et qu'il l'a reçue nécessairement de Dieu avec les idées, la pensée et la raison. Mais les sauvages, dira-t-on peut-être, n'ont-ils pas l'usage de la parole? D'où leur vient le langage? Les sauvages ne sont pas de véritables sauvages; ce sont des débris d'anciennes civilisations, et leurs langues sont aussi des débris d'anciennes langues *ruinées*, comme dit M. de Maistre. S'ils n'avaient reçu de la société l'usage de la parole, ils ne parleraient pas plus que les orang-outangs. Ainsi, l'intelligence seule, ou l'homme, a reçu du Créateur le sublime don de la parole, et le

partage de la brute, ce sont la sensation, l'instinct et le silence.

Si les animaux n'ont aucune expression de pensée et de raisonnement, on les voit néanmoins exprimer leurs passions et leurs besoins par des cris ou des mouvements involontaires. Par ces expressions ou ces manifestations extérieures ils s'entendent entre eux, parce qu'ils ont à peu près tous les mêmes besoins et les mêmes passions, qui font partie de leur instinct. La parole que l'homme leur adresse ne peut être pour eux un signe de pensée; ils n'y entendent qu'un pur son; et ce qui le prouve, c'est que si vous substituez une périphrase aux mots ou aux sons *cherche* et *apporte*, le chien ne vous obéit plus.

Pour terminer cette notice, nous rapporterons quelques passages textuellement extraits de l'ouvrage déjà cité de M. de Bonald. Ces citations, qui renferment des réflexions morales d'un haut intérêt, pourront être considérées comme un résumé de tout ce que nous venons de dire sur les mœurs, l'âme ou l'instinct des animaux.

« Peut-être n'est-il pas impossible de tirer de cette différence entre l'âme de l'homme et l'instinct de la brute quelques inductions éloignées sur l'immortalité de l'une et la mortalité de l'autre. Les idées d'ordre, de raison, de justice, etc., sont éternelles comme Dieu, qui en est le type : l'âme qui conçoit

ces idées est immortelle, puisqu'elle est la faculté de contempler un objet éternel ; mais la faculté qu'ont les brutes de recevoir des images et des sensations ayant pour objet ce monde matériel et périssable, on peut croire que cette faculté cesse lorsqu'il n'y a plus de raison à son existence, et que l'objet a disparu par la décomposition des sens destinés à le percevoir. »

Les partisans de l'opinion cartésienne nous demanderont peut-être comment, dans notre hypothèse, on peut concilier avec la justice et la bonté de Dieu l'état de souffrance auquel la brute se trouve exposée, puisque sous un Dieu juste nulle créature ne peut être malheureuse sans l'avoir mérité.

Cette objection pourrait peut-être arrêter ceux qui reconnaissent dans l'animal un principe intelligent, mais pour nous, elle ne nous embarrasse nullement. Recourons de nouveau à la haute raison de M. de Bonald.

« L'animal souffre sans doute, mais il n'est pas malheureux, pas plus qu'il n'est heureux en jouissant, parce que la douleur et le plaisir sont des sensations que tout être organisé et animé peut éprouver, et que le bonheur ou le malheur sont des sentiments dont le seul être intelligent et moral est susceptible. . . . . .

. . . . . .

» La raison dit que l'être seul est heureux qui a

des idées du souverain bien et une destination naturelle vers le suprême bonheur dont il fait l'application à tous les objets qui lui offrent quelques traits du bien ou du beau qu'il connaît, et quelque avant-goût du bonheur qu'il espère; que celui-là seul est malheureux qui peut comparer son état présent de souffrance avec le sentiment de sa dignité et la grandeur de ses espérances; que celui-là seul est heureux qui, dans le plaisir, voit ou croit voir, en quelque sorte, la plénitude de son existence et l'accomplissement de ses hautes destinées; que celui-là seul est malheureux qui regarde la douleur comme un châtiment, comme une dégradation de son être et une déchéance de la domination qu'il a droit d'exercer sur les êtres sensibles et sur lui-même; et que l'animal, qui n'a ni ces idées, ni ces désirs, ni cette destination, ni ces espérances, et qui ne peut faire aucune comparaison de son état présent avec un autre état, soit qu'il souffre, soit qu'il jouisse, n'est pas au fond plus heureux ou plus malheureux que la plante que l'on arrose, ou que le bois que l'on met au feu; et si nous ne devons pas le tourmenter par caprice, ni le détruire sans nécessité, la raison nous permet d'en user comme de tous les objets sensibles, avec modération et selon l'exigence de nos besoins.

» D'ailleurs, à parler exactement, c'est moins la souffrance qui est un mal que la destruction dont la douleur est l'annonce et le commencement; c'est

moins la jouissance qui est un bien, que la vie, dont le plaisir est le plus plein exercice. Mais la vie elle-même et la mort ne sont un bien ou un mal que pour l'être qui les connaît, les juge, et qui quelquefois, malgré la nature, et plus fort qu'elle, fuit la vie comme un mal et cherche la mort comme un bien. Mais pour la brute, comme pour le végétal, la vie et la mort ne sont rien, rien que du mouvement et du repos; rien qu'un état que l'un commence, que l'autre finit, et où la mort n'est que la condition nécessaire de la vie.

. . . . . .

» Si l'animal eût dû n'être entre les mains de l'homme qu'un instrument ou moyen purement passif, comme le bois, la pierre, les métaux, il n'eût eu avec l'homme d'autres rapports que les rapports matériels que ces substances inanimées ont avec le corps humain, des rapports de distance, d'étendue, de pesanteur, d'adhérence ou de divisibilité de parties; rapports que tous les corps ont entre eux, et qui rendent ceux qui servent à nos besoins propres à être mis en œuvre pour notre industrie; mais les animaux devaient être pour l'homme des instruments animés, des moyens actifs, et non pas seulement des matériaux. Ils devaient être des aides pour ses travaux, des compagnons de ses plaisirs, ou des ennemis pour son courage. Il leur fallait donc avec nous des rapports d'une autre espèce. Il était donc néces-

saire que l'animal nous vît pour nous reconnaître, nous connût pour nous retrouver, nous entendît pour nous obéir, qu'il s'attachât à nous pour rester auprès de nous; et ces mêmes facultés qui accoutument à l'homme les animaux utiles, il les fallait, pour l'éviter, aux animaux malfaisants, qui se multiplient partout où l'homme n'est pas, et reparaissent partout où il n'est plus, mais qui lui cèdent l'empire de la terre, et s'éloignent de sa demeure là où se montre ce dominateur de l'univers. . . . . .

. . . . . .

» Il fallait donc aux animaux une organisation humaine, si j'ose le dire, pour pouvoir servir l'homme ou servir à l'homme; une faculté d'imaginer pour que nous pussions leur transmettre des images, une faculté de sentir pour que nous pussions leur donner des habitudes; et, destinés à se reproduire pour durer sur la terre autant que l'homme, il leur fallait des affections domestiques ou quelque chose qui y ressemble, pour se chercher et s'unir entre eux, et prendre de leur progéniture le soin que nous ne pouvons en prendre nous-mêmes, c'est-à-dire qu'il fallait aux brutes tout ce qu'elles ont, et rien de plus : car l'intelligence, la connaissance, et par conséquent la raison qu'on leur attribue gratuitement seraient aussi importunes à l'homme qu'inutiles à l'animal, incommodes à notre supériorité, superflues pour sa dépendance. Ils seraient bien moins soumis, s'ils

étaient intelligents, et peut-être trop semblables à l'homme, ils raisonneraient lorsqu'il ne faudrait qu'obéir. . . . . .

. . . . . .

» Les animaux ne peuvent avoir une faculté de raisonner que pour notre utilité ou la leur. Si elle leur a été donnée pour nous servir, ils ne sont que nos esclaves, et la prééminence de l'homme est incontestable; si elle leur a été donnée pour les éclairer eux-mêmes, quel usage font-ils de cette lumière intérieure? A quoi leur sert-elle pour leur bonheur et l'amélioration de leur condition? . . . . . Mille générations d'animaux qui se sont succédées depuis Aristote n'ont rien ajouté à la perfection des espèces. . . . . .

» Le service des animaux (intelligents et pensants) perd pour moi tous ses charmes, et je perds moi-même avec eux ma sécurité. Je voyais en eux un instinct merveilleux qui suffisait à leurs besoins et aux miens; je n'y vois plus qu'une intelligence dégradée. . . . . Ils étaient pour moi des instruments utiles, ils ne sont plus que de dangereux commensaux. Ce chien si fidèle qui repose à mes côtés pendant mon sommeil; ce cheval docile qui me conduit d'un pas si sûr à travers les torrents et les précipices, s'ils pensent, s'ils réfléchissent, s'ils raisonnent, ne feront-ils jamais usage de leur raison que pour obéir; et si les pensées de l'homme in-

connu, de mon semblable que je rencontre seul dans des lieux écartés, m'inspirent quelques justes craintes, n'éprouverai-je jamais un sentiment d'effroi en me trouvant, faible et désarmé, au milieu de ces troupeaux d'esclaves, qui ont leurs pensées comme j'ai les miennes, et des moyens d'attaque si supérieurs à mes moyens de défense?

» Résumons. La faculté intérieure qui conduit les brutes, et donne l'impulsion à leurs mouvements, est bornée dans chaque espèce par son organisation particulière : donc cette faculté est un instinct, et n'est pas une intelligence, une raison, puisque le propre de l'intelligence et de la raison est d'être servie et non bornée, même par ses organes, et de ne pas connaître de terme à ses recherches et à ses progrès.

» La faculté intérieure qui anime l'homme, commande et dirige ses actions, n'est pas bornée par son organisation, puisque l'homme invente tous les jours de nouveaux moyens d'étendre la force de ses organes, ou de suppléer à leur faiblesse et de faire, en un mot, avec des organes artificiels, tout ce que ses organes naturels lui refusent. Ainsi, il vogue sur les eaux, il s'élève dans les airs, il parcourt la terre, il mesure les cieux; comme il connaît le passé, juge le présent, prévoit l'avenir et soumet tout ce qui est, et même ce qui n'est pas encore, à l'action de sa pensée ou de son industrie : donc cette faculté

est une intelligence. S'il est nécessaire, pour leur conservation et la destination qu'ils ont reçue, que les animaux tirent quelques inductions des images qui les frappent, qu'ils contractent quelques habitudes par la répétition fréquente des mêmes actes, ces inductions ou plutôt ces consécutions, qui ne sortent pas des limites de leur instinct, et qui en font partie, ne sont point des raisonnements ; et si l'on veut appeler cet instinct avec ses inductions et ses habitudes, une raison, on ne fait que changer l'acception des mots ; et une raison bornée aux seuls objets matériels, et circonscrite dans un cercle d'inductions simples et d'habitudes involontaires, n'est-ce pas ce que les hommes ont, dans tous les temps, entendu par le mot *raison* : alors on ne dispute que sur des mots; et si l'on veut être de bonne foi, on conviendra que l'instinct des brutes n'est pas du tout l'intelligence de l'homme, et n'a ni le même usage, ni la même destination. Osons le dire : au fond, on ne met pas plus d'intérêt à l'intelligence des brutes qu'à celle de l'homme; mais on veut faire douter l'homme de sa propre raison et de tout ce qu'elle lui prescrit et lui inspire; on veut, en prodiguant ainsi l'intelligence, ôter toute valeur à une faculté qui est commune à tous les êtres, et que l'homme, incertain entre tant d'intelligences, ne croie plus à aucune intelligence, et ne se reconnaisse plus à lui-même qu'un instinct. On veut surtout, en

attribuant l'intelligence aux bêtes, jeter les partisans de l'immortalité de l'âme humaine dans l'incertitude de savoir si l'âme de l'homme est mortelle comme celle des bêtes, ou si l'âme des bêtes est immortelle comme celle de l'homme.

» Il y a donc l'infini entre l'homme et la brute, sous le rapport de l'intelligence. Les animaux ont une faculté de recevoir des images et point d'intelligence des idées; des sensations et point de sentiments, des habitudes et point de réflexions; ils font des mouvements nécessités par un instinct ou une impulsion, et non des actions commandées par une volonté. Il n'y a donc ni bonheur ni malheur pour ces espèces sans pouvoir, sans devoirs, sans dignité, sans propriété, sans liberté; masses organisées pour se reproduire, vivre et mourir au service de l'homme, et dont il peut user comme de toutes les choses soumises à son empire et permises à ses besoins. Sans doute son intérêt, et plus encore l'intérêt de la société, lui prescrivent d'en user avec modération; et sa raison même lui défend de se livrer, envers les animaux, à des mouvements de violence, de férocité ou de caprice, qu'il pourrait porter dans ses rapports avec les hommes; mais les sentiments de respect et d'affection, il ne les doit qu'à l'être semblable à lui; et il ne peut, sans puérilité ou même sans profanation, les étendre jusque sur des êtres dépourvus de raison et de sen-

timent, et qui ne sauraient ni les apprécier, ni les lui rendre.

» J'ose dire que ces considérations morales sont bien autrement décisives pour prouver l'intelligence de l'espèce humaine, et la spiritualité de son principe pensant, exclusivement à toutes les espèces d'êtres animés ou inanimés, que ces observations, prétendues physiologiques, qui, plaçant la pensée dans les organes, concluent l'identité du principe de quelques ressemblances imparfaites dans les instruments, n'élèvent l'animal que pour dégrader l'homme, ne nous donnent des rivaux que pour nous donner des maîtres; et, par un exécrable blasphême, faire du roi de toute la nature un orang-outang dégénéré. »

Digitized by Google

APERÇU

PHRÉNOLOGIQUE.

Ce que l'on appelle aujourd'hui phrénologie, autrefois crâniologie, organologie ou crânioscopie, n'est autre chose que le système de Gall, par lequel on prétend connaître à l'inspection des bosses, des saillies ou des dépressions du crâne, les diverses facultés ou aptitudes de l'homme avec ses penchants et ses passions; ou, si l'on veut, c'est la *doctrine* de la pluralité des organes cérébraux et de la localisation des facultés intellectuelles et morales.

Il n'est pas de mon sujet d'entrer dans de longs détails relativement à toutes ces prétendues protubérances crâniennes, ou si l'on veut, organes encéphaliques; car la crânioscopie, de l'aveu même des phrénologistes, étant devenue insuffisante, on a adopté la méthode de la cérébroscopie, ou l'étude

des circonvolutions cérébrales. Mais dans l'état actuel de la science, les phrénologistes ne paraissent pas plus croire à la cérébroscopie qu'à la crânioscopie. Il ne s'agira donc ici directement ni de l'une ni de l'autre.

Nous nous bornerons à quelques réflexions contre la doctrine de la pluralité des organes, ou de la localisation des fonctions intellectuelles et morales, car toute la phrénologie est là. Sans pluralité organique et sans localisation, il n'y a point de phrénologie; nous prouverons de plus que la science phrénologique conduit droit au matérialisme, si ce n'est déjà une doctrine toute matérialiste, ou la théorie du néant.

Posons quelques principes. Dieu est présent à tous les êtres, soit spirituels, soit matériels. Dans ces derniers sa présence s'étend à toutes leurs parties. L'âme humaine, qui est esprit comme Dieu, et faite à l'image de Dieu, est présente de la même manière à tout le corps qu'elle anime, et d'une manière spéciale au cerveau et à toutes ses parties. Elle agit sur cet organe et sur toutes ses parties, par son intelligence et sa volonté, comme elle agit sur tout le corps par sa faculté sensitive, ou la force vitale et la sensibilité des physiologistes.

L'âme ne pouvant agir que d'après sa nature, qui est l'unité et la simplicité, il s'ensuit que le principe d'action est un et simple; que l'activité est une et

non multiple, identique et non diverse ; enfin qu'elle est simple, inétendue, indivisible, immatérielle et spirituelle : donc la pluralité des organes et la localisation des fonctions intellectuelles et morales sont une hypothèse purement gratuite et inutile que l'observation et les faits démentent, et que la raison et le bon sens réprouvent. Cette pluralité n'existe que pour les opérations sensitives ou les sensations, qui nous sont communes avec les animaux, et de là la pluralité des sens comme de la vue, de l'ouïe, etc. Ainsi, chez l'homme, qui seul possède l'intelligence et le libre arbitre, ou qui, en d'autres termes, est seul capable d'idées intellectuelles et morales, il n'y a ni organes multiples, ni localisation, par conséquent, des fonctions intellectuelles et morales.

Voici ce qui vient à l'appui de ces principes : toutes les fois qu'on se livre avec excès aux travaux intellectuels quels qu'ils soient : attention, réflexion, méditation, contention d'esprit, en un mot, tous les genres d'application à quoi que ce soit, on en éprouve constamment vers le milieu du front, un sentiment de gêne, de pesanteur, d'embarras, de tension, ou plutôt de douleur véritable et qui devient même quelquefois très-vive. Voilà un fait universellement constaté et admis. Pourquoi donc toujours cette douleur à la région frontale et point ailleurs, point à l'occiput ni au vertex ? Pourquoi le mathématicien, livré à un travail d'esprit excessif, ne souffre-t-il

pas derrière l'angle externe de l'œil, où se trouve, selon Gall, l'organe du calcul et des mathématiques? Pourquoi le poète emporté trop loin par sa verve impétueuse ne souffre-t-il pas au-dessus des tempes où correspond l'organe prétendu de la poésie, et ainsi des autres? Pourquoi suivant cette loi générale, que tout organe que l'on exerce trop devient plus ou moins douloureux, le mathématicien et le poète rapportent-ils cette fatigue ou cette douleur directement au front comme les autres hommes, tandis qu'elle devrait se faire sentir à la région de leurs organes respectifs?

Voilà des faits constants qui prouvent d'abord invinciblement que le cerveau est l'organe de l'intelligence, et que, de plus, cet instrument de la pensée concourt à l'accomplissement des fonctions intellectuelles d'une manière générale, absolue et intégrale, c'est-à-dire, qu'il agit en masse sous l'influence immédiate de l'âme. Voilà donc à la fois prouvées et l'existence du cerveau comme organe de la pensée, et l'unité organique pour les fonctions intellectuelles et morales. Quant aux passions, ont-elles, avant tout, leur siége dans le cerveau, et ce siége est-il multiple? Suivant l'opinion de Bichat, de Cabanis, de M. Virey et de Broussais lui-même, avant qu'il fût phrénologiste, et enfin, dit Gall, de la presque totalité des médecins, les affections et les passions ont leur siége dans les organes de la vie interne,

dans les viscères, ou plutôt dans le système nerveux ganglionnaire.

Si ces organes des passions existaient dans l'encéphale, il faudrait que leurs fonctions respectives nous en révélassent la présence, de la même manière que les fonctions intellectuelles nous prouvent l'existence du cerveau. De plus, dit M. le docteur Virey, si les passions naissaient dans le cerveau, comment, par exemple, une grande crainte ôterait-elle toute force au cerveau, le paralyserait en quelque sorte jusqu'à faire tomber en syncope? Il faut donc qu'elles viennent d'une autre source. Il existe, à la vérité, une liaison étroite entre le système nerveux ganglionnaire et le système nerveux cérébro-spinal ou le cerveau, et même ce dernier est ordinairement la cause occasionnelle des passions, en ce sens qu'il donne la connaissance de leur objet. Une autre preuve que les passions existent indépendamment du cerveau, c'est qu'on les observe, au rapport de M. Virey, chez les animaux sans cerveau, comme les zoophytes, les vers, etc., qui ressentent la crainte, l'amour, etc.

On ne peut donc pas dire que les passions résident proprement dans le cerveau, car rien n'y prouve l'existence de leurs organes; on n'y en découvre pas même l'existence collective en vertu de la condition d'unité organique: car si cela était, ces passions, exagérées et portées au dernier excès, devraient

douloureusement affecter au moins la partie postérieure de la tête ou du cerveau, où Gall place la plupart de leurs organes, comme les travaux excessifs de l'esprit nous font réellement souffrir à la partie antérieure du cerveau. Or, on sait que les choses ne se passent pas ainsi. Donc il n'y a pas de pluralité d'organes pour les passions et les affections, et rien même n'en prouve évidemment l'unité organique dans le cerveau. Tout cela nous porte naturellement à tirer cette conclusion négative contre le système phrénologique : provisoirement et jusqu'à ce qu'elles soient mieux prouvées, nous rejetons l'organologie, nous rejetons la crânioscopie, nous rejetons la cérébroscopie, nous rejetons en un mot la phrénologie. Nous admettons seulement l'innéité des facultés, des aptitudes et des penchants, et c'est ce qui a été reconnu dans tous les temps, comme le talent naturel du calcul, des mathématiques, de la poésie, etc.; mais aucun signe crânioscopique ne peut nous faire connaître *à priori* ces aptitudes et ces facultés. Donc enfin la doctrine phrénologique n'existe pas comme science, ou n'existe pour nous jusqu'à présent qu'à titre de déception et de mystification, comme le mesmérisme ou le magnétisme animal, la mégalanthropogénésie et l'homœopathie. « Ajoutons, dit la *Revue médicale*, que les docteurs crânioscopes ne sont nullement d'accord sur le nombre des organes : où l'un en découvre trente-quatre, l'autre

en compte soixante-dix, un troisième plus de cent, et tous s'accusent d'avoir un jugement faux, un crâne étroit, un encéphale défectueux. Et puis, comment le *moi*, cet être un, indivisible, inétendu, point convergent de toutes les facultés, partie essentielle de tout acte mental, logique, peut-il exister avec cette pluralité indéfinie des organes? Il y a ici la plus notoire contradiction, disons mieux, la plus formelle absurdité. Faut-il donc le redire? On ne peut diviser le *moi*, qui n'est que lui, qui est lui ni plus ni moins, et dire en le divisant : voilà qui vit pour tel organe, voici qui vit pour tel autre; la personnalité ne se prête pas à être ainsi fractionnée; il faut la nier ou la reconnaître dans sa complète intégrité. L'unité matérielle, l'unité organique en particulier, est un composé, une agrégation de parties; mais l'unité spirituelle n'est rien de semblable, elle est l'unité tout simplement (1). »

Cependant acceptons pour un moment la phrénologie et admettons la pluralité des organes que l'unité du moi détruit et tue si évidemment (2), il

(1) *Revue médicale*, cahier de juin 1838, p. 465.

(2) Gall affirme « que la liberté morale ne saurait exister qu'avec la pluralité des organes. » (*Sur la physiologie du cerveau*, t. 1, p. 307.)

Si la liberté morale dépend de la pluralité des organes, on finira par en conclure peut-être que les animaux chez qui, selon Gall, on trouve la même condition organique, sont aussi bien que l'homme doués du libre arbitre ou de la liberté morale.

« A l'instant où l'on préconise le libre arbitre, dit Gall, l'homme ne

n'en sera pas moins vrai que ces divers organes cérébraux subiront nécessairement la condition de passivité commune à tous les instruments matériels. Cependant la phrénologie, comme nous le verrons plus bas, proclame que ces organes sont indépendants et ont une *activité propre*, d'où découlent nécessairement et immédiatement toutes les fonctions intellectuelles et morales de l'homme, et de là découle aussi en même temps l'odieux système du matérialisme.

Il est donc important de savoir à quelle marque infaillible on reconnaît le spiritualisme.

Le seul caractère certain, le *criterium* du spiritualisme, c'est l'unité d'activité, c'est-à-dire d'un principe simple, incomposé, inétendu, indivisible,

se trouve-t-il pas sur les bords glissants de l'abîme? On dit, et je le dis aussi, que l'homme abuse de sa liberté; mais quel motif a l'homme d'en abuser, si rien ne le meut dans son intérieur et ne l'excite à des actions illégales? » (*Physiologie du cerveau*, t. I, p. 253.)

» Dans le système phrénologique, dit M. le docteur Cerise, l'homme est une passivité; il ne se meut qu'en vertu de quelques-unes de ses impulsions organiques; il est une multiplicité, car s'il y a en lui hésitation ou lutte, ce n'est pas lui qui lutte ou hésite, c'est un ou plusieurs organes qui l'impulsionnent avec énergie; quant à lui, il n'existe pas, c'est une abstraction qui doit faire sourire les phrénologistes. La volonté humaine est un mot vide de sens, car, d'après ce système, il ne doit pas y avoir dans l'homme une volonté réelle, libre, pas plus que dans un moulin à vent, dans une montre, dans un navire qui fend la mer au gré des vents et des vagues; pas plus que dans un animal dont la condition est d'obéir aux excitations de son organisme. » (*Exposé et examen critique du système phrénologique*, p. 9.)

immatériel, sentant et percevant, ce qui constitue, en un mot, l'âme spirituelle.

Voici un argument qui prouve invinciblement cette unité de principe simple, sentant et percevant : « Il est certain que je puis éprouver à la fois plusieurs sensations. Quelquefois c'est le même objet qui me les procure, je vois, je goûte et je sens un ragoût; j'entends et je touche un instrument. D'autres fois ce sont différents objets qui frappent mes divers sens. J'entends une musique, en même temps que je vois des hommes, que j'éprouve la chaleur du feu, que je sens une odeur, que je mange un fruit. Je discerne parfaitement ces sensations diverses; je les compare, je juge laquelle m'affecte le plus vivement et le plus agréablement : je préfère l'une à l'autre, je la choisis. Or, ce *moi* qui compare les diverses sensations est inévitablement un être simple; car, s'il est composé, il recevra par ses diverses parties les diverses impressions que chaque sens lui transmettra. Les nerfs de l'œil porteront à une partie les impressions de la vue ; les nerfs de l'oreille feront passer à une autre partie les impressions de l'ouïe, ainsi du reste. Mais si ce sont les diverses parties de l'organe physique, du cerveau, par exemple, qui reçoivent chacune de leur côté la sensation, comment s'en fera le rapprochement, la comparaison ? La comparaison suppose un comparateur, le jugement suppose un juge unique. Ces opérations ne peuvent se faire sans

que les sensations différentes aboutissent toutes à un être simple. Un écrivain qui ne doit pas être suspect aux incrédules (Bayle), rapportant ce raisonnement, s'exprime ainsi : On peut dire, sans hyperbole, que c'est une démonstration aussi assurée que celles de la géométrie (1). »

On voit, d'après ce qui précède, qu'il ne peut y avoir qu'un seul principe sentant et percevant, immatériel, simple, indivisible, qui est l'âme spirituelle, ou l'âme humaine; car le cerveau étant matière, est essentiellement incapable d'éprouver des sensations, de sentir, de penser, de comparer et de juger; fonctions qui sont le noble apanage de l'âme raisonnable, comme nous l'avons prouvé ailleurs. Si maintenant on me demande où est le siége de l'âme, je répondrai que je n'assigne ni lieu ni siége déterminé à une substance spirituelle (2) et

(1) Voyez M. de la Luzerne : *Dissertation sur la spiritualité de l'âme*, p. 83 et suiv.

(2) L'âme est un être simple, un esprit fait à l'image de Dieu. Il doit donc exister entre Dieu et l'âme humaine la même nature de rapport, à l'égard des substances corporelles, c'est-à-dire que l'âme, selon la pensée de M. de la Luzerne, *est présente à tout le corps qu'elle anime, de la même manière que Dieu est présent à tous les êtres.*

Ainsi, d'après cela, si l'on voulait assigner à l'âme un siége, le cerveau ou un autre organe quelconque, ou dire simplement que l'âme est dans le corps, je pourrais vous objecter que l'âme n'est pas dans le corps, mais qu'au contraire le corps est dans l'âme, comme tous les êtres sont en Dieu. L'Écriture sainte, en effet, nous dit positivement que nous sommes et que nous nous mouvons en Dieu : *in ipso vivimus, movemur et sumus*, Act. 17, 28. Je ne vois pas ce qu'on répondrait à

Digitized by Google

que je me contente de dire que l'âme est unie au corps, au système cérébral, d'une manière incompréhensible et inexplicable, mais réelle; qu'elle réagit sur le cerveau, éprouve une modification et réalise et produit la sensation, et tout cela encore d'une manière qui échappera éternellement à toutes les investigations psychologiques et physiologiques.

L'homme est une intelligence, ou si l'on veut, une activité servie par un organisme, ou comme dit M. le docteur Cerise : « Une activité qui se manifeste à l'aide d'instruments charnels. La source de cette activité ne saurait être dans ces instruments eux-mêmes qui ne se meuvent jamais spontanément, qui ont besoin d'être excités pour être mus, dont le caractère est une passivité absolue. Cette affirmation est rigoureusement vraie, psychologiquement et physiologiquement.

» La phrénologie proclame, au contraire, que l'activité des organes est la source de toutes les déterminations et de toutes les opérations morales et intellectuelles de l'homme. De plus, elle proclame que ces organes étant multiples, divers et indépendants, ayant une activité propre, toutes les manifestations humaines sont la conséquence de ces activités

mon objection. Que l'on cesse donc de vouloir faire des questions impropres et insolubles, et d'assigner un lieu, un siége à l'âme, à une substance spirituelle qui, par sa nature, est incapable de localité à la manière des êtres matériels.

diverses. Ainsi l'activité de l'homme, qui est une et identique, serait au contraire une succession d'activités diverses, contradictoires, tour à tour en réveil et en repos, dominantes ou dominées. Ce principe qui affirme la diversité des forces impulsives et qui nie l'unité d'impulsion, est la base sur laquelle repose la méthode et la coordination des phrénologistes. C'est dans ce principe que nous prenons, incontestable et flagrante, la solution matérialiste dont nous avons parlé et qui préside au système (1). »

Toutes les nobles facultés de l'homme dépendent donc, selon les phrénologistes, de la spontanéité et de l'activité organiques. Ils répondent à ceux qui les accusent de matérialisme, que les organes cérébraux sont les instruments indispensables de l'âme. Mais lorsque, dans le système de la prédestination organique, l'on considère l'âme « comme n'ayant aucune puissance par elle-même, comme n'ayant pas la faculté d'impulsionner *a priori* ses instruments, et de leur imprimer son activité, on la réduit à un rôle misérable ; on n'en fait plus qu'une formule sans réalité ; ou bien elle ne sera plus qu'un mot vide de sens, un préjugé ou un mensonge (2). »

Les phrénologistes confondent donc l'activité hu-

(1) *Exposé et examen critique du système phrénologique*, par le docteur L. Cerise, p. 5.

(2) Même ouv., p. 45.

Digitized by Google

maine avec la passivité organique. C'est à l'aide de cette confusion qu'ils prétendent qu'on peut être indifféremment spiritualiste ou matérialiste, tout en restant phrénologiste; c'est-à-dire que l'on peut affirmer qu'une même chose est à la fois simple et composée; qu'une substance spirituelle est matérielle, active et passive; que le oui est synonyme du non, etc. Quant à Broussais, il est au moins plus franc, il se borne à nier l'âme tout simplement; il l'abandonne aux croyances des esprits faibles, comme nous le verrons plus bas.

Selon l'auteur de l'article *Sens* du grand dictionnaire des sciences médicales, le docteur Montfalcon, les mots *âme* et *intelligence* n'ont aucun sens dans le livre de Gall. « Le cerveau, dit ce dernier, est *la source de toute perception*, le siége de tout instinct, de tout penchant, de toute force morale et intellectuelle (1). » Et ailleurs (2) il ajoute: « Il est la source de toutes les idées et de tous les sentiments. » Les affirmations suivantes doivent nous suffire pour justifier les accusations de tendance au fatalisme portées contre le système phrénologique: « L'homme, en tant qu'il est animal » (selon le système de Gall, l'homme est la continuation de la chaîne animale), « serait-il un

(1) *Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties*, t. I, p. 25.

(2) Même ouv., t. V, p. 140.

être isolé de la nature vivante? serait-il gouverné par des lois organiques opposées à celles qui président aux *facultés* du chien, du cheval et du singe? » (même vol., p. 48.) Aussi Gall assimile les *facultés* des bêtes à celles de l'homme; il va même jusqu'à dire que les animaux *font des abstractions*. (Voyez même vol., page 56). C'est donner gratuitement bien de l'esprit à des bêtes. Il ajoute à la page suivante que *très-souvent leurs actions dénotent un sentiment de morale, du juste et de l'injuste*, etc. Voilà de plus des êtres sans libre arbitre et sans devoirs devenus capables de moralité et par conséquent capables de mérite et de démérite; c'est un progrès.

« Les qualités et les talents particulièrement distingués, (c'est-à-dire propres à l'homme), sont dus à la même origine. C'est toujours un développement très-favorable d'un organe, une énergie inaccoutumée de ses fonctions qui produit le penchant à la bienveillance, (le sens moral de Gall), les idées et les sentiments religieux, etc. » (même vol., page 264).

A la page 283, il affirme que « l'homme est pourvu d'organes intérieurs pour la morale et la religion et pour connaître et honorer un être éternel et indépendant. »

Plus bas nous prouverons que l'organe de la religion n'existait que dans la tête de Gall, sans que pour cela ce patriarche de la phrénologie en ait été plus religieux qu'un autre.

Digitized by Google

D'après Spurzheim, le plus sincèrement religieux et le plus spiritualiste d'entre les docteurs phrénologistes, et pour cela le plus souvent persifflé par ses frères, comme dit M. Cerise, selon Spurzheim, dis-je, « l'éducation ne crée rien; toute son influence se borne à cultiver les facultés et à diriger leurs actions. » Donc, si l'organe du sens moral n'est pas développé ou s'il reste inactif, l'éducation ou l'enseignement moral est inutile; ou si un homme devient vicieux ou criminel, c'est l'organisme seul qu'il faut en accuser.

On peut dire que le fatalisme est la morale des phrénologistes; c'est au moins la conclusion que M. Cerise déduit rigoureusement de leur doctrine. La base de leur système de pénalité, c'est l'indulgence mutuelle, déduite de la tolérance qui, selon la phrénologie, est le premier précepte de la morale.

« Les phrénologistes se bornent à parler de l'empire fatal de certaines organisations, et à reproduire tous les lieux communs auxquels les avocats ont habitué les juges depuis quelques années, et qu'ils ne cessent d'invoquer en faveur de ces misérables bandits qui professent ou qui pratiquent la doctrine de l'assassinat. Braves gens qui réservent toute leur pitié pour les voleurs et les meurtriers et qui sont sans pitié pour les victimes et pour la société! Les phrénologistes accuseront tout, excepté le coupable,

tout, excepté l'éducation qu'il aura reçue ; car l'éducation, selon eux, *ne crée rien*, et elle est impuissante à arrêter les tendances fatales de l'organisme.

» Or, nous prétendons, nous, que l'éducation crée le sentiment de la lutte du bien et du mal, celui du devoir, celui de la lutte contre les impulsions animales; et si nous avions à nous plaindre des arrêts de la justice, ce serait parce que, hors du catéchisme, l'homme ne reçoit aujourd'hui de la société aucune éducation sociale, commune et égale pour tous..... Cet appel à l'indulgence, qui tient à ce que le système n'admet aucun principe de certitude morale, nous paraît renfermer une singulière contradiction ; il semble, en effet, que c'est demander à la justice d'avoir égard, dans les applications, au caractère humain d'un être dont on fait une machine dans la théorie.

» Supposons, s'il le faut, que cette indulgence, réclamée avec tant de bienveillance pour les criminels, ne soit pas la négation de toute éducation sociale et de toute certitude morale ; supposons que le législateur n'ait pas prévu les cas où elle peut être légitime. A quoi servira l'intervention du système dans les arrêts de la justice? les phrénologistes oseront-ils, au milieu des débats solennels qui précèdent le jugement, ou dans les recherches minutieuses qui précèdent les débats, oseront-ils venir montrer, sur le crâne de l'accusé, le signe fatal qui prononce son

acquittement ou sa condamnation? oseront-ils porter, à la fois, dans le sanctuaire de la justice, et les principes qui nient la liberté humaine, et les jongleries crânioscopiques qui expriment si dignement ces principes?.... Franchement, nous les croyons encore trop honnêtes gens ou trop habiles pour oser mentir à ce point (1). » Voici les paroles d'un célèbre phrénologiste, M. le docteur Bailly (de Blois) : « Jamais la phrénologie ne devra entrer dans la législation comme moyen d'absolution ou de condamnation : les juges qui réclameraient un tel secours, les médecins qui consentiraient à le donner, ne comprendraient, ni les uns ni les autres, leur véritable mission. »

Voilà pour la morale et l'éducation. Disons encore un mot de la religion, comme l'entendent les docteurs phrénologistes, et toujours d'après M. Cerise.

« Qu'est-ce que la religion, selon Gall? Elle est un mode d'action plus ou moins énergique de l'organe de la théosophie, aidée de l'organe du merveilleux, et probablement aussi de celui de l'esprit de métaphysique. Qu'est-ce que la religion selon Spurzheim? elle est un mode d'action plus ou moins énergique de l'organe de la vénération, (organe de la théosophie de Gall), assisté des organes des sens, de la causalité, de l'idéalité, du merveilleux, aidé quel-

(1) *Exposé et examen critique*, p. 125, 130, 131.

quefois de ceux de la bienveillance, du devoir, etc. Écoutez maintenant les propres paroles de Broussais : L'abstraction-religion est un code formulé par des hommes injustes et avides qui exploitent à leur profit *le sentiment de la vénération* dont la nature nous a dotés pour d'autres fins; d'hommes qui se concertent pour empêcher le développement des organes *du jugement et de la causalité;* d'hommes qui s'opposent à l'acquisition des faits dans le but de donner la prépondérance à *l'organe du merveilleux.* » (Voyez le discours prononcé à la séance annuelle de la société phrénologique de Paris, 22 août 1835, et reproduit dans le n° d'octobre du journal de cette société, p. 401) (1). Dans le chapitre suivant, où nous parlerons de la phrénologie matérialiste de Broussais, nous entrerons dans de plus grands détails sur la question religieuse et morale, et nous ferons ressortir davantage les graves et terribles conséquences de son système fataliste et anti-social.

Nous nous bornons ici à ces courtes citations de l'ouvrage de M. le docteur Cerise. Cette œuvre, certes, est une production remarquable; cependant nous devons le dire, nous ne pouvons en accepter tous les principes, surtout ceux que l'auteur a compris dans le chapitre des applications du système phrénologique aux institutions sociales et politiques.

(1) *Exposé et examen critique*, p. 90.

Voici quelques textes qui, selon nous, expriment et formulent des théories plus ou moins spécieuses et séduisantes, mais dont l'application, suivant notre sentiment, deviendrait subversive de l'ordre social tout entier.

« Nous regardons comme une obligation sacrée, celle de repousser, de combattre, d'anéantir toute doctrine qui tend à légitimer une aristocratie naturelle, en vertu d'une prédestination organique et par conséquent héréditaire; toute doctrine qui conclut à une oligarchie intellectuelle ou guerrière; toute doctrine qui tend à constituer des races se transmettant fatalement par voie de génération les conditions organiques de leur supériorité ou de leur infériorité sociale; toute doctrine, enfin, qui tend à mettre les sociétés entre les mains des plus habiles et des plus forts. » (page 133).

. . . . . .

« La direction des sociétés n'appartient pas aux plus habiles, ni aux plus forts, mais aux plus dévoués, mais à ceux qui consacrent avec le plus de persévérance et d'énergie, à la conquête de la fraternité, leurs aptitudes naturelles, leur intelligence et leurs forces. » (p. 139).

. . . . L'auteur condamne « les maximes qui ont servi pendant plusieurs milliers d'années à affermir la domination de quelques races privilégiées et l'asservissement de l'immense majorité des hommes;

qu'ils viennent, (les habiles et les forts), formuler leur inintelligent mépris pour les religions du pauvre et de l'opprimé..... Le pauvre et l'opprimé règneront un jour; ils sauront où sont leurs ennemis, ils les reconnaîtront à leurs doctrines et à leurs œuvres. » (p. 140).

Il n'entre pas dans mon sujet, ni dans ma volonté, de discuter ces graves questions : mais puisque l'auteur invoque dans presque toutes les pages de son livre *la foi*, *l'unité* et la *fraternité* chrétiennes, je dirai qu'en matière politique, dans *l'application* des principes du christianisme, l'Église ne discute pas le droit, elle considère le fait accompli pour l'accepter ou le subir; elle n'examine pas, pour *régler sa conduite*, d'où vient le pouvoir et comment il s'est établi, elle se soumet à toute puissance temporelle qu'elle trouve établie, quelle qu'en soit la forme gouvernementale; car l'évangile n'en commande, n'en consacre aucune. Nous n'avons sur ce point aucune révélation expresse. La religion obéit à tout ce qui ne blesse pas la loi de Dieu et les principes du christianisme. Si le pouvoir temporel commande à l'Église des choses incompatibles avec la sainteté de ses devoirs et de ses immuables maximes, elle dit comme les apôtres : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; elle ne transige jamais avec aucune puissance temporelle, au préjudice des intérêts spirituels : la foi, la morale, les droits et la sainte liberté évangéli-

ques qu'elle a reçus de son divin fondateur. Son règne, qui est purement spirituel, n'a rien de commun avec les règnes de la terre ; il se défend principalement et avant tout par des armes spirituelles, la patience, la douceur, la prière, la charité, etc. La religion ne se révolte jamais contre l'autorité et n'approuve jamais aucune rébellion. Des tyrans cruels peuvent persécuter les chrétiens, les exiler, les mettre à mort; mais leur rage impie sera toujours impuissante à vaincre les vrais chrétiens, témoin les apôtres et des millions de martyrs.

Voilà un résumé des doctrines *politiques* de *l'ancien* christianisme.

Maintenant le christianisme que M. Cerise appelle *moderne* professerait-il une doctrine nouvelle, une doctrine *moderne*, en un mot une doctrine de progrès (1)?

C'est ce que ne prouve pas le demi-siècle qui vient de

(1) A la page 18 de la lettre aux élèves de l'école de médecine, M. Cerise dit « que l'Église n'a pas compris la révélation toute chrétienne du progrès, quoiqu'elle fût écrite dans la Genèse et dans l'histoire, et destinée à fonder un système complet de philosophie chrétienne. » Nous répondons à cela que le christianisme, comme institution divine et considéré dans ses dogmes et dans sa morale, est incapable de perfectionnement et de progrès. La religion chrétienne catholique étant divine, elle est parfaite par sa nature et dès son origine. Si l'Église lui fait subir quelquefois de légères variations, ces changements, ou si vous voulez, ces *progrès* sont de pure discipline et ne sauraient porter la moindre atteinte à l'immutabilité de la doctrine universelle de l'Église chrétienne. On voit, d'après cela, ce que l'on doit penser de la *révélation du progrès*.

s'écouler; il prouve au contraire que l'esprit du christianisme est toujours le même, et tel qu'il était dans les premiers siècles de notre ère. Les cinquante dernières années que la France a vues passer sous ses yeux avec des phases si diverses et quelquefois si terribles, en font foi et sont la preuve irréfragable que la conduite *politique* de l'église est invariable, constante et universelle. Mais revenons à la phrénologie. Nous terminerons ce paragraphe par une dernière citation de M. Cerise. « Maintenant si nous avions à répondre à cette question : Qu'est-ce que la phrénologie ? nous dirions que la phrénologie est un système psychologique qui nie virtuellement et réellement toutes les vérités en vertu desquelles l'homme se distingue des animaux; que ce système est hostile à la morale; qu'il est contraire à toutes les données générales de la physiologie : que par conséquent il est mauvais et faux; qu'il est à la fois une immoralité et une erreur; et que travailler à le combattre, à l'anéantir, est à la fois une œuvre de foi et une œuvre de science (1). »

Considérant que le système phrénologique est aujourd'hui singulièrement prôné par certains personnages, et pour des raisons à eux connues, je me suis souvent demandé si l'on ne pourrait pas invoquer le principe de M. de Maistre pour juger la

(1) *Exposé et examen critique*, p. 12.

phrénologie ou les phrénologistes du moins, sous le rapport philosophique, religieux et moral. Voici les paroles de ce célèbre écrivain : « Il y a une règle sûre pour juger les livres comme les hommes, même sans les connaître; il suffit de savoir par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs. Cette règle ne trompe jamais (1). »

Il n'est pas de notre sujet de parler ici en détail de la valeur scientifique de la phrénologie. Nous nous contenterons de faire une observation générale sur un point qui se rattache plus particulièrement à la matière que nous traitons.

Gall remarque avec beaucoup de raison : « que l'homme, toujours et partout, éprouve le besoin d'avoir recours à un Dieu, et de lui rendre hommage.... la croyance en Dieu est aussi ancienne que l'esprit humain (2). »

Voilà donc la religion. Tout le monde sait que Gall admet un organe pour la religion, qu'il appelle organe de la *théosophie*. Or, il faut dans ce cas que tous les hommes, sans exception, soient doués de cet organe de la religion, puisque tous doivent rendre hommage à Dieu ou être religieux (3).

(1) *Soirées de St-Pétersbourg*, t. I, p. 436.

(2) *Sur les fonctions du cerveau*, etc., voyez t. V, p. 398 et 399.

(3) Il est curieux de rencontrer aussi chez le mouton la bosse de la religion ou de la théosophie, comme nous le verrons plus bas. Nous sommes en pleine voie de progrès

Il faut de plus que cet organe déploie tôt ou tard son activité aussi indépendamment et aussi infailliblement que les organes de la reproduction ou de la propagation physique, et c'est ce qui est contraire à l'observation.

On n'a trouvé aucun sentiment religieux ni moral chez les sourds-muets de naissance (1), ainsi que

(1) Nous rapporterons ici l'histoire abrégée d'un sourd-muet de naissance, qui entendit tout-à-coup pour la première fois à l'âge de 24 ans, telle qu'on la trouve dans les mémoires de l'Académie, année 1703, p. 18. Nous citons d'après Buffon.

« Un jeune homme de 23 à 24 ans, fils d'un artisan de Chartres, sourd-muet de naissance, commença tout d'un coup à parler au grand étonnement de toute la ville ; on sut de lui que quelques trois ou quatre mois auparavant, il avait entendu le son des cloches, et avait été extrêmement surpris de cette sensation nouvelle et inconnue ; ensuite, il lui était sorti une espèce d'eau de l'oreille gauche, et il avait entendu parfaitement des deux oreilles ; il fut ces trois ou quatre mois à écouter sans rien dire, s'accoutumant à répéter tout bas les paroles qu'il entendait, et s'affermissant dans la prononciation et dans les idées attachées aux mots ; enfin, il se crut en état de rompre le silence, et il déclara qu'il parlait, quoique ce ne fût encore qu'imparfaitement. Aussitôt des théologiens habiles l'interrogèrent sur son état passé, et leurs principales questions roulèrent sur Dieu, sur l'âme, sur la bonté ou la malice morale des actions ; il ne parut pas avoir poussé ses pensées jusque-là. Quoiqu'il fût né de parents catholiques, qu'il assistât à la messe, qu'il fût instruit à faire le signe de la Croix et à se mettre à genoux dans la contenance d'un homme qui prie, il n'avait jamais joint à tout cela aucune intention, ni compris celle que les autres y joignaient ; il ne savait pas bien distinctement ce que c'était que la mort, et il n'y pensait jamais ; il menait une vie purement animale, tout occupé des objets sensibles et présents, et du peu d'idées qu'il recevait par les yeux ; il ne tirait pas même de la comparaison de ces idées tout ce qu'il

chez les enfants privés de bonne heure de tout commerce avec la société. « Le petit nombre d'êtres humains trouvés dans les forêts hors de tout commerce avec les hommes, dès qu'ils ont pu parler, interrogés sur leur premier état n'ont pu rien apprendre de Dieu, de l'âme, d'une autre vie. » (M. de Bonald). Tous ces individus, quoique nécessairement doués, selon Gall, de l'organe de la religion, n'ont pu avoir cependant, en vertu de leur seul organisme, aucune idée, aucun sentiment religieux ni moral, et néanmoins à l'aide de l'éducation intellectuelle et morale, de la parole ou des signes, expressions et véhicules de la pensée, on est parvenu à donner à ces individus, vraiment sauvages, une instruction religieuse et morale : et cela doit être nécessairement à l'égard de tous les êtres humains, pourvu qu'ils soient dans leur état normal, c'est-à-dire capables de raison. Rien n'empêche donc, d'après ces faits incontestables, de conclure que l'éducation et la parole déposent elles seules dans l'intelligence de l'homme toutes les vérités religieuses et morales; que les organes de la religion ne sont pas nécessaires, et que par

semble qu'il en aurait pu tirer. Ce n'est pas qu'il n'eût naturellement de l'esprit. Mais l'esprit d'un homme privé du commerce des autres est si peu exercé et si peu cultivé, qu'il ne pense qu'autant qu'il y est indispensablement forcé par les objets extérieurs; le plus grand fond des idées des hommes est dans leur commerce réciproque. » (*Hist. nat.* de Buffon, réduite à ce qu'elle contient de plus instructif et de plus intéressant, par P. Bernard, t. III, p. 231, in-8°.)

conséquent ils n'existent pas, puisque tout se fait et s'explique sans eux. Cet organe de la religion est donc une pure création de l'imagination de Gall, une chose hypothétique, un être de raison, en un mot une chimère. Mais admettons-en l'existence pour un moment, et accordons que l'éducation excite, réveille l'activité des organes de la théosophie; que pourra faire l'enseignement moral aux individus chez qui l'organe religieux est fort peu développé? Ceux-ci seront donc condamnés, par leur prédestination organique, et malgré la meilleure éducation religieuse, à n'avoir toute leur vie presque ni moralité ni religion, puisque, suivant le système phrénologique, la moralité et la religion dépendent essentiellement de l'organisme. Cependant l'expérience prouve que ces individus si mal organisés et si peu religieux sont capables de recevoir les impressions religieuses : il y a plus; ils peuvent même devenir subitement des hommes tout nouveaux, des hommes pleins de vertu et de religion (1). Comment

(1) Que l'on ne s'imagine pas qu'une chose spirituelle, que la pensée et la parole, qui en est le signe, puissent faire prendre à un organe un plus grand développement physique, comme l'exercice ou le mouvement développe matériellement les muscles. Elles peuvent seulement exciter l'activité des organes ou les faire entrer en action selon la mesure de leur développement matériel, mais n'influent en rien sur l'organisation elle-même. Si les hommes les plus adonnés aux travaux de l'esprit en deviennent plus spirituels, ce n'est point parce qu'ils augmentent, par ces exercices intellectuels, la masse et le volume

les phrénologistes expliqueront-ils le changement plus ou moins prompt et même subit que l'on

de leur cerveau, mais plutôt parce qu'ils savent profiter d'une condition ou d'une prédestination organique heureuse qui préexiste nécessairement et sans laquelle ils seraient incapables de fortes applications intellectuelles. Appliquez à de fortes et continuelles études un individu sans dispositions et sans intelligence, vous en ferez plutôt un sot et un imbécile qu'un savant et un homme d'esprit. D'un autre côté, si faible que soit un homme, vous le rendrez nécessairement plus fort en exerçant son système musculaire, parce que ses muscles prendront du développement. Ainsi, d'après cela, les travaux de l'esprit ne donnent point au cerveau un développement matériel comme l'exercice le fait aux muscles.

C'est donc une grave erreur d'assigner un organe à un sentiment moral qui n'est pas naturel à l'homme physique ou au vrai sauvage. Les qualités morales ne sont pas innées; elles sont le fruit de l'enseignement moral, de la parole révélée. Ces nobles qualités de l'ordre spirituel et moral sont en opposition directe avec les lois de l'organisme, ou les lois qui régissent la chair et les animaux. De là la guerre éternelle entre l'esprit et la chair; de là l'homme spirituel et l'homme animal.

« Nous avons vu, dit M. Cerise, p. 70, les phrénologistes déclarer que l'organe de la bienveillance, si développé chez le mouton et le chevreuil, qui lui doivent la douceur qui les caractérise, devient chez l'homme l'organe excitateur de la charité chrétienne. » — « Cet organe, dit Spurzheim (*Observations sur la phrénologie*, p. 191) produit la bonté... On peut le vérifier sur des espèces entières d'animaux et sur les individus de la même espèce. Le chevreuil est doux, le chamois farouche et méchant; le premier animal offre une saillie à l'endroit du crâne où l'autre offre un enfoncement.... Chez les animaux cet organe se borne à une douceur passive; mais chez l'homme il produit la bonté, la complaisance, la miséricorde, l'équité, la piété, l'humanité, la bénignité, la bienveillance, l'hospitalité, la bienfaisance, l'amour du prochain, en un mot, la charité chrétienne. »

Dans le but apparemment d'empêcher que cette bonne qualité dans

observe quelquefois dans l'état moral de l'homme? Combien ne voit-on pas, dans l'histoire, de personnages qui, d'abord adonnés à tous les vices, esclaves de toutes les passions, sont devenus en fort peu de temps, ou pour ainsi dire subitement, des hommes doux, modestes, tempérants, chastes, désintéressés, charitables, enfin offrant toutes les vertus opposées aux passions violentes qui les tyrannisaient depuis si long-temps? On citerait des milliers de faits. On connaît les conversions si inopi-

une chétive pécore n'allât trop loin, ne sortît des bornes de l'animalité et ne revêtît peut-être dans une *organisation heureuse* la forme d'une vertu *humaine*, il se trouve, je ne sais comment, car tout se compense dans la nature, il se trouve, dis-je, que le mouton offre, à côté de l'organe de la connaissance de Dieu, la bosse sanguinaire du meurtre ou de la *destructivité*. Comment! le mouton carnassier et féroce comme le loup et le tigre! Pourquoi pas, si son organisme le veut ainsi? Qui sait si quelque cause accidentelle, comme l'état de captivité ou de domesticité, ou une autre cause quelconque inconnue, ne s'est pas toujours opposée à la prédestination organique d'un animal que l'on avait cru si doux jusqu'à présent? Néanmoins, comme le mouton prend assez difficilement les mœurs et les habitudes du loup et du tigre, il a fallu, sous ce rapport, changer la destination de son organisme.

L'aréopage phrénologique a donc décrété que l'organe du meurtre, chez les animaux herbivores, serait désormais destiné à présider aux mouvements nécessaires à l'alimentation et à la conservation de l'individu. Et en effet, manger et dévorer l'herbe, c'est véritablement détruire, comme l'a dit très-ingénieusement M. Broussais. Ainsi l'organe qui fait que le loup mange le mouton fait également que le mouton mange l'herbe. C'est parfaitement trouvé. (Voyez la *Revue médicale*, mai 1836, *Discussion sur la phrénologie*, séances de l'Académie royale de médecine.)

nées et si promptes de saint Paul, de saint Augustin et de tant d'autres beaux génies de l'antiquité, qui avaient été nourris et élevés dans les vices et les passions du paganisme, tels que saint Clément d'Alexandrie, saint Cyprien, Lactance, etc., etc. Une conversion si prompte de toutes les passions en des vertus contraires est elle l'effet d'un changement soudain des organes cérébraux? Que les phrénologistes nous expliquent ces mystères et ces merveilles. Comme il serait absurde d'alléguer un changement organique subit, ils diront peut-être que c'est un effet ou une modification du système nerveux, opérée par une cause morale extraordinaire et d'une grande puissance, ou le résultat de la manifestation subite de l'activité prépondérante d'organes restés jusqu'alors sans action extérieure; ou enfin que c'est un état morbide anormal, une sorte de vésanie ou d'aberration de l'esprit humain, en un mot une espèce de maladie. Il est facile de voir que ces suppositions gratuites et ces explications au fond n'expliquent et ne prouvent rien; on peut toujours nier sans preuve ce qui est affirmé sans preuve. Mais admettons-les et disons avec vérité: Heureuse maladie, heureuse folie qui épure et fortifie la raison humaine, rend les hommes meilleurs, les perfectionne, et leur donne toutes les vertus religieuses, morales et sociales. Mais ce n'est pas là le fait de la phrénologie.

Je ne me propose pas, je le répète, de discuter ici sérieusement la doctrine des phrénologistes comme sujet de science. L'opinion publique et surtout la haute raison de tous les vrais philosophes, psychologistes, moralistes, physiologistes, etc., s'élève contre ce système d'erreurs, le condamne et le réprouve généralement. On sait en effet que la crânioscopie reçoit tous les jours de nouveaux et nombreux démentis. Entre mille faits que l'on pourrait citer, je n'en rapporterai que deux ou trois des plus connus, de Fieschi, de Lacenaire et d'Avril.

Les principaux traits de Fieschi ont été : absence de l'organe de la destructivité et de celui de la ruse, et développement de l'organe de la *bonté*. Chez Lacenaire (1) : absence complète de l'organe du vol, présence de l'organe de la *bienveillance* et de la *théosophie* (disposition religieuse), cette dernière surtout fort visible : la fermeté située entre les deux

(1) Lacenaire était voleur de profession : il a déclaré avoir participé à sept assassinats suivis de vols, il professe l'athéisme et en général la philosophie du marquis de Sades, qu'il met en pratique. Il affirme qu'il n'éprouve ni regrets ni remords et qu'il recommencerait sa carrière de meurtres et de rapines, si on brisait ses fers. Libre de choisir une vie selon son goût, il choisirait celle d'assassin et de brigand, car il est misanthrope par système, et d'ailleurs, ce qu'on appelle crime convient mieux à un homme de sa trempe que cette hypocrisie qu'on appelle vertu. Il s'enorgueillit de ses vices et de ses forfaits. Il prétend que *tuer sans remords* est sur cette terre le souverain bien, si vainement cherché par les philosophes... (*Revue médicale*, cahier de mars 1836.)

organes de la *justice* (sentiment du juste et du devoir, conscience morale); tout cela est fort apparent. Chez Avril, les penchants sanguinaires, ceux du vol et de la ruse sont inappréciables; en revanche, ceux de la bonté, de la théosophie, de la justice sont d'une dimension peu commune et dominent tous les autres. Voilà de ces faits importants qui semblent venir tout exprès pour dérouter les phrénologistes. Cela pourtant n'empêchera pas la phrénologie de les enchâsser dans son système *crâniomancien*, tant elle est souple et élastique; et puis il y a tant de nuances dans les bosses! Tout cela justifie admirablement la prophétie phrénologique de M. Broussais, qui s'est écrié, il y a peu de temps, que l'ère glorieuse approchait où la philosophie et la morale seraient fondées sur la phrénologie. (Voyez pour plus de détails, la *Revue médicale*, 1836, mars, et la *Gazette médicale de Paris*, 1836.)

Nous terminerons par une citation de la *Gazette Médicale*, et une autre d'un de nos plus célèbres physiologistes, M. Magendie, suivie d'une lettre anti-phrénologique.

« La phrénologie ne nous a jamais paru digne d'une discussion sérieuse : comme système psychologique, c'est une conception contradictoire; comme théorie anatomico-physiologique, c'est une hypothèse complètement dénuée de preuves. . . . . .

Il est notamment remarquable qu'aucun des zoolo-

gistes français de ce siècle, qui ont si profondément étudié l'organisation des êtres vivants et la haute physiologie, ne s'en soit occupé. Cuvier n'en a jamais parlé qu'avec dédain. MM. Blainville, Geoffroy-Saint-Hilaire, Serres, Flourens, Dutrochet, Dumeril, tous les physiologistes enfin dont le nom est connu en Europe, y sont restés étrangers. En Angleterre il en est de même : sauf M. G. Combes, homme d'esprit et de talent, qui est dans ce pays le champion officiel de la phrénologie comme M. Broussais en France, on ne trouverait personne à citer. En Allemagne, berceau de l'organologie, cette prétendue science n'est guère connue que de nom. » (Extrait de la *Gazette médicale de Paris*, 1836).

Voici les paroles de M. Magendie :

« Les *crânologues*, (quelques lignes plus haut, il appelle la phrénologie une *pseudo-science*), à la tête desquels est le docteur Gall, n'aspirent à rien moins qu'à déterminer les capacités intellectuelles par la conformation des crânes et surtout par les saillies locales qui s'y remarquent. Un grand mathématicien offre certaine élévation au coin de l'orbite, c'est là, n'en doutez pas, qu'est l'organe du calcul. Un artiste célèbre a telle bosse au front : c'est là qu'est le siége de son talent. Mais, répondra-t-on : avez-vous examiné beaucoup de têtes d'hommes qui n'ont pas ces capacités? Êtes-vous sûr que vous n'en rencontreriez-pas avec les mêmes saillies, les

mêmes bosses? N'importe, dit le crânologue, si la bosse s'y trouve, le talent existe, seulement *il n'est pas développé;* en un mot voilà un grand géomètre, un grand musicien qui n'ont pas votre bosse; n'importe, répond le sectaire, croyez! Mais quand il y aurait toujours, reprend le sceptique, cette conformation réunie avec telle aptitude, il faudrait encore prouver que ce n'est pas une simple coïncidence et que le talent d'un homme tient réellement à la forme de son crâne. Croyez, vous dis-je, répond le phrénologue; et les esprits qui accueillent avec empressement le vague et le merveilleux, croient; et ils ont raison! car ils s'amusent et la vérité ne leur inspirerait que de l'ennui (1) »

« Lettre à M. le docteur Spurzheim, sur une déformation monstrueuse du crâne sans altération des facultés intellectuelles et morales. Cette lettre nous paraît porter à la doctrine de Gall un coup dont elle se relèvera difficilement : écrite avec décence et modération, elle n'en est pas moins forte en raisonnements et en déductions logiques.

Il est de principe en philosophie, dit l'auteur, qu'un seul fait bien avéré, bien prouvé, suffit pour infirmer le système le plus fortement établi, quand il est en contradiction avec ce système; or, le cas de monstruosité, cité dans cette lettre, dépose avec une sin-

(1) *Physiologie* de Magendie, t. 1, p. 247, 1836.

gulière évidence contre les points fondamentaux de l'organologie de Gall.

Après avoir établi la solidarité qui existe nécessairement entre la crânioscopie et l'organologie, l'auteur donne la description minutieuse de la tête d'une jeune Indienne, tête dont le développement est d'environ un tiers plus considérable que celui d'un crâne ordinaire; mais, d'ailleurs, si étrangement déformée qu'il est impossible d'en avoir une idée exacte si on n'a sous les yeux le modèle que monsieur Souty a présenté à l'académie. Je ne sais, dit l'auteur, à quels résultats on arriverait en interprétant les signes fournis par cette tête, d'après les règles phrénologiques; mais ce qu'il y a de certain, c'est que tous les crânioscopes s'accorderaient à prononcer qu'il y avait dans cette infortunée fille, folie, idiotisme, penchants anormaux, monomanies diverses. Tous diraient unanimement qu'elle doit être rangée dans la classe de ces malheureux crétins du Valais, ces rebuts de l'espèce humaine, réduits à la condition morale des brutes, etc., etc. Ils raisonneraient très-conséquemment à leurs principes, et tous cependant se tromperaient complètement, comme le prouve l'histoire de cette jeune Indienne. M. le docteur Souty a observé le sujet pendant plusieurs mois; employée aux travaux du ménage, elle s'en acquittait fort bien, et l'on n'a jamais remarqué chez elle moins d'intelligence que chez ses compagnes, ni des goûts particuliers, ni le

moindre acte de folie, etc., etc. L'auteur de la lettre termine en prouvant à M. Spurzheim que ce fait est en contradiction directe avec tous ses principes, car il démontre, suivant lui, l'une ou l'autre de ces deux propositions :

1°. Ou que l'intégrité des facultés morales et intellectuelles peut subsister avec un cerveau monstrueux ;

2° Ou que le crâne peut être monstrueux sans que le cerveau participe à sa déformation (1). »

(1) *Revue médicale*, août 1832.

Digitized by Google

PHRÉNOLOGIE DE BROUSSAIS.

Que dirons-nous de cette nouvelle et étrange doctrine du fameux coryphée du matérialisme?... elle nous révèle un vaste plan de réforme philosophique, morale, religieuse, psychologique, médicale, physiologique, législative, politique, etc.... Broussais, vers la fin de sa carrière et après l'écroulement de son édifice médical, s'était fait philosophe, voire même phrénologiste, comme tout le monde sait.

Avant de jeter un coup d'œil sur la nouvelle production de Broussais, je dois faire consciencieusement un aveu phrénologique. J'ai reculé devant le gigantesque volume de notre nouveau philosophe, et j'avoue franchement que je ne me suis pas senti l'organe du courage et de la patience assez développé pour lire

exactement d'un bout à l'autre cet énorme *factum* de 850 pages. Je me suis seulement arrêté à quelques passages qui m'ont paru avoir un rapport plus direct avec la matière que je traite. De ces points culminants j'ai pu embrasser et mesurer d'un regard général l'ensemble des travaux de cet ardent et infatigable phrénologiste, c'est-à-dire, que j'ai pu très-facilement comprendre et l'esprit et le but de l'auteur, et cela m'a suffi. Mais il faut se hâter de le dire : cette nouvelle philosophie, toute matérialiste et toute animale, m'a paru inintelligible; en un mot c'est pour moi, philosophiquement parlant, une œuvre inqualifiable. Je n'y vois qu'une chose certaine, le dessein de l'auteur qui est de blâmer les doctrines philosophiques et morales de Descartes, de Mallebranche, de Pascal, de Bossuet, de Leibnitz, de M. de Bonald, etc.; de s'élever contre les croyances du genre humain, contre la religion et ses ministres. En vérité, si j'étais disposé à croire à la phrénologie telle que Broussais l'a faite, lui-même le premier m'en eût détourné par ses déclamations passionnées contre tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus vénérable à la très-grande majorité des Français, c'est-à-dire la religion catholique. Tous ces sarcasmes contre la religion ne manquent pas, comme on pense bien, d'être accueillis et applaudis par une jeunesse déjà plus ou moins incrédule et généralement peu instruite en matière philosophique et religieuse, quoique douée d'ailleurs d'un esprit droit.

Je ne m'arrêterai pas à relever tous les passages plus qu'inconvenants de ce livre irréligieux et par là même anti-social, la tâche serait au-dessus de mes forces. Que l'on me permette ici une courte réflexion phrénologique : si cette science n'était pas futile et vaine, je serais bien tenté de croire que Broussais a écrit sous l'empire de la bosse, je ne dirai pas de la *destructivité*, cela n'est ni poli ni honnête, mais du moins sous l'influence de celle (très-prononcée) de l'imprudence; car ses principes ne tendent qu'à tout détruire, croyance morale, religion, et à bouleverser peut-être l'état et la société. Voici à ce sujet des paroles bien remarquables de Machiavel : « Si l'attachement au culte divin est le garant le plus assuré de la grandeur d'un état, le mépris de la religion est la cause la plus certaine de sa décadence (1).

Quelques textes du livre même de Broussais avec leur réfutation feront encore mieux ressortir tout l'odieux des principes et de la morale de notre nouveau philosophe.

..... « L'homme a la liberté si ses organes du moi et de la volonté, auxquels tient cette faculté, sont vigoureux : mais, s'ils sont faibles, il ne l'a pas. Examinons d'abord celui qui les a faibles : Eh bien! il ne sera vraiment libre que pour les actions indifférentes, mais il ne le sera pas pour les actes impor-

(1) *Reflexions sur Tite-Live*, liv. I, ch. II.

tants; il obéira successivement à toutes ses passions à mesure qu'elles deviendront dominantes. . . .

. . . . . .

. . . . « Je suis libre de prodiguer ma fortune, dira l'avare; mais il ne la prodiguera pas. Je suis libre d'être sage, fidèle, économe, s'écriera le prodigue, le libertin, à qui l'on reproche ses écarts, et je serai cela quand je voudrai; mais s'il n'a pas d'organe qui puisse l'amener à changer de conduite, il n'en changera pas.... (1) »

Il suit rigoureusement de ces principes que l'homme *dont les organes du moi et de la volonté sont faibles*, n'est pas libre pour les actes importants. Ainsi l'avare ne renoncera pas à sa passion d'amasser, le libertin continuera son libertinage, etc. Ce sont là, notez-le bien, non des actions indifférentes, mais *des actes importants* qui, d'après M. Broussais, excluent la liberté morale; de même le voleur, le brigand, l'assassin, *dont les organes du moi et de la volonté ou de la liberté sont faibles*, doivent marcher en avant dans la voie du crime; de même encore un fanatique, soit politique, soit religieux, dans la même condition organique et sous l'empire de la passion dominante, se persuadera faussement qu'il va délivrer sa patrie d'un tyran, ou servir les intérêts de la religion, et, avec un horrible calme, il frappera d'un

(1) *Cours de phrénologie* de Broussais, p. 693 et suiv.

fer homicide un prince ou le chef de l'état. Voilà donc peut-être Fieschi et Alibaud absous et innocents; car, suivant ces principes, *s'ils avaient les organes du moi et de la volonté faibles*, ils ne pouvaient être coupables ni devant Dieu ni devant les hommes: ils auraient agi sans liberté, sous l'influence irrésistible d'une organisation malheureuse; c'eût été pour eux une triste fatalité, une nécessité physique inévitable; car, selon Broussais, l'homme *qui a ces organes faibles ne sera vraiment libre que pour les actions indifférentes, mais il ne le sera pas pour les actes importants.* Reste maintenant à décider si ce qu'ont fait Fieschi et Alibaud était des *actions indifférentes* ou non.

La société n'a donc pu avoir le droit de les punir de la peine capitale, avant de s'être, au préalable, parfaitement assurée de l'état physique de ces deux individus. C'était, suivant le système phrénologique, dans l'organisation cérébrale qu'il fallait puiser les premiers éléments ou l'instruction de leur procès, et la loi n'a pu les punir de mort avant la résolution de cette question préjudicielle; pas plus qu'elle ne peut atteindre et frapper un fou ou un frénétique qui, dans un accès de fureur, a tué son médecin. On voit d'après cela combien cette doctrine est propre à rassurer et à encourager les fanatiques qui se sentent *des dispositions* pour le crime de régicide, surtout si elle venait à pénétrer dans le sanctuaire de la jus-

tice. Avis aux rois! *Et nunc, reges, intelligite : erudimini qui judicatis terram.* (Ps. 2).

M. Broussais, au chapitre des cultes, p. 824, juge absolument nécessaire de les réformer tous. Mais Broussais rejette l'immortalité de l'âme et traite de *superstitieux à l'excès* ceux qui y croient, p. 413. Alors de quelle utilité sont les cultes? à quoi bon la religion elle-même, si l'homme n'a point d'âme, ou si elle meurt avec le corps, en un mot s'il n'y a rien au-delà du tombeau? Mais la religion est, dit-on, un frein nécessaire pour contenir le peuple dans le devoir. Oui, mais soyez sûr que le peuple secouera bientôt ce joug incommode et qu'il méprisera la religion quand il la verra méprisée par ceux qui sont au-dessus de lui, et qui croient pouvoir s'en passer. Cette pensée n'était pas celle de Montesquieu lorsqu'il disait : « Quand il serait inutile que les sujets eussent une religion, il ne le serait pas que les princes en eussent, et qu'ils blanchissent d'écume le seul frein que ceux qui ne craignent point les lois humaines puissent avoir (1). »

« Mais, remarque M. Frayssinous, ce qui est dit ici des princes ne peut-il pas s'appliquer, quoique dans un degré moins rigoureux, à tous les dépositaires du pouvoir et généralement aux premières classes de la société. »

(1) Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. 24.

Et d'ailleurs la religion, dans l'opinion de M. Broussais, n'étant qu'une institution purement humaine et par conséquent ses promesses et ses menaces pour la vie future étant vaines et illusoires, est-il permis à un honnête homme, un bon et sincère philantrope de tromper le peuple et de corrompre sa raison par des mensonges et des fables ou des *mythes ?* Mais enfin, ajoute-t-on, la religion est nécessaire pour conserver la morale. Il est vrai, la morale repose sur la religion, qui en est la sauve-garde, comme la loi porte sur la morale, et la société sur la loi. Mais qu'est-ce qu'une religion qui rejette l'immortalité de l'âme et qui vous parle de promesses et de menaces pour la vie future? Une pareille conception digne de nos matérialistes fatalistes peut-elle rendre la morale obligatoire et lui donner une ombre de sanction et de force? cela ne se peut, puisque cette prétendue religion n'est au fond qu'une pure déception, une imposture, un mensonge. Concluons donc que, dans le système de Broussais, la religion est inutile, et qu'il ne faut pas réformer les cultes, mais les abolir tous. Alors nous aurons pour évangile le code pénal; le bourreau sera le prêtre et l'échafaud l'autel sur lequel on immolera des victimes humaines, comme les anciens Gaulois, nos bons et pieux ancêtres. Je ne pense pas cependant qu'on essaie d'abolir la religion et le culte. On l'a tenté, il y a près d'un demi-siècle, et on sait ce qu'il en est advenu. Si Dieu n'avait abrégé ces jours

lamentables et d'horrible mémoire, rien ne serait demeuré debout, et la société toute entière se serait engloutie dans l'abîme creusé par l'athéisme. Mais, à la fin le peuple français, comme les anciens Hébreux, cria vers le Seigneur ; Dieu revint, la religion reparut, et soudain tout se ranime ; la société se lève comme d'un vaste sépulcre, et on voit renaître partout la tranquillité de l'ordre et de la paix. Tant il est vrai qu'il ne peut y avoir de vraie société sans religion ; car fonder l'édifice social sans Dieu ou sans religion, c'est l'asseoir sur le néant.

Encore un mot : c'est sur la conscience. Broussais définit ainsi la conscience « *sentiment de ce qui est juste et injuste, du devoir et de l'obligation morale* (1), » p. 366; et à la p. suivante, il dit que « *la conscience est en proportion du développement de son organe.* » — Il pense « *que le chien possède une esquisse de conscience,* » pag. 378. Il faut, par

(1) Qu'est-ce qu'une obligation morale sans libre arbitre? Que M. Broussais s'accorde, s'il peut, avec lui-même :

« La liberté morale que repousse le matérialisme est la base de la liberté politique. C'est le même fait considéré dans l'homme en société. Sans ce principe conservateur, l'édifice social ne tarde pas à s'écrouler, le pouvoir dégénère en tyrannie, et le choc des intérêts amène l'anarchie. Il faut une obligation morale qui domine le chef comme le sujet, et qui fasse de la loi un devoir sacré. » (Extrait de la notice sur Fréd. Bérard, professeur célèbre de la Faculté de médecine de Montpellier et physiologiste spiritualiste. *Revue médicale*, cahier de mai, n. 326, 1828.)

conséquent, lui accorder une esquisse de moralité. Il suit donc de là qu'il existe une esquisse de rapport social et moral entre le genre *canis* et le genre *homo*, pour parler le langage savant et zoologique de M. Broussais. C'est un progrès. Notre savant moraliste accorde au chien un certain sentiment de vénération, de respect, d'estime et d'amitié pour l'homme, ce qui suppose nécessairement, dit-il, une identité de nature. C'est au moins là du cynisme tout pur et littéral (1). Les animaux nous sont unis, ajoute-t-il, p. 354, « par des liens que le naturaliste de bonne foi ne doit pas dissimuler. » Il pourrait ajouter le moraliste. « Je voudrais voir réhabiliter les animaux qu'une classe d'hommes cherche à déprimer pour se séparer totalement de l'animalité, p. 565..... Il est temps que l'on fasse disparaître ce mur d'airain que les métaphysiciens ont élevé entre les hommes et les animaux, » p. 594. Après cela, il est superflu de dire que M. Broussais accorde aux animaux une intelligence semblable à la nôtre. C'est la conséquence au moins de ce qu'il avance dans sa physiologie, où il déclare que les mots *réflexion*, *jugement*, *mémoire*, sont synonymes de sensation. Celle-ci ne pouvant être contestée aux animaux, on ne peut pas leur re-

(1) Cet ingénieux et sublime rapprochement avait déjà été fait avant Broussais par son confrère en philosophie, Diderot, qui dit (dans la *Vie de Sénèque*) qu'un chien ne diffère de l'homme que par l'habit.

fuser les autres, comme la mémoire, la réflexion et le jugement. Voilà un léger échantillon de la nouvelle doctrine philosophique du fameux Broussais. *O tempora, o mores!!!...*

Nous allons terminer ce chapitre par quelques passages extraits d'un article de la *Gazette médicale*, 1836, sur les deux premières leçons du cours de phrénologie de Broussais. . . . . .

. . . . . .

« M. Broussais a du goût et même une sorte de passion pour les matières philosophiques; il est tout-à-fait incapable de les aborder. Son esprit, soit par quelque cause congéniale, soit peut-être par défaut de culture dans cette direction, s'y refuse obstinément; il n'a ni l'intelligence des questions qu'il traite, ni l'intelligence des systèmes qu'il combat ou soutient, ni l'intelligence de la langue qu'il emploie. . . . . M. Broussais se croit métaphysicien, psychologue, moraliste, philosophe enfin, par cela seul qu'il sait la médecine, car la médecine comprend la physiologie, science qui, selon lui, est la science même de l'homme. Il s'est imaginé qu'il suffisait de substituer aux mots d'idéologie, de psychologie, de métaphysique, celui de physiologie du cerveau pour anéantir tous les problèmes, toutes les questions, tous les faits sous ces dénominations . . . . .

» La phrénologie de M. Broussais ne diffère en rien de cette phrénologie courante qui se trouve par-

tout. Elle n'est ni plus profonde, ni plus savante, ni plus ingénieuse. C'est une reproduction insipide de tout ce que Gall et Spurzheim et leurs disciples ont répété à satiété. Toutes les fois que M. Broussais, sortant des grosses et palpables dénominations anatomiques, aborde les faits métaphysiques dont, quoi qu'il dise et qu'il fasse, il ne peut se débarrasser, son langage devient à peu près inintelligible, parce qu'il ne se comprend pas lui-même et ne connaît pas suffisamment le sens des mots qu'il prononce. Il est évident que ses recherches abstraites dépassent la sphère habituelle de ses études. Les phénomènes intellectuels, rationnels et moraux lui échappent de tous côtés par leur ténuité, leur complication et leur délicatesse; il ne sait ni les observer, ni les décrire, ni les démêler. . . . . .

. . . . . M. Broussais se jette à corps perdu au milieu des problèmes qui ont exercé la sagacité des plus grands esprits, sans en connaître les premières données, sans se douter le moins du monde qu'il en ait été question avant lui. C'est merveille de voir avec quel aplomb il tranche, décide et conclut dans des matières qui lui sont à peu près aussi étrangères que l'hydrostatique.

» Il a suffi à M. Broussais, pour devenir métaphysicien, psychologue, idéologue, moraliste, théologien (la phrénologie comprend toutes ces choses), de dire que tout cela n'était que de la physiologie.

. . . . . .

. . . Les jeunes gens qui viennent s'étouffer à ses leçons sont presque tous des élèves en médecine, qui ne savent de la phrénologie que ce qu'ils peuvent en voir dans la boutique de M. Guy ; qui, en philosophie, n'ont guère appris que quelques mots indispensables dans les examens du baccalauréat ès-lettres ; leur esprit est droit, mais il manque d'une bonne direction première. Disposés par leurs études médicales à tout ramener à des conceptions et à des images physiques, accoutumés aux méthodes et au langage des sciences naturelles, et à l'observation des phénomènes naturels, la phrénologie, qui prétend ne s'appuyer que sur des considérations anatomiques et physiologiques, est une philosophie tout-à-fait de leur goût. Ils sont bien aises d'apprendre de la bouche de M. Broussais que la science de l'homme intellectuel et moral n'est que la science de l'homme physique, et que, pour connaître l'esprit humain, il suffit de connaître le cerveau . . . . . .

. . . . . Dans les digressions faites par M. Broussais, l'obscurité est devenue souvent si épaisse qu'on ne distinguait plus absolument rien. Reid, Descartes, Berkeley, Laromiguière ont été mis en scène, ou du moins des lambeaux de leurs théories rapprochés, confondus au hasard, estropiés, dénaturés de la manière la plus cruelle. Nous souhaitons vivement que M. Broussais entre enfin dans la véri-

table phrénologie, c'est-à-dire dans l'énumération des vingt-sept organes de Gall ou des trente-cinq de Spurzheim, à son choix, si bien dessinés par les plâtres de M. Dumoutier, si invisibles sur la nature ; il y sera plus à son aise que dans ces régions métaphysiques où il ne sait où appuyer le pied. Qu'il nous parle du cerveau, des circonvolutions, des commissures des fibres divergentes et convergentes, puisqu'il s'agit de physiologie et d'anatomie, mais qu'il laisse tranquilles, une fois pour toutes, Platon et ses *idées*, Aristote et sa logique, Descartes et son *cogito*, et les Allemands et les Anglais et les Écossais, car ce n'est pas là son affaire. »

Voilà un faible extrait du long et important article de la *Gazette médicale* sur les deux premières leçons seulement de M. Broussais, qui ne font que 60 pages dans son livre, qui en a 850; que n'eût pu dire la *Gazette*, si elle eût vu le livre tout entier : il lui aurait fourni ample matière à la critique, surtout sous le rapport religieux et moral!

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

PHILOSOPHIQUES, MORALES ET RELIGIEUSES

SUR

LE SUICIDE.

Se donner la mort, c'est lâcheté.
(TOUSSAINT.)

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

Cette noble créature de Dieu, ce Roi de la nature, l'homme fait pour connaître et posséder l'éternelle vérité, s'est dégoûté de la vérité, s'est dégoûté de l'être; il invoque le néant, et chose horrible à dire, dans sa fureur insensée, il s'arrache volontairement la vie. Abîme, mystère d'iniquité incompréhensible!

De tous les êtres sensibles (1), l'homme seul peut

(1) Voyez le tableau de l'ordre hiérarchique de l'universalité des êtres terrestres, p. 33.

se donner la mort, tandis que la bête est incapable de suicide : preuve certaine qu'il est dans l'homme un principe qui domine l'organisme et qui ne se trouve pas chez les animaux. Ceux-ci, sous l'empire invincible de leur instinct de conservation, doivent constamment et nécessairement résister à toutes les causes destructives de leur être, ils languissent et meurent, mais ne se détruisent pas eux-mêmes, preuve qu'il n'y a rien dans la bête qui puisse même connaître son état et commander à l'organisation de s'y soustraire.

Les animaux sont par leur nature incapables d'avoir aucune notion de la mort ; ils ne peuvent la connaître comme terme de l'existence malheureuse ou du malheur, parce qu'ils n'ont aucune idée de bonheur ni de malheur, qui sont des sentiments d'une condition de l'ordre moral, dont la nature animale est absolument incapable. On ne se sert point sérieusement de ces locutions qui répugnent au sens commun : un animal est malheureux ou heureux ; il est imbécile ou aliéné, ou il a de l'esprit ; tout cela ne se dit pas, parce qu'une bête n'a point d'esprit ni de sentiment moral. Les animaux ne peuvent donc se porter à un acte ou à une fin qu'il leur est impossible de connaître. Dans l'homme seul existe un principe intelligent et libre, une puissance souveraine, maîtresse de la matière et de l'organisme, laquelle, par un triste abus de sa liberté et une in-

concevable dépravation, brise, comme un vase d'argile, la plus noble et la plus sublime de toutes les organisations créées.

Le suicide est un crime énorme, un crime irrémissible, parce qu'il est sans repentir, un crime contre Dieu, contre les hommes ou la société, un crime enfin contre celui qui s'y abandonne.

I. — LE SUICIDE EST UN CRIME CONTRE DIEU.

Le meurtrier de soi-même usurpe les droits de Dieu, méprise ouvertement ses lois saintes, refuse de remplir ses devoirs sacrés envers Dieu, enfin il quitte de son propre mouvement, comme un lâche déserteur, le poste honorable de la vie.

1° Il usurpe les droits de Dieu, du souverain arbitre de la vie et de la mort. C'est lui qui a donné la vie, le mouvement et l'être (1) à tout ce qui respire sous le soleil. L'homme ne peut donc regarder la vie comme un bien dont il puisse disposer à son gré : c'est un dépôt qui lui est confié ; il n'appartient donc qu'au maître du dépôt de le retirer, lorsqu'il le jugera convenable.

2° Il méprise la loi de Dieu. Cette loi, c'est la loi

(1) In ipso vivimus, et movemur, et sumus. (*Act.* 17, 28.)

naturelle, gravée dans le cœur de tous les hommes, qui les porte invinciblement tous à fuir la mort et toutes les causes destructives de leur être. Or, c'est cette loi de la nature, cette loi universelle et immuable qui est de tous les temps et de tous les lieux, qui domine tous les hommes, c'est cette loi sainte que le suicide méprise et contre laquelle il se révolte autant qu'il est en lui.

3° Il refuse de remplir ses devoirs sacrés envers Dieu. A tous les jours de la vie de l'homme, Dieu a attaché des devoirs à remplir, soit envers lui-même, par la religion, l'adoration et le culte, soit envers ses semblables, par les divers rapports sociaux. L'homme ne peut donc diminuer le nombre de ses jours, sans par là même diminuer la mesure et l'étendue des devoirs que Dieu demande de lui. Donc le suicide refuse à Dieu ce qu'il lui doit.

4° Enfin le suicide quitte de son propre mouvement comme un lâche déserteur le poste honorable de la vie.

La vie présente n'est qu'une épreuve pour en mériter une meilleure; c'est une courte période de jours remplis de misères, de peines et de travaux; un temps de passage pour nous disposer à entrer dans notre véritable patrie. C'est donc un crime de renoncer absolument à cette espérance, de nous révolter contre un ordre sage, et de supposer

que la providence ne veut mettre aucun terme à nos peines et à nos douleurs : or, c'est ce que fait le suicide.

II. — LE SUICIDE EST UN CRIME CONTRE LA SOCIÉTÉ.

Dieu ne nous a point créés pour nous seuls, mais pour la société ; les avantages qu'elle nous a procurés depuis notre naissance ne peuvent jamais être suffisamment compensés par les services que nous lui avons rendus. La société a recueilli l'homme du sein de sa mère ; l'a élevé, nourri, vêtu, logé ; lui a donné l'existence intellectuelle et morale, en un mot lui a procuré toutes sortes de biens et d'avantages dans un temps où il était incapable de rien faire pour elle. La dette contractée envers la société ne peut être acquittée que par l'emploi de toute la vie. « Le suicide la prive d'un membre qui pouvait encore lui être utile : car peut-on placer un homme dans un cas où il soit assuré que la société ne saurait tirer de lui aucun avantage ? Un homme de bien aux prises avec l'infortune est un spectacle touchant dont il ne faut pas la priver ; et si nous sommes coupables, elle seule a le droit de nous juger et de nous punir. Pourquoi attenter à ses droits et lui donner un exemple funeste, qui la dépeuplerait, s'il était contagieux ? Celui-là donc est injuste envers elle

qui la quitte avant le temps marqué par la nature (1). ». . . . . .

Le paganisme avait marqué autrefois dans le tartare un lieu particulier de supplices pour les insensés et les malheureux qui s'étaient donné la mort. Socrate, Platon et Pythagore et leurs disciples soutenaient que la vie n'est qu'une station dans laquelle Dieu a placé l'homme, et qu'ainsi l'homme ne peut abandonner lâchement le poste de la vie par caprice ou fantaisie sans violer les lois universelles de l'ordre et l'économie de la divine providence.

Mais, dira-t-on, en quelque position que je sois placé, c'est pour y rester autant que j'y suis bien et pour en sortir dès que j'y suis mal. D'après cela, quand on se croira mal sur la terre, il sera permis d'en sortir, et comme chacun juge à sa manière du bonheur et du malheur d'ici-bas, tous ceux qui se croiront malheureux auront le droit de se tuer. Quels principes!

Mais je ne tiens à rien, je suis inutile au monde; nous répondrons à cela par les paroles de Jean-Jacques Rousseau : « Philosophe d'un jour, ignores-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il

(1) Philosophie de Flotte, t. II, p. 140.

existe? Chaque fois que tu es tenté de sortir de la vie, dis en toi-même : *Que je fasse encore une bonne action avant de mourir;* puis va chercher quelque indigent à secourir, quelque infortuné à consoler. Si cette considération te retient aujourd'hui, elle te retiendra demain, après demain, toute la vie. »

III. — L'HOMME SUICIDE COMMET UN CRIME CONTRE LUI-MÊME.

L'immortalité de l'âme est une conséquence nécessaire de l'existence de Dieu, comme nous l'avons prouvé ailleurs. Si le suicide est aujourd'hui d'une fréquence inouïe et désolante, c'est parce qu'on a nié l'âme immortelle, et que l'on est par conséquent matérialiste (1). Celui qui s'expose librement et volontairement au danger manifeste d'être souverainement malheureux mérite de l'être, et il est cruel et criminel envers lui-même : or, c'est ce que fait le suicide. Il sait ou il doit savoir qu'il est destiné à un bonheur ou à un malheur éternel, selon qu'il aura rempli ou non la mesure des devoirs que Dieu demande de lui : or, il doit raisonnablement juger qu'il n'a point

(1) Que ne nie-t-on pas aujourd'hui? On finira par tout nier, parce qu'on ne peut ou on ne veut rien comprendre, ou plutôt parce qu'on ne veut rien pratiquer.

encore rempli tous ces devoirs, puisque à chaque jour sont attachés des devoirs nouveaux. Donc, il commet une grande iniquité, un crime envers son âme, envers lui-même. (La division ci-dessus adoptée n'est au fond que celle de la philosophie de Lyon. Voyez t. III.)

CAUSES DU SUICIDE.

La véritable cause, la cause première et générale du suicide, ce sont l'absence de la foi et des croyances religieuses, l'ignorance de la religion et surtout l'éloignement des pratiques de la religion. Tout cela se résume dans le matérialisme.

Et en effet, cette maladie morale règne particulièrement chez les peuples dont la foi et les convictions religieuses sont presque nulles et n'exercent par conséquent que très-peu d'Influence sur les populations. L'expérience prouve que, chez toutes les nations, le suicide devient plus fréquent à proportion que le sentiment religieux diminue. Les peuples incroyants, vivant sous l'empire du matérialisme, généralement s'abrutissent par les sens, se livrent aux plaisirs du corps et concentrent toutes leurs affections dans les jouissances physiques. La vie de l'intelligence peu à peu s'éteint, étouffée sous le poids de la matière, et cette espèce de suicide

intellectuel leur donne des goûts de ruine et de destruction ; leur âme s'endurcit et se plaît dans les spectacles de sang et de cruauté. L'homme, arrivé à ce degré de dépravation intellectuelle et morale, n'a pour la vie humaine qu'un mépris brutal et farouche, et trop souvent, dans son instinct sauvage, il ne respecte plus ni les jours de son semblable, ni ses propres jours, témoin le suicide et le duelliste.

Une autre grande plaie de la société et peut-être la plus incurable, et la source d'un nombre infini de maux, c'est l'ignorance de la religion, même souvent des premières vérités religieuses et morales, et par conséquent des principaux devoirs. L'homme qui ignore est sans amour et sans foi, parce qu'il ne connaît pas : le flambeau de son intelligence ne jette qu'une pâle lueur, qu'une lumière faible et incertaine. Son esprit privé de son aliment nécessaire, la vérité, tombe dans la défaillance et meurt pour ainsi dire de langueur et d'inanition, parce que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la parole de Dieu, c'est-à-dire de vérité (1). Dans cet état de dégradation, l'homme ignore sa fin, sa destinée, il ignore Dieu, il s'ignore lui-même ; il ne croit à rien, parce qu'il ignore tout, et ici finit le domaine de la raison.

(1) Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei. Matth., IV, 4.

L'ignorance religieuse et morale conduit naturellement à l'éloignement des pratiques de la religion, parce qu'on ne pratique pas ordinairement ce que l'on n'aime pas, et qu'on n'aime pas ce que l'on ignore. *Ignoti nulla cupido.*

Le culte est l'expression des dogmes religieux. Négliger le culte et la pratique de la religion, c'est effacer peu-à-peu de son esprit et de sa mémoire la religion avec ses dogmes et se constituer volontairement dans une coupable ignorance de ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir, c'est-à-dire, les préceptes et les devoirs religieux et moraux; c'est là le chemin qui conduit tout droit à l'incrédulité absolue. Voilà selon nous les véritables causes premières du suicide, de ce crime affreux qui est condamné et flétri par toutes les lois de l'Europe moderne et civilisée, même par le coran.

« A Lyon et à Versailles, pendant les tristes jours de la terreur, le suicide décima des milliers de familles; et cette considération a conduit des médecins matérialistes à ne voir dans le suicide qu'une maladie du corps et du cerveau spécialement, qui a ses périodes de recrudescence, comme la fièvre jaune ou le choléra, au lieu d'y voir une maladie de l'âme qui, desséchée et flétrie par l'impiété, cesse de se croire immortelle et cherche à échapper aux angoisses de la vie, en faisant un lâche appel au néant. » (M. Henrion).

Il paraît en effet que les médecins, en général, regardent le suicide comme l'effet d'une simple maladie, indépendamment de toute autre influence étrangère. M. Esquirol (1) assure que « *l'opinion qui fait regarder le suicide comme l'effet d'une maladie ou d'un délire aigu, semble avoir prévalu de nos jours même contre le texte des lois et les anathèmes du christianisme* (2). »

(1) *Dictionnaire des sciences médicales*, t. LIII, p. 213.

(2) Ailleurs, M. Esquirol dit: « Les lois ecclésiastiques, qui condamnent toute espèce de meurtre, ont condamné le meurtre de soi-même comme le plus grand crime, parce qu'il ne laisse aucun accès au repentir. Toutes les législations modernes, auxquelles les lois de l'église ont servi de base, ont flétri le suicide. En Angleterre, les cadavres des suicidés étaient jetés à la voirie ; plus tard, on les a enterrés à la campagne entre trois chemins. En France, les cadavres des suicidés étaient traînés dans les rues et sur une claie. Toutes ces lois sont tombées en désuétude, surtout en France, en Angleterre, où on en élude l'exécution avec un certificat de médecin qui constate que celui qui s'est suicidé était aliéné. » (*Dict. des sciences méd.*, t. LIII, p. 279.)

A la page précédente, M. Esquirol dit que le suicide étant presque toujours l'effet d'une maladie, ne peut être puni, la loi n'infligeant de peine qu'aux actes volontairement commis.

Cette assertion, dont nous prouverons plus bas la fausseté par le raisonnement et surtout par des faits irréfragables, est, d'après M. Esquirol lui-même, en opposition avec les lois ecclésiastiques et civiles, et même avec toutes les législations modernes, qui toutes *condamnent et flétrissent* le suicide. On ne peut condamner et flétrir que ce qui est criminel, et aucune loi de la terre ne condamnera jamais un suicide ou même un homicide commis par un aliéné, parce qu'il n'y a là qu'un acte purement matériel et commis sans liberté morale. Donc toutes les lois humaines modernes, civiles et ecclésiastiques, regardent le suicide comme un acte criminel ; *donc il n'est pas l'effet d'une maladie ou d'un délire aigu.*

Bientôt sans doute on ne dira plus : un tel s'est tué, mais a été atteint du suicide, comme de la fièvre ou du choléra.

Si aujourd'hui cette opinion des médecins prévaut contre les lois civiles et les lois du christianisme, c'est un malheur, parce qu'elle est fausse. Mais admettons-la comme vraie et considérons tous les suicides non évidemment et ostensiblement aliénés comme atteints de maladie ou de délire aigu; alors nous demanderons pourquoi l'effet de ce délire aigu ou le suicide ne s'observe précisément que chez les gens sans croyances, sans principes, et surtout sans pratiques religieuses.

En général un suicide vient-il jeter l'effroi dans une ville, dans un quartier, à quelque classe, à quelque rang de la société qu'appartienne ce transfuge de la vie, de quelque âge, sexe et tempérament qu'il soit, s'il ne passe point pour aliéné aux yeux des personnes qui le connaissent, soyez sûr, et vous pouvez l'affirmer à l'avance, que cet individu était un homme sans religion, sans croyances, ou du moins sans pratiques religieuses, ou qu'il était dans une complète ignorance de la religion. On nous répondra sans doute que des personnes fort religieuses peuvent aussi elles-mêmes mettre fin à leurs jours. Oui, il est vrai, mais ce suicide purement matériel n'a lieu que dans un état évident d'aliénation mentale quelconque; par conséquent, il est commis

sans liberté morale et ne peut être criminel. On objectera peut-être encore les observations de Gall, qui rapporte que des personnes *très-dévotes*, joignant à la foi la pratique de la religion et désirant vivement de mourir pour jouir du bonheur éternel, n'ont pu, par principe de conscience, se résoudre à se donner elles-mêmes la mort, mais ont préféré de tuer quelqu'un afin de mériter la mort par un meurtre. Voici quel était leur raisonnement : « Si je m'ôte la vie, mon âme est perdue pour toujours, mais si j'exerce le meurtre sur un autre, je ne perdrai pas moins la vie, mais j'aurai du temps pour me repentir et Dieu me pardonnera (1). » Ou ces sortes de personnes étaient aliénées, et alors leur histoire est étrangère à notre sujet; ou elles étaient dans un état d'ignorance grossière de la religion, et, dans ce cas, leur conduite confirme ce que nous avons ci-dessus établi, savoir que l'ignorance de la religion est une cause de

(1) Ainsi, d'après cela, un homme qui est résolu de se tuer, pourra bien aussi, pour quelque motif que ce soit, attenter à la vie de ses semblables, car rien généralement ne doit plus l'arrêter, pas même la crainte de la mort. « Un des grands principes qui doit armer la société contre le suicide, c'est que dès que la vie n'est plus rien pour un homme, il est le maître de celle des autres. Ainsi, il n'y a qu'un pas de l'envie de mourir à celle de tuer..... Sous quelques prétextes que l'on considère le suicide, on peut le définir comme un larcin fait à la société et un attentat contre la nature. » (Delisle, *Phil. de la nature*, t. III, p. 300.)

suicide. Et remarquez bien que c'étaient encore les principes religieux qui ont empêché le suicide direct. Au reste la pratique de la religion n'est un sûr préservatif contre le suicide que lorsqu'elle est éclairée et jointe aux principes de la foi orthodoxe.

Maintenant, si l'on considère ce que c'est que le suicide aux yeux de la religion et des lois humaines, on verra que ce n'est plus un *délire aigu*, une *maladie*, mais un acte véritablement criminel, parce qu'il est commis avec plus ou moins de liberté, suivant la force de la passion qui en a été la cause déterminante. Au reste, que le suicide soit une maladie ou non, on le trouve toujours dans la même classe d'individus. L'homme irréligieux, en effet, est seul victime de ce délire aigu, ou plutôt de cette passion subite et violente, parce que, ne recevant de la religion aucun secours ni aucune arme pour s'en défendre, il s'abandonne à la fougue impétueuse et presque indomptable de ses passions ; tandis que l'homme religieux, au moyen de sa foi, résiste à ses passions et sort victorieux de la lutte. L'un y trouve sa honte et sa perte, et l'autre sa gloire et son triomphe. Je vais plus loin : j'admets que ce dernier tombe sous les coups de la même adversité que l'incrédule (ce qui doit cependant lui arriver plus rarement, parce qu'il est généralement plus modéré dans ses désirs et plus prudent dans ses affaires et ses entreprises), j'admets, dis-je, que l'homme à convie-

tions religieuses subisse l'influence perturbatrice de ces commotions violentes, ces chocs brusques et terribles qui renversent et brisent les hommes sans foi et sans religion ; en ce cas, soyez sûr qu'il tiendra bon contre l'orage; car il est fort de toute la force de sa foi, il est tranquille et montre une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Un désastre inopiné, un renversement subit de sa fortune peut l'affliger sans doute, parce qu'il est homme, mais ne le désespère point : c'est le juste, le vrai sage, le philosophe chrétien qui demeure debout et calme au milieu des ruines : *impavidum ferient ruinæ*..... Aucune tempête terrestre ne le renverse, aucun événement humain ne l'abat, parce qu'il est établi ferme sur le roc inébranlable de la foi. Ce principe puissant d'action le rend fort et capable de tout ; oui, celui qui croit peut tout : *omnia possibilia sunt credenti* (1). Voyageur d'un jour dans des régions étrangères, il regarde tous les événements de la vie qu'on appelle malheurs comme des accidents du voyage. Il continue sa marche sur la route du temps et ne s'arrête que lorsqu'il est entré dans le repos de sa véritable et éternelle patrie.

Il est certain que des milliers de personnes se seraient donné la mort, si elles n'avaient été retenues par les principes religieux. Les médecins eux-mêmes,

(1) Marc, 9, 22.

comme M. Esquirol, etc., rapportent des faits à l'appui de cette assertion. Que ne dirais-je pas moi-même sur cette matière, s'il m'était permis de me citer !

Si, suivant l'opinion que l'on prétend dominer aujourd'hui, ou selon la doctrine des médecins, le suicide est l'effet ordinaire d'une maladie, la religion a donc prévenu des milliers de suicides et des milliers de maladies qui l'auraient infailliblement causé. Peut-on en dire autant de la médecine ou de toute autre institution humaine? Rencontre-t-on beaucoup de personnes qui disent : J'étais réduit à un affreux désespoir par la perte totale et subite de ma fortune, de mon honneur, de ma réputation, etc.; la médecine seule m'a empêché de succomber à mon désespoir et de mettre fin à mon malheur par le suicide? Et si la médecine obtenait un si beau résultat, elle le devrait, dans l'espèce, bien plutôt aux moyens moraux que la religion lui aurait fournis, qu'aux ressources matérielles de la thérapeutique. Philosophe frondeur, contempteur superbe des croyances religieuses, convenez donc enfin que la religion est une assez bonne chose, puisqu'elle empêche les hommes de devenir fous et de se tuer.

Il est singulièrement remarquable que le suicide devient fréquent chez les peuples à mesure que le catholicisme s'en retire, et qu'il est généralement inconnu dans les pays où la religion catholique est

exactement suivie et pratiquée. Le suicide était inconnu en Espagne, tant que ces peuples sont demeurés sincèrement attachés à la religion catholique, et surtout tant qu'ils l'ont pratiquée exactement. Voyez ce qu'est devenue l'Angleterre, cette terre classique du suicide, depuis qu'on en a banni le catholicisme (1)! Dans les états d'Italie, d'Autriche et autres contrées catholiques de l'Allemagne, le suicide a toujours été extrêmement rare, et s'il est devenu plus fréquent aujourd'hui, ce n'est qu'à proportion que l'esprit d'impiété et de philosophisme a porté chez ces peuples un levain de corruption et de démoralisation, et a fait fermenter les masses par le feu des révolutions et des guerres incessantes.

Mais reportons-nous un instant aux temps heureux de la primitive Église. Dans ces siècles d'amour et de foi, le suicide était absolument inconnu. Le paganisme matérialiste, voluptueux et cruel, était seul en possession de ce secret infernal qui apprend à l'homme à se détruire lui-même.... Témoin les épi-

(1) « Les Romains, dit Voltaire, qui n'avaient pas le spleen, ne faisaient aucune difficulté de se donner la mort. C'est qu'ils raisonnaient, ils étaient philosophes... Aujourd'hui, les citoyens anglais sont philosophes, et les citoyens romains ne sont rien. Aussi les Anglais quittent la vie fièrement, quand il leur en prend fantaisie. » (*Quest. encyclop.*, article Suicide.)

On sait ce que sont devenus les citoyens français depuis Voltaire. Ils raisonnent, ils sont philosophes, et ils se tuent philosophiquement.

curiens et les stoïciens, qui permettaient le suicide à leurs sages.

Plus tard, on ne vit pas régner davantage ce crime de lèse-société dans toutes les nouvelles chrétientés qui se sont élevées si merveilleusement sur presque tous les points du globe, aux Indes, au Japon, en Amérique, etc., etc. Et trouvez-moi, s'il est possible, un seul fait de suicide dans cette admirable république du Paraguay fondée par les jésuites. « Quelques pauvres prêtres pénétrant, une croix de bois à la main, dans des contrées incultes, habitées par de féroces sauvages, y créèrent, par le seul pouvoir de la vérité et de la vertu, une république si parfaite que, dans ses rêves les plus brillants, l'imagination ne s'était jamais représenté rien de semblable. On eût cru voir quelques fortunés enfants d'Adam, échappés à la malédiction qui frappa sa race, jouir en paix de l'innocence et du bonheur qui la suit, dans les délicieux bosquets d'Éden (1). »

En Angleterre même, dans ses beaux jours de foi, avant sa révolte contre la vérité ou sa grande et funeste hérésie, vit-on, comme aujourd'hui, le suicide y exercer son empire et ses déplorables ravages? Et encore actuellement, quelle prodigieuse diffé-

(1) La Mennais, *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, t. I, p. 420.

rence, sous ce rapport, entre l'Irlande catholique et l'Angleterre protestante (1) !

(1) Ceci était écrit depuis plusieurs mois, lorsque j'appris qu'un noble pair de la haute chambre législative avait soutenu avec raison, dans la séance du 7 février 1838, que le scepticisme et l'irréligion sont les causes les plus agissantes dans l'augmentation du nombre des aliénés, et que depuis Henri VIII ce nombre s'est prodigieusement accru en Angleterre. D'un autre côté, dans la même séance, M. le ministre de l'intérieur regarde comme certain que l'aliénation provient surtout des vices qui affligent l'humanité, et il ne croit pas qu'il y ait à ce sujet division dans la Chambre.

Il résulte donc du rapprochement des discours de ces deux nobles pairs que les vices qui affligent l'humanité ont, depuis Henri VIII, prodigieusement étendu leur empire; cela n'est que trop évident. Nous avons prouvé que depuis cette même époque où le catholicisme fut proscrit de l'Angleterre, le nombre des suicides s'est aussi prodigieusement accru chez les Anglais, et nous avons également prouvé que ce sont les vices et les passions qui causent le suicide. Il s'ensuit donc que l'abolition du catholicisme est non seulement la cause du grand nombre des suicides en Angleterre, mais encore de celui des aliénés. Maintenant, quant au suicide, qu'il soit l'effet d'une maladie ou non, peu nous importe ici : toujours est-il que la suppression du culte catholique en Angleterre, ayant amené le débordement de tous les vices et de toutes les passions, est la cause première et principale du grand nombre des morts volontaires et des aliénés chez nos voisins d'outre-mer.

Déjà en 1821, M. de La Mennais avait constaté ce fait. Voici ses paroles :

« Sous le règne de Henri VIII, le nombre des fous augmenta prodigieusement en Angleterre, et depuis il a toujours été croissant. Il augmente de même chaque année en France. Nous sommes persuadés qu'il y a trente ans l'Espagne était le pays de l'Europe où il y en avait le moins. Ils s'y multiplieront sans aucun doute à mesure que la foi diminuera. Un médecin italien avait calculé, dans le dernier siècle, qu'il existait en Italie, proportionnellement à sa population, dix-sept fois moins de fous que dans les contrées protestantes. » (*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, t. II, préf., p. LXXV.)

Mais, dira-t-on peut-être, pourquoi donc tant de suicides en France, qui est un pays catholique? La raison en est fort simple : c'est que ceux qui terminent volontairement leur vie, sans être atteints d'aucune maladie, ne sont chrétiens-catholiques que par le caractère du baptême et par le nom que ce sacrement leur a imposé, mais ne le sont nullement par la conduite et les vertus que la religion catholique leur commande. Ils ne sont donc, dans la vérité, ni catholiques, ni protestants, ni même véritablement chrétiens; et, s'ils avaient été bons catholiques, ils ne se seraient pas tués, quelques revers qu'ils eussent éprouvés.

D'où vient donc cet immense avantage de la religion catholique sur le protestantisme (1)? De la co-

(1) Voici un résumé extrait des *Entretiens philosophiques* sur la réunion des diverses communions chrétiennes, par feu M. le baron de Starck, ministre protestant et premier prédicateur de la cour de Hesse-Darmstadt, etc., p. 284 et 285.

Les docteurs protestants enseignent que la divine et immédiate révélation de l'Écriture sainte est une chimère; qu'on ne peut plus considérer l'ancien et le nouveau Testament comme une règle infaillible de la vie et des mœurs; qu'on a cessé de croire aux doctrines de la sainte Trinité, de la divinité de Jésus-Christ et du Saint-Esprit; qu'il n'est plus question de péché originel, de satisfaction propitiatoire, de la mort expiatoire de Jésus-Christ; que les miracles, les prédictions des prophètes, de Jésus-Christ et des apôtres, ne méritent pas plus de croyance, parce qu'ils sont tantôt l'effet des causes naturelles, tantôt celui d'une imagination exaltée, ou même de l'imposture; qu'il faut en dire autant de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ, quoique saint Paul regarde toute notre foi comme vaine sans l'admission

lonne inébranlable de la vérité qui est la base de tout l'édifice catholique et contre laquelle aucune puissance créée ne prévaudra jamais ; et en second lieu de toutes les pratiques saintes et éminemment vivifiantes et sanctifiantes du catholicisme. Et, en effet, la confession catholique, par exemple, n'est-elle pas un levier

du premier de ces deux miracles ; que le baptême et la cène ne peuvent plus être considérés comme des parties essentielles du culte chrétien ; qu'en général tout ce qui est essentiellement et exclusivement propre au christianisme doit disparaître pour céder la place à la raison humaine, cet arbitre suprême, qui seul doit décider de tout, etc.

On voit, d'après cela, que le protestantisme marche droit au déisme, ou plutôt, qu'il n'est au fond que le déisme déguisé, comme le déisme lui-même, selon la parole célèbre de Bossuet, n'est que l'athéisme déguisé. Lecteur, tirez des conclusions.

« Où est le protestantisme en Europe ? Vous trouverez des protestants : mais où rencontrer le protestantisme ? Quel est son temple, sa métropole ? — Genève? — Mais ce qu'enseigne tel pasteur y est formellement contredit par tel autre. On assure même que la vraie lumière est dans la petite ville d'Yverdun, où, jusqu'aux laitières, chaque *enfant de Dieu* commente habilement l'Écriture et S. Paul. Celui-ci affirme, celui-là nie, un troisième doute. Ils ont tous un droit égal, partant également raison ! — N'admirez-vous pas ? — Le protestantisme n'est point une religion; il n'est pas même une philosophie : c'est la souveraineté du sens individuel produisant pour effet permanent la *contradiction*. Or, qui oserait déclarer la *contradiction* comme l'état naturel d'un culte ou d'une philosophie ? — En substituant à l'autorité de l'Église catholique l'infaillibilité de la raison privée, le protestantisme s'est fondé sur un principe de division perpétuelle qui tend à le subdiviser indéfiniment en sectes indéfiniment divisibles. Et l'on sait qu'en religion comme en politique, la division est une cause immédiate de faiblesse, un germe de dissolution plus ou moins prochain. » (*Le Christ devant le siècle*, p. 394.)

moral d'une puissance infinie? Il faudrait des volumes pour dire tous les maux que ce tribunal de miséricorde a empêchés et les biens sans nombre qu'il a procurés. Pénétrez dans le secret des familles, et vous y apprendrez ce que doivent les hommes à cette admirable, à cette divine institution. Combien de haines étouffées, d'inimitiés apaisées; combien de parents, de citoyens réconciliés, d'iniquités prévenues, de restitutions opérées, de torts réparés; combien de victimes arrachées au vice, de peines consolées, de désespoirs calmés, de suicides empêchés! Enfin, quelle douceur céleste, ineffable, la confession répand dans les âmes! Il n'est pas de notre objet d'entrer dans ces détails. Nous nous contenterons de rapporter ici en abrégé un seul fait bien singulier d'un suicide prévenu par le moyen de la seule confession.

« ... Un jeune homme d'une province éloignée de la capitale ne trouvant dans son libertinage, au lieu de cette ivresse de bonheur qu'il s'en était promis, que dégoût, qu'amertume et que tourments, l'horreur de la vie s'empare de lui : il se détermine à se décharger d'un fardeau qui lui devenait de plus en plus intolérable. Par égard néanmoins pour l'honneur de sa famille, sur laquelle il craignait de laisser rejaillir l'opprobre de l'action qu'il méditait, il prend le parti de se rendre à Paris, et d'y ensevelir sous les flots de la Seine, avec sa vie, son nom et sa mémoire.

Digitized by Google

» Arrivé dans la capitale, il se détermine heureusement à ajourner l'exécution de son funeste dessein; soit secrète horreur de sa destruction, soit un reste d'espoir, il veut tenter un dernier essai, et boire jusqu'à la lie la coupe trompeuse du plaisir. Il consume donc dans le jeu, les spectacles et les excès ce qui lui restait de ressources pécuniaires.

. . . . . « Il se rappelle que *dans son pays* il est d'usage de préluder par la confession au grand voyage de l'autre monde. Docile à cette inspiration, il entre dans la première église qui se rencontre sur son chemin, St-Roch, et se présente à son tour au sacré tribunal, où un saint pasteur semblait tout exprès attendre la brebis égarée. Ce singulier pénitent fait sa confession de la manière la plus entière qu'il peut, dans son état d'ignorance grossière; il accuse avec candeur tout ce qu'il croit mal, mais sans mot dire de sa disposition au suicide et demande ensuite avec la même ingénuité l'absolution. Le confesseur étonné lui représente avec douceur le besoin qu'il a de prendre un délai raisonnable pour consolider l'ouvrage de sa conversion et pour s'instruire; il l'engage même à venir le voir de temps en temps, pour recevoir des avis et l'instruction fondamentale qui lui manque. Ce langage ne pouvait convenir à un homme à qui il ne restait que vingt-quatre heures de vie; il allègue l'impossibilité absolue de revenir *jamais*. Ce mot est un trait de lu-

mière pour l'habile confesseur, qui découvre au fond de cette pauvre âme un fatal secret et qui sait adroitement en obtenir l'aveu.

« J'avais, mon père, quelque répugnance à vous l'avouer, réplique cet infortuné; mais puisque vous l'exigez, je dois vous le dire : dès *demain je me tue.* Voilà pourquoi je vous demande aujourd'hui l'absolution. »

» On déchire alors l'épais bandeau qui lui voile la vérité; on lui montre l'étrange illusion où il est, le crime de sa disposition homicide et le terme fatal où elle le conduirait. Frémissant à la vue de l'abîme où il allait se jeter tête baissée, il s'élance dans les bras de la miséricorde qu'on lui montre ouverts pour le recevoir, mais bien résolu de satisfaire à toute la sévérité de la divine justice. Il demande une maison de pénitence. La plus austère sera pour lui la meilleure. Bref, venu peu de temps après à la Trappe, il y trouve enfin, au milieu des privations et des austérités, le bonheur qu'il avait en vain cherché au sein des voluptés sensuelles. C'est ce qu'il a depuis cent fois avoué à la louange de la grâce, aux différents supérieurs. On conçoit quelle heureuse révolution que celle d'un cœur affamé de bonheur qui passe ainsi d'un affreux désespoir à la plus délicieuse espérance !

« J'étais malheureux, dit-il, sans espoir de trouver nulle part cette félicité pour laquelle je sentais battre

mon cœur; j'allais rendre mon malheur irrémédiable en le rendant éternel; encore un pas et j'étais pour jamais dans l'abîme de tous les maux: la main de Dieu m'a arrêté miraculeusement sur les bords du précipice; elle m'a dévoilé le parfait bonheur auquel je n'osais plus espérer, que je regardais comme un rêve, une illusion; elle m'a mis dans la voie sûre qui y conduit; elle m'en offre déjà comme gage l'ineffable avant-goût! . . . . . Au bout d'environ quinze années de la vie de la Trappe, qui lui avait paru un instant, et durant lesquelles on ne put que lui reprocher une ferveur peut-être excessive, il s'endormit dans le Seigneur, non seulement avec calme et résignation, mais dans les transports de l'amour le plus vif et des désirs les plus enflammés pour la céleste patrie (1). »

DES PRINCIPALES CAUSES OCCASIONELLES OU DÉTERMINANTES DU SUICIDE.

Nous n'envisageons point ici le suicide comme la suite ou l'effet d'une lésion intellectuelle ou affective,

(1) *La Trappe mieux connue*, p. 176. Ce saint homme est mort en 1827. C'est moi-même qui, en ma qualité de médecin de la maison de La Trappe (près Mortagne, Orne), depuis plus de vingt ans, l'ai soigné dans sa dernière maladie.

c'est-à-dire d'une aliénation mentale ou d'une manie ou monomanie; ce sont là des maladies qui privent l'homme de sa raison et de sa liberté, et qui sont par conséquent du domaine de la pathologie ou de la médecine. Nous ne voulons parler que du suicide commis avec connaissance, réflexion et liberté, et qui par là est plus ou moins criminel devant Dieu et devant les hommes. Nous convenons cependant qu'il peut y avoir des cas où une subite et violente explosion d'une passion quelconque ou un extrême désespoir peut ôter à l'homme presque toute sa raison et sa liberté; et c'est le cas du délire aigu des médecins dont nous avons parlé plus haut, ou plutôt c'est une véritable passion aiguë qui assimile ici le suicide à l'homicide commis sous l'empire des mêmes circonstances ou des mêmes passions. Dans l'état actuel de notre dépravation morale, les lois positives, humaines doivent mettre une très-grande différence dans l'application des peines afflictives, suivant le degré de réflexion et de liberté présumée; mais aux yeux de l'éternelle justice, les crimes ne seront pas tant considérés en eux-mêmes que dans leur principe et leur cause, en ce sens qu'il était au pouvoir de l'homme de les éviter au moyen des secours que lui fournissent la raison, la loi naturelle et surtout la religion révélée ou le christianisme.

Ne considérant ici que le suicide libre et volontaire, ou l'effet d'une volonté pervertie, nous ne parlerons

donc point des causes pathologiques ou des maladies mentales, en tant qu'elles sont causes du suicide.

Dans l'énumération de ces causes, nous n'adopterons d'autre classification que l'ordre de leur fréquence présumée. Nous appelons ces causes occasionelles ou déterminantes, parce qu'elles n'ont été que l'occasion ou le motif, la circonstance déterminante du suicide et non la véritable cause, la cause première et productrice sans laquelle le suicide n'aurait pas eu lieu. Nous avons vu plus haut que ces causes premières véritables sont l'absence de la foi, des croyances religieuses, l'ignorance de la religion et surtout l'éloignement de la pratique de la religion catholique.

CAUSES OCCASIONELLES ET DÉTERMINANTES.

1° Les plus fréquentes sont sans contredit les chagrins violents et les soudaines attaques de désespoir causées par un renversement subit de la fortune, la perte totale et inopinée des biens, de l'honneur, de la réputation ; la perte du crédit dans les affaires commerciales et le négoce par l'impossibilité absolue de remplir les engagements contractés ; les grandes et périlleuses entreprises manquées, de hautes spéculations financières avortées ou déjouées ; banqueroutes et faillites, pertes considérables au jeu, cause assez

fréquente de suicide chez les étudiants en médecine, en droit, ou les élèves artistes, qui perdent quelquefois en une soirée tout l'argent nécessaire pour leur année, et mille accidents de ce genre.

L'extrême misère conduit aussi souvent au suicide. Jamais peut-être elle n'a été plus grande, plus générale, plus hideuse que de nos jours, et jamais aussi peut-être il n'y a eu moins de secours et de consolations pour adoucir les souffrances publiques. Que de gens qui n'ont d'autre ressource que leur travail et auxquels le travail manque! que de pauvres infirmes incapables de subsister autrement que par les charités et auxquels les charités manquent! que de gens encore, dans la classe la plus infime, sont ensevelis et perdus dans la matière, sans aucune idée ni religieuse ni morale, qui vont follement dépenser en un instant le fruit de leurs sueurs et laissent sans pain leur famille affamée et pâle et hâve de misère! ce pauvre peuple qu'on veut tant éclairer aujourd'hui n'a pas un sentiment qui l'élève au-dessus de ses besoins physiques, pas une idée qui mette un frein à ses passions brutales, pas une pensée qui puisse le consoler dans ses maux et lui apprendre à les supporter...!

Autres causes fréquentes. Toutes les passions véhémentes et désordonnées portées à un degré extrême : la colère, la jalousie, l'ambition déçue, l'amour trahi, l'honneur compromis, un chagrin vif et inattendu,

des intrigues découvertes, la nostalgie, l'abus des jouissances physiques, la passion effrénée des alcooliques, l'onanisme, etc., enfin certaines passions secrètes des riches, le terrible *tædium vitæ*. Mais nous y reviendrons.

Autres causes. Dépravation du genre de littérature le plus en contact avec une grande partie des populations, les romans et le théâtre. On conçoit facilement en effet combien la lecture de ces sortes de livres est propre à gâter l'esprit et le jugement, et surtout à corrompre le cœur de la jeunesse. Souvent tout y est exagéré, invraisemblable ou faux. Ces productions bizarres et bâtardes de l'esprit humain sont souvent parsemées d'épisodes dramatiques les plus terribles et les plus propres à bouleverser la sensibilité et les fonctions nerveuses des jeunes gens, à irriter et à exalter prodigieusement leurs passions, à leur inspirer des goûts dépravés de ruine, de destruction, de sang, d'horreur, et enfin de suicide.

Ces réflexions s'appliquent également aux spectacles, qui sont plus dangereux encore aux yeux du vrai sage. Les théâtres, où siège une foule frivole et voluptueuse, ne sont dans la réalité que des écoles du mensonge et de la corruption, où l'on donne des vices certains pour ôter des ridicules exagérés, ou dans lesquels on épuise sa sensibilité et sa pitié pour des malheurs imaginaires, pour n'en plus trouver dans des afflictions réelles, domestiques et sociales. Je ne

parle pas ici d'un autre genre de séduction que l'on devine facilement. Dans les représentations dramatiques le plus souvent que d'aventures tragiques, que d'événements terribles, de catastrophes sanglantes, de scènes d'horreur, de désespoir, de sang, de meurtre, de suicide, qui familiarisent les hommes avec les idées de crime et de destruction, et les livrent sans défense au délire fougueux de leurs passions. On conçoit sans peine après cela que, dans cet état d'exaltation morale, les accidents réels et ordinaires de la vie, les chocs des passions sociales pourront facilement porter à une triste et funeste réalisation. Il faut le dire ici sans détour : le drame français moderne est devenu un enseignement de crimes, de blasphèmes et d'horreurs.

La lecture des livres qui vantent le suicide est aussi très-dangereuse. Madame de Staël assure que la lecture de *Werther* de Goëthe a produit beaucoup de suicides en Allemagne. Le suicide, dit M. Esquirol, est devenu plus fréquent en Angleterre depuis l'apologie qu'en ont faite les Doune, les Blount, les Gildon, etc. Il en est de même en France depuis qu'on a écrit en faveur du meurtre de soi-même, et que les uns l'ont représenté dans les livres et sur le théâtre comme un acte indifférent et même comme un acte courageux et honorable, et que les autres ont soutenu que ce n'est qu'une simple maladie. « Si, par son éducation, l'homme n'a pas appris à respecter

les préceptes religieux, à remplir les devoirs de la société, à supporter les vicissitudes de la vie ; si on lui a enseigné à mépriser la mort, à dédaigner la vie, il est certain que, toutes choses égales d'ailleurs, l'homme sera plus disposé à terminer volontairement son existence dès qu'il éprouvera quelques chagrins ou quelques revers. Un étudiant, élevé dans des principes religieux, devient mélancolique, enfin il parle de mourir ; il demande souvent à un de ses camarades s'il existe une âme. Celui-ci répond qu'il n'y en a pas ; enfin après une lutte pénible entre les principes de l'enfance et les erreurs de la jeunesse, il finit par se tuer.

» Un enfant de treize ans se pend, et laisse un écrit qui commence par ces mots : *Je lègue mon âme à Rousseau, mon corps à la terre* ! . . . .

. . . . . .

» Le suicide de Richard Smith et de sa femme, celui de Philippe Mordan, qui se tua sans autre raison que : lorsqu'on est mécontent de sa maison, il faut en sortir, furent le signal qui, avec une liberté effrénée de penser et d'agir, rendit le suicide si fréquent en Angleterre que les historiens anglais eux-mêmes conviennent que l'Angleterre est le sol natal du suicide. »

Voici, toujours d'après M. Esquirol, l'histoire du suicide de Richard Smith, en 1726. « Richard Smith donna un étrange spectacle au monde ; il avait

été riche, et il était pauvre et infirme; il avait une femme à laquelle il ne pouvait faire partager que la misère, et un enfant au berceau. Richard Smith et Bridget Smith, d'un commun consentement, après s'être tendrement embrassés, après avoir donné le dernier baiser à leur enfant, après avoir tué celui-ci, se pendent aux colonnes de leur lit. On trouva une lettre écrite de leur main : *Nous croyons que Dieu nous pardonnera..... Nous avons quitté la vie, parce que nous étions malheureux, sans ressource, et nous avons rendu à notre fils unique le service de le tuer, de peur qu'il ne devînt aussi malheureux que nous.* Il est remarquable que ces forcenés, après avoir tué leur fils unique, ont écrit à un ami pour lui recommander leur chien et leur chat (1). » Ceci est dans le génie des Anglais. Voilà un suicide réfléchi, prémédité, évidemment l'effet de l'extrême misère. Si ces époux avaient eu une foi et une religion plus éclairées, ils y auraient sûrement puisé la résignation chrétienne et la force de supporter le poids de l'adversité et de la vie.

Une autre cause prédisposante au suicide, ce sont les annonces et les récits détaillés de tous les meurtres et suicides dont les journaux remplissent si souvent et si inutilement leurs colonnes. La lecture fréquente de tous ces affreux détails familiarise avec l'idée du crime et de la mort tragique, romanesque

(1) *Grand dictionnaire des sciences médicales*, t. LIII, p. 247 et 248.

ou bizarre. Des exemples fréquents peuvent devenir contagieux et funestes. La morale publique d'ailleurs ne peut rien y gagner.

Je ne puis m'empêcher de citer ici textuellement un passage d'une profonde justesse de l'article *suicide*, par M. Esquirol : « Les amis de l'humanité peuvent désirer que l'éducation repose sur des principes plus solides de morale et de religion ; ils doivent réclamer contre la publication des ouvrages qui inspirent le mépris de la vie et vantent les avantages de la mort volontaire. Ils doivent signaler au gouvernement les dangers qui résultent de mettre sur la scène les infirmités auxquelles l'homme est exposé. N'a-t-on pas à gémir de voir la folie et ses écarts joués sur nos théâtres et livrés à la brutale gaîté du public? Ils doivent demander hautement qu'on défende aux journaux d'annoncer tous les suicides et de rapporter les plus légères circonstances du meurtre. Ces récits fréquents familiarisent avec l'idée de la mort, et font regarder avec indifférence la mort volontaire. Les exemples fournis tous les jours à l'imitation sont contagieux et funestes, et tel individu, poursuivi par les revers ou par quelque chagrin, ne se serait pas tué, s'il n'eût lu dans son journal l'histoire du suicide d'un ami, d'une connaissance. La liberté d'écrire ne saurait prévaloir contre les vrais intérêts de l'humanité (1). »

(1) *Dictionnaire des sciences médicales*, t. LIII, p. 280.

L'excès de civilisation, qui entretient le luxe et crée à la société de nouveaux besoins, sources trop fréquentes des ruines des familles, les opinions excessivement exaltées, les grandes perturbations sociales, les bouleversements politiques, les révolutions, les émeutes populaires, etc., peuvent devenir de nouvelles causes de suicide.

D'où vient maintenant que les riches, les grands, les heureux du siècle se tuent aussi bien que les autres hommes? Le bonheur, dit Jean-Jacques, n'a point d'enseigne extérieure : pour en juger, il faudrait lire dans le cœur de l'homme heureux. Combien de grands que le vulgaire croit au comble du bonheur et qui sont bourrelés de chagrins et abreuvés d'amertumes, ou en proie aux plus violentes passions! L'éclat qui les environne ne laisse point apercevoir les secrètes et cruelles angoisses qui les tourmentent sans relâche : et cela se conçoit, puisque les grands par leur fortune, leur rang ou leur dignité peuvent être sujets aux grandes passions et par conséquent aux grandes causes du suicide. Ajoutez à cela cet inexorable ennui de la vie qui les poursuit quelquefois d'une manière si continuelle et si implacable, et qui finit trop souvent par les conduire au suicide.

Quels sont ceux qui se donnent la mort? « Est-ce le misérable qui va par les rues, demandant à la charité publique le morceau de pain qui soutient sa vie?

Non, c'est cet homme opulent qui vient de lui refuser les miettes de sa table. Est-ce le chrétien, gisant sur un grabat, en proie aux tortures de la maladie? Non, c'est ce voluptueux au sortir d'une orgie. Est-ce cet homme tout entier à la peine, qui arrose de ses sueurs le pauvre coin de terre qui nourrit ses enfants? Non, c'est ce riche fainéant que j'ai vu, il y a quelques années, quitter, en bâillant, une assemblée brillante : il s'ennuyait; pour se distraire, il s'est pendu. Ne vous faites pas illusion, mon cher : le riche et le puissant incrédules ne sont point heureux. Et quand, à force de recherches, vous m'en trouveriez un tel en apparence, je vous dirais encore: Attendez. Voici venir la mort, et avec elle les convulsions de la rage, les terreurs de l'avenir, les cris du désespoir. La mort du chrétien, c'est le soir d'un beau jour; la mort de l'impie, c'est un coup de foudre dans une nuit orageuse. » (*Moniteur des villes et des campagnes*, 1836.)

Il n'y a pas jusqu'à la suppression des ordres monastiques qui, selon nous, n'ait contribué à rendre le suicide plus fréquent en France. J'entends seulement les ordres austères, fortement et sévèrement constitués, résistant ordinairement au temps qui, à la longue, use et détruit toutes les institutions humaines.

Combien d'âmes dans le monde qui, fatiguées et épuisées de vie, retrouveraient, ressaisiraient, dans

le silence des passions, l'existence qui leur échappe, la retremperaient dans la claire vue de la vérité et dans la pratique de la vertu ! La vie à la fois contemplative et active ranime les esprits bien faits et affamés de vérité, elle les nourrit et les élève à la hauteur de leur nature, par des vérités d'un ordre supérieur, qui prennent la place du mensonge et des illusions du monde.

D'autres âmes, sous les coups redoublés de l'adversité, ou brisées par des chocs violents et subits, aigries par l'indifférence et l'ingratitude des hommes, viendraient se reposer à l'ombre du cloître des peines et des fatigues de la vie ; y respireraient un air pur qui dilate le cœur, et trouveraient enfin de douces sympathies chez des hommes qu'elles n'ont jamais vus. Et puis bientôt le charme puissant de la religion leur inspirerait des sentiments de consolation, de paix et de bonheur qu'elles ne goûtèrent jamais, et que le monde ne connaît et ne peut donner à ses partisans.

Il est donc dans ces saints asiles, ces hospices des âmes malades, d'autres remèdes que le désespoir, une autre vue que celle du néant, une autre perspective que celle du suicide et du tombeau.

Les fautes et les vices y sont, par une merveilleuse alchimie spirituelle, si l'on peut parler ainsi, transformés en l'or pur de la divine charité. L'innocence elle-même s'y réfugie alarmée, comme dans un port

tranquille, pour se mettre à couvert des tempêtes et des écueils du monde corrompu.

Nos philantropes pourront peut-être s'apitoyer sur les victimes du célibat ou de la continence monastique. Mais qu'ils gémissent plutôt sur le célibat de libertinage si commun aujourd'hui, et qui devient une autre source de suicides. Combien, en effet, ne voit-on pas dans ce siècle corrompu de personnes d'un sexe faible, séduites, déshonorées, délaissées et aux prises avec les horreurs de la misère, volontairement éteindre le flambeau de la vie dans une vapeur mortelle, ou noyer leur chagrin avec la vie dans les ondes du fleuve voisin (1). Quant au célibataire philosophe, si d'aventure son matérialisme et sa morale épicurienne viennent à le dégoûter d'une vie usée et insipide, il dédaignera sans doute ce genre de mort obscur, vulgaire et digne seulement des femmes : pour lui, il se brûlera noblement la cervelle.

Au surplus, je n'ai pas prétendu faire ici l'apologie des ordres monastiques : il y aurait trop à dire sur ce point. Il faudrait rappeler tous les services im-

(1) Le suicide est beaucoup moins fréquent chez les femmes que chez les hommes, parce que, en général, les femmes sont bien plus retenues par les principes religieux. « Je doute, dit Gall, qu'on en puisse attribuer la cause à la faiblesse de leur constitution, à la douceur de leur caractère, à leur timidité ; car la faiblesse de leur constitution les exposerait plutôt à succomber qu'à résister ; et quant à leur douceur, à leur timidité, il sera facile de nous faire tomber d'accord. » (T. IV, p. 344.)

portants qu'ils ont rendus à la société ; qu'on leur doit la conservation des sciences et des lettres, et en grande partie, les bienfaits du premier des arts, l'agriculture. Ce sont les prêtres et les moines, pour lesquels on affecte généralement un mépris aussi injuste que stupide, qui ont sauvé la société française de l'ignorance et de la barbarie ; mais, je le répète, il n'est pas de mon sujet de considérer la vie cénobitique dans ses divers rapports d'utilité avec la société toute entière. Je n'ai voulu signaler qu'une chose qui échappe généralement à l'observation de nos penseurs modernes, savoir que les maisons religieuses recueillent avec soin et reçoivent dans leur sein les âmes malades, les cœurs blessés que la société, impuissante à les guérir, abandonne sans consolation et sans espérance, leur ouvrant ainsi la porte au suicide. On sait que Napoléon lui-même avait reconnu nécessaire l'existence d'un certain nombre de couvents pour servir d'asile *aux grands malheurs*, aux hommes à positions extraordinaires, *et de refuge aux imaginations exaltées* qui ne conviennent plus au monde et auxquelles le monde est à charge et à dégoût. Quand il n'y aurait que ce seul avantage de prévenir un certain nombre de suicides, il serait immense et digne de l'attention des moralistes et de la sollicitude des gouvernements.

Tout cela, dira-t-on peut-être, était bon dans son temps, mais n'est plus à la hauteur de notre siècle,

de nos mœurs actuelles et de notre civilisation. Ne peut-on pas dire plutôt que cet excès de civilisation est lui-même une cause de démoralisation, de calamité et de suicide, et même le signal de la décadence ou de la ruine prochaine des états?

Une haute civilisation sans religion, sans foi, sans mœurs et sans éducation religieuse, n'est qu'un grand fléau pour les peuples et pour les gouvernements eux-mêmes. Regardez-y de près, et vous pourrez suivre les progrès de la civilisation à la trace sanglante des suicides, à commencer par l'Angleterre et la France, qui sont les nations les plus avancées dans la civilisation, dans les arts et les sciences, comme elles le sont aussi, grâce à la philosophie du dix-huitième siècle, dans la science du suicide (1). En 1834,

(1) Il ne faut pas conclure de là que les sauvages ne connaissent pas le suicide. Les peuplades des îles Gambier, dans l'Océanie orientale, au rapport des zélés missionnaires français qui viennent de les convertir au christianisme, possédaient l'affreux secret de se détruire. Ces peuples, naguère idolâtres et anthropophages, sont devenus, depuis trois ou quatre ans, de bons et fervents catholiques. Ils sont aujourd'hui doux, humains, hospitaliers, laborieux et agriculteurs. Ils ne sont plus nus, mais décemment couverts; ils ne mangent plus les hommes, mais les aiment tous, amis et ennemis, dans l'esprit de la charité chrétienne. Ils ne connaissent plus que de nom le suicide et tous les autres crimes : et dans peu d'années, ces noms eux-mêmes seront entièrement inconnus dans ces îles fortunées. Cet archipel enchanté retracera dans notre siècle la fameuse république du Paraguay.

Le suicide est donc connu et pratiqué chez tous les peuples, soit civilisés, soit sauvages, depuis l'anthropophage de l'Océanie jusqu'à l'opulent et poli Parisien. Les seuls pays où cette horrible plaie sociale

un journal peu suspect de partialité pour le catholicisme, fit, au sujet du suicide, des réflexions d'une

ne pourra pénétrer seront ceux dans lesquels le catholicisme obtiendra son plein et parfait développement, comme l'expérience l'a prouvé au Paraguay, et comme elle le prouvera encore aux îles Gambier.

Quelle prodigieuse différence entre les mœurs des insulaires catholiques du petit archipel Gambier et celles des Otaïtiens leurs voisins! Otaïti est le centre de la polynésie de l'Océanie australe. Les ministres protestants, les méthodistes anglais se sont constitués les seuls apôtres de cette île. Aussi leur intolérance envers les missionnaires français est incroyable et au-delà de toute expression. Ils ne se contentent pas de calomnier la religion catholique et les missionnaires ses ministres : ils en viennent aux voies de fait. Tout récemment, ils ont fait enlever de force deux missionnaires français, avec ordre de les jeter sur un navire anglais. Sera-t-il donc permis de violer si indignement les droits des gens et toutes les règles de la justice envers des personnes inoffensives et même envers des *citoyens français?* Voilà jusqu'où va dans cette île malheureuse l'empire despotique des ministres protestants.

Ce petit trait de modération et de tolérance anglaise n'est pas très-propre à gagner la confiance et l'affection des habitants d'Otaïti. Déjà avant d'avoir été témoins de cet enlèvement brutal, ils s'étaient plaints aux missionnaires, des méthodistes, en ces termes : « Ils ne sont pas bons, ils ne nous aiment pas, ils vous haïssent. Ils font le commerce et sont très-désireux d'argent et d'huile. Ils sont très-riches; les montagnes sont couvertes de leurs vaches. Ils nous vendent tout : la parole de Dieu, livres, prières, *sacrements*, etc. » D'après cela, ces insulaires doivent être persuadés que les ministres anglais avec leurs femmes et leurs enfants ne viennent chez eux que dans des vues de pur intérêt, pour s'enrichir à leurs dépens, et pour travailler à établir leur propre règne plutôt que le règne de Jésus-Christ; et nous ajouterons, nous, pour faire passer les Otaïtiens, corps et bien, sous la domination anglaise. Voilà comment le gros bon sens des sauvages juge et apprécie les missions des Anglais.

Par contre, les Otaïtiens avaient été singulièrement touchés de l'esprit de charité et de désintéressement des missionnaires français, et

Digitized by Google

justesse parfaite. « La *Gazette médicale* a déclaré ces jours passés le suicide épidémique, sinon contagieux,

ce n'est qu'à leur grand regret qu'ils les ont vu enlever si brutalement. Ils sont d'ailleurs, au milieu même de leur profonde corruption, très-disposés à recevoir la vérité.

Il est plus que probable que les ministres protestants, avec toutes leurs bibles, n'extirperont point de cette île le suicide et tous les autres crimes, pas plus qu'à l'une des principales îles de l'archipel dangereux, dont les habitants, grâce à la société biblique probablement, ne mangent plus les hommes : c'est déjà un progrès ; ils se contentent aujourd'hui de massacrer purement et simplement les sauvages des petites îles et de piller tout ce qu'ils y trouvent. Voilà un petit échantillon de la conduite des apôtres anglicans aux îles de l'Océanie.

Maintenant, de quel côté est la vérité, où sont les vrais missionnaires? Jugez par les fruits. Faites l'application de cette règle infaillible du divin fondateur du christianisme : *ex fructibus cognoscetis eos*, et vous verrez que les uns travaillent pour le ciel et les autres pour la terre ; que les premiers gagnent des âmes et les seconds de l'argent.

Voilà pour l'intolérance des Anglais. Disons aussi un mot de leur tolérance. Il faut être impartial : aucune nation n'est plus tolérante que les Anglais en fait de matière religieuse. Hors le culte catholique, ils tolèrent tous les cultes (c'est-à-dire toutes les erreurs), fût-ce même l'idolâtrie, quand leur intérêt le commande. Et, en effet, n'a-t-on pas vu de nos jours « l'Angleterre prescrire, dans le plus minutieux détail, à ses agents au Canada, d'odieuses mesures de persécution contre la religion catholique ; et en même temps garantir, par un traité solennel, aux habitants de l'île de Ceylan, la liberté de l'idolâtrie ; assister, par ambassadeurs, aux cérémonies religieuses de ces peuples, et offrir à leurs divinités des dons sacrilèges ? » (La Mennais, *Indifférence en matière de religion*, t. 1, p. 72.)

Une nation qui donne au monde chrétien un pareil scandale, et à laquelle une politique si basse et si déshonorante n'arrache point un cri universel d'indignation et d'horreur, est une nation qui se dégrade, se couvre d'opprobre et que l'on ne doit plus regarder comme un peuple chrétien. (Voyez le n° 56 des *Annales de la propagation de la Foi.*)

et a prescrit contre son invasion une hygiène préventive dont je suspecte fort l'efficacité. Allez, Messieurs les docteurs, vous n'y voyez pas plus clair à ce choléra nouveau qu'à celui de 1832! Vous ne le guérirez pas davantage. Ce n'est pas d'aujourd'hui, d'ailleurs, que l'humanité est en butte à ce mal : mais autrefois, du temps qu'il y avait encore des croyances, une religion, il y avait aussi des traitements contre lui : c'était Dieu qui était le médecin. Se sentait-on atteint, on s'en allait à l'église prier Dieu, et Dieu vous disait le remède, et il vous envoyait aux hôpitaux où l'on soignait les malades lassés de la vie : ces hôpitaux, c'étaient les cloîtres.

» Voyez si l'on se tue autant là où ces hospices des âmes, si ébranlés qu'ils soient, sont toutefois demeurés debout. A Madrid, il y eut un suicide l'an dernier : les voltairiens crièrent bien, à la vue de cette mort, que l'Espagne commençait à se civiliser ; mais les vieux chrétiens s'effrayèrent et pressentirent tristement la ruine prochaine de leur culte et de leurs autels.

» Que voulez-vous ? C'est le sort du siècle. On ne croit plus en rien, ni en Dieu, ni en la royauté. Il y en a qui cherchent comment finira le monde. Eh bien ! toute foi est éteinte, ce sera peut-être par ce dégoût de la vie devenu général et invincible, par un suicide universel. » On sait ce qui s'est passé en Espagne depuis cinq ans.

MOYENS PROPRES A ARRÊTER LES PROGRÈS DU SUICIDE.

S'il est facile de découvrir et de signaler les véritables causes du suicide et de tous les autres crimes qui troublent et désolent la société, il ne l'est pas moins d'en entrevoir, au premier coup-d'œil, le véritable et l'unique remède efficace. Mais malheureusement, dans l'état actuel de dépravation intellectuelle et morale, et surtout d'indifférence religieuse de la plupart des peuples, l'application de ce moyen nécessaire est devenue très-difficile et presque impossible, tant cette plaie sociale est aujourd'hui grande, hideuse, et comme désespérée ! *Plaga desperata !*

Faut-il pour cela garder un coupable silence et s'abstenir avec une froide indifférence de remplir un devoir sacré envers la société malade et défaillante ? Je ne le pense pas. Je sais que dans ce siècle de matérialisme et d'indifférentisme, mes paroles ne seront point écoutées par la grande majorité des Français : mais qu'importe, si je dis la vérité ? la vérité n'est jamais nuisible aux hommes.

Les causes premières, productrices du suicide, comme nous l'avons prouvé plus haut, étant l'absence des croyances religieuses, l'ignorance de la religion, et surtout l'éloignement des pratiques de la religion, il s'ensuit que les conditions opposées sont

le vrai remède de ce mal moral. Ainsi, foi religieuse, instruction religieuse et pratique religieuse, c'est-à-dire une bonne éducation chrétienne, voilà le remède radical et spécifique sans lequel tous les autres sont à peu près vains et impuissants.

Je défie tous les philosophes, les moralistes, les législateurs, les jurisconsultes, les publicistes, les politiques, les gouvernants, les administrateurs, les médecins, les philantropes, les économistes, de suppléer les principes religieux et la morale évangélique par quelque institution humaine qu'on veuille imaginer. Sans doute, les revers de fortune, la misère sont aujourd'hui des causes occasionnelles d'un grand nombre de suicides. Eh bien! cherchez à les prévenir : opposez à ce mal social un remède purement humain ; élevez des manufactures, créez tous les établissements industriels que vous voudrez, rendez le commerce florissant, encouragez les arts, en un mot, répandez l'abondance et le bien-être matériel dans le sein des populations : tout cela est bon et louable sans doute ; mais si tout ce grand corps industriel n'est animé par l'esprit vivifiant de la foi et de la morale religieuses, vous ne ferez que déplacer les passions, ou les changer en d'autres plus dangereuses encore (1). Si ce n'est pas alors la misère qui déter-

(1) On connaît la corruption morale de la plupart des gens employés dans les fabriques et les usines.

mine les hommes à se suicider, ce seront l'ambition démesurée, l'orgueil, le luxe ruineux, enfants des richesses et l'aliment de toutes les autres passions les plus funestes, et particulièrement de cette cupidité effrénée, laquelle une fois entrée dans le cœur de l'homme, le pousse à tout sacrifier à son idole, honneur, devoir, religion, conscience; à tout entreprendre *per fas et nefas*, et à entrer hardiment dans la voie du mal. Dominé par cette passion implacable, il tourmentera la fortune, il se tourmentera lui-même, s'attirera malheur sur malheur, et peut-être une ruine totale, suivie du désespoir et du suicide.

Voulez-vous sérieusement travailler à fermer cette grande plaie sociale? Emparez-vous de la génération naissante; infusez-lui avec le lait par une bonne éducation chrétienne, le germe de toutes les vertus religieuses, morales et sociales, et par conséquent du plus grand bonheur qu'il soit donné à l'homme de goûter ici-bas. Formez le cœur en même temps que vous éclairerez l'esprit, ou plutôt mettez toujours et en tout l'instruction religieuse avant l'instruction scientifique et littéraire, la vertu avant la science, les mœurs avant les connaissances, et les devoirs avant les arts. Malheur à une nation qui compterait l'instruction, les sciences, les arts pour tout, et l'éducation, les devoirs et la vertu pour rien. Quand un peuple est descendu à cette dégradation intellectuelle

et morale, il faut qu'il périsse ou qu'il rentre dans la voie de la vérité et de la sagesse.

Il importe grandement, extrêmement que l'éducation de la jeunesse ne soit confiée qu'à des hommes sincèrement religieux, qui sachent instruire autant par leurs exemples que par leurs paroles. Et malheur à l'instituteur soit public, soit privé, qui ne met pas la religion avant tout, et qui détruit par sa conduite le bien qu'ont pu produire ses discours. S'il en agit ainsi, il trompe les espérances des familles et de la patrie, et se rend indigne de l'honorable profession qu'il exerce.

Éloignez de la jeunesse, comme nous l'avons déjà insinué, tous les plaisirs dangereux et frivoles qui corrompent la raison et gâtent le cœur ; inspirez-lui de l'aversion pour les jouissances matérielles, afin de préparer les esprits aux choses graves et sérieuses, et de les rendre par là capables de vérités fortes et sévères ; et surtout, jetez dans les cœurs les semences de toutes les vertus ; ouvrez-les aux sentiments élevés, grands, généreux, honnêtes. Faites en sorte que les jeunes gens soient en même temps physiquement sains et vigoureux ; fortifiez-les par les exercices sagement variés de la gymnastique et selon les règles d'une hygiène sage et prudente, mais sévère ; endurcissez et trempez les complexions et les tempéraments dans les fatigues et les travaux du corps.

Ouvrez de nouvelles carrières aux hommes qu'une

bonne éducation physique et morale aura déjà convenablement préparés, celle, par exemple, de l'agriculture. Ce sera une source de richesses pour l'état et pour la société, et de prospérité, de bien-être, de mœurs, de vertus et de bonheur pour ceux qui exerceront cette utile et honorable profession. Vous donc, dépositaires du pouvoir, gouvernants, ministres, administrateurs, ennoblissez et encouragez de toutes vos forces le premier et le plus utile des arts, l'agriculture ; appelez à son secours les sciences physiques, et particulièrement la chimie, afin d'arriver à la connaissance de la nature exacte des terrains et des éléments ou principes constitutifs des différents sols exploitables.

Un bon système d'agriculture développé sur un vaste terroir et conduit avec intelligence et le savoir pratique nécessaire, pourra exercer la plus heureuse influence sur les populations, leur procurer l'aisance, le bien-être, la santé et la force du corps, et, ce qui est plus excellent encore, de bonnes mœurs. Il est certain que l'agriculture mise en honneur, bien entendue et exercée, non dans l'intérêt seul de quelque avide spéculateur industriel, mais dans celui d'un grand nombre de membres ou de sociétaires, avec espérance de bénéfices proportionnés aux capitaux et aux travaux, est un puissant moyen de vraie civilisation et même de moralisation ; par conséquent de prospérité, de paix et d'ordre public. Combien

de jeunes gens embrasseraient cette carrière plutôt que de vouloir, par un déplacement de condition, aspirer peut-être à une vocation à laquelle rien ne les appelle que leur seule ambition. Combien de milliers de jeunes gens de la classe inférieure qui rougissent de prendre l'état de leur père, usent le temps et les livres à étudier, et faute de moyens ou pécuniaires ou intellectuels, n'acquièrent jamais d'état. Que deviendront ces avortons bâtards de la société? Ils se jetteront dans les grandes villes et les capitales, s'y dépraveront, supposé qu'ils ne le soient pas encore; chercheront des places sans en trouver, parce qu'il n'y en a pas pour tout le monde. Bientôt poussés par l'impérieuse nécessité, ils tourneront l'instruction qu'ils ont reçue de la société contre la société même, comme Lacenaire et tant d'autres; ils se déshonoreront par des actions basses, viles, flétrissantes et peut-être par des crimes; deviendront des instruments ou des fauteurs de je ne sais quelles iniquités, de troubles politiques, d'émeutes, de séditions, de révolutions, que sais-je? et dans tous les cas finiront probablement par le suicide (1).

(1) L'oisiveté, comme on sait, est la source d'un grand nombre de vices, particulièrement chez les jeunes gens et les soldats. Ces derniers, en effet, inoccupés, en temps de paix, dans les garnisons et les casernes, s'abandonnent généralement au vice, à la corruption des mœurs et à l'ivrognerie : de là, des querelles, des batteries, des duels, des suicides et la ruine de la discipline. Ajoutez à cela que cette vie de fainéantise et de débauche énerve et use autant le physique

L'instruction seule, c'est-à-dire savoir lire, écrire et chiffrer, sans éducation ni instruction religieuses, est plus nuisible qu'utile. Une malheureuse expérience ne le prouve que trop, aussi bien dans les campagnes que dans les villes. C'est ce qu'on remarque particulièrement dans les premières, depuis que la philosophie matérialiste a fait colporter et jeter avec profusion, jusque dans les chaumières, des milliers de brochures impies et obscènes, afin, comme

que le moral du soldat, et le rend faible et lâche au moment des combats.

Les anciens connaissaient mieux les lois de l'hygiène militaire, et avaient de plus hautes vues politiques que nous. Les Romains, dans leurs beaux jours, firent, si je ne me trompe, avec leurs armées, tous ces ouvrages gigantesques dont nous admirons encore aujourd'hui les débris et les ruines, comme ces canaux, ces aqueducs, ces voies publiques, etc. Pourquoi ne pas les imiter en ce point, en occupant nos soldats, (qui sont pour la plupart sortis de la classe des laboureurs), à creuser des canaux, faire des grandes routes pour multiplier et faciliter les communications et par là favoriser l'agriculture et le commerce de l'intérieur; à défricher des landes, à dessécher des marais, à abattre des bois, à faire des chemins de fer, qui sont destinés à exercer un jour une grande influence sur l'industrie et le commerce, et même, peut-être, sur la stratégie. Tous ces travaux assainiraient les pays en les enrichissant, et rapporteraient un profit réel à l'État; de plus, ils dissiperaient les maladies endémiques et raffermiraient la santé des habitants des localités qui sont le théâtre de ces opérations; ils auraient encore l'avantage immense de maintenir ou plutôt de fortifier la santé et d'endurcir les tempéraments des militaires, et de les rendre plus capables de supporter les travaux et les fatigues de la guerre. Ces occupations éloigneraient les occasions des vices et des débauches et contribueraient puissamment à la conservation de la moralité du soldat, du bon ordre et de la discipline militaire.

disent les voltairiens, de civiliser les habitants des campagnes. Cette propagande infernale porte tous les jours ses fruits. Grâce à ses sataniques inventions, l'impiété et la corruption des mœurs s'infiltrent peu à peu dans les populations de nos campagnes, autrefois si religieuses et si paisibles. L'oubli des devoirs religieux, tous les vices, l'ivrognerie, le libertinage, la paresse, etc., y sont aujourd'hui aussi communs qu'ils y étaient rares autrefois. De là vient encore une autre plaie, effet du vice, savoir la misère, et souvent une misère extrême, qui devient un mal sans remède, si les infirmités ou les maladies viennent à s'y joindre. Qu'en arrivera-t-il, si l'on n'y remédie efficacement? des maux affreux, des maux infinis, le désespoir prendra la place de la résignation religieuse, et le suicide en sera le triste dénouement, ou plutôt ces craintes, malheureusement, ne se sont déjà que trop réalisées.

Autrefois, avant la Révolution, les pauvres, et surtout les malades nécessiteux, trouvaient des secours suffisants dans la libéralité ou la charité du clergé. Les cures étaient alors généralement dotées d'honnêtes bénéfices qui tournaient au profit des pauvres et des malades. Aujourd'hui, depuis que l'église de France a été spoliée de ses biens, les curés des campagnes ont à peine le nécessaire pour eux-mêmes. Qui donc maintenant vient au secours de tant de pauvres malades de la classe si nombreuse et si utile

des laboureurs, qui forment la grande majorité des habitants de la France, qui nourrissent par leurs sueurs et leurs pénibles travaux les populations de nos cités, et donnent encore leurs enfants pour la défense de la patrie. Je ne vois pour eux aucune ressource assurée. Il faut donc qu'ils meurent sans secours, chez le peuple le plus éclairé, le plus civilisé, le plus humain, le plus généreux de la terre, chez le peuple arrivé à l'apogée de la civilisation, au dix-neuvième siècle, enfin chez le peuple français.

De grâce, qu'on nous parle un peu moins de haute civilisation, de progrès des lumières, d'humanité souffrante, de philantropie, d'émancipation intellectuelle, etc., et qu'on ne laisse pas mourir des Français de misère et de désespoir, qu'on commence avant tout par les émanciper de la faim, de la maladie et de la mort, et puis on verra pour le reste.

Quel remède donc à opposer à ce mal? Je n'en vois pas d'autre que l'établissement de maisons de bienfaisance, ou plutôt de petits hospices ruraux ou cantonnaux. Tout le monde sait que les habitants des campagnes ne peuvent être reçus dans les hôpitaux des villes voisines. Que l'on songe donc sérieusement à fonder des hospices ruraux, et que l'on crée, à cet effet, dans chaque canton, une espèce de caisse d'épargne, où chaque habitant, suivant sa fortune ou le taux de ses impôts, dépose tous les mois une modique somme; qu'on sollicite une loi, ou du

moins une ordonnance royale qui reconnaisse ces nouvelles institutions et les autorise à recevoir légalement des donations et des legs, et vous verrez qu'avant peu d'années chaque canton aura son petit hospice ; ne fût-il que de vingt à trente lits, ce serait déjà un grand progrès et un avantage immense. Mais il n'est pas dans mon sujet d'entrer ici dans les détails : je me contente d'indiquer le but où l'on doit tendre. Je laisse à d'autres à faire le reste.

Je ne m'étendrai pas davantage sur le détail des moyens propres à prévenir le suicide ou en arrêter les progrès. Outre que tous les moyens secondaires n'attaquant pas la véritable cause du mal, sont par eux-mêmes assez peu efficaces, ils ont été d'ailleurs suffisamment indiqués dans l'exposé même des causes du suicide ; c'est pourquoi j'y renvoie, et je passe au duel.

CONSIDÉRATIONS

PHILOSOPHIQUES, MORALES ET RELIGIEUSES

SUR

LE DUEL.

> L'homme de courage dédaigne le duel, et l'homme de bien l'abhorre. Je regarde les duels comme le dernier degré de brutalité où les hommes puissent parvenir.
>
> J.-J. Rousseau.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

Le duel est un combat avec danger imminent pour la vie ; ordinairement entre deux personnes, qui conviennent du temps et du lieu, et s'y engagent de leur autorité privée.

On peut dire que le duel renferme à la fois la perversité et la noirceur du suicide et de l'homicide. Celui qui s'expose librement et volontairement, sans

raison juste et légitime au danger prochain de perdre la vie, est en quelque façon le meurtrier de lui-même. D'un autre côté, le duelliste doit être généralement censé avoir l'intention de tuer son adversaire ; il y a tentative de meurtre, et si l'homicide n'a réellement pas lieu, ce n'est que par des circonstances indépendantes de sa volonté : ainsi il y a meurtre. Le duel peut donc être considéré comme une espèce de suicide et d'homicide réciproque intentionnel ou réel.

Il suit de là que le duelliste commet un crime contre Dieu, contre la société et contre lui-même. Voyez ce que nous avons dit sous ce triple rapport en parlant du suicide. Nous nous contenterons de faire ici quelques réflexions sur le duel considéré comme préjugé social et national.

Dans l'état actuel de notre dépravation intellectuelle et morale, dans le siècle que l'on appelle siècle des progrès et des lumières, siècle de raison et de haute civilisation, il règne en Europe, et surtout chez le peuple qui se croit le plus éclairé de l'univers et à l'apogée de la civilisation, il règne, dis-je, chez ce peuple ou le peuple français, un préjugé que lui ont légué les siècles d'ignorance et de barbarie. Ce préjugé, c'est l'idole du faux honneur à laquelle on sacrifie, par une cruelle et incompréhensible stupidité, la vie des citoyens, le bonheur des familles, la morale et la religion, c'est à-dire tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes.

Digitized by Google

Ces combats singuliers ont donc une origine féroce et barbare, ils sont en un mot un véritable et brutal anachronisme, en opposition directe avec les mœurs des peuples civilisés et chrétiens. Il est, en effet, inconcevable que l'Europe moderne et particulièrement la France ait pu accréditer une opinion, un préjugé aussi absurde que cruel, aussi stupide et extravagant qu'inhumain et immoral. Sans doute un jour la postérité, plus sage que nous, regardera nos siècles dits des lumières comme des temps d'ignorance et de barbarie. Et effectivement, souffrir une coutume atroce et insensée contre la raison et les lois, et au sein du christianisme, c'est-à-dire, ne point punir comme ils le méritent des homicides volontaires, des meurtres prémédités, solennels, publics, scandaleux, c'est le premier et le plus grand caractère d'une nation dégradée, abrutie et barbare, et qui démentira peut-être aux siècles futurs ces progrès de la civilisation, des lumières et des sciences, dont nous sommes si fiers et si vaniteux. « Le duel, a dit naguère le procureur-général près la Cour de cassation, c'est l'état sauvage ; c'est non pas le droit, mais la raison du plus fort et du plus adroit, et quelquefois du plus insolent. »

Aux yeux de la souveraine raison et de tous les hommes vraiment sages, les bonnes actions ou les vertus, et le courage qui les fait pratiquer, honorent seuls véritablement l'homme, tandis que les mauvai-

ses actions ou les vices, et la lâcheté qui les engendre, doivent aussi seuls le déshonorer. S'il pouvait en être autrement, et que les vertus et le courage pussent déshonorer l'homme, et les vices et la lâcheté l'honorer véritablement, toutes les notions d'honnête, de bien et de mal, de juste et d'injuste, seraient confondues et détruites, la morale et les lois anéanties, et enfin tout l'édifice social infailliblement renversé.

L'homme qui, contre la loi naturelle, fait librement, de son autorité privée, une action avec l'intention de nuire à son semblable, fait un acte mauvais et vicieux. Or, le duel est un acte qui offre ces caractères : il est fait librement, par autorité privée et avec dessein de nuire ; donc d'après la règle certaine ci-dessus établie, l'acte des duellistes est mauvais et vicieux, et par conséquent, il est l'effet d'une véritable lâcheté, car on est lâche avant d'être vicieux. C'est la lâcheté qui produit le vice. La lâcheté, dit avec raison Jean-Jacques, est le chemin du vice, c'est-à-dire le moyen d'y arriver. Quel est donc maintenant le caractère de l'homme lâche et de l'homme courageux?

En général, on est lâche quand on ne remplit pas ses devoirs ; quand on fait des actions défendues par la loi de Dieu, la loi naturelle, la conscience, les lois positives, etc., ou que l'on omet les devoirs prescrits par ces mêmes lois.

Pour remplir tous ses devoirs, il faut ordinairement plus ou moins se renoncer, se vaincre, remporter des victoires sur la nature, sur l'amour-propre et sur ses passions, c'est-à-dire qu'il faut du courage et de la force. Il n'y a pas de vertu sans force, dit encore Rousseau. Le mot vertu veut dire force. Pour être vicieux, il ne faut être que lâche, c'est-à-dire n'avoir point le courage, la force de remplir ses devoirs et de pratiquer la vertu. Donc celui qui ne remplit pas ses devoirs et ne pratique pas la vertu est véritablement lâche et vicieux. Cela posé, voyons si le duelliste est courageux et vertueux, ou lâche et vicieux.

Les duellistes foulent aux pieds ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, les lois divines et humaines. Ils s'exposent librement au danger prochain de subir des conséquences extrêmes, terribles et funestes, et même de s'attirer très-probablement le souverain malheur, en recevant la mort ou en commettant un véritable meurtre. Ils sacrifient donc à la passion tous les devoirs ensemble et envers Dieu et envers les hommes et envers eux-mêmes; et tout cela pour une légère offense reçue, un mot désobligeant, une légère impolitesse, un geste, un regard injurieux (1).

(1) On connaît l'anecdote de ce forcené ferrailleur qui se battit trois fois dans la même journée : la première fois, parce que quelqu'un l'avait regardé de travers ; la seconde fois, parce qu'un autre l'avait regardé

Cela n'est plus une pure folie, une simple lâcheté : c'est une brutalité stupide, une frénésie féroce, une fureur qui n'a pas de nom. « S'il est un crime, dit Gall, qui mérite d'être taxé de meurtre des plus prémédités, des plus insensés, des plus dangereux, c'est certainement le duel. La plupart du temps pour des futilités, quelquefois provoqué par les vexations d'un ferrailleur de profession, l'on se donne réciproquement la mort en présence de plusieurs témoins! Non, j'ai beau me transporter dans les pays et dans les temps les plus barbares, je ne pourrai concevoir qu'on puisse laisser subsister une pareille, une aussi cruelle immoralité! Le préjugé, dites-vous, le veut ainsi. Le préjugé? c'est donc au préjugé que les lois doivent sacrifier la vie des citoyens, la morale, les préceptes de la religion, le bonheur des familles! Mais comment détruire un préjugé qui soutient le courage et l'honneur? Quel honneur, quel courage que de tuer ou de se faire tuer pour quelques paroles qui vous déplaisent, ou pour la gloriole et l'admiration d'une femme vaine et frivole qui peut-être demain se moquera de vous.

» Mourez pour la patrie, mourez pour la défense de ses droits, et l'on vous reconnaîtra du courage. La nation française n'a certainement

en face ; et enfin en troisième lieu, parce qu'un de ses amis ne l'avait pas regardé du tout.

pas besoin d'une pareille étourderie, de ces prouesses fanfaronnes, pour que le monde sache qu'elle a de l'honneur et du courage (1). »

Comprenez, s'il est possible, la force et l'empire du préjugé. Le duelliste commet un homicide, et il est satisfait et tranquille; il croit avoir réparé son honneur par un crime énorme, un lâche et horrible meurtre. La victime en présence de la formidable éternité dira peut-être aussi : Mon honneur est vengé et je meurs satisfait. L'honneur du duelliste consiste donc à satisfaire ses passions, l'orgueil et la vengeance, c'est-à-dire à fouler aux pieds toutes les lois divines et humaines. Quel inconcevable renversement des choses, et de toutes les idées de justice et de vérité!

Celui qui accepte un duel trahit sa religion, supposé toutefois qu'il lui en reste encore quelque vestige, agit contre sa raison et sa conscience. Il voit le mal qu'il fait, sa conscience se soulève et crie avec force contre la noirceur de son action; n'importe, il étouffe ce cri importun, il sacrifie sa conscience à la futile crainte des reproches non moins futiles de gens frivoles et légers, ou à la vaine appréhension de passer pour lâche dans l'esprit de quelques hommes inconsidérés, et esclaves comme lui d'un cruel et fanatique préjugé. Est-il une plus grande lâcheté sur la terre que cet insolent oubli de tous les devoirs les plus sacrés? Leur omission volontaire par res-

(1) *Sur les fonctions du cerveau*, t. I, p. 364.

pect humain ou par la crainte d'un injuste reproche prouve évidemment le vice et décèle une âme faible et lâche. On peut même dire que dans ces âmes basses il y a de plus un certain fonds d'hypocrisie. Combien en effet n'en rencontre-t-on pas qui, en acceptant un duel, s'efforcent de faire paraître dans leur maintien extérieur les signes d'un courage qui n'est pas dans le cœur. C'est le faux courage que la multitude insensée prend pour de la bravoure. Il est faux, parce qu'il est tout entier dans le préjugé et dans l'opinion des hommes, et qu'il dépend des circonstances, des temps et des lieux. Or l'opinion des hommes, les temps et les lieux changent, et avec eux tout ce qui s'y rattache. Mais ce qui change ainsi ne peut être le vrai courage, parce que la nature du courage ainsi que de l'honneur véritables ne change pas, non plus que la vérité, qui en est le fondement et la base.

Combien de fois n'arrive-t-il pas encore que l'on n'accepte un duel que parce qu'on est sans instruction et sans lumières, et qu'on ne sait pas se défendre par la force de sa raison? Ainsi on supplée le raisonnement et le génie par le pistolet et l'épée; l'adresse de la main tient lieu d'esprit et de logique, et on ne se bat que parce qu'on est, dans la vérité, sot et stupide, ou qu'on n'a pas la force de raison et de caractère pour se mettre au-dessus d'un préjugé qui n'est que le fruit de l'ignorance et de la barbarie;

et certes, dans aucun cas, cela ne peut être honorable. Ne pouvant vaincre par l'esprit, on s'attaque brutalement aux corps, et l'on se bat comme les bêtes sans esprit et sans raison.

Et ne croyez pas que ce soient là de vaines déclamations et de pures fictions de l'esprit uniquement imaginées pour étayer une opinion que l'on cherche à faire prévaloir. Non, ce sont de tristes réalités. Des aveux humiliants nous ont été faits par des personnes qui, après avoir été long-temps esclaves du préjugé et de l'erreur, sont enfin revenues à la vérité et à la pratique de la vertu. On a donc avoué que l'on ne s'était battu que par de purs motifs de honte et de respect humain, quoique avec une extrême répugnance, parce qu'on ne savait pas se défendre par de bonnes raisons, c'est-à-dire qu'on était vide d'esprit et de raison, et rempli d'un stupide et sot orgueil; enfin, qu'en pays étranger on avait refusé de se battre, soit par la crainte de la mort, soit par la persuasion que l'honneur ne pouvait être compromis là où l'on était entièrement inconnu. Le courage et l'honneur dépendent donc du pays où l'on se trouve et de l'opinion des personnes qui nous environnent. Quel renversement étrange parmi les hommes qui se piquent d'esprit et de raison, ou plutôt quelle incompréhensible déraison! Le vrai courage comme le vrai honneur sont indépendants de l'opinion des hommes, et sont de tous les temps et de tous les

pays. Partout et toujours, et quelle que soit l'opinion des peuples, l'homme doit être bon citoyen, vertueux, honnête, juste, respectueux envers l'autorité, et obéissant aux lois. Voilà l'honneur véritable. Partout et toujours, et quoi qu'on dise ou qu'on fasse, le bon citoyen doit aimer sa patrie, sacrifier l'intérêt particulier au bien général, braver le préjugé et le respect humain pour pratiquer la vertu, résister courageusement au torrent des scandales et de l'immoralité publique; se montrer constamment le ferme défenseur de l'innocent et de l'opprimé, de la veuve et de l'orphelin; faire preuve d'un généreux dévouement dans les calamités publiques; retirer, si l'on peut, ses semblables des périls où ils peuvent se trouver; les arracher du milieu des flammes, de l'inondation, de la contagion, etc., etc. Voilà en quoi consiste le vrai courage, et ceux qui seront assez mal avisés pour blâmer un homme de ce caractère, qui, par principe de vertu et de conscience, refuse de se battre en duel, doivent être considérés comme des êtres tristement organisés et comme des imbéciles, dont il faut mépriser le blâme injuste et stupide. Donc celui qui accepte un duel est à la fois lâche et vicieux : lâche, parce qu'il n'a pas le courage de se vaincre, de remplir son devoir, de pratiquer la vertu, de se mettre au-dessus d'un faux et brutal préjugé; de plus, il est vicieux, parce qu'il méprise les lois divines et humaines, fait un acte

mauvais et blâmable, et cherche à nuire à son semblable autant qu'il est en lui.

Voyons maintenant le caractère d'un homme dont l'honorable et vertueuse vie lui fait un devoir de conscience de refuser un duel. Cet homme, c'est un sage, parce qu'il est véritablement courageux, honorable et vertueux. Il est courageux, parce qu'il a la force de se vaincre lui-même, de s'affranchir d'un vil et barbare préjugé, de braver le pouvoir fascinateur du respect humain, les sarcasmes d'hommes frivoles, et enfin de mépriser justement un injuste mépris. Il est honorable, parce qu'il fait consister le véritable honneur dans la vérité, la franchise, la loyauté, dans la pratique de la vertu, dans une conduite honnête et irréprochable, dans l'obéissance aux lois. Il sait que l'honneur véritable ne dépend point de l'opinion ni des préjugés des hommes, mais qu'il a, comme dit Rousseau, « sa source éternelle dans le cœur de l'homme juste et dans la règle éternelle de ses devoirs. » Il ne se croit pas honoré par les suffrages d'une multitude inconstante ou insensée, mais seulement par l'estime et l'approbation des hommes vertueux et sages. La vertu est pour lui la seule règle de l'estime et de l'honneur véritables. Enfin il est vertueux, parce qu'il ne veut pas désobéir aux lois divines et humaines, ni nuire à son semblable; parce qu'il ne veut pas trahir sa religion, sacrifier sa conscience, ni donner le scandale d'une

grande et cruelle immoralité. Le sentiment d'avoir rempli son devoir, et le témoignage d'une bonne conscience le dédommagent et le consolent délicieusement des sacrifices que demande la pratique de la vertu.

On dira peut-être qu'il est des circonstances où l'honneur, qui doit nous être aussi cher et peut-être plus cher que la vie, nous ordonne de nous venger par le duel, lorsque l'autorité publique ne saurait le faire elle-même, dans le cas, par exemple, où nous avons reçu une insulte ou un affront sans témoin. La raison naturelle nous dit qu'il n'est permis à personne de se constituer juge en sa propre cause : car les hommes sont tous naturellement portés à croire bien plus graves qu'elles ne sont en effet les injures qui leur ont été faites, et ils ont coutume de soutenir ce qu'ils croient leur droit avec trop de chaleur et au-delà des bornes de la modération. D'ailleurs, Dieu défend la vengeance personnelle, lorsqu'il dit : *mihi vindicta. Ego retribuam.* D'un autre côté, il faut souffrir patiemment les injures que l'on ne peut venger sans violer les lois divines et humaines. Celui qui reçoit injustement un affront ne peut en être véritablement déshonoré, mais bien plutôt l'injuste agresseur, parce qu'il fait une mauvaise action qui seule déshonore un homme. Le christianisme auquel on avoue être redevable de la civilisation moderne, condamne hautement, comme on sait, la vengeance personnelle. Les duellistes cependant se croient et se

disent chrétiens, et ils ont honte d'en suivre les saintes et les salutaires maximes. Le sage en gémit et ne peut voir en cela qu'une profonde dégradation et un abrutissement farouche et sauvage.

Il faut qu'il y ait un étrange renversement dans les idées des hommes pour qu'un homme puisse être réputé lâche précisément pour ne vouloir pas désobéir aux lois divines et humaines. Quoi! un homme a le courage de se mettre au-dessus d'un cruel préjugé, de remplir un devoir d'honneur en obéissant aux lois, et il passera pour lâche parce qu'il est vertueux! Cela n'est ni dans la vérité, ni dans la nature. Si cet homme vous a blessé, il vous offre toutes les satisfactions qui ne sont pas contre la raison, la conscience et la vertu, c'est-à-dire l'honneur véritable, car sans la vertu, il n'y a point de véritable honneur. On dit qu'il y avait autrefois à Rome un temple dédié à l'honneur, et qu'on ne pouvait y entrer qu'en passant par celui de la vertu. On n'est donc honorable qu'autant que l'on est vertueux. Le véritable honneur d'un citoyen consiste donc à pratiquer la vertu, c'est-à-dire à obéir à la loi de Dieu et à celle de son prince qui le représente sur la terre; et à ne pas troubler la société par des actes qu'elle condamne et qu'elle réprouve souverainement.

Nous convenons que le solide et véritable honneur est au-dessus de la vie; car il vaudrait mieux mourir que de se souiller de quelque crime et de

violer les lois de Dieu. L'honneur véritable, comme on l'a déjà dit, est fondé sur la vérité et la vertu, et en est le compagnon inséparable ; il est en nous, dans le cœur de l'homme vertueux. Le faux honneur dépend de l'opinion ou des préjugés des hommes, et certes ce ne sont pas les préjugés et l'opinion des hommes qui peuvent être pour l'homme une règle de jugement, de devoir et de conduite. Il serait d'ailleurs absurde de dire que ce faux honneur est préférable à la vie, surtout s'il fallait le conserver, non seulement au péril de ses jours, mais encore au mépris des lois divines et humaines. Or, c'est le faux honneur qui est la cause de tous les combats singuliers.

Que si l'on objecte qu'on perd sa réputation dans l'opinion des hommes si l'on refuse de se battre, et que par conséquent il doit être permis, pour conserver son honneur, de céder à la dure nécessité que nous impose la loi d'un préjugé reçu, quoique faux et insensé, alors nous répondrons : Vous préférez donc la vaine approbation d'une multitude que vous jugez vous-même injuste et insensée, au devoir, au bon témoignage de votre conscience, à l'estime des hommes vertueux et sages, et à la fidélité que vous devez à Dieu. Penser et agir ainsi, c'est manifestement déclarer qu'il faut sacrifier à une opinion que l'on avoue être fausse, et la conscience, et la vertu, et la morale, et la religion, et Dieu même. Quoi de plus horrible et de plus exécrable !

« Le véritable honneur, dit Rousseau, dépend-il des temps, des lieux, des préjugés? Peut-il passer et renaître comme passent et renaissent les modes?.... Quelle prise peut avoir une vaine opinion d'autrui sur l'honneur véritable, dont toutes les raisons sont au fond du cœur? ... L'honneur du sage serait-il à la merci du premier brutal qu'il peut rencontrer?... ... Gardez-vous, dit-il ailleurs, de confondre le nom sacré de l'honneur avec ce préjugé féroce qui met toutes les vertus à la pointe de l'épée, et n'est propre qu'à faire de braves scélérats.

» Les plus vaillants hommes de l'antiquité songèrent-ils jamais à venger leurs injures personnelles par des combats singuliers? César envoya-t-il un cartel à Caton, ou Pompée à César, pour tant d'affronts réciproques? Et le plus grand capitaine de la Grèce, (Thémistocle), fut-il déshonoré pour s'être laissé menacer du bâton? ... O vous qui aimez sincèrement la vertu, apprenez à la servir à sa mode et non à la mode des hommes.

» Si la base de toutes les vertus est l'humanité, que penserons-nous de l'homme sanguinaire et dépravé qui l'ose attaquer dans la vie de son semblable? Avez-vous oublié que le citoyen doit sa vie à la patrie, et qu'il n'a pas le droit d'en disposer sans le congé des lois, à plus forte raison contre leur défense? Je veux qu'il en puisse résulter quelque inconvénient, ce mot de vertu n'est-il donc qu'un vain

nom ? Et ne serons-nous vertueux que quand il n'en coûtera rien de l'être ? Si le philosophe et le sage se règlent dans les plus grandes affaires de la vie sur les discours insensés de la multitude, que sert tout cet appareil d'études, pour n'être, au fond, qu'un homme vulgaire ? Vous n'osez sacrifier le sentiment au devoir, de peur qu'on ne vous accuse de craindre la mort ! Pesez les choses et vous trouverez bien plus de lâcheté dans la crainte de ce reproche que dans celle de la mort même. Quelle espèce de mérite y a-t-il à braver la mort pour commettre un crime ?

» Quand il serait vrai qu'on se fait mépriser en refusant de se battre, quel mépris est le plus à craindre, celui des autres en faisant bien, ou le sien propre en faisant mal ? Le bon et l'honnête dépendent-ils du jugement des hommes ?

» Mais il est faux qu'à s'en abstenir *par vertu* l'on se fasse mépriser. L'homme droit qui ne donna jamais aucun signe de lâcheté, refusera de souiller sa main d'un homicide, et n'en sera que plus honoré. Toujours prêt à défendre, en toute rencontre juste, ce qui lui est cher, au prix de son sang, il marche tête levée ; il ne fuit ni ne recherche son ennemi. Si les vils préjugés s'élèvent un instant contre lui, tous les jours de son honorable vie sont des témoins qui les récusent.

» Supposez un militaire d'une droiture éprouvée, qui, dans les combats livrés sous les yeux de son

prince, a fait admirer sa valeur : il n'a jamais reculé devant les ennemis, mais en même temps inébranlable dans les principes d'une morale austère. Eh bien! pensez-vous qu'un tel homme serait méprisé, déshonoré ; qu'il perdrait l'estime de ses chefs, de ses compagnons d'armes, parce que, injustement provoqué, il aurait refusé de se battre? Je dois mon sang à la patrie, dirait-il, mais si d'insolents adversaires m'attaquent, je saurai me défendre comme au champ d'honneur j'ai défendu mon pays. Et peut-être les plus légers et les plus incrédules respecteraient sa vertu.

» En deux mots, ajoute Rousseau, l'honneur d'un homme de bien n'est point au pouvoir d'un autre ; il est en lui-même et non dans l'opinion du peuple. Il ne se défend ni par le bouclier ni par l'épée, mais par une vie entière et irréprochable, et ce combat vaut bien l'autre en fait de courage. Les hommes les plus prompts à recourir au duel sont toujours ceux dont la probité est la plus suspecte ; ce sont pour la plupart de malhonnêtes gens qui, de peur qu'on ose leur montrer ouvertement le mépris qu'on a pour eux, s'efforcent de couvrir de quelques affaires d'honneur l'infamie de leur conduite. »

Les causes premières et véritables du duel sont absolument celles du suicide : l'absence des croyances religieuses, l'ignorance de la religion, et surtout l'éloignement des pratiques de la religion. Il est facile

de s'en convaincre en considérant que tous ceux qui se battent en duel sont des gens généralement irréligieux. La plus simple observation suffit pour prouver la vérité de cette assertion. Il est donc inutile d'insister sur ce point. Voyez ce que nous avons dit là-dessus au sujet du suicide, p. 286.

Quant aux causes occasionelles ou déterminantes, on les connaît suffisamment, puisqu'elles se font ordinairement assez remarquer par leur futilité et même par leur absurdité,comme on l'a dit plus haut.

On ne conçoit pas comment une nation comme la nôtre, si humaine , si polie, si courtoise, offre dans son sein un si grand nombre d'individus qui puissent être tout-à-coup transportés d'une si étrange et si aveugle fureur, par les motifs les plus vains et les plus frivoles. C'est un genre d'atroce folie que personne ne remarque et que la multitude étourdie et insensée prend pour sagesse , honneur et bravoure.

Les médecins, comme nous l'avons dit plus haut, regardent le suicide comme l'effet ordinaire d'une maladie ou d'un délire aigu. Sans doute l'homme ne peut jamais avoir aucune raison pour se détruire. Mais le suicide, tout criminel qu'il est, est certainement moins déraisonnable que le duelliste, parce que la perte subite de la fortune d'un homme est une cause infiniment plus puissante et plus capable de le jeter dans le trouble et dans le désespoir que quelques paroles désobligeantes, ou autres semblables motifs plus ou

moins faibles et causes fréquentes de duel. Et cependant je ne sache pas qu'on ait, jusqu'à présent, rangé les duellistes dans la nombreuse catégorie des monomaniaques. On sait combien la monomanie est aujourd'hui invoquée pour justifier tous les genres de crimes et de délits.

Sans doute, il est louable et utile de recourir à la science pour éclairer la conscience du magistrat et du juge; il est généreux et humain de chercher à soustraire des innocents à la rigueur et au glaive des lois. Mais la science est-elle assez avancée pour servir de base en ce point à la jurisprudence criminelle?

Ce qu'il y a de certain, c'est que la physiologie et la pathologie du cerveau sont encore fort incertaines et très-mal assises, et que la phrénologie, dont on fait tant de bruit aujourd'hui, n'existe pas même encore comme science.

On conçoit d'après cela qu'une science insuffisante, mal comprise ou exagérée dans son pouvoir ou dans son importance peut donner une direction vicieuse aux principes de la procédure criminelle, influencer et faire dévier les débats judiciaires, jeter la perplexité dans l'esprit des juges et amener enfin les graves conséquences que l'on pressent facilement.

Le duel n'étant point *jusqu'à présent*, dans l'opinion publique, ni *même* dans celle des médecins, une monomanie, ou l'effet *d'une maladie* ou *d'un délire aigu*, il s'ensuit qu'il est un véritable crime,

un meurtre formel, puisqu'il est commis dans la condition d'intégrité des facultés intellectuelles, morales et affectives, c'est-à-dire avec connaissance, volonté et liberté. Donc ce crime n'étant point excepté par le code pénal doit être puni par les peines du droit commun.

Les véritables remèdes propres à guérir radicalement cette horrible plaie sociale seraient tous ceux que nous avons indiqués contre le suicide, savoir la foi ou les croyances religieuses, l'instruction religieuse, et surtout la pratique de la religion. Voyez ce que nous en avons dit en traitant des *moyens propres à arrêter le progrès du suicide*.

Mais dans l'état actuel de notre dégradation intellectuelle et morale, de la profonde dépravation de nos mœurs, et surtout de notre indifférence religieuse, le duel ne sera jamais entièrement extirpé de la société, pas plus que le meurtre ordinaire. Cependant, il est prouvé par le fait que le christianisme seul peut absolument faire cesser ces crimes affreux, témoin la fameuse république chrétienne du Paraguay, où le suicide, le meurtre et le duel étaient totalement inconnus. Mais l'influence des principes religieux sera nulle sur la génération actuelle telle que l'a faite la philosophie du dix-huitième siècle. Dans quelle classe d'hommes trouve-t-on ceux qui se battent en duel? Dans la classe d'individus adultes, ordinairement depuis vingt jusqu'à soixante ans, et

généralement plus ou moins lettrés. Dans cette masse d'hommes, ceux qui seraient dans le cas de se battre en duel, ou se conduisent par les principes religieux ou s'en passent. Les premiers n'accepteront jamais un duel; les seconds ou les gens irréligieux ne changeront point de principes ni de conduite, mépriseront les préceptes religieux et se battront : donc les moyens religieux et moraux sont inutiles pour la génération actuelle adulte; ils ne peuvent avoir leur application que dans l'éducation des enfants. Tout dépend en effet de l'éducation religieuse et morale du jeune âge. Il importe donc grandement, extrêmement pour le bonheur public d'élever la jeunesse dans les principes religieux et surtout dans la pratique de tous les devoirs de la religion et de la morale chrétienne. Voilà le moyen le plus sûr, l'unique moyen même d'abolir absolument et sans retour cette coutume féodale de la monomachie.

Il faudra donc, faute de pouvoir opérer actuellement dans la société une régénération religieuse et morale, se borner aux moyens de répression ordinaires, aux moyens purement extérieurs et précaires, c'est-à-dire, à l'autorité et à la force des lois humaines. L'arrêt de la Cour de cassation de 1837, qui fait rentrer le duel ou plutôt ses suites cruelles sous l'empire du droit commun, est à nos yeux une préparation, un acheminement à une loi spéciale sur ce point. C'est, si l'on veut, un progrès. Mais, eu égard

aux idées actuelles sur ce qu'on appelle l'honneur, et à l'esprit de nos mœurs relativement au duel, il est très-probable que cet arrêt n'atteindra pas son but et n'abolira pas le duel. Ce préjugé féodal est encore trop vivace et trop profondément enraciné dans les populations de nos grandes cités, où précisément les duels ont lieu pour l'ordinaire. Or, il peut se faire, et la chose est très-probable, que la majorité du jury soit dominée par les idées généralement reçues ; et en ce cas, les jurés étant eux-mêmes sous l'influence du préjugé général regarderont nécessairement tout duel comme une affaire d'honneur, et dès-lors ils écarteront de leur esprit toute idée de criminalité. Ainsi placés sous l'empire de convictions, il est vrai, toutes d'humanité, mais faussées par des idées préconçues, ils ne pourront s'élever à la hauteur de leur mission, parce qu'ils ne sentiront pas assez l'impression de la vérité, pour assimiler, comme ils le doivent, le meurtre suite du duel au meurtre ordinaire. Qu'en résultera-t-il ? des verdicts d'acquittement dans presque tous les cas, et par suite la cessation de toute poursuite judiciaire.

Mon petit travail sur le duel était terminé quand j'ai eu connaissance de l'éloquent et chaleureux réquisitoire de M. Dupin. J'y ai vu que M. le procureur-général de la cour de cassation paraît avoir pressenti ces fréquentes absolutions lorsqu'il dit : « En cas d'acquittement, si les faits le comportent,

au moins on aura rendu hommage à la loi, à la morale et à la justice nationale.» Il rapporte un verdict du jury anglais que voici : « Un père avait tué le ravisseur de sa jeune fille; il avouait son crime, et dans sa douleur, il exprimait le regret de n'avoir pu tuer qu'une seule fois le détestable auteur de tous ses maux. Cependant il fut acquitté, et toute l'Angleterre d'applaudir à cet arrêt. La conscience du jury a des mystères que nul n'a le droit de sonder; il n'en répond qu'à Dieu et au pays.»

Qu'est-ce que prouvent ce verdict d'Angleterre et ceux que l'on verra probablement en grand nombre chez nous en faveur du duel? Rien autre chose, selon nous, que l'empire tout-puissant d'un préjugé national, et surtout la corruption de la raison publique, qui mettent le jugement du pays en contradiction avec la loi naturelle et les premiers principes de toutes les législations de l'Europe, qui proclament hautement, à la face du monde entier: *Tu ne tueras point; tu ne seras pas législateur, ni juge, ni bourreau dans ta propre cause; en un mot tu ne te feras pas justice à toi-même.*

Cette opposition formelle du *jugement du pays* avec la loi de la nature et la jurisprudence universelle de tous les peuples civilisés et chrétiens, est cependant, dit-on, *un mystère de la conscience du jury que nul n'a le droit de sonder.* Donc il faut le respecter : et alors que deviendront les principes

de la civilisation et de la morale publique sur lesquels est fondée et repose la société toute entière?

Les amis de l'ordre et de la justice désirent une loi spéciale. Mais une loi spéciale sur le duel sera-t-elle un remède certain, infaillible, spécifique, pour guérir cette affreuse plaie sociale? Nous ne le pensons pas.

Une loi spéciale sera une loi exceptionnelle qui peut avoir pour effet d'ériger le duel en délit spécial, et de lui donner par conséquent une pénalité distincte. Ce sera peut-être le moyen de consacrer et de perpétuer le préjugé que l'on veut abolir. Cette loi spéciale rappellera éternellement au jury l'idée que le crime sur lequel il est appelé à prononcer n'est que l'effet malheureux d'une *affaire d'honneur*, et qu'il ne doit pas le confondre par conséquent avec le meurtre ordinaire; et dès-lors, au moyen du système des circonstances atténuantes, on tentera d'éluder la loi, d'en décliner l'application, et l'on tombera encore dans l'inconvénient du droit commun. Cependant, mieux vaudrait encore une loi spéciale que le droit commun.

Mais admettons qu'une loi spéciale soit assez répressive pour prévenir un certain nombre de duels : ce sera toujours un grand bien sans doute, mais elle sera sans force contre les duels suscités par les passions violentes, les haines subites et frénétiques, les accès de fureur incoërcibles. Et en effet, chez les

hommes furibonds, impies et immoraux, qu'aucun frein religieux ne retient, toutes les menaces seront vaines et toutes les lois humaines impuissantes. Le même mouvement d'exaltation et de fureur qui les pousse à jouer leur vie, leur fera braver aussi le danger secondaire de toute espèce de punition et celle de la mort même.

Si le droit commun, si même une loi spéciale n'arrête pas la fureur des duels, on sera forcé d'en accuser ou une lacune, ou l'impuissance de la législation actuelle, et de reconnaître par là même la nécessité d'une autre mesure coërcitive plus en harmonie, par sa nature, avec les causes occasionelles du duel.

Dans le but de mettre l'honneur des citoyens à couvert des attaques brutales des bretteurs, et de prévenir en même temps un certain nombre de duels, nous proposons de faire juger les *affaires d'honneur*, pour parler dans le sens du préjugé, par un arbitrage ou un tribunal d'honneur, afin de punir les coupables en les frappant dans le point sensible de leur honneur. Ce tribunal serait composé de trois ou quatre juges choisis parmi les personnes les plus intègres, les plus honorables et le mieux famées dans l'opinion publique (1).

(1) On m'a assuré que les duels sont devenus fort rares dans les régiments, depuis que l'on fait intervenir dans les querelles l'arbitrage de quelques-uns des plus anciens de la compagnie.

Devant ce tribunal seraient portées toutes les causes que le préjugé appelle *causes d'honneur*, c'est-à-dire tous les différends qui auraient pour résultat la proposition d'un duel. Ainsi, un homme à qui un combat singulier est proposé serait tenu par un devoir d'honneur d'en faire la déclaration au tribunal spécial institué *ad hoc*. Cette démarche ne pourrait avoir lieu qu'à l'expiration d'un délai de trois jours au moins, afin de laisser aux passions le temps de se calmer et de faire place à la raison et à la réflexion.

Le but de ce tribunal serait d'opérer la réconciliation des partis selon les règles de la prudence et de l'équité et avec tous les égards dus à l'honneur des citoyens. S'il ne pouvait obtenir cet heureux résultat, il userait de son autorité, c'est-à-dire qu'il pèserait avec la plus impartiale justice les griefs réciproques, et jugerait chacun selon son droit ou son tort respectif.

Les satisfactions données et les peines infligées seront purement morales. Ce sera l'honneur ou le déshonneur. Celui, par exemple, qui est opprimé par un injuste et brutal agresseur, pour le motif le plus frivole, comme cela arrive ordinairement, sera pleinement justifié et hautement loué d'avoir refusé le duel, et son honneur sera maintenu intact et entier aux yeux de ses semblables. L'injuste provocateur, au contraire, sera plus ou moins flétri, signalé comme déshonoré et infâme aux yeux de la société, et regardé

comme perturbateur du repos des familles. Si cependant le provocateur du duel avait été lui-même grièvement insulté ou n'eût point le premier donné sujet à la querelle, les juges y auraient égard; mais, dans tous les cas, ils stigmatiseraient plus ou moins celui qui aurait proposé le combat.

Si malgré la décision formelle du tribunal d'honneur, le duel a lieu ou qu'un combat singulier s'engage sans que les parties se soient présentées au préalable devant l'arbitrage légal, le tribunal pourra, dans ce cas, condamner les deux combattants à être plus ou moins dégradés ou à être entièrement privés de tous les droits de citoyen.

Enfin, si l'un des deux meurt dans le combat même ou succombe par suite de ses blessures, le meurtrier devra alors être puni selon le droit commun ou la loi générale sur les homicides volontaires ou prémédités; et les témoins traduits devant les tribunaux ordinaires et punis comme complices.

Ceci était écrit quand nous avons eu connaissance de l'association anti-duelliste qu'ont créée, il y a quelques années, plusieurs habitants de la ville de Liége. En voici le réglement :

« Les membres de l'association de Liége s'engagent sur l'honneur : 1° à ne jamais se battre en duel quels que soient les motifs qu'ils croiraient avoir, hors celui de la défense personnelle et dans le moment seulement d'une agression imprévue ; 2° à ne

jamais consentir à être témoins d'un duel, quelles que soient les armes des combattants; 3° à faire connaître à l'instant à l'association toute discussion qui pourrait amener une provocation en duel; 4° à employer tous les moyens en leur pouvoir pour amener une conciliation entre toutes personnes qui auraient une discussion capable d'amener une provocation en duel; 5° à se soumettre à la décision d'un jury composé d'un certain nombre de membres de l'association pour la conduite à suivre dans toute discussion qui pourrait amener une provocation en duel, et à en supporter le blâme et la censure, le cas échéant; 6° à propager dans tous les pays, par tous les moyens, les principes de l'association fondée sur ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, la religion, le véritable honneur. » (*Moniteur des villes et des campagnes*, 1836.)

Voilà quelques courtes réflexions que nous soumettons au jugement et aux lumières des hommes de loi, et que nous livrons à leurs profondes et consciencieuses méditations.

Si malheureusement les principes religieux ne parviennent point à prévaloir un jour dans la société, les mesures les plus répressives, les peines les plus sévères n'empêcheront jamais absolument le duel. Dans ce cas, il ne resterait, selon nous, d'autre ressource que d'essayer à flétrir, dans l'esprit des peuples, cette coutume barbare, en y attachant des idées

de lâcheté, d'infamie et de ridicule ; et à l'offrir à l'opinion publique comme une horrible, une lâche, une infâme, une ridicule pratique du moyen-âge, devenue tout-à-fait incompatible avec nos progrès et la douceur des mœurs actuelles.

Il suffirait pour cela de faire envisager les choses en général et le duel en particulier sous leur véritable point de vue, comme elles sont dans leur nature intrinsèque et réelle, en un mot, comme nous voyons aujourd'hui tant d'autres coutumes du moyen-âge, que nous condamnons tous, comme plus ou moins barbares, immorales ou ridicules, tels que ces terribles jeux des tournois et des joûtes, les épreuves judiciaires par l'eau et par le feu, que l'on appelait si improprement le jugement de Dieu; les vœux du paon et du faisan, le serment par les cheveux, etc. (1).

Pour donner une idée des mœurs du temps du moyen-âge, nous allons extraire quelques passages de Robert de Spallart, sur le duel judiciaire et légal de nos pères. On prescrivait ces sortes de duels, qui étaient une espèce d'ordalie, lorsque les preuves ou les témoins ne suffisaient pas pour découvrir la vérité, et l'on était persuadé que la providence donnait la victoire à l'innocent. C'est ainsi que le duel judiciaire décidait les affaires civiles et criminelles.

(1) On attachait alors un grand prix à la chevelure : la manière la plus honnête de saluer quelqu'un était de s'arracher un cheveu et de le lui offrir.

..... « Le champ de bataille était clos par une haie ou une palissade. La loi déterminait les armes dont on devait se servir, et le juge nommait des commissaires pour en faire l'examen.

» Au jour et à l'heure indiqués pour le duel, le juge avec quelques assesseurs et d'anciens chevaliers pour juges du combat, se rendaient sur un balcon préparé sur le champ de bataille. Lorsque le duel était à mort, on plaçait dans l'enceinte deux cercueils. Le vaincu était enterré avec honneur.

» Les champions arrivaient accompagnés chacun de leur confesseur, de leurs parents et d'une suite, et allaient demander aux juges de terminer leur querelle par le duel : tous deux, après avoir fait serment, l'un pour affirmer la vérité de son accusation, l'autre pour affirmer son innocence, demandaient l'assistance divine ; ils juraient aussi de combattre loyalement et de ne porter sur eux aucun charme caché. . . . . .

..... » Un héraut, après avoir ordonné, sous peine de mort, le silence aux assistants qui faisaient des vœux pour l'innocent, donnait trois fois, à haute voix et au son de la trompette, le signal du combat. Les champions s'attaquaient d'abord avec la massue, et se battaient ensuite l'épée à la main jusqu'à ce que l'un des deux fût mort, ou jusqu'à ce que, blessé ou désarmé, il reconnût l'autre pour vainqueur. Lorsque l'accusé succombait, il portait

la peine que les lois décernaient à son crime ; lorsque au contraire l'accusateur avait le dessous, son adversaire était déchargé de l'inculpation, et le premier subissait la punition et payait les frais du procès.

» On regardait comme déshonoré celui qui demandait grâce : il perdait ses emplois, n'avait plus le droit de porter des armes, ni aucune marque de la chevalerie, et ne pouvait monter à cheval, ni se raser la barbe. Ordinairement un champion, après avoir blessé ou renversé son adversaire, lui mettait un genou sur la poitrine, levait le poignard de miséricorde, et si le vaincu ne demandait pas grâce, il le lui enfonçait dans le corps par les jointures du harnois. » Un peu plus bas l'auteur ajoute : « La loi, qui accordait même aux femmes le droit de prouver leur innocence par le duel, montre à quel point cette coutume barbare s'était étendue chez nos pères. »

Nous croyons avoir prouvé jusqu'à l'évidence, pour tous ceux qui sont de bonne foi et qui ne s'aveuglent pas volontairement, que l'usage barbare du duel offre tous les caractères de la véritable lâcheté, dont voici en résumé les principaux : faiblesse et pusillanimité de caractère qui empêche l'homme de se vaincre lui-même et de remporter aucune victoire sur son amour-propre et ses passions, transgression des lois divines et humaines, mépris ou omission des devoirs les plus sacrés, par les motifs les plus futiles, comme le respect humain, une timidité ridicule et

stupide, la crainte chimérique d'un vain reproche de la part d'hommes inconsidérés et frivoles ; n'avoir pas le courage et la force de mépriser une opinion ou un préjugé que l'on reconnaît, dans la vérité, faux et absurde ; sacrifier indignement au vice et au faux honneur la vertu et le devoir; ses convictions et sa conscience..... Voilà selon nous les principaux traits d'une âme, dans la vérité, vile, basse, lâche et vicieuse, ou bien il n'y a pas de lâcheté ni de vice sur la terre, et il faut effacer tous les codes des lois, tous les traités de morale et l'Évangile même. Ici je m'arrête, je gémis et me tais.

Digitized by Google

EXAMEN

PHYSIOLOGIQUE, PHILOSOPHIQUE ET MORAL

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

Digitized by Google

« Il est toujours bien plus philosophique de croire qu'on s'est trompé, qu'on a mal jugé, mal apprécié, ou qu'on a été induit en erreur, que d'ajouter foi à des phénomènes dont l'existence répugne à toute raison. »

(ROSTAN, article Magnétisme animal du *Dictionnaire de médecine*, t. XIII, et *Cours d'hygiène*, t. II, p. 215.)

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

Depuis plus de soixante ans il existe en Europe, et particulièrement en France et en Allemagne, une certaine classe de savants qui reconnaissent et admettent dans l'espèce humaine une influence extraordinaire et tellement prodigieuse, qu'elle est en dehors de toutes les lois physiques et physiologiques connues. Cette influence anormale qui s'exerce sur

certaines personnes et dans des conditions et des circonstances données, est attribuée à l'action d'un fluide animal impondérable, transmissible d'un corps à un autre, et mise en jeu au moyen d'actes et de procédés divers, tels que des attouchements, des frottements, des gestes, des regards, des paroles et une ferme volonté. Ce fluide animal, sous l'empire de la volonté humaine, produit donc chez des personnes délicates, nerveuses, impressionnables, faibles, valétudinaires, névropathiques, hystériques, en un mot, chez des sujets qui joignent la mobilité sensitive et affective à une grande susceptibilité nerveuse; chez ces personnes, dis-je, le fluide animal produit des effets ou des phénomènes très-variés, à peu près dans l'ordre suivant : bâillements, pandiculations, pesanteur de tête, spasmes, tiraillements, mouvements convulsifs, fibrillaires, passagers, ressemblant à des secousses électriques; engourdissement plus ou moins profond, somnolence, assoupissement, suspension complète des fonctions des sens, insensibilité extérieure, et enfin le somnambulisme. Dans cet état de somnambulisme artificiel et spécial, il se développe quelquefois, dit-on, des facultés nouvelles connues sous le nom de clairvoyance, lucidité, intuition, prévision intérieure, vue dans le temps, l'espace et la matière, c'est-à-dire la vue dans le passé et dans l'avenir, rétrovision et prévision, prophétisation, divination, con-

naissance intuitive ou vue des pensées intimes des personnes absentes, de l'intérieur du corps des malades; détermination de la nature, du siége, du traitement des diverses maladies, par des individus qui n'ont point étudié la médecine, ou les particularités les plus intimes de l'organisation humaine, la transposition des sens, la vue sans le secours des yeux et sans lumière, par le front, l'occiput, l'épigastre, le bout des doigts, etc.; paralysie produite ou restitution du mouvement ou de la sensibilité par la volonté ou par un ordre mental; communication des pensées sans aucune espèce de signes, etc., etc., et enfin, l'oubli absolu au réveil de tout ce qui s'est passé pendant le somnambulisme.

Voilà, en abrégé, les phénomènes extraordinaires, les merveilles étonnantes et les prodiges inouïs qui constituent, avec des nuances infiniment variées, l'état que l'on appelle aujourd'hui *magnétisme animal.*

« Depuis quarante ans, » écrivit en 1818 M. Virey, « qu'on s'occupe en divers pays de la théorie et de la pratique du magnétisme animal, et après les écrits innombrables qu'il a fait éclore et qui en naissent encore chaque jour, il serait temps peut-être de n'en plus parler, en laissant à l'observation et à l'avenir le soin de juger l'utilité ou la réalité de cette découverte. Si ce qu'on nomme le magnétisme n'est qu'une erreur, pourquoi quarante années d'expé-

riences, de sarcasmes et de mépris n'en ont-ils pas fait une éclatante justice? S'il est une grande vérité, pourquoi donc, après tant d'épreuves, se traîne-t-il encore dans l'ombre, combattu et rejeté comme une ridicule imposture par les hommes les plus éclairés? Certes, on n'a pas fait cet accueil au magnétisme minéral, quoiqu'il soit impossible peut-être d'en donner jamais une explication satisfaisante. On magnétise du fer, on aimante des aiguilles, on étudie leur direction, leur inclinaison, leur déclinaison; ces faits tout merveilleux ne sont mis en doute par personne, et le moindre matelot, le mousse le plus stupide ne s'avisent pas de douter de la boussole. Qu'y a-t-il de plus extraordinaire que l'électricité, ce feu invisible, cette foudre qui nous environne perpétuellement, qui change et rétablit sans cesse de nouveaux équilibres entre l'atmosphère et le globe terrestre? Quelle merveille n'est-ce pas de conjurer le tonnerre et de lui défendre en quelque sorte, avec des pointes métalliques, d'éclater sur nos édifices? Cependant les savants, comme le peuple, aujourd'hui sont unanimement d'accord sur ce point; il n'y a point d'enthousiastes d'une part, ni de contradicteurs de l'autre. Les faits restent palpables et évidents pour toutes les intelligences. Pourquoi n'en est-il pas ainsi à l'égard du magnétisme animal? Si j'avais la fantaisie de nier l'existence de l'électricité, un physicien, armé de sa bouteille de Leyde, vien-

Digitized by Google

drait me fulminer d'une commotion terrible, à laquelle il faudrait bien me rendre. Il n'y a point là d'imagination ni de volonté nécessaires à l'opération, et les animaux, un bœuf, un chien, etc., ressentent également les chocs formidables de l'électricité. Que Mesmer ou l'un de ses plus habiles successeurs fassent tomber ce cheval en somnambulisme, ou cette brebis en crises; puisque enfin ces animaux ont des nerfs, ils ont de la sensibilité; alors je reconnais l'empire du magnétisme universel. »

Pour procéder avec quelque ordre dans ce travail, nous envisagerons d'abord le magnétisme sous le point de vue historique, matériel et phénoménal. Ensuite nous en considèrerons le côté rationel et logique, c'est-à-dire que nous discuterons philosophiquement et physiologiquement la valeur intrinsèque des faits, ou réels ou réputés tels. Nous les distinguerons donc en faits positifs ou physiologiques, c'est-à-dire certains, et en faits anti-physiologiques et merveilleux, ou qui n'offrent aucun caractère de certitude. Nous examinerons si les conclusions qui résument et formulent le système magnétique ont été logiquement déduites des faits. Enfin, nous terminerons cette notice par quelques réflexions sur les tendances éminemment immorales du magnétisme, ou la funeste influence qu'il ne peut manquer d'exercer sur les mœurs ou la morale publique.

Voilà, selon nous, la manière la plus philosophique et la plus rationelle de bien juger le *magnétisme animal.*

CHAPITRE PREMIER.

APERÇU HISTORIQUE. PROCÉDÉS ET CONDITION DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Mesmer, médecin allemand, est généralement regardé comme l'inventeur du magnétisme. Il publia, en 1779, un *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, où il s'exprime ainsi, page 74 :

« C'est un fluide universellement répandu ; il est le moyen d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. L'action et la vertu du magnétisme animal peuvent être communiquées d'un corps à d'autres corps animés ou inanimés. Cette action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire; elle est augmentée et réfléchie par les glaces, communiquée, propagée, augmentée par le son. Quoique ce fluide soit universel, tous les corps animés n'en sont pas susceptibles ; il en est même, en très-petit nombre

à la vérité, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce fluide dans les autres corps..... Par le moyen du magnétisme, le médecin connaît l'état de santé de chaque individu, et juge avec certitude l'origine, la nature et les progrès des maladies les plus compliquées; il en empêche l'accroissement, et parvient à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le sexe.»

DE LA MAGNÉTISATION,

OU

DES PROCÉDÉS EMPLOYÉS POUR OPÉRER LES PHÉNOMÈNES DU MAGNÉTISME ANIMAL,

D'APRÈS M. BOUILLAUD,

Professeur à la Faculté de médecine de Paris.

1° PROCÉDÉ DE MESMER.

Une petite cuve de bois était élevée au milieu d'une vaste salle, fameuse sous le nom de baquet; cette cuve était terminée par un couvercle percé d'un certain nombre de trous d'où sortaient des branches de fer coudées et mobiles. Les malades étaient ran-

gés autour de ce baquet, et chacun avait sa branche de fer, laquelle, au moyen du coude qu'elle présentait, pouvait être appliquée directement sur la partie malade. Une corde placée autour de leur corps les unissait les uns aux autres ; quelquefois on formait une seconde chaîne en faisant communiquer entre eux les malades par le moyen de leurs mains. Un forté-piano était placé dans un coin de la salle, et l'on y jouait différents airs sur des mouvements variés ; on y joignait même quelquefois la musique vocale. Tous ceux qui magnétisaient avaient dans la main une baguette de fer longue de dix à douze pouces, et qui était considérée comme le conducteur du fluide magnétique. Elle avait aussi, disait-on, la propriété de le concentrer dans sa pointe, et d'en rendre ainsi les émanations plus puissantes. Le son, dans le système mesmérien, était aussi conducteur du magnétisme, et pour communiquer le fluide au piano il suffisait d'en approcher la baguette ; la corde dont s'entouraient les malades était destinée, ainsi que la chaîne des mains, à augmenter l'intensité de la magnétisation. L'intérieur du baquet était le foyer du fluide magnétique ; les matières qu'il contenait ne renfermaient rien qui fût électrique.

Les mesmériens magnétisaient aussi directement au moyen du doigt et de la baguette de fer promenés devant le visage, dessus ou derrière la tête, et sur les parties malades, toujours en observant la di-

rection des pôles. On agissait encore sur les malades en les regardant fixement, et surtout en pressant avec les mains les diverses régions du bas-ventre, manipulations quelquefois continuées pendant des heures entières.

Les hommes seuls n'étaient pas soumis à la puissance magnétique. On magnétisait aussi les arbres; on les enchantait, pour ainsi dire, sans toutefois que les magnétiseurs fussent encore parvenus à renouveler le miracle des arbres de la forêt de *Dodone*. Il n'est pas jusqu'aux corps les plus inanimés, tels qu'une tasse, une bouteille, un verre, etc., que l'on ne crût habiles à contracter la vertu magnétique.

2° PROCÉDÉ DES MAGNÉTISEURS MODERNES.

On a renoncé généralement de nos jours au pompeux appareil de Mesmer. La personne qui doit être magnétisée est assise, soit sur un fauteuil commode, soit sur un canapé, soit sur une simple chaise. Assis sur un siége un peu plus élevé, en face et à un pied de distance d'elle, le magnétiseur paraît se recueillir quelques moments, pendant lesquels il prend les mains de la personne à magnétiser, de telle manière que l'intérieur des pouces de celle-ci touche l'intérieur des pouces de l'opérateur, lequel fixe les yeux sur elle, et reste dans cette position jusqu'à ce

qu'il sente qu'il s'est établi une chaleur égale entre les pouces mis en contact. Alors il retire ses mains et, les tournant en dehors, les pose sur les épaules, où il les laisse environ une minute, et les ramène lentement par une sorte de très-douce friction le long du bras jusqu'à l'extrémité des doigts. Ce mouvement, connu sous le nom de passe, doit être répété cinq ou six fois. Le magnétiseur place ensuite ses mains au-dessus de la tête, les y tient un moment, les descend, en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusqu'à l'épigastre, où il s'arrête encore en appuyant ses doigts; puis il descend lentement le long du corps jusqu'aux pieds. Ces passes ayant été suffisamment réitérées, le magnétiseur termine son opération en prolongeant les passes au-delà de l'extrémité des mains et des pieds, et secouant ses doigts à chaque fois; enfin, il fait, devant le visage et la poitrine, des passes transversales à la distance de trois à quatre pouces, en présentant les deux mains rapprochées, et les écartant brusquement ensuite. Quelquefois le magnétiseur place les doigts de chaque main à trois ou quatre pouces de distance de la tête et de l'estomac, les fixe dans cette position pendant une ou deux minutes, puis les éloignant et les rapprochant alternativement de ces parties avec plus ou moins de promptitude, il simule le mouvement tout naturel qu'on exécute lorsqu'on veut se débarrasser d'un liquide qui aurait

humecté l'extrémité des doigts. (Voyez le rapport de M. Husson à l'Académie royale de médecine.)

« L'honorable M. Deleuze », ajoute M. Bouillaud, « l'un des apôtres les plus fervents du magnétisme animal, a indiqué dans ses ouvrages les conditions nécessaires au succès de l'opération magnétique. En voici le sommaire : Il faut que toutes les personnes qui assistent à cette opération observent le silence le plus religieux, et que l'expression de leur physionomie n'inspire ni gêne au magnétiseur, ni doute au magnétisé. Certains magnétiseurs exigeaient une autre condition bien sévère, et qu'il n'est pas aussi aisé de trouver que les précédentes parmi les hommes vraiment éclairés : c'était une foi sincère au magnétisme. Mais, selon d'autres magnétiseurs, cette condition n'est pas absolument de rigueur. MM. les commissaires de l'Académie royale de médecine déclarent d'ailleurs, par l'organe de leur savant rapporteur, qu'ils ont cru devoir s'affranchir de l'obligation qu'imposent les magnétiseurs d'avoir une foi robuste, et néanmoins ils ont été témoins de presque tout ce que le magnétisme animal a de plus prodigieux.»

M. Rostan nous dit de son côté (1) : « On a décrit de plusieurs manières les procédés de magnétisation. Chaque magnétiseur a la sienne propre. Il

(1) *Dictionnaire de médecine*, article Magnétisme, t. XIII, p. 444.

suffit aux uns d'imposer la main sur le front de la personne qu'on magnétise, immédiatement ou à une légère distance ; d'autres posent cette main sur l'épigastre ; quelques-uns sur les épaules. Ordinairement, après quelques séances il n'est plus nécessaire d'imposer les mains. Il suffit de dire à la personne magnétisée : Endormez-vous, je veux que vous dormiez ; et aussitôt elle s'endort sans pouvoir se soustraire à cet ordre. Souvent même il suffit d'en avoir la volonté sans la manifester. Il m'est souvent arrivé de vouloir endormir quelqu'un ; aussitôt des tiraillements, des pandiculations et autres symptômes précurseurs du sommeil se manifestaient : *Que me faites-vous ? Je vous en prie, ne m'endormez pas; vous m'endormez, je ne veux pas être endormie.* Mais on n'arrive que graduellement à une influence aussi grande. »

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

CONCLUSIONS DE DIFFÉRENTS RAPPORTS ADRESSÉS A PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Trois compagnies savantes en France ont été successivement saisies de la question du magnétisme animal : 1° L'ancienne Académie des sciences, en mars 1784 ; 2° l'ancienne Société royale de médecine, en août 1784 d'abord, puis dans la séance du 22 octobre de la même année, lorsque Thouret fut chargé de rendre compte des différentes lettres et mémoires que la Société avait reçus de ses associés et correspondants à ce sujet ; 3° l'Académie royale de médecine, en février 1826.

C'est l'autorité, avons-nous dit tout-à-l'heure, qui prit l'initiative en 1784 ; le roi n'avait d'abord nommé que des médecins de la Faculté de Paris, savoir : Borié, Sallin, Darcet et Guillotin, pour lui

rendre compte du magnétisme animal pratiqué par un M. Deslon; mais, sur la demande de ces quatre académiciens, le roi leur adjoignit cinq membres de l'Académie royale des sciences, Franklin, Leroy, Bailly, de Bory et Lavoisier. Bory étant mort dès le commencement du travail des commissaires, Majeault, docteur de la Faculté, fut désigné pour le remplacer.

Le magnétiseur Deslon, disciple de Mesmer, s'était engagé envers les commissaires : 1° à constater l'existence du magnétisme animal; 2° à communiquer ses connaissances sur cette découverte; 3° à prouver son utilité dans la cure des maladies.

Rien n'était plus facile que d'exposer aux commissaires une théorie dite du magnétisme animal, et certaines manœuvres dites pratiques. C'est ce que Deslon ne manqua pas de faire; mais il fallait en apprécier les effets. Pour cela les commissaires de l'Académie des sciences résolurent d'abord de se faire magnétiser eux-mêmes, avec cette condition expresse de n'admettre aucun étranger dans le lieu des séances, de pouvoir discuter entre eux librement leurs observations, et d'être dans tous les cas les seuls ou du moins les premiers juges de ce qu'ils auraient observé.

Ces expériences eurent lieu avec ces conditions, et il resta bien constaté qu'aucun des commissaires n'avait rien senti, ou du moins n'avait rien éprouvé qui

fût de nature à être attribué à l'action du magnétisme.

Sept malades furent ensuite réunis à Passy, chez Franklin, et magnétisés en présence de tous les commissaires. Ces malades appartenaient aux dernières classes de la société; d'autres furent choisis dans des conditions sociales plus élevées; puis on fit magnétiser des enfants, afin de varier autant que possible les conditions individuelles. Or, dans toutes ces expériences, les commissaires acquirent la conviction que l'imagination faisait tout, que le magnétisme était nul.

Les attouchements, ajoute le rapporteur, l'imagination, l'imitation, telles sont les vraies causes des effets attribués à cet agent nouveau, connu sous le nom de magnétisme animal, à ce fluide que l'on dit circuler dans le corps et se communiquer d'individu à individu.

CONCLUSIONS DERNIÈRES.

Le fluide magnétique n'existe pas, le magnétisme animal est nul, et les moyens employés pour le mettre en action sont dangereux.

Signé : Benjamin FRANKLIN, MAJEAULT, LEROY, BAILLY, SALLIN, DARCET, DE BORY, GUILLOTIN, LAVOISIER.

A Paris, ce 11 août 1784.

Nous ne vous parlerons ni du rapport secret, ni du rapport de Jussieu : ce dernier avait une opinion individuelle ; nous n'avons à nous occuper que des rapports discutés et adoptés par des majorités académiques. Cependant la Société royale de médecine ne pouvait rester étrangère aux débats qu'excitait alors la question du magnétisme animal ; le gouvernement avait aussi choisi dans son sein des commissaires éclairés ; et ceux-ci eurent en conséquence à rédiger un rapport sur ce sujet à peu près à la même époque. Ces commissaires étaient Poissonnier, Caille, Mauduyt et Andry.

La commission médicale crut devoir procéder ainsi qu'il suit :

1° Deslon fit prononcer un discours par Lafisse sur les principes de sa méthode.

2° Lafisse, autorisé par Deslon, donne par écrit aux commissaires l'énoncé du principe contenu dans son discours.

3° Deslon et Lafisse exécutent devant les commissaires les différentes manipulations usitées dans l'emploi du magnétisme animal, et instruisent les commissaires à les mettre eux-mêmes en pratique.

4° Les commissaires observent, chez Deslon, les effets du prétendu magnétisme animal sur des malades qu'il y avait soumis.

5° Les commissaires se réunissent plusieurs fois chez l'un d'eux, pour magnétiser des malades et pour

observer, en prenant toutes les précautions qu'ils jugent nécessaires, les effets que pouvait produire cette méthode.

Les nombreux malades soumis par les commissaires aux expériences dites magnétiques avaient été divisés, dit le rapport, en trois classes ou sections : 1° ceux dont les maux étaient évidents; 2° ceux dont les maux légers consistaient en des affections vagues; 3° les mélancoliques.

Pour ce qui est des premiers malades, c'est-à-dire des vrais malades, les commissaires déclarent qu'ils n'ont vu aucun d'eux guéri ou même notamment soulagé, bien qu'ils les aient suivis pendant près de quatre mois, et que, d'après ce qui leur a été dit, quelques-uns fussent traités depuis plus d'une année.

Quant aux malades de la seconde classe, quelques-uns n'ayant plus d'appétit auraient fait de meilleures digestions; pour ce qui est des mélancoliques ou hypochondriaques, les commissaires disent que tout médecin sait combien peu il faut compter sur leur témoignage.

Revenant ensuite sur les deux parties de leur travail, c'est-à-dire sur la question théorique et sur les questions de fait, les commissaires en déduisent ces conclusions : que la théorie du magnétisme animal est un système absolument dénué de preuves, que les moyens employés pour le mettre en action peuvent devenir dangereux, et que les traitements faits par

ces procédés peuvent déterminer des accidents spasmodiques et convulsifs très-graves.

A Paris, ce 15 août 1784.

Signé : POISSONNIER, CAILLE, MAUDUYT et ANDRY. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

A partir de cette époque, un long silence règne dans les académies et dans toutes les sociétés savantes sur le magnétisme animal ; de grands événements avaient d'ailleurs distrait les esprits de ces sortes de questions ; ce n'est donc que beaucoup plus tard, et pendant les loisirs de la restauration, après plus de quarante années, que la question de magnétisme animal fut agitée dans le sein de cette académie. Cette fois, ce ne fut pas le gouvernement qui prit l'initiative ; il ne s'agissait plus d'un mouvement, comme celui qui s'était opéré en 1784 ; c'est un médecin, M. Foissac, qui adressa, le 11 octobre 1825, une lettre à l'Académie royale de médecine, lettre dans laquelle il demandait à ce corps savant s'il ne serait pas dans ses attributions de recommencer l'examen du magnétisme animal. L'Académie prit cette demande en considération, et, sur le rapport d'une commission spéciale, des commissaires furent désignés pour se livrer de nouveau à l'examen du magnétisme ani-

mal (extrait de la *Revue médicale*, septembre 1837).

Voici les conclusions de ce fameux rapport d'après M. Bouillaud :

1° Les moyens qui sont extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires pour opérer les effets magnétiques, puisque, dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard ont suffi pour produire ces phénomènes, même à l'insu des magnétisés.

2°, 3°, 4° Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action magnétique a varié depuis une minute jusqu'à une demi-heure. Le magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes ; il n'agit pas non plus sur tous les malades. Il se déclare quelquefois, pendant qu'on magnétise, des effets fréquents, insignifiants, que la commission n'attribue pas au magnétisme seul, tels qu'un peu d'oppression, de chaleur et de froid, et quelques autres phénomènes nerveux, dont on peut se rendre compte sans l'intervention d'un agent particulier, savoir, par l'espérance ou la crainte, la prévention d'une chose inconnue et nouvelle, l'ennui qui résulte de la monotonie des gestes, le silence et le repos observés dans les expériences ; enfin, par l'imagination, qui exerce un si grand empire sur certains esprits et sur certaines organisations.

5° Les effets produits par le magnétisme sont très-variés : il agite les uns, calme les autres ; le plus ordinairement il cause l'accélération momentanée de

la circulation, des mouvements convulsifs fibrillaires, passagers, ressemblant à des secousses électriques, un engourdissement plus ou moins profond, de l'assoupissement, de la somnolence; et, dans un petit nombre de cas, ce que les magnétiseurs appellent somnambulisme.

6° L'existence d'un caractère unique propre à faire reconnaître, dans tous les cas, la réalité de l'état de somnambulisme n'a pas été constatée; cependant on peut conclure avec certitude que cet état existe, quand on voit se développer les facultés nouvelles qui ont été désignées sous les noms de clairvoyance, d'intuition, de prévoyance, de prévision intérieure, ou bien de grands changements dans l'état physiologique; comme l'insensibilité, un accroissement subit et considérable des forces, et que cet effet ne peut être rapporté à une autre cause.

7° Comme parmi les effets attribués au somnambulisme il en est qui peuvent être simulés, le somnambulisme lui-même peut quelquefois être simulé, et fournir au charlatanisme des moyens de déception.

8° Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude, et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel, mais non constant, du magnétisme; il est démontré à la commission qu'il a été provoqué dans des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer.

9° Lorsqu'on a fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau : le regard du magnétiseur, sa volonté seule ont sur elle la même influence ; on peut non seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance et au travers des portes.

10° Il s'opère ordinairement des changements plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme par l'effet du magnétisme. Quelques-uns, au milieu du bruit des conversations confuses, n'entendent que la voix de leur magnétiseur ; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions que celui-ci ou que les personnes avec lesquelles on les a mis en rapport leur adressent ; d'autres entretiennent des conversations avec toutes les personnes qui les entourent. Toutefois, il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps, ils sont complètement étrangers au bruit extérieur inopiné fait à leurs oreilles, tel que le retentissement de vases de cuivre vivement frappés près d'eux, etc. Les yeux sont fermés ; les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait pour les ouvrir. Cette opération, qui n'est pas sans douleur, laisse voir le globe de l'œil convulsé, porté vers le haut et quel-

quefois vers le bas de l'orbite. Quelquefois l'odorat est comme anéanti; on peut leur faire respirer l'acide hydrochlorique ou l'ammoniaque sans qu'ils s'en aperçoivent. Néanmoins, quelques-uns sont sensibles aux odeurs. La plupart des somnambules vus par la commission étaient complètement insensibles: on pouvait leur chatouiller les pieds, les narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière à l'ecchymoser, les piquer sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste et à une assez grande profondeur, sans qu'ils en témoignassent de la douleur. Une malade enfin a été insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie (amputation d'un sein cancéreux).

11° Le magnétisme agit avec la même intensité et la même promptitude à une distance de six pieds que de six pouces. L'action à distance ne paraît pouvoir s'exercer avec succès que sur des individus qui ont déjà été soumis au magnétisme.

12° La commission n'a pas vu qu'une personne magnétisée pour la première fois tombât en somnambulisme; ce n'a été quelquefois qu'à la huitième ou dixième séance que le somnambulisme s'est déclaré, et il a été constamment précédé du sommeil ordinaire, qui est le repos des sens, des facultés intellectuelles et des mouvements volontaires.

13° Pendant leur somnambulisme, les magnéti-

sés conservaient l'exercice des facultés qu'ils avaient pendant la veille ; leur mémoire paraissait même plus fidèle et plus étendue. A leur réveil, ils disaient avoir oublié totalement toutes les circonstances de l'état de somnambulisme.

14° Les forces musculaires des somnambules étaient quelquefois engourdies et paralysées ; d'autres fois les mouvements n'étaient que gênés, et les somnambules marchaient en chancelant, à la manière des hommes ivres, tantôt sans éviter, tantôt en évitant les obstacles placés sur leur passage ; quelques somnambules conservaient intact l'exercice de leurs mouvements, ou même étaient plus forts ou plus agiles que dans l'état de veille.

15° Les commissaires ont vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux ; ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes ; ils ont lu des mots tracés à la main ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

16° La commission a rencontré chez deux somnambules la faculté de prévoir des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués. L'un d'eux annonça, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure, la minute de l'invasion et du

retour d'accès épileptiques (1); l'autre indiqua l'époque de sa guérison : leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable; elles n'ont paru s'appliquer qu'à des actes ou à des lésions de l'organisme.

17° Les commissaires n'ont vu qu'une somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport.

18° Pour établir avec justesse les effets thérapeutiques du magnétisme, il faudrait avoir expérimenté sur un grand nombre d'individus; cela n'ayant pas eu lieu, la commission s'est bornée à dire ce qu'elle a vu un trop petit nombre de fois pour oser prononcer. Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien, d'autres ont éprouvé un soulage-

(1) On est stupéfait d'étonnement quand on voit la commission de l'Académie royale de médecine fonder ses conclusions sur des faits qu'elle sait pouvoir être simulés. Quelles convictions peuvent donner dans l'esprit des lecteurs ces prévisions d'accès épileptiques ou de guérisons de paralysie à terme fixe, si l'on ne prouve avant tout qu'il n'y a eu aucune supercherie possible de la part des magnétisés? J'aime bien mieux croire qu'un somnambule magnétique a menti que de me persuader qu'il connaît avec certitude l'avenir.

Plus haut, à la septième conclusion, les commissaires conviennent que le somnambulisme lui-même peut être simulé. Quel sera donc le caractère certain, le *criterium* de certitude magnétique? Pourquoi n'y a-t-il pas une bouteille magnétique chargée et saturée de fluide animal impondérable, comme la bouteille de Leyde de fluide électrique? Pourquoi le magnétisme est-il nul sur les animaux, qui ont pourtant comme nous un système nerveux et un principe sensitif?

ment plus ou moins marqué; savoir : l'un, la suspension de douleurs habituelles; l'autre, le retour des forces; le troisième, un retard de plusieurs mois dans l'apparition d'accès épileptiques; et un quatrième, la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

L'Académie royale de médecine a nommé dernièrement une nouvelle commission qui s'est assemblée le 27 février 1837, à l'effet d'examiner les expériences du magnétiseur M. Berna. Voici les conclusions de ce rapport :

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

PREMIÈRE CONCLUSION.

Il résulte d'abord de tous les faits et de tous les incidents dont nous avons été témoins, que préalablement aucune preuve spéciale ne nous a été donnée sur l'existence d'un état particulier dit état de somnambulisme magnétique; que c'est uniquement par voie d'assertion et non par voie de démonstration que le magnétiseur a procédé sous ce rapport, en nous affirmant à chaque séance, et avant toute tentative d'expérimentation, que ses sujets étaient en état de somnambulisme.

Le programme à nous délivré par le magnétiseur

portait, il est vrai, qu'avant la somnambulisation on s'assurerait que le sujet des expériences jouissait de l'intégrité de la sensibilité; qu'à cet effet on pourrait le piquer, et qu'il serait ensuite endormi en présence des commissaires. Mais il résulte de ces essais tentés par nous dans la séance du 3 mars, et avant toute pratique magnétique, que le sujet des expériences ne paraissait pas plus sentir les piqûres avant le sommeil supposé que pendant le sommeil; que sa contenance et ses réponses ont été, à peu de choses près, les mêmes avant et pendant l'opération dite magnétique. Était-ce erreur de sa part? était-ce impassibilité naturelle ou acquise par l'usage? était-ce pour jeter intempestivement de l'intérêt sur sa personne? c'est ce que vos commissaires ne peuvent décider. Il est bien vrai ensuite que chaque fois on nous a dit que les sujets étaient endormis; mais on nous l'a dit, et voilà tout.

Que si néanmoins les preuves de l'état de somnambulisme devaient résulter ultérieurement des expériences faites sur les sujets présumés dans cet état, la valeur ou la nullité de ces preuves ressortiront des conclusions que nous allons tirer de ces mêmes expériences.

DEUXIÈME CONCLUSION.

D'après les termes du programme, la seconde expérience devait consister dans la constatation de l'insensibilité des sujets. Mais, après avoir rappelé les restrictions imposées à vos commissaires, que la face était mise en dehors et soustraite à toute tentative de ce genre, qu'il en était de même pour toutes les parties naturellement couvertes, de sorte qu'il ne restait que les mains et le cou ;

Après avoir rappelé que, sur ces parties, il n'était permis d'exercer ni pincements, ni tiraillements, ni contact d'aucun corps, soit en ignition, soit d'une température un peu élevée ; qu'il fallait se borner à enfoncer des pointes d'aiguilles à la profondeur d'une demi-ligne ;

Qu'enfin la face étant en grande partie couverte par un bandeau, nous ne pouvions juger de l'expression de la physionomie pendant qu'on cherchait à provoquer de la douleur ;

Après avoir rappelé toutes ces restrictions, nous sommes fondés à déduire de ces faits :

1° Qu'on ne pouvait provoquer que des sensations douloureuses très-modérées ;

2° Qu'on ne pouvait les faire naître que sur des parties habituées peut-être à ce genre d'impression ;

3° Que ce genre d'impression était toujours le même, qu'il résultait d'une sorte de tatouage;

4° Que la figure et surtout les yeux, où se peignent plus particulièrement les impressions douloureuses, étaient cachés à vos commissaires;

5° Qu'en raison de ces circonstances, une impassibilité, même complète, absolue, n'aurait pu pour nous être une preuve concluante de l'abolition de la sensibilité chez le sujet en question.

TROISIÈME CONCLUSION.

Le magnétiseur devait prouver aux commissaires que, par la seule intervention de sa volonté, il avait le pouvoir de rendre, soit totalement, soit partiellement, la sensibilité à sa somnambule, ce qu'il appelait restitution de la sensibilité.

Mais, comme il lui avait été impossible de nous prouver expérimentalement qu'il avait enlevé, qu'il avait isolé la sensibilité chez cette jeune fille, cette expérience étant corrélative de l'autre, il lui a été, par cela même, impossible de prouver la restitution de cette sensibilité. Et d'ailleurs il résulte des faits par nous observés que toutes les tentatives faites dans ce sens ont complètement échoué.

La somnambule accusait tout autre chose que ce qu'il avait annoncé. Vous le savez, messieurs, nous en étions réduits, pour la vérification, aux assertions

de la somnambule. Certes, lorsqu'elle affirmait aux commissaires qu'elle ne pouvait avancer la jambe gauche, par exemple, ce n'était pas une preuve pour eux qu'elle fût magnétiquement paralysée de ce membre. Mais, alors encore son dire n'était pas d'accord avec les prétentions de son magnétiseur : de sorte que de tout cela résultaient des assertions sans preuve, en opposition avec d'autres assertions également sans preuve.

QUATRIÈME CONCLUSION.

Ce que nous venons de dire pour l'abolition et la restitution de la sensibilité peut s'appliquer de tout point à la prétendue abolition et à la prétendue restitution du mouvement. La plus légère preuve n'a pu être administrée à vos commissaires.

CINQUIÈME CONCLUSION.

L'un des paragraphes du programme avait pour titre : Obéissance à l'ordre mental de cesser au milieu d'une conversation, de répondre verbalement ou par signes à une personne désignée.

Le magnétiseur a cherché, dans la séance du 13 mars, à prouver à la commission que la puissance tacite de sa volonté allait jusqu'à produire cet effet. Mais il résulte des faits qui ont eu lieu dans cette

même séance, que loin de produire ce résultat, sa somnambule paraissait ne plus entendre lorsqu'il ne voulait pas encore l'empêcher d'entendre, et qu'elle paraissait entendre de nouveau lorsque positivement il ne voulait plus qu'elle entendît : de sorte que, d'après les assertions de cette somnambule, la faculté d'entendre ou de ne plus entendre aurait été en elle complètement en révolte avec la volonté du magnétiseur.

Mais, d'après ces faits bien observés, les commissaires n'en tirent pas plus la conclusion d'une révolte que d'une soumission ; ils ont vu ici une indépendance naturelle et complète, et voilà tout.

SIXIÈME CONCLUSION.

Transposition du sens de la vue. Cédant aux sollicitations des commissaires, le magnétiseur, ainsi que vous l'avez vu, avait fini par laisser là les abolitions et les restitutions de sensibilité et de mouvement pour passer aux faits majeurs, c'est-à-dire aux faits de vision sans le secours des yeux.

Tous les incidents relatifs à ces faits vous ont été exposés ; ils ont eu lieu dans la séance du 5 avril.

Par la puissance de ses manœuvres magnétiques, M. Berna devait montrer aux commissaires une femme déchiffrant des mots, distinguant des cartes à jouer, suivant les aiguilles d'une montre, non pas

avec les yeux, mais par l'occiput, ce qui impliquerait ou la transposition ou la non-nécessité, la superfluité de l'organe de la vue dans l'état magnétique. Les expériences ont été faites, vous savez comment, elles ont complètement échoué.

Tout ce que la somnambule savait, tout ce qu'elle pouvait inférer de ce qu'on venait de se dire près d'elle, tout ce qu'elle pouvait naturellement supposer, elle le dit les yeux bandés. Dès-lors nous concluons d'abord qu'elle ne manquait pas d'une certaine adresse. Ainsi le magnétiseur invitait-il à haute voix l'un des commissaires à écrire un mot sur une carte, et à la présenter à l'occiput de cette femme, elle disait qu'elle voyait une carte et même de l'écriture sur cette carte; lui demandait-on le nombre de personnes présentes, comme elle les avait vues entrer, elle disait en approximation le nombre de ces personnes; lui demandait-on si elle voyait le commissaire placé près d'elle et occupé à écrire avec une plume dont le bec criait sur le papier, elle levait la tête, cherchait à le voir sous le bandeau, et disait que ce monsieur tenait quelque chose de blanc à la main; lui demandait-on si elle voyait la bouche de ce même monsieur, qui, cessant d'écrire venait de se placer derrière elle, elle disait qu'il avait quelque chose de blanc à la bouche. D'où nous tirons cette conclusion, que la dite somnambule, plus exercée, plus adroite que

la première, savait faire des suppositions plus vraisemblables.

Mais pour ce qui est des faits réellement propres à constater la vision par l'occiput, des faits absolus, décisifs et péremptoires, non seulement ils ont manqué et complètement manqué, mais ils sont de nature à faire naître d'étranges soupçons sur la moralité de cette femme, comme nous le ferons remarquer tout à l'heure.

SEPTIÈME CONCLUSION. CLAIRVOYANCE.

Désespérant de prouver aux commissaires la transposition du sens de la vue, la nullité, la superfluité des yeux dans l'état magnétique, le magnétiseur voulut du moins se réfugier dans le fait de la clairvoyance ou de la vision à travers des corps opaques.

Vous connaissez les expériences faites à ce sujet. Les faits emportent ici avec eux leur conclusion capitale, savoir : qu'un homme placé devant une femme dans une certaine posture n'a pas pu lui donner la faculté de distinguer à travers un bandeau les objets qu'on lui présentait. Mais ici une réflexion plus grave a préoccupé vos commissaires. Admettons pour un moment cette hypothèse, d'ailleurs fort commode pour les magnétiseurs, qu'en bien des circonstances les meilleurs somnambules perdent toute lucidité, et que, comme le commun des

mortels, ils ne peuvent plus voir par l'occiput, par l'estomac, pas même à travers un bandeau ; admettons tout cela, si l'on veut.... Mais que conclure à l'égard de cette femme de la description minutieuse d'objets autres que ceux qu'on lui présentait ; que conclure d'une somnambule qui décrit un valet de trèfle dans une carte toute blanche ; qui, dans un jeton de l'académie, voit une montre d'or à cadran blanc et à lettres noires, et qui, si l'on eût insisté, aurait peut-être fini par nous dire l'heure que marquait cette montre?

Que si maintenant vous demandez, messieurs, quelle conclusion dernière et générale nous devons inférer de l'ensemble de toutes les expériences faites sous nos yeux, nous vous dirons que monsieur Berna s'est fait, sans aucun doute, illusion à lui-même, lorsque, le 12 février de cette année, il a écrit à l'Académie royale de médecine qu'il se faisait fort de nous donner l'expérience personnelle qui nous manquait (ce sont ses expressions), lorsqu'il offrait à nos délégués des faits concluants, lorsqu'il affirmait que ces faits seraient de nature à éclairer la physiologie et la thérapeutique. Ces faits vous sont tous connus ; vous savez, comme nous, qu'ils ne sont rien moins que concluants en faveur de la doctrine du magnétisme même ; et qu'ils ne peuvent avoir rien de commun, soit avec la physiologie, soit avec la thérapeutique.

Aurions-nous trouvé autre chose dans des faits plus nombreux, plus variés, et fournis par d'autres magnétiseurs? C'est ce que nous ne chercherons pas à décider; mais ce qu'il y a de bien avéré, c'est que, s'il existe encore en effet aujourd'hui d'autres magnétiseurs, ils n'ont pas osé se produire au grand jour, ils n'ont pas osé accepter enfin ou la sanction ou la réprobation académique.

Paris, le juillet 1837.

Signés : MM. Roux, président, Bouillaud, Cloquet, Emery, Pelletier, Caventou, Cornac, Oudet, Dubois (d'Amiens), rapporteur.

(Extrait de la *Revue médicale*).

Nous terminerons ces citations historiques par quelques mots sur la fameuse somnambule mademoiselle Pigeaire, ou plutôt nous emprunterons à la *Revue médicale* l'extrait suivant :

« Le prodige magnétique depuis si long-temps annoncé et si impatiemment attendu pour fixer l'opinion du monde savant est apprécié et réduit à sa juste valeur! Mademoiselle Pigeaire est arrivée à Paris : elle a eu l'honneur d'occuper les loisirs de l'Académie et des salons; mais elle n'a pas eu celui de remporter la palme, ou, ce qui eût été mieux encore, les trois mille francs du prix-Burdin.

» La commission chargée d'examiner les faits énon-

cés par le père de mademoiselle Pigeaire, a eu une première entrevue avec lui pour fixer les conditions du bandeau qui devait recouvrir les yeux de la jeune personne : grande contestation sur ce point délicat ; enfin, M. Pigeaire ayant refusé de se soumettre à toutes les précautions exigées par la commission pour empêcher toute supercherie, s'est trouvé en dehors des conditions du programme du prix-Burdin.

» La commission a assisté ensuite aux expériences de madame Pigeaire sur sa fille, faites à sa manière. Le résultat auquel d'ailleurs on devait s'attendre par avance, c'est que la jeune somnambule lit avec ses yeux et au moyen de quelques rayons lumineux qui pénètrent soit par dessous, soit à travers le bandeau, c'est-à-dire qu'elle est parvenue, au moyen d'un long exercice, et par la force de l'habitude, à lire avec très-peu de lumière, comme les chats voient dans l'obscurité. MM. Gerdy et Velpeau se sont convaincus du fait en examinant le bandeau qu'on lui appliquait sur les yeux ; ils y ont aperçu de très-petits trous qui laissent passer quelques rayons de lumière ; M. Velpeau a même pu, à travers ce bandeau, distinguer l'as de carreau d'une carte à jouer. Tel est le pouvoir du magnétisme! Telles sont les conclusions du rapport de la commission. Avis à MM. les magnétiseurs (1).»

(1) *Revue médicale*, août 1838, p. 282.

CHAPITRE TROISIÈME.

PHÉNOMÈNES PHYSIOLOGIQUES ET PATHOLOGIQUES DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Il faut se rappeler que les sujets magnétiques sont généralement pris dans la classe des individus nerveux, valétudinaires, faibles de corps, d'esprit, de raison et de caractère, très-mobiles, très-affectibles et *dominables*. En un mot ce sont ordinairement des femmes, de jeunes filles, très-impressionnables, vaporeuses, hystériques, etc. Il n'est donc pas étonnant qu'un homme doué d'un physique plus ou moins imposant, d'un regard vif et dominateur, armé d'ailleurs de tous les charmes les plus prestigieux, d'une physionomie expressive, d'une mobile et étonnante mimique, d'une parole mystérieuse et grave, d'un air composé et mystique, il n'est pas étonnant, dis-je, qu'un tel homme, à l'aide de cet extérieur magique, subjugue, fascine et captive ces êtres délicats, faibles, timides et crédules; les

stupéfie, les paralyse ou les jette dans des crises nerveuses, des spasmes, des crispations, des convulsions, ou dans un engourdissement, une torpeur somnolente, ou un véritable et profond assoupissement, en un mot dans le somnambulisme artificiel et magnétique. Chez d'autres sujets, comme les filles hystériques, l'habile magnétiseur produira les mêmes phénomènes nerveux avec bien d'autres encore par des procédés différents, un extérieur moins grave, un regard moins sévère et plus sympathique, une parole plus douce, quelques gestes, quelque attouchement magnétique adroitement ménagé; enfin il n'y a presque pas d'anomalie ou caprice du système nerveux que ne puisse faire naître un homme du caractère physique et moral tel que l'exigent pour réussir les docteurs du magnétisme. Quels effets merveilleux ne produira-t-on pas encore sur des sujets névropathiques, mélancoliques, hypocondriaques, cataleptiques, souffrant en un mot tous les maux? Un magnétiseur habile, surtout s'il est médecin ou physiologiste, connaissant l'immense étendue de la puissance nerveuse, frappera vivement, pathétiquement l'imagination de ces esprits malades, et obtiendra quelquefois, il faut l'avouer, des effets merveilleux. Il est impossible de rendre le ton, l'accent affectueux, l'air magique des magnétiseurs et surtout leurs manières douces et enchanteresses; en voici un faible extrait : « Ras-

surez-vous, mon enfant, ne vous troublez aucunement; vous allez bientôt ressentir la bénigne et douce influence que le ciel vous envoie; vous allez être plongé dans un océan d'idées dont les délices opéreront en vous une révolution salutaire. La santé la plus parfaite sera l'heureux résultat des inexprimables ravissements de votre âme. Ne vous occupez que du bonheur ineffable dont vous allez jouir. Bien, très-bien, ma chère amie, continuez à vous élever intérieurement vers le bienfait de votre guérison. Je vous le promets, rien ne peut l'empêcher etc.» (Citation de M. le docteur Dupau, *Lettres physiologiques et morales sur le magnétisme animal*). Jugez de l'effet que doivent produire ces discours pathético-emphatiques sur ces cerveaux faibles, malades, sur des êtres souffrants qui croient tout et se soumettent à tout dans l'espoir d'être soulagés. Il faudrait des volumes pour dire toutes les merveilles, les cures subites et prodigieuses qu'on a opérées en exploitant habilement l'influence nerveuse ou en faisant la médecine morale.

Une personne très-nerveuse souffre horriblement d'une névralgie dentaire qu'aucun moyen matériel n'a pu calmer; on la magnétise, et soudain la douleur est mise en fuite par les passes magnétiques. Il est probable qu'une impression subite et très-vive, un événement imprévu, la vue de l'instrument du dentiste ou de tout autre objet de terreur aurait

produit le même prodige. Voilà donc l'effet de l'influence nerveuse. L'instinct maternel inspire quelquefois aussi une espèce de magnétisme. Une mère caresse son enfant souffrant; elle frotte doucement l'endroit douloureux, et souffle dessus; elle le regarde avec une inquiète tendresse, lui dit que la douleur cesse, et l'enfant se calme et s'endort.

C'est dans la sympathie et l'antipathie que l'on trouve la source des effets les plus extraordinaires produits par la vue d'un objet sur le système nerveux. « L'homme doué d'une plus grande force ou d'un courage plus audacieux en impose souvent à son adversaire par un regard fier et une attitude menaçante : les animaux féroces frappent de terreur la proie qui ne peut plus leur échapper ; la perdrix et la caille ne peuvent plus s'envoler à la vue d'un chien de chasse (1); le lièvre se tapit dans son gîte; et le crapaud, agité de mouvements convulsifs par la vue d'un serpent, arrive comme malgré lui jusque dans la gueule du reptile, qui, les yeux étincelants, l'attend pour le dévorer ; le crapaud lui-même, par un regard affreux et le dégoût qu'il inspire, fait tomber quelques personnes en syncope. Enfin, que d'exemples de femmes nerveuses et délicates qui ont des convulsions ou se trouvent mal à la vue d'une

(1) Non pas à la vue du chasseur, quelque grand magnétiseur qu'il soit.

araignée, d'une souris, etc., ou de tout autre objet de terreur! Ces phénomènes ont-ils d'autre cause que l'impression instantanée et fâcheuse qui a été produite sur une imagination vive et sur un système nerveux très-mobile? Ces animaux ont-ils aussi un fluide qu'ils lancent avec une volonté ferme sur la personne qu'ils fascinent et épouvantent (1)? »

Une terreur subite et profonde peut arrêter instantanément des accidents nerveux produits par une sorte d'imitation contagieuse. A l'hôpital de Harlem, une petite fille ayant été prise de convulsions, plusieurs autres en furent également atteintes : alors Boërhaave fit apporter un réchaud avec des fers rouges et menaça de brûler à la plante des pieds la première qui aurait une attaque de convulsions : à l'instant même toutes furent guéries. Des exemples semblables ne sont pas rares. Les commissaires chargés de l'examen du magnétisme rapportent qu'à une cérémonie de la première communion, à l'église de Saint-Roch de Paris, une jeune fille ayant eu des convulsions, cinquante à soixante en eurent de semblables dans l'espace d'une demi-heure : on ne put arrêter cette contagion nerveuse qu'en les séparant les unes des autres. Ils citent encore le maréchal de Villars qui, dans ses mémoires, dit avoir vu dans

(1) *Lettres physiologiques et morales sur le magnétisme animal*, par le docteur Dupau.

les Cévennes une ville entière dont toutes les femmes et les filles sans exception paraissaient possédées du diable : elles tremblaient et prophétisaient publiquement dans les rues. Voici encore un fait qui prouve le pouvoir d'une imagination fortement frappée : il y a une vingtaine d'années environ, une femme de la campagne, fort simple, crédule et superstitieuse (sujet magnétique) vint nous consulter. Elle se croyait et se disait possédée du démon. Nous nous bornâmes à lui prescrire un traitement purement hygiénique et moral. Après la consultation, quelques-uns de nos élèves, des plus avisés et des plus farceurs, voulant s'égayer un peu, se chargèrent à mon insu de mettre sur-le-champ à exécution le point moral de notre ordonnance. On veut chasser le diable en frappant vivement et soudainement par un appareil de terreur l'imagination malade de la monomane. On la conduit mystérieusement dans une chambre obscure où il n'entrait de jour précisément que pour voir des objets capables de produire sur l'esprit de la malade une impression de surprise et d'épouvante, tels que apparence de spectres, ossements, têtes de morts, etc., etc. C'est à l'aide de cette scène fantasmagorique jointe à la parodie burlesque des cérémonies de l'exorcisme (ce que nous n'avons point approuvé), et surtout en administrant à la patiente d'amples aspersions d'eau lustrale qu'ils l'ont parfaitement guérie.

L'attente d'une heureuse médication peut aussi vivement frapper l'imagination d'un malade et produire réellement chez lui des effets sensibles et matériels, indépendamment de tout agent thérapeutique. Un paysan alla consulter un médecin qui lui prescrivit une purgation. En lui remettant l'ordonnance, le médecin lui dit : Prenez cela et vous serez purgé. Le malade exécutant un peu trop à la lettre la prescription de son docteur, avala le papier, et il ne laissa pas que d'être largement purgé. Ce papier était-il magnétisé? Il l'était comme une tasse non magnétisée que l'on présenta à une femme; celle-ci entra en crise à l'attouchement de cette tasse, qu'elle croyait magnétisée.

« Oubliez momentanément, dit M. Deleuze, toutes vos connaissances de physique et de métaphysique ; éloignez de votre esprit les objections qui peuvent se présenter; ne songez qu'à faire du bien au malade que vous traitez. Non, la foi dont on a tant parlé n'est point essentielle en elle-même ; elle n'est point le principe d'action du magnétisme ; elle est seulement nécessaire au magnétiseur comme un motif qui le détermine à faire usage d'une faculté..... Imaginez qu'il est en votre pouvoir de prendre le mal avec la main et de le jeter de côté (1). »

Cet auteur ajoute ailleurs : « Ne magnétisez pas

(1) *Histoire critique du magnétisme*, t. I, p. 57.

devant des curieux, mais seulement devant des personnes qui prennent intérêt au malade et ne vous gênent pas. » M. Deleuze assure qu'il est plus facile de faire des expériences dans les hameaux et les villages que dans les grandes villes, sur de simples villageois. « Il est si facile, dit-il, de persuader à de pauvres gens qu'on désire les guérir et qu'on en a les moyens, que vous n'éprouverez pas beaucoup de difficulté. Si vous n'avez rien produit, cherchez d'autres sujets pour vos expériences. Vous en trouverez au moins un sur dix sensible au magnétisme » (page 55).

« La foi, continue M. Deleuze, est nécessaire au magnétiseur, n'est point nécessaire au magnétisé; cependant l'incrédulité absolue du magnétisé peut repousser l'action du magnétisme, la retarder, s'opposer à ses effets plus ou moins long-temps. Enfin les trois qualités qui donnent de l'énergie au magnétisme sont *foi*, *espérance* et *charité* » (tome 1er, page 240).

» Les magnétiseurs sont différents pour la force ou l'ascendant; le robuste a plus d'effet que celui d'une constitution faible ou un vieillard (page 127-179). » Donc l'ascendant du physique ou la supériorité de la force opère sur l'esprit. Il faut donc admettre en définitive que beaucoup de miracles magnétiques que nous avouons être réels sont la dépendance de la reine du système nerveux, de cette grande en-

chanteresse, cette habile magicienne qui domine, dans son vaste empire, toutes les puissances de la sensibilité; vous l'avez compris, c'est l'imagination, c'est la folle de la maison, comme dit un ingénieux auteur. Les phénomènes magnétiques appartiennent donc à la physiologie, et ils ont été connus dans tous les temps. Une circonstance assez remarquable, c'est que le magnétisme ne produit aucun effet sur les aliénés, apparemment parce que l'empire de l'imagination est nul chez eux.

M. Virey rapporte l'aveu suivant d'un célèbre magnétiseur : « Ma théorie est toute simple, avouait un magnétiseur très-connu à un médecin de beaucoup d'esprit; vous êtes plus fort que moi, et d'un coup de poing vous me renverseriez. De même, il y a des personnes plus puissantes que d'autres en esprit, en imagination, en intelligence. Si je veux dominer de plus forts que moi au moral et même au physique, je ne pourrai point magnétiser, à moins que ces individus ne me cèdent, qu'ils ne se baissent sous moi, pour ainsi dire, par la confiance et la croyance.

» Il faut donc que je cherche mes inférieurs en esprit, en caractère. Alors, prenant hardiment l'ascendant sur ces êtres qui me regardent comme doué d'une puissance énergique, je les frappe d'un coup d'imagination; si l'idée seule ne suffit pas, j'emploie des gestes, des appareils, une voix élevée qui les maîtrisent, qui dompteut les esprits rebelles; je

leur commande, et ils dorment sous ma volonté ou se réveillent à mon gré. Agissant alors par cette haute confiance que leur inspire ma supériorité, ils se trouvent en effet soulagés, et même guéris; je triomphe surtout chez les malades imaginaires, les hypocondriaques, les hystériques, tous les êtres languissants, valétudinaires, énervés; et, en secouant fortement leur moral, je ranime l'énergie vitale de leur économie; je soulève et j'exalte ces esprits faibles, comme on voit des soldats peureux devenir braves, par la seule opinion qu'ils sont soutenus d'une grande force armée, ou de l'habileté de leur général. » Ailleurs le même auteur ajoute : « Mais, dira-t-on, le magnétisme animal dépend d'un fluide moral; c'est par là qu'il exerce ses influences. Que ne s'expliquait-on plus tôt! Nous voilà d'accord, et pour rendre plus intelligibles ces termes un peu bizarres de *fluide moral*, nous les traduirons par une expression mieux connue, *l'imagination;* alors, loin de nier sa puissance, nous lui concéderons beaucoup plus même que les magnétiseurs ne croient pouvoir obtenir.

» On sait que les influences magnétiques, désormais mieux appréciées sous le nom d'imagination, peuvent s'étendre à plus ou moins de distance, et même hors de la présence du magnétiseur; il suffit pour cela de la *croyance ferme*, grand principe qu'il ne faut jamais perdre de vue. Voici des expériences connues, sur lesquelles les magnétiseurs

ne s'empressent pas extrêmement de fournir leurs explications ordinaires.

» Une magnétisée (notez toujours que les femmes, les personnes faibles et simples, ou crédules, les enfants, tiennent les premiers rangs parmi les *sujets magnétiques*, et pour d'excellentes raisons), une magnétisée entrait en crise, même derrière un paravent, ou dans une autre chambre, quand on la magnétisait sans qu'elle le vît, mais pourvu qu'elle le sût ou le crût ; preuve de la merveilleuse puissance du magnétisme, s'écrie-t-on. Cependant, au lieu du magnétiseur accoutumé, et sans que la patiente s'en doutât le moins du monde, se substitue un de ces incrédules examinateurs, qui n'exécute aucune des simagrées tant recommandées pour opérer le charme; néanmoins la pauvre magnétisée, dans la chambre voisine, poussait les hauts cris, gémissait, hurlait, comme si l'on eût donné les plus épouvantables commotions à ses nerfs. Combien d'autres personnes n'a-t-on pas magnétisées à deux ou trois lieues de distance, et, notez bien, à telle heure convenue? Les magnétiseurs s'en vantent. De plus, on a des *sujets* sensibles qui se croient magnétisés sans qu'on songe à eux ; il suffit qu'ils se persuadent qu'on travaille sur eux, et qu'on a une puissance pire que le démon. »

Enfin, on ne saurait trop le répéter, la puis-

sance nerveuse est un levier d'une force presque infinie et incommensurable à l'esprit humain.

De tous les instruments que nous pouvons employer pour connaître les agents imperceptibles de la nature, dit le célèbre Delaplace, les plus sensibles sont les nerfs, surtout lorsque des causes particulières exaltent leur sensibilité. Ce sont les phénomènes produits par l'extrême susceptibilité du système nerveux dans quelques individus, qui ont donné naissance à diverses opinions sur l'existence d'un nouvel agent que l'on a nommé magnétisme animal (1).

On serait infini si l'on voulait faire l'histoire des exaltations et des aberrations, des jeux et des caprices du système nerveux ou de la sensibilité humaine. On connaît les exaltations sensitives. Dans certains états morbides, la sensibilité optique s'exalte au point que certaines personnes distinguent parfaitement les objets dans l'obscurité de la nuit et se conduisent au milieu des plus épaisses ténèbres. On sait que les animaux nocturnes jouissent naturellement de cette propriété. Il en est de même des autres sens, et surtout de celui de l'odorat. Des émanations animales miasmatiques peuvent produire entre les corps vivants, sans contact, des impressions plus ou moins fortes sur le système nerveux. Certains nègres en poursuivent d'autres en se conduisant d'après le seul

(1) *Essai philosophique sur les probabilités.*

odorat. On cite des femmes qui ont reconnu la présence de certaines personnes quoiqu'elles ne les eussent pas aperçues et qu'elles les crussent absentes. On connaît les faits de certains animaux qui reconnaissent et retrouvent les traces de leurs maîtres, leur maison, et distinguent au milieu de mille objets ceux qui leur appartiennent. Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est de voir des chiens qu'on a transportés à une distance de quelques centaines de lieues, par mer ou dans des voitures fermées, revenir à la maison de leur maître. De même des pigeons emportés dans un sac à des distances considérables et lâchés ensuite retournent droit à leur colombier.

Ainsi les lois physiologiques et pathologiques nous prouvent que la sensibilité générale ou locale peut s'exalter ou s'éteindre, ou du moins se suspendre, se répandre, ou se concentrer sur certains points intérieurs ou extérieurs de l'économie et présenter alors les anomalies et les aberrations les plus singulières et les plus bizarres.

Il est facile chez les personnes susceptibles, irritables, et d'une imagination vive de faire naître, presque à volonté, des accidents nerveux. Vous n'avez pour cela qu'à leur parler de convulsions, de spasmes, de crampes, de paralysie, d'étouffements, de sommeil, de somnambulisme. Ne craignez rien, dit-on, vous allez ressentir des coliques, des maux de tête, des tensions de nerfs ; n'importe : c'est un bien,

et la marque du triomphe du remède sur vos maux; quand même vous perdriez connaissance, ne vous découragez pas, cela est momentané. Alors, qu'on juge si une femme faible, délicate, nerveuse, vaporeuse ne changera pas de couleur, n'éprouvera pas des étouffements, des spasmes, etc. Au contraire les hommes sains, fermes et résolus demeureront inébranlables et impassibles et se moqueront du magnétisme.

« Si les magnétiseurs, dit de Montègre, se fussent contentés de dire : On peut avec des gestes, avec quelques paroles, avec l'expression d'une volonté forte, maîtriser l'imagination de la plupart des hommes, et s'en servir ensuite comme d'une *manivelle* pour leur faire exécuter des mouvements plus ou moins bizarres, plus ou moins étrangers au cours ordinaire des choses, et qui pourraient quelquefois donner lieu à d'heureux résultats, les magnétiseurs auraient satisfait les esprits droits et éclairés; personne n'eût contesté la vérité d'une doctrine reconnue de tout temps et qu'il pouvait être curieux d'examiner; mais en parlant ainsi, les magnétiseurs n'auraient produit aucune merveille, ils n'auraient séduit personne, car on ne se laisse point surprendre quand on est averti, et par conséquent il n'y aurait pas eu de magnétiseurs. »

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

DU SOMNAMBULISME MAGNÉTIQUE.

Le somnambulisme a été regardé depuis de Puységur comme le caractère le plus certain de l'influence magnétique. Le sommeil produit ou occasioné par les procédés dits *magnétiques* peut être, 1° purement physiologique ou naturel : c'est le repos ou la suspension momentanée de l'action des sens. Le silence, un mystérieux recueillement, des gestes monotones long-temps et fréquemment répétés et souvent joints à l'ennui, finissent par endormir naturellement certaines personnes. 2° Il peut être artificiel. Ce sommeil attribué à l'influence magnétique n'est point un vrai sommeil physiologique, naturel et réparateur, c'est un état anormal, insolite et maladif que font naître certains procédés, certains rapports ou modes de communication plus ou moins propres

à remuer, à exciter, ou même à bouleverser quelquefois le système nerveux chez des personnes très-irritables. On conçoit, en effet, l'immense perturbation que peuvent causer dans ce cas une attitude imposante, ou un extérieur mystérieux et magique, un visage grave et composé, un regard fixe et dominateur, en un mot tout l'ensemble des gestes, des attouchements et des paroles les plus capables de séduire par une fascination prestigieuse une imagination mobile, faible ou malade. Le somnambulisme magnétique ou artificiel ne diffère pas, quant au fond, de celui qui survient spontanément chez certaines personnes pendant le vrai sommeil de la nuit. Ce dernier somnambulisme est une véritable névrose ou une espèce de maladie, de même que le somnambulisme magnétique. On peut ajouter que souvent l'assoupissement déterminé par ces fascinations magnétiques est comme un véritable coma, ou comme un sommeil causé par l'opium, c'est-à-dire une véritable congestion cérébrale qui simule le sommeil naturel.

Dans les premières séances, ordinairement on n'obtient que des effets insignifiants, comme pesanteur de tête, pandiculations, bâillements, somnolence, etc. Le lendemain, la répétition des mêmes actes, vers le même temps, rappelle très-facilement la même série d'effets et de sensations, et au bout de quelques jours l'habitude se trouve établie. Le sujet soumis à l'expérimentation magnétique peut éprouver de lé-

gères convulsions; il s'endort d'un sommeil plus ou moins profond, se réveille difficilement par les excitations externes; ce que l'on explique facilement par l'espèce de *raptus* sensitif ou la concentration interne de la sensibilité générale. Cet état, dit magnétique, est, comme dans le somnambulisme naturel, compatible avec l'exercice des organes de la voix, du mouvement et de la locomotion, et il n'y a de différence réelle entre ces deux somnambulismes que les erreurs propres à l'état magnétique. Voilà l'ensemble des phénomènes qu'offre ordinairement le somnambulisme magnétique, et notez qu'il n'en existe pas un seul qui soit incontestable. D'ailleurs, comme nous l'avons dit plus haut, les commissaires de l'Académie de médecine conviennent que le somnambulisme peut être simulé.

Maintenant, qu'est-ce que le somnambulisme qu'on appelle *lucide?* J'entends par lucidité une forme ou un mode particulier du somnambulisme soit naturel, soit artificiel, dans lequel, par une concentration et une exaltation des facultés intellectuelles ou des aptitudes instinctives que favorise encore la suspension des sensations externes, l'homme fait des choses dont il est absolument incapable dans l'état de veille ou dans sa condition normale et physiologique. Ainsi l'on résout, comme tout le monde sait, les problèmes les plus difficiles et insolubles dans l'état de veille; on compose des pièces de vers; on prononce

des discours qui étonnent par la justesse et l'élévation des pensées; on parle des langues qu'on avait oubliées, ou dont on n'a plus aucun usage. Voilà le somnambulisme lucide soit naturel ou spontané, soit artificiel, provoqué ou magnétique. Quand les somnambules ne font que des actions communes, comme marcher, travailler, parler, etc., enfin tout ce qu'ils font habituellement dans l'état de veille, c'est alors le somnambulisme ordinaire, qui n'offre de remarquable que la suspension de l'action des sens externes et la conservation de l'exercice de la parole, du mouvement et de la locomotion. Ces deux espèces de somnambulisme lucide ou non, sont, comme nous l'avons déjà dit, une véritable névrose, une espèce de maladie cérébrale ou vésanique. Et la preuve que la lucidité somnambulique est l'effet d'une affection pathologique ou d'une maladie, c'est qu'on l'observe également dans quelques lésions cérébrales et affections hystériques, comme le prouvent les faits suivants : « Le valet de chambre d'un ambassadeur espagnol, garçon de moyens ordinaires, et qui se trouvait par hasard assister à des conversations fort importantes, n'en était devenu ni plus savant ni plus spirituel. Il fut atteint d'une fièvre cérébrale, et pendant son délire il discutait avec beaucoup de sagacité sur les intérêts politiques des diverses puissances: au point que l'ambassadeur, qui n'avait jamais regardé son domestique que comme un homme dévoué,

venait écouter ses leçons de diplomatie et projetait d'en faire son secrétaire. Mais l'affection du cerveau se dissipa, et le malade, en guérissant, perdit toutes ses brillantes qualités (1). »

« Une fille hystérique, dit Pomme, faisait des vers pendant ses accès; parlait avec éloquence et montrait une grande vivacité d'esprit; cependant son intelligence n'était point dans tout autre temps au-dessus de la médiocrité. »

Il suit donc de là que tous les phénomènes extraordinaires et étonnants du somnambulisme lucide, soit spontané, soit provoqué, sont purement naturels et s'expliquent parfaitement par les lois de la physiologie et de la pathologie.

On sait que l'on n'obtient que rarement le somnambulisme lucide, et seulement chez quelques individus dont le système nerveux et une idiosyncrasie toute particulière comportent cette prédisposition morbide; ou chez ceux qui sont déjà plus ou moins somnambules, ou doivent par leur prédestination organique le devenir naturellement. Il est un assez grand nombre de personnes qui offrent quelques nuances de somnambulisme, comme de parler tout haut en dormant, etc.

On prétend qu'il existe entre le magnétiseur et le

(1) *Lettres physiologiques et morales sur le magnétisme*, par le docteur Dupau.

magnétisé ou le somnambule un rapport intime, de manière qu'ils communiquent ensemble, s'entendent et se répondent. Il suffit pour établir cette correspondance de toucher le somnambule par quelque point, la main ou le front, au moment où on lui parle.

Les somnambules naturels présentent aussi cette particularité. Cet attouchement excite la sensibilité animale et réveille par là le sens de l'ouïe. Et c'est effectivement ce que l'on fait tous les jours comme par instinct. Une personne endormie ou simplement somnolente ne vous répond point : vous la touchez, et elle se réveille ou vous parle et répond à vos questions, quelle que soit d'ailleurs la nature de l'excitateur, fût-ce même un bâton de cire d'Espagne ou de verre.

Un autre phénomène que les magnétiseurs font dépendre de ce prétendu rapport intime, c'est la communication des pensées, des désirs, des volontés, ou plutôt un grand attachement de la somnambule pour son magnétiseur, une soumission si entière et si absolue à tous ses ordres et une dépendance si grande que M. Rostan (1) et M. Filassier la comparent à celle d'un chien pour son maître. Cela s'explique facilement par les relations habituelles plus ou moins intimes, par la voie des rapports sympathiques, de

(1) Art. Magnétisme du *Dict. de Médecine*, t. XIII.

l'affinité syncrasique, ou de l'influence sexuelle.

« De tous les phénomènes magnétiques, dit M. Rostan, celui qu'on produit le plus souvent, le plus facilement, et de la manière la plus immanquable, c'est d'interdire le mouvement à un membre. Deux ou trois gestes le jettent dans l'immobilité la plus parfaite ; il est tout-à-fait impossible à la personne magnétisée de le remuer le moins du monde. Vous avez beau l'exciter à le mouvoir, impossible, il faut le déparalyser pour qu'elle puisse s'en servir. Pour cela il faut faire d'autres gestes (1). » Ces prétendues paralysies, qu'on peut assimiler aux imaginations fantasques de certains monomaniaques, doivent être attribuées à l'influence de l'ascendant prestigieux que le magnétiseur exerce sur sa somnambule. Une parole ou un geste magique commande à un membre une complète immobilité, et soudain la personne dont l'imagination est subitement fascinée, se croit privée momentanément de l'usage de son membre ou même de celui de la langue, et demeure comme paralytique ou interdite et muette. De même que dans certaines monomanies, les malades affirment ne pouvoir ou n'oser marcher, parce qu'ils s'imaginent avoir des jambes de paille ou de verre. Et certes toutes ces paralysies apparentes et imaginaires se dissiperaient sur-le-champ à l'aspect d'un danger im-

(1) *Cours élémentaire d'hygiène*, t. II, p. 209.

minent et formidable, tels qu'une subite inondation ou un terrible incendie. Nous parlerons ailleurs des paralysies que l'on prétend opérer par un simple acte de la volonté ou un ordre mental.

Enfin, un dernier phénomène qui caractérise encore le somnambulisme magnétique, comme le naturel, c'est l'oubli, au réveil, de tout ce qui s'est passé pendant cet état.

CHAPITRE CINQUIÈME.

PHÉNOMÈNES MERVEILLEUX,

ou Faits anti-physiologiques, c'est-à-dire en dehors de toutes les lois connues de la physique, de la physiologie et de la pathologie.

Nous commençons par les plus prodigieux, tels que les phénomènes de la vue par le front, l'occiput, l'épigastre, le bout des doigts, etc. Nous nous bornerons aux principaux faits cités par les plus savants et les plus graves auteurs.

Voici ce que rapporte M. Rostan, professeur distingué de la Faculté de médecine de Paris : « Voici une expérience que j'ai fréquemment répétée, mais qu'enfin j'ai dû interrompre; parce qu'elle fatiguait prodigieusement ma somnambule, qui me dit que si je continuais, elle deviendrait folle. Cette expérience a été faite en présence de mon collègue et ami M. Ferrus. Je pris ma montre, que je plaçai à trois ou quatre pouces de l'occiput. Je demandai à la som-

nambule si elle voyait quelque chose. — « Certainement je vois quelque chose qui brille : ça me fait mal. » Sa physionomie exprimait la douleur, la nôtre devait exprimer l'étonnement. Nous nous regardâmes; et M. Ferrus, rompant le silence, me dit que puisqu'elle voyait quelque chose briller, elle dirait sans doute ce que c'était. « — Qu'est-ce que vous voyez briller? — Ah! je ne sais pas, je ne puis vous le dire. — Regardez bien. — Attendez, ça me fatigue... attendez .. (et après un moment de grande attention) : C'est une montre. » Nouveau sujet de surprise. Mais si elle voit la montre, me dit encore M. Ferrus, elle verra sans doute l'heure qu'il est. « — Pourriez-vous me dire quelle heure il est?..... — Oh! non, c'est trop difficile. — Faites attention, cherchez bien. — Attendez, je vais tâcher.... Je dirai peut-être bien l'heure, mais je ne pourrai jamais voir les minutes. » Et après avoir cherché avec la plus grande attention : « — Il est huit heures moins dix minutes : » Ce qui était exact. M. Ferrus voulut faire l'expérience lui-même, et la répéta avec le même succès. Il me fit tourner plusieurs fois l'aiguille de sa montre; nous la lui présentâmes sans l'avoir regardée, elle ne se trompa point (1). »

Voici un fait plus merveilleux encore s'il est possi-

(1) *Dictionnaire de médecine* en 18 vol., t. XIII, article Magnétisme, p. 453.

ble : « Je feignis, dit M. le docteur Filassier, de magnétiser un de mes amis, mais les manœuvres que j'exerçais sur lui furent toutes faites avec la ferme volonté d'agir sur elle (une somnambule); bien que placée à quelque distance de moi, elle ne tarda pas à s'endormir et à tomber en somnambulisme. Je fis enlever exprès toutes les lumières de la pièce où nous nous tenions; nous nous trouvâmes alors dans l'obscurité. Je pris ma montre avec toutes les précautions nécessaires pour qu'elle ne pût être même aperçue par la somnambule, et la plaçai sur son front, le cadran étant dirigé vers la peau, et le reste de la montre étant soutenu et entièrement caché par la paume de la main droite; j'appuyai les doigts de l'autre main sur les paupières, pour augmenter et maintenir leur occlusion déjà complète par elles-mêmes Qu'avez-vous sur le front? demandai-je à la somnambule. Une montre, me répondit-elle, après un peu de réflexion. — Voyez l'heure. — Je ne puis. — Voyez-la; je le veux. — La grande aiguille est sur le 6, la petite est après le 7, me répondit-elle, après une forte concentration. Nous passâmes dans l'appartement à côté, qui était éclairé, et nous pûmes constater qu'il était sept heures et demie à la montre. (C'est ce que la somnambule aurait pu dire, s'il n'était apparemment plus poétique et plus magnétique de dire que la grande aiguille était sur le 6 et la petite après le 7)..... Je tournai

plusieurs fois sur elles-mêmes les aiguilles de ma montre, sans savoir moi-même à quelle heure elles s'étaient arrêtées, puis je la plaçai avec les mêmes précautions sur l'occiput de la somnambule : — Quelle heure est il à ma montre? — Elle resta longtemps concentrée et dit enfin : la plus grande aiguille est sur le 5, la plus petite est entre le 3 et le 4, mais plus près du 3. — Je passai dans la chambre éclairée, et je vis en effet que ma montre marquait trois heures vingt-cinq minutes (1). »

Les amis de M. Filassier placèrent la montre sur l'épigastre de la somnambule, par dessus les vêtements, et elle vit par l'estomac comme par le front et l'occiput. Voilà donc le sens de la vue en trois endroits à la fois. Dans la voie des prodiges, il n'y a que le premier pas qui coûte. Je doute fort que ces somnambules, quelque lucides qu'elles soient, pussent soutenir les épreuves de la commission de médecine de 1837, dont on a rapporté les conclusions plus haut.

Maintenant que répondre à des savants qui vous disent : Nous avons vu.... c'est le cas de dire : *puisque vous l'avez vu, je le crois; si je l'avais vu moi-même, je ne le croirais pas.* Il est, comme dit Cabanis, des erreurs dont les hommes d'esprit

(1) Quelques considérations pour servir à l'histoire du magnétisme animal.

seuls sont susceptibles. La vue par l'occiput et sans le secours des yeux est une de ces absurdités que l'on doit aussitôt rejeter et nier comme contraire aux lois de la physique et de l'organisation animale, et surtout comme contraire au sens commun. Le bon sens en effet nous crie à tous qu'il ne peut y avoir dans cette prétendue vision occipitale aucune espèce de causalité ou de rapport possible de cause à effet ; que de l'organisation de l'occiput ne peut résulter aucune apparence de cause finale de la vue ; parce que cette organisation n'a aucun rapport de nature et de forme avec la lumière, pour la modifier, la réfracter et en transmettre l'impression au cerveau ; qu'une chose n'existe pas sans sa condition d'existence essentielle. Ainsi il n'y a point de fonction mécanique sans machine, point de fonction vitale sans organe, point de digestion sans estomac, point de respiration sans poumon, point de sensation sans un organe de sensation ou un sens, par conséquent point de vue véritable possible sans yeux. Et en effet la vision réelle ne peut avoir lieu que par l'impression d'un objet réel, sensible sur le nerf optique ou la rétine, ce qui exclut les visions hallucinatiques et fantastiques dans les songes, où il n'y a point d'objet réel, et par conséquent point de sensation véritable, mais seulement des simulacres ou des souvenirs de sensations, sans aucune réalité.

On ne peut pas non plus nous opposer l'état des

somnambules ordinaires et naturels, parce que ceux-ci ne voient réellement point ou très-rarement, quoiqu'ils puissent avoir les yeux ouverts; car s'ils voyaient, ils communiqueraient avec le monde extérieur, se réveilleraient aussitôt, ou plutôt ils ne seraient véritablement pas somnambules. S'ils paraissent montrer beaucoup d'adresse et d'agilité dans leurs courses nocturnes sur les toits, c'est précisément encore parce qu'ils ne voient pas. L'ignorance du danger leur donne une assurance qui les préserve des accidents, lesquels ne manqueraient pas d'arriver, s'ils venaient à s'éveiller; ils verraient le danger, bientôt leurs idées seraient troublées et ils tomberaient infailliblement Aussi, tout le monde sait qu'il est dangereux de réveiller un somnambule qui s'est mis dans une situation périlleuse.

Au reste, il est certain que, malgré leur adresse apparente et leur lucidité prétendue, ils tombent souvent des toits, ou se jettent par les fenêtres de leur appartement et se tuent.

Mais comment expliquer ces cas rares et singuliers où l'on a vu des somnambules dans un état de lucidité optique composer et écrire des vers, des discours au milieu de la nuit. Un ecclésiastique, somnambule, se levait la nuit pour corriger un sermon. Dans ces mots : ce *divin* enfant, il substitua *adorable* à *divin*. Plus tard, s'apercevant de l'hiatus, il ajouta un *t* après *ce*. On peut croire que dans ce cas et autres

semblables, les somnambules ont pu, par une exaltation extraordinaire de la sensibilité optique, voir assez pour écrire pendant certaines nuits rendues d'ailleurs peu obscures peut-être par quelque clair de lune : et s'ils ont vu, c'était au moins par les yeux et les yeux ouverts ou entr'ouverts très-probablement. Tout cela ne prouve rien en faveur de la prétendue vue occipitale, épigastrique, etc.

Si les faits dits magnétiques ci-dessus allégués étaient véritables, ils devraient être attribués à l'action d'une puissance surnaturelle; ils seraient de vrais miracles. Or, il est certain que Dieu ne fait des miracles que dans une fin digne de lui et pour manifester ses divins attributs. Il serait ridicule de croire que la souveraine sagesse voulût, sans raison et sans but digne d'elle, faire voir un homme par le derrière de la tête ou par l'épigastre. Mais les faits existent. Des hommes graves, savants et véridiques disent les avoir vus, les attestent hautement; rien ne résiste à la puissance des faits. Soit, mais il est certain que des hommes savants, graves et véridiques ne sont pas à l'abri de toute erreur; ils ont pu être trompés d'une manière quelconque, par quelque subtilité prestigieuse ou d'une façon qui m'est inconnue, mais qui est à la rigueur possible; ils ont pu se tromper eux-mêmes. Qui pourra prouver avec certitude que les magnétisés n'ont pas cru avoir vu par l'occiput ce qu'ils n'avaient réellement point vu,

en un mot s'ils n'ont pas deviné quelquefois juste? On sait que très-souvent ils se trompent, ou hésitent et ne disent vrai qu'à demi ou à peu près. De l'aveu même de M. Rostan « les somnambules les plus lucides commettent souvent de fréquentes erreurs; je dirai même que les cas où ils se trompent sont les plus ordinaires. » Et ailleurs : « Il faut cependant avouer que les somnambules se trompent dans la majorité des cas et que le désir de paraître clairvoyants leur fait affirmer qu'ils voient ce que bien souvent ils ne voient pas. » Qui pourra, d'un autre côté, assurer que le magnétiseur ou l'expérimentateur ne s'est pas trompé lui-même sur les qualités de l'objet prétendu vu; ou si par une illusion optique ou une subite hallucination, il n'a pas vu une chose pour une autre, ou un objet fantastique, qui n'existe réellement point? En tout état de cause, j'aime mieux croire que l'un des deux s'est trompé, ou que l'un l'a été par l'autre, à dessein ou non, que de me persuader que le cours des lois de la nature a été interrompu ou interverti, sans aucune raison ni fin digne de son auteur. J'éprouve une répugnance si invincible à croire à ces faits, qui sont contre l'organisme et la raison, que j'aimerais encore mieux dire avec les théologiens que cette fascination optique, en admettant les faits, est *l'œuvre du démon*, ce qui ne répugne pas absolument aux principes de la saine théologie. Et en effet les esprits de ténèbres

apparemment peuvent voir dans les ténèbres, ou plutôt il n'y a point de ténèbres physiques pour les êtres incorporels. Ces intelligences surhumaines peuvent donc faire ce dont quelques hommes sont parfois capables; et il leur est encore plus facile de communiquer aux hommes des pensées, ou la connaissance des objets ou de leurs qualités, puis que tous les hommes, comme on sait, sont capables de ces choses. Ce ne serait donc après tout qu'un miracle du second ordre opéré par un agent surnaturel ou le génie du mal, dans le but d'établir et d'accréditer une doctrine mauvaise, erronée dans ses principes et immorale dans son application, comme nous le verrons plus bas.

D'après tout ce qui vient d'être dit, il est certain 1° que la réalité de la vue sans le secours des yeux et par d'autres organes que les yeux ne peut être admise que par un véritable miracle, ce qui, dans l'espèce, est démontré impossible; 2° ou qu'il faut établir que c'est un phénomène extraordinaire, anormal, mais purement naturel et physiologique, supposition qu'il est également impossible d'admettre, parce qu'elle est contraire à toutes les lois de la physique et de l'organisme animal. Il ne reste donc d'autre issue possible que l'artifice humain ou *diabolique*. Pour nous en tenir au premier nous concluons que les magnétiseurs et les magnétisés ou les expérimentateurs ont trompé ou ont été trompés, hallu-

cinés, illusionnés, fascinés par des ruses adroites et des subtilités prestigieuses. Pour nous résumer sur l'article de tous ces faits extraordinaires, merveilleux et anti-physiologiques, nous disons et nous dirons toujours : la collusion entre le magnétiseur et le magnétisé est absolument possible, on en convient : or, nous nous retranchons derrière cette possibilité; et tant qu'on ne l'aura pas détruite, nous nierons tous ces faits merveilleux, parce que nous aimons mieux croire que deux hommes ont pu mentir, que d'admettre un renversement des lois de la nature ou l'intervention inutile et gratuite d'une intelligence ou d'un agent surnaturel ou surhumain. Nous rougissons presque d'avoir étalé toutes ces preuves et d'avoir fait tant de frais de démonstration, pour réfuter des choses si vaines et si frivoles, qu'il aurait fallu nier tout simplement comme extravagantes, absurdes et ridicules. Mais à qui la faute? Pourquoi des savants eux-mêmes ne rougissent-ils pas de soutenir et de relever par l'appui et l'éclat de leur nom ces étranges et inconcevables erreurs?

Il est une autre vue magnétique bien plus merveilleuse encore, c'est la vue dite dans l'espace, et dans le temps. *La vue dans l'espace*, c'est celle par laquelle une somnambule prétend voir ou connaître ce qui se passe à des distances considérables ou même incommensurables et sans bornes.

On rapporte que les magnétiseurs ont fait voyager

leurs somnambules dans des pays inconnus, en Amérique, aux Indes-Orientales, en un mot partout, soit pour savoir des nouvelles d'une personne absente, soit pour faire des découvertes scientifiques. On a vu des relations dans lesquelles une somnambule faisait la description exacte de l'appartement d'une personne éloignée, et dans un pays où elle n'avait jamais été; d'autres, pour obéir aux ordres de leur magnétiseur, se transportent sans bouger de place, auprès de certains malades pour voir, par une intuition magnétique, leurs maladies et les remèdes qui leur conviennent. C'est peu que tout cela. Il est curieux de voir la lucidité magique des magnétisés aller lutter contre les ténèbres des enfers mêmes, ou s'élancer jusque dans la région des planètes et des étoiles fixes, ou disons plutôt dans la région des chimères, des extravagances et des folies. Voici l'analyse d'une relation d'un de ces voyages planétaires, écrit sous la dictée d'une somnambule : « Elle a vérifié qu'il existe réellement dans la lune des êtres sensibles et vivants, qui jouissent comme nous du spectacle de la nature et de ses avantages; qu'ils naissent, se reproduisent et périssent de la même manière. La description qu'elle donne de ces êtres lunaires n'est point très-belle; ils ont une forme aplatie et une marche rampante. » (Citation de M. Dupau.)

La vue dans l'espace emporte naturellement celle

dans la matière, c'est-à-dire à travers ou dans les corps opaques, et tout-à-fait imperméables à la lumière, comme le globe terrestre : car il ne s'agit pas ici de la matière lumineuse ou diaphane. Je cite cet exemple à dessein, puisque, au rapport de M. Rostan, « les partisans du magnétisme disent qu'il n'est pas plus surprenant de voir les antipodes au moyen de ce fluide nouveau que d'apercevoir Saturne, Jupiter ou Sirius au moyen du fluide lumineux. »

Si les somnambules peuvent voir les antipodes, leur vue si subtile et si perçante passe donc à travers le centre de la terre, et parcourt un diamètre de trois mille lieues. Et si cette vue d'une espèce nouvelle traverse une masse opaque de trois mille lieues d'épaisseur, pourquoi un mur d'un pied l'arrête-t-il absolument et nécessairement? Enfin, pour tout dire en deux mots, les somnambules voient dans les cieux, le terre et les enfers; leur vue est universelle, embrasse tous les êtres, tous les temps, tous les lieux; elle est donc infinie comme celle de Dieu. Il serait superflu de s'arrêter à réfuter de pareilles absurdités, elles se réfutent assez d'elles-mêmes, et les exposer c'est les réduire à leur juste valeur, c'est-à-dire au néant.

On doit en dire autant de la vue intuitive de l'intérieur de l'organisme humain, ou des organes sains ou malades du corps de l'homme. A cette vue in-

térieure des particularités les plus intimes de l'organisation s'oppose toujours invinciblement l'épaisseur des téguments; c'est un mur, une cloison opaque et imperméable. Et quand le corps humain serait en quelque façon clair et perlucide, comment connaître et décrire exactement des viscères sains ou malades sans la moindre notion de l'anatomie et de la médecine? M. Rostan lui-même dit « qu'il n'a jamais obtenu que des descriptions ou tout-à-fait fausses ou du moins fort erronées. Il est extrêmement rare que des somnambules même très-lucides voient approximativement leur intérieur. Ils n'ont la plupart que des idées absurdes qui ressemblent à de vains songes, et c'est tout.» C'est-à-dire que s'ils disent quelquefois des choses plus ou moins vagues et qui semblent se rapprocher un peu de la vérité, c'est d'après certains souvenirs de ce qu'ils ont pu entendre dire sur l'organisme en général, ou même d'après quelques notions vulgaires généralement connues du peuple. M. Rostan affirme positivement, malgré son assertion tout-à-l'heure rapportée, que les somnambules « jouissent de la faculté de distinguer à travers les corps opaques » ; et en preuve il cite ce singulier exemple : « Une somnambule m'a constamment dit, sans jamais se tromper, si j'avais l'estomac vide ou plein. » Je laisse au lecteur à apprécier la force et la valeur d'une pareille preuve.

Il est une variété de la vue dans l'espace qui con-

siste non seulement à voir les actions des personnes, mais encore leurs pensées les plus intimes ou les secrets des cœurs.

Voici un fait que rapporte M. le docteur Filassier. « A mesure qu'elle (mademoiselle Clarice) guérissait, son somnambulisme devenait de plus en plus lucide, et nous étonnait par sa *vue toujours infaillible* dans l'espace et le temps..... Dormant à Paris, dans le salon de M. Chapelin, mademoiselle Clarice voyait à Arcis-sur-Aube, sa mère, décrivait son occupation dans le moment, son attitude, ses pensées intimes; précisait, en entrant dans les plus petits détails, le moindre changement que sa mère y apportait; prédisait pour une heure, un jour, plusieurs jours plus tard, la visite de telle ou telle personne à sa mère, leur entretien, la venue de telle ou telle lettre, l'effet que sa mère en ressentirait immédiatement, ses réflexions ultérieures....

» La jeune somnambule annonçait aussi à son père l'arrivée des lettres de sa mère, et disait d'avance leur contenu. Elle vit un jour sa mère souffrante, et elle dicta, pour elle, une consultation qui arrivait à Arcis-sur-Aube au moment où monsieur son père recevait, à Paris, la première lettre où sa femme lui parlait de sa maladie (1). » — Il y a ici nécessairement illusion ou tromperie pour les rai-

(1) M. Filassier, ouvrage déjà cité.

sons que nous avons exposées plus haut. Aucun des moyens ci-dessus indiqués ne peut être invoqué comme voie ou méthode exégétique. Et, en effet, ces faits ne peuvent être ni naturels ni même surnaturels. Point naturels, cela est évident et ne demande point de commentaire; ni surnaturels, parce que Dieu ne peut faire des miracles que par des motifs et dans un but dignes de lui. D'un autre côté des intelligences surhumaines, selon le sentiment des philosophes et de tous les théologiens avec saint Thomas, ne peuvent connaître avec une certitude absolue les pensées intimes de l'homme ou les secrets des cœurs; *Angeli non cognoscunt secreta cordium*, dit saint Thomas (1). Ces intelligences supérieures à l'homme ne peuvent avoir ces connaissances que par voie de conjecture, mais, à la vérité, bien plus parfaitement que l'homme (2). « Quelque connaissant que soit un

(1) On nous dit cependant que mademoiselle Clarice étonnait par *sa vue toujours infaillible dans l'espace et dans le temps.*

(2) Un assez grand nombre d'ecclésiastiques croient sérieusement à l'intervention du *démon* dans les merveilles mystérieuses du magnétisme.

Au risque de froisser peut-être quelques susceptibilités philosophiques, je dirai deux mots sur ce point délicat; j'exprimerai nettement mes convictions sans détour et sans périphrases. Ne soyez donc pas surpris ni effarouché si moi, médecin, je vous avoue qu'en partie je partage leur opinion, mais par des motifs différents que je développerai plus bas.

On ne peut nier l'existence et le pouvoir surhumain d'un ordre d'intelligences (anges, démons, esprits, génies) supérieures à l'homme, sans nier en même temps le christianisme, sans nier l'évangile, qui

être, dit Bossuet dans son Traité du libre arbitre, un objet même existant n'en est connu que par l'une de ces manières, ou parce que cet objet fait quelque impression sur lui, ou parce qu'il a fait cet objet, ou parce que celui qui l'a fait lui en donne la connaissance. » Or, on ne voit dans l'espèce aucune de ces trois conditions ; donc les faits allégués sont nécessairement et logiquement nuls ou faux, c'est-à-dire le résultat de l'artifice humain.

Tout ce que nous venons de dire sur la vue dite dans l'espace s'applique naturellement à ce qu'on appelle la vue dans le temps ou dans l'avenir ; c'est

établit cette doctrine, et sans cesser par conséquent d'être chrétien : je dirai plus, sans cesser d'être véritable philosophe et logicien.

Cette croyance à un ordre d'intelligences supérieures à l'intelligence humaine n'est point propre au christianisme, elle est admise dans toutes les philosophies et dans toutes les religions de la terre. C'est une doctrine qui nous est venue de la révélation primitive faite à l'origine des choses, et qui nous a été transmise d'âge en âge par la tradition du genre humain. Or, cette tradition emporte l'universalité des temps, des lieux et des peuples. Et c'est une chose digne de la plus grande attention que cette concordance des histoires de toutes les nations sur l'existence et la nature des êtres surhumains. Presque tous les peuples du globe parlent des bons et des mauvais anges, de la révolte des mauvais contre Dieu et du châtiment et de l'éternel exil des esprits rebelles. C'est la doctrine des Chinois, des peuples riverains de la mer Vermeille, des Californiens septentrionaux, des Indoux, des Scandinaves, des Arabes, des Thibétains, des Péruviens et des Mexicains, des Kalmouks, des Parsis, des diverses peuplades des bords de l'Orénoque, des Scythes, des Thraces, des Gètes, des Messagètes, des Goths, des Celtes ; des Grecs, Socrate, Platon, Pythagore, Thalès, Eschyle, Empédocle, Euripide, et jusqu'aux peuplades que l'on appelle sauvages,

la prévision et la prophétisation en style magnétique.

Il est inutile de rappeler ici qu'aucune intelligence créée, ni humaine, ni surhumaine, ne peut connaître avec une certitude absolue les événements libres ou les futurs contingents, c'est-à-dire ceux qui dépendent de causes libres ou de la libre détermination d'une multitude d'hommes qui peuvent ne pas exister encore ; par la raison que l'intelligence créée et finie ne peut pas connaître ce qui n'est pas encore et qui ne doit pas être nécessairement. L'intelligence infinie et incréée, ou Dieu seul voit et connaît, non seule-

quoique au fond elles ne soient que des hommes dégradés ou des débris d'anciennes civilisations, et qui, par conséquent, conservent quelques vestiges de la révélation primitive. (Voyez *le Christ devant le siècle*, par M. Roselly de Lorgues.)

Même unanimité et même universalité traditionnelles sur la chute et la dégradation originelle de l'homme, sur la promesse d'un libérateur, sur le déluge, etc. Que conclure de tous ces documents, sinon que toutes ces croyances viennent de la même source, c'est-à-dire de l'histoire la plus ancienne et la plus authentique du monde, de l'histoire mosaïque ; et de plus, que tous ces peuples sont originairement issus de la même famille, de cette famille primitive et prototype d'où est sorti le peuple hébreu ?

Une vérité qui nous est transmise par une semblable voie, je veux dire la tradition universelle depuis le commencement du monde, et qui nous apparaît environnée de tant d'évidence et de clarté, commande irrésistiblement à tout homme raisonnable un plein et complet assentiment. Et nous ne craignons pas de le dire : ne pas donner son adhésion à des dogmes revêtus de tous ces caractères de vérité est la marque certaine d'un esprit mal fait, peu philosophique, pour ne pas dire d'un esprit malade, faible et borné.

ment tout ce qui est, mais encore tout ce qui est absolument possible, c'est-à-dire, tout ce qui n'implique pas contradiction (ainsi le Tout-Puissant lui-même ne saurait voir et connaître un cercle carré, un triangle sans trois côtés, ou l'inégalité des rayons d'un cercle), autrement l'intelligence incréée et infinie serait bornée comme l'intelligence créée et finie, la science de Dieu serait imparfaite; c'est-à-dire que Dieu ne serait pas, ce qui est absurde.

Quelque parfaite que soit une intelligence créée, elle ne peut connaître sûrement que des événements produits par des causes physiques et nécessaires. C'est ainsi que les physiciens prédisent certains phénomènes purement naturels, les astronomes les révolutions des astres, l'apparition des comètes et l'arrivée des éclipses. Ce n'est donc que par voie de conjecture que les créatures, même les plus intelligentes, peuvent connaître ou deviner l'avenir ou les choses cachées. On peut admettre rationnellement qu'une personne extatiquement isolée du monde extérieur, dans le silence de toutes les sensations externes et dans une profonde concentration nerveuse, peut quelquefois saisir par une compréhension vive et rapide de l'intellect la liaison et l'enchaînement naturel des événements, les rapports subtils de connexité entre les causes et les effets, et dans une réunion de circonstances particulières faire d'heureuses et d'étonnantes prédictions dont elle n'aurait pas été

capable dans son état normal et physiologique. Or, cet état d'exaltation cérébrale est ce que nous appelons lucidité intellectuelle, somnambulique, soit qu'on le rencontre dans le somnambulisme artificiel ou qu'il soit un effet du somnambulisme naturel ou même de quelques fièvres cérébrales, comme le prouve l'observation ci-dessus rapportée du valet de chambre de l'ambassadeur espagnol.

C'est donc à cette espèce de préscience ou de prévision lucide toute naturelle que se réduit la fameuse prophétisation magnétique. De cette prédiction somnambulique à la prophétie véritable la distance est immense, infinie ; il y a aussi loin que de l'esprit de l'homme à l'esprit de Dieu, puisque la prédiction somnambulique vient de l'esprit de l'homme et la prophétie véritable ne peut être faite que par l'esprit infini de Dieu. Entre un grand nombre de caractères qui nous servent à établir la différence entre les prédictions humaines et les oracles prophétiques que nous ont annoncés des hommes qu'animait l'esprit de Dieu, nous nous bornerons à ceux-ci : les prophètes de Dieu n'étaient pas sous l'empire d'aucun homme, ni d'aucun agent physique, ils étaient dans un état physiologique (1) et jouissaient actuellement de l'usage de toutes leurs facultés et de tous leurs

(1) On doit ici se rappeler que le somnambulisme, soit artificiel, soit naturel, n'est point un état normal et physiologique, mais une névrose ou une espèce de maladie.

sens. Ils savaient ce qu'ils annonçaient, parlaient spontanément, sciemment et librement, et étaient tout-à-fait indépendants de toute influence naturelle. Enfin les prophètes conservaient le souvenir de toutes leurs prédictions : on sait que tout le contraire arrive chez les somnambules; ils ne se souviennent de rien à leur réveil. Voyez M. l'abbé Frère, qui a traité avec detail la question suivante :

« Peut-on expliquer, par le magnétisme animal, les prophéties, les miracles, les extases, les possessions et les faits de la divination? » Il n'entre pas dans notre sujet de traiter ici sérieusement la question des miracles; nous nous manquerions à nous-mêmes, et surtout au respect dû aux divines écritures, nous croirions presque commettre une sorte de profanation, si nous avions la témérité d'établir un insultant et outrageux parallèle entre les vrais miracles consignés dans nos livres sacrés et les faits merveilleux ou plutôt les jongleries et les rapsodies ridicules du magnétisme animal. Nous nous bornerons à quelques mots sur la haute et puissante logique avec laquelle MM. les magnétiseurs prétendent nous expliquer les prodiges marqués au sceau du Tout-Puissant. En voici un petit échantillon.

« Je pense, dit M. Rostan, que les phénomènes surnaturels qui ont pu se présenter dans l'antiquité, qui sans doute ont existé réellement, peuvent être

expliqués par le magnétisme (1). » Quelques lignes plus bas il ajoute : « Je crois qu'une foule de faits miraculeux trouvent une explication physiologique, naturelle, dans le magnétisme » (le magnétisme rentre donc dans la physiologie, et par là même n'existe pas réellement). En effet, M. Foissac, en parlant du magnétisme chez les juifs, *explique* magnétiquement et admirablement un des miracles de Moïse. C'est celui par lequel le grand législateur des Hébreux fait triompher Josué et passer les Amalécites au fil de l'épée (2). « Moïse, ayant envoyé Josué combattre contre les Amalécites, monta sur une colline avec Aaron et Hur, et lorsque Moïse tenait les mains levées, Israël était victorieux ; mais lorsqu'il les abaissait un peu, Amalec avait l'avantage. Cependant les mains de Moïse étaient lasses et appesanties; c'est

(1) On doit savoir gré à M. Rostan d'avoir mis entre parenthèse : (« Je ne parle pas des prophètes que l'esprit de Dieu animait. ») Cela ne l'empêche pas de dire cependant qu'il ne veut pas chercher à savoir si les prophètes voyaient réellement dans l'avenir. Si les prophètes étaient animés de l'esprit de Dieu, ils pouvaient donc voir réellement dans l'avenir, pourquoi donc de la part de M. Rostan cette formule dubitative ?

(2) Si, suivant M. Foissac, la science magnétique était si parfaite au temps de Moïse, pourquoi le même auteur dit-il ailleurs que le magnétisme n'est pas encore assez avancé pour chercher à expliquer comment il agit, et quelle est sa nature intime ? (*Rapports et discussions*, p. 548.) Pourquoi encore les professeurs du magnétisme nous disent-ils que cette science est dans son enfance et que son origine se perd dans la nuit des temps? M. Rostan nous assure « que les pratiques du magnétisme étaient connues et exercées dans l'antiquité la plus reculée? » (*Dictionnaire de médecine*, t. XIII.)

pourquoi ils prirent une pierre, et l'ayant mise sous lui, il s'y assit tandis que Aaron et Hur soutenaient les mains des deux côtés ; ainsi les mains ne se lassèrent pas jusqu'au coucher du soleil, et Josué passa les Amalécites au fil de l'épée (1). »

Voilà du magnétisme à distance, en grand et à large courant. L'application se présente ici tout naturellement. M. Foissac est sans contredit un des plus habiles magnétiseurs de France. Eh bien ! qu'est-ce qui empêcherait le gouvernement, à la prochaine bataille qui se livrera, d'engager ce nouveau thaumaturge à monter sur une colline, *assisté d'un détachement de dragons, pour écarter les adeptes et les compères*, et à y tenir les mains levées, à l'effet de foudroyer, sidérer et paralyser dûment et magnétiquement les ennemis de la patrie? Vous direz peut-être qu'aujourd'hui la science magnétique n'a point encore atteint ce haut degré de perfection. Détrompez-vous; elle est arrivée à son apogée, à son *nec plus ultra*. Les magnétiseurs modernes font des miracles plus étonnants que ceux de l'évangile. Ils n'ont pas même besoin de toucher les yeux des hommes pour les faire voir. Ils font plus fort que tout cela, et ce qui est inoui depuis le commencement des siècles, ils les font voir sans yeux, et de plus sans lu-

(1) Foissac, *Rapports et discussions sur le magnétisme animal*, p. 462 et suiv.

mière. Que l'on dise après cela que le magnétisme n'est d'aucune utilité et n'est bon que pour amuser les loisirs des esprits curieux et frivoles! Parlons sérieusement, s'il est possible. Nous ne demandons pas que M. Foissac rende la vue aux aveugles de naissance, ni même à ceux qui l'ont perdue par accident, par désorganisation des yeux, nous le prions et nous le conjurons, non de chercher à faire voir des hommes et surtout des femmes par le derrière de la tête ou par l'estomac, mais de rendre la vue vulgaire, oculaire aux personnes aveugles, atteintes d'amaurose ou de paralysie du nerf optique, et douées d'ailleurs d'yeux parfaitement beaux, clairs et perlucides. Que les magnétiseurs nous fassent donc ce miracle, par attouchement, imposition, geste, parole, ordre mental, à leur choix ; ce sera certes une œuvre un peu plus physiologique et surtout un peu plus utile à l'humanité que leur sotte et ridicule vision par l'occiput, l'épigastre et les doigts ; qu'ils fassent, dis-je, ce miracle et nous croirons en eux.

Nous terminerons ce paragraphe par un dernier fait merveilleux : c'est la *paralysation* par ordre mental ou un simple acte de la volonté. « J'ai plusieurs fois, dit M. Rostan, devant témoins, paralysé mentalement le membre qu'on me désignait; un spectateur mis en rapport commandait le mouvement ; impossibilité absolue de mouvoir le membre paralysé. » Comment un ordre de paralyser un mem-

bre peut-il être mental, si ce membre est expressément désigné? à moins toutefois que cette désignation ne soit elle-même mentale, et ainsi de suite. La somnambule est sous le regard fascinateur de son magnétiseur; et elle s'aperçoit que l'on s'occupe d'elle. Que devient alors l'ordre mental? cela rentre tout simplement dans les considérations physiologiques que nous avons présentées sur ce point aux chapitres 3 et 4.

Si l'agent magnétique est le fluide nerveux que le magnétiseur lance, par sa volonté, dans l'atmosphère nerveuse de la somnambule, pour la magnétiser *négativement*, c'est-à-dire la paralyser, comment se fait-il que le magnétiseur est absolument incapable de paralyser un de ses propres membres, qui est sous l'empire le plus immédiat de sa volonté? nous croirons au magnétisme *positif* et *négatif* quand les magnétiseurs paralyseront mentalement une somnambule, à son insu, hors de leur vue, et séparée d'eux par un mur ou une cloison; et apparemment la chose ne sera pas très-difficile, puisque M. Rostan assure que le fluide nerveux, magnétique, passe à travers les cloisons et les portes. Que ces messieurs, donc, daignent nous faire ce petit miracle et nous acceptons volontiers leurs principes, sauf toutefois la diablerie, c'est-à-dire, la jonglerie et le compérage.

CHAPITRE SIXIÈME.

APPRÉCIATION DE LA VALEUR SCIENTIFIQUE DU MAGNÉTISME ANIMAL.
RÉFUTATION DE LA THÉORIE DE M. BOSTAN.

Nous ne chercherons pas à prouver que le magnétisme animal ne soit rien, mais qu'il est autre chose que ce que prétendent les magnétiseurs, et qu'il n'a pour agent aucun fluide particulier. Nous avons montré plus haut que les phénomènes dits magnétiques que l'on peut rationnellement admettre sont tous du domaine de la physiologie et de la pathologie. Et il en résulte que le magnétisme n'est véritablement qu'une habile exploitation de l'influence nerveuse et du pouvoir immense de l'imagination, en tout ce qui est physiologique ou pathologique, c'est-à-dire vrai et rationnel ; et en ce qui est merveilleux et anti-physiologique, cette exploitation est jointe à l'artifice humain, aux fascinations magnétiques, c'est-à-dire à la jonglerie, à la supercherie, ou à la collusion. Il nous reste mainte-

nant à faire voir que le magnétisme est loin d'être reconnu comme science par les savants les plus distingués. M. Rostan convient lui-même, « que parmi les adversaires du magnétisme, il ne rencontre que des gens du plus grand mérite, dont l'opinion fait loi dans les sciences, dont l'approbation est la plus grande récompense, et dont le mépris est une condamnation sans appel. » On compte ceux qui croient au magnétisme et le nombre de ceux qui n'y croient pas est vraiment infini. Il serait peut-être à propos de faire ici quelques observations sur le fameux rapport de la commission de l'Académie de médecine dont nous avons plus haut rapporté les conclusions; mais resserrés dans des bornes trop étroites, nous devons nous contenter de rapporter sur ce point les sentiments de plusieurs membres distingués de l'Académie de médecine. Il est bon que l'on sache que ce rapport n'a point encore été discuté, et que par conséquent il n'a point obtenu la sanction du corps savant auquel il a été lu.

Voici donc quelques courtes citations, d'après M. le docteur Dupau, qui commence lui-même ses lettres sur le magnétisme par les paroles suivantes : « C'est un art tout fantastique, dont les procédés mystérieux n'ont de pouvoir que sur les corps malades, et qui, par une singulière vertu, enveloppe dans le même voile d'erreur ses propagateurs et ses dupes; c'est enfin une science fausse dans ses théories et

dangereuse dans ses pratiques ; tel est le résultat de mes observations sur ce sujet. »

Séance du 10 janvier 1826 (*Gazette de santé*), relative à la discussion du rapport sur le magnétisme animal. Monsieur Desgenettes..... « Depuis que le rapport a été lu, il a fait beaucoup de mal ; il a déjà porté le trouble dans les têtes de la génération médicale naissante. Elle se demande s'il faut brûler les livres et fermer les écoles, puisque le magnétisme doit suffire à tout. »

M. Bally. Cet académicien compare les opérations magnétiques aux oracles des sibylles, à l'échelle mystérieuse de Mahomet, à l'antre de Trophonius, etc. Il voit dans le magnétisme deux actions distinctes, l'une physique, l'autre mystique, c'est-à-dire absurde. Il ne peut y avoir de vérités que dans la première. « J'ai vu, dit-il en terminant, l'honneur de l'Académie compromis. »

M. Double. Il suffit d'examiner ce qui a été fait à l'époque du premier examen du magnétisme, pour se convaincre combien il est inexact de dire que la matière a été traitée légèrement. Il n'est pas aisé de stigmatiser les travaux des Francklin, des Laplace, des Lavoisier, des Thouret. L'opinion du monde savant a pu être fixée par eux..... J'ai beaucoup étudié le magnétisme, soit comme magnétiseur, soit comme magnétisé ; je déclare que je n'ai jamais rien vu, ni rien éprouvé. Quant à tout ce qu'on nous ra-

conte de merveilleux à ce sujet, je rappellerai ce mot de Fontenelle : « Puisque vous l'avez vu, je le crois, si je l'avais vu moi-même, j'en douterais. »

M. Laënnec. Je cherche depuis vingt ans des faits magnétiques avec un commencement de foi ; je n'en ai pas trouvé. J'ai voulu magnétiser moi-même ; j'ai eu très-peu de vertu. Il résulte du rapport unanime de tout le monde que les neuf dixièmes des faits observés sont des jongleries ; si donc rien n'est plus difficile à trouver qu'un vrai somnambule, l'Académie doit attendre.

M. Rochoux. En faisant abstraction de toutes les jongleries accessoires auxquelles le magnétisme a pu donner lieu, on trouve deux faits principaux dans les prétentions des magnétiseurs : ce sont le somnambulisme et la lucidité des somnambules. Ces phénomènes sont fort extraordinaires, et il serait sans doute curieux de s'en occuper. Au premier abord rien ne paraît plus facile ; mais, si nous en croyons les magnétiseurs, la seule volonté contraire des assistants peut empêcher l'effet des opérations magnétiques ; dès lors, comment est-il possible de faire des expériences contradictoires, et quel résultat peuvent-elles offrir ? Je ne parlerai point des prétendues merveilles du magnétisme, et surtout de la prévision magnétique, qui, si elle existait, aurait dû, depuis long-temps, ruiner l'administration de la loterie : je me bornerai à dire que, réduit à sa plus simple expression, le ma-

gnétisme n'offre rien de merveilleux, et qu'il est inutile de nommer des commissions pour s'en occuper.

M. Récamier ne s'arrête pas à la question scientifique ; il se borne à raconter quelques faits qui lui sont personnels. Il a vu opérer M. de Puységur avec sa fameuse maréchale. C'était là certainement le type du magnétisme. Eh bien! dit M. Récamier, toutes les fois que j'ai voulu vérifier par moi-même les expériences, on m'a refusé les moyens. L'honorable membre cite plusieurs observations dont quelques-unes ont été faites à l'Hôtel-Dieu, et qui sont loin d'être favorables au magnétisme. Une fois seulement il a observé une insensibilité parfaite chez une somnambule à qui il fit appliquer un moxa pendant le sommeil magnétique. Mais ce phénomène tenait-il à l'influence du magnétiseur sur la malade? Quant à la lucidité des somnambules pour découvrir les maladies et les remèdes appropriés, il est persuadé que les véritables médecins trouveront, dans l'appréciation des symptômes, des lumières bien plus positives que dans la prétendue clairvoyance magnétique.

M. Magendie. Je n'ai pas assisté aux discussions précédentes; mais m'occupant depuis vingt ans de physiologie, j'ai fait tous mes efforts pour observer des faits relatifs au magnétisme. Tous ces efforts ont été sans résultat positif. Il me semble que l'Académie a été induite en erreur ; qu'elle a été placée dans

une fausse position, lorsqu'on lui a suggéré l'idée de nommer une commission particulière pour savoir si l'on s'occuperait du magnétisme. . . . . Déjà même le bruit de cette discussion fait beaucoup de mal. C'est une circonstance exploitée avec empressement par les fripons qui pullulent dans la capitale, et l'on cite même des malades qui ont succombé entre les mains des magnétiseurs.

« M. Cornac a cherché, depuis nombre d'années, à s'assurer de la lucidité des somnambules; il n'a pu en voir un exemple bien avéré, toutes les merveilles qu'on a contées à ce sujet lui paraissent du charlatanisme..... La meilleure preuve, pour M. Bouillaud, que tout cela n'est que du charlatanisme, c'est que la plupart des magnétiseurs ont changé leur habit avec la mode et se sont fait homœopathes (*Revue médicale*). »

Voyez la réfutation du rapport de l'Académie intitulée : *Examen historique et raisonné des expériences prétendues magnétiques faites par la commission de l'Académie royale de médecine*, par M. le docteur Dubois (d'Amiens). Ce travail nous a paru un morceau de critique excellent, fait avec une supériorité de talent remarquable. M. le professeur Bouillaud assure que c'est un vrai chef-d'œuvre de haute raison et de la plaisanterie la plus fine et la plus ingénieuse.

« J'ai lu et vu les œuvres des magnétiseurs, dit M. Dubois, et je me déclare en état d'hostilité contre eux ; j'ai lu et médité le rapport de la commission, et j'ai été révolté de voir la réputation de tant de graves personnages compromise par d'indignes jongleurs.....» Et ailleurs : « Ce que je sais, c'est que la commission, par son impéritie, n'a que trop compromis et le corps académique et le corps médical tout entier.» ..... « Pendant près de six ans, ajoute-t-il encore, elle s'est laissé jouer, elle s'est laissé tromper de la manière la plus grossière, le tout pour faire un rapport tel quel. Eh bien! puisque, de gaité de cœur, elle a voulu en courir les chances, je vais examiner cette longue série d'expériences ou plutôt de mystifications. » Cependant, nous devons le dire, l'équité nous en fait un devoir, nous croyons que M Dubois a porté trop loin le scepticisme physiologique. Il paraît rejeter le somnambulisme artificiel ou magnétique. Il est vrai, ce somnambulisme peut à la rigueur être simulé ; mais s'ensuit-il de là qu'il le soit toujours, et que tous les cas de somnambulisme soumis à l'observation de la commission fussent réellement des faits simulés et fictifs ? Il est impossible de le croire, cela répugne trop et fait violence à la raison. Partons d'un fait certain, incontestable, avoué de tout le monde, du fait du somnambulisme naturel, non provoqué. Or, ce somnambulisme est, quant au fond, le même que

celui que font naître ou déterminent quelquefois les procédés dits magnétiques. Pourquoi donc ne pas admettre un phénomène artificiellement provoqué qui a son analogue dans l'ordre physiologique et pathologique, c'est-à-dire dans la nature? Il faut reconnaître la vérité de quelque part qu'elle vienne.

Voici, pour finir ce paragraphe, un court extrait de l'examen critique de M. Dubois : c'est un léger échantillon de la dialectique pressante et du style piquant et incisif de l'auteur. Ce passage montrera en même temps la haute importance que les commissaires de l'Académie attachent à des faits magnétiques qui, aux yeux d'observateurs vulgaires et non *lucides*, n'auraient assurément qu'une valeur très-minime. « Un enfant âgé de vingt-huit mois, atteint, comme son père dont il sera parlé plus tard, d'attaques d'épilepsie, fut magnétisé chez M. Bourdois de Lamothe, par M. Foissac, le 6 octobre 1827. Presque immédiatement après le commencement des passes, l'enfant se frotta les yeux, fléchit la tête de côté, l'appuya sur un des coussins du canapé sur lequel on l'avait assis, bâilla, s'agita, se gratta la tête et les oreilles, parut combattre le sommeil qui semblait vouloir l'envahir, et bientôt se releva, permettez-nous l'expression, en grognant; le besoin d'uriner le prit, et après qu'il l'eut satisfait, il fut encore magnétisé; mais comme il ne paraissait pas

cette fois voisin du sommeil, on cessa l'expérience.» (Rapport 19.)

« Je ne puis m'empêcher de répéter encore ici la pensée de Cabanis, qu'il est des erreurs dont les hommes d'esprit sont seuls susceptibles : et en effet, pour tout homme pourvu d'une dose fort ordinaire de bon sens, qu'y aurait-il eu de remarquable dans cette histoire ? Qui aurait pu s'imaginer d'en tirer des conséquences merveilleuses si ce n'est une commission savante ?

» Un misérable ouvrier conduit son enfant, âgé de vingt-huit mois, chez un riche médecin ; il le place sur un canapé, et aussitôt un magnétiseur se met en quatre pour produire quelque effet sur ce bambin ; le canapé est moelleux, il est garni de bons coussins ; puis il bâille, il se gratte la tête et les oreilles, il grogne, il pisse, et puis il reste très-éveillé ; voilà tout ! C'est bien peu de chose, allez-vous me dire, et on ne peut rien en conclure, si ce n'est que cet enfant était assez mal élevé ; M. Bourdois en aura été quitte pour faire brosser son canapé et essuyer son parquet : vous n'y êtes pas ; avec de l'esprit et de la bonne volonté on vient à bout de bien des choses ; vous allez voir.

« Cette observation, dit M. le rapporteur (p. 21), a paru à votre commission tout-à-fait digne de remarque ! L'individu qui en fait le sujet est un enfant de vingt-huit mois ; il ignore ce qu'on lui a fait, il

n'est pas même en état de le savoir, et cependant il est sensible à l'action du magnétisme, et bien certainement, on ne peut attribuer chez lui cette sensibilité à l'imagination. »

» Certainement cet enfant ignorait ce que signifiait l'agitation de M. Foissac; certainement il n'était pas même en état de le savoir; mais où voyez-vous qu'il ait été sensible à l'action du magnétisme? Le sommeil, dites-vous, a semblé *vouloir l'envahir* : est-ce donc chose nouvelle et inexplicable qu'un enfant de vingt-huit mois, bien placé sur un canapé, éprouve l'envie de dormir?

« Mais il a bâillé, il s'est gratté la tête et les oreilles, il a grogné! » A cela je répondrai que je ne reconnais pas même ici vos premiers éléments de l'action magnétique, car il n'y a eu ni clignotement des paupières, ni déglutition de la salive, etc., phénomènes auxquels on attache tant d'importance.

« Il fut encore magnétisé, ajoute M. Hesson; mais comme il ne paraissait pas *cette fois* voisin du sommeil, on cessa l'expérience. » La réflexion du rapporteur est d'une rare naïveté; on n'a pas continué l'expérience, parce que le petit s'est avisé de ne pas avoir ce *jour-là* envie de dormir! De sorte qu'on ne l'a pas magnétisé pour ne pas compromettre gratuitement le magnétisme, et cela n'empêche pas que cet enfant ne soit sensible au magnétisme! »

Voyez un autre et dernier rapport fait à l'Acadé-

mie de médecine en 1837, par une commission nommée par ce corps savant. Nous en avons rapporté les conclusions à la p. 39 et suiv. M. le docteur Dubois est l'auteur de cet important rapport qui a réduit au néant les extravagantes prétentions de certains magnétiseurs.

M. Rostan regarde le fluide nerveux comme l'agent de tous les phénomènes magnétiques. Voici sa théorie : « Dans l'état actuel de la science, tout porte à considérer le cerveau comme un organe sécrétant une substance particulière dont la propriété principale est de transmettre ou de recevoir le vouloir et le sentir. Cette substance, quelle qu'elle soit, paraît circuler dans les nerfs, dont les uns sont consacrés au mouvement (à la volonté) ; ceux-là partent de l'encéphale, ou de ses dépendances, et vont se rendre aux extrémités ; les autres au sentiment : ceux-ci vont se rendre à l'encéphale. Les premiers sont actifs et les seconds passifs. . . . . » Nous admettons la circulation d'un agent quelconque ; mais cet agent ne s'arrête pas aux muscles ou à la peau : il s'élance encore au dehors avec une certaine force, une certaine énergie, et forme ainsi une véritable atmosphère nerveuse, une sphère d'activité absolument semblable à celle des corps électrisés. Cette opinion est celle des plus habiles physiologistes. Dès-lors, tout nous semble susceptible d'une explication plau-

sible. L'atmosphère nerveuse active du magnétiseur se mêle, se met en rapport avec l'atmosphère nerveuse passive de la personne magnétisée ; celle-ci en est influencée au point que l'attention et toutes les facultés des sens externes se trouvent abolies momentanément, et que les impressions intérieures et celles que communique celui qui magnétise, se rendent au cerveau par une autre voie. Cet agent nerveux jouit, comme le calorique, de la faculté de pénétrer les corps solides, propriété qui sans doute a des bornes, mais qui explique comment les somnambules sont influencés à travers les cloisons, les portes, etc. ; et aussi comment ils perçoivent les qualités sapides, odorantes ou autres, à travers certains corps qui, dans l'état ordinaire, ne se laissent pas pénétrer par ces molécules.

» Les faits multipliés qui prouvent d'une manière irrécusable qu'on peut magnétiser à travers des corps solides, et que la présence de ces corps n'empêche pas la clairvoyance, forcent bien à admettre que l'agent nerveux ou magnétique doit passer à travers les corps. Ceci n'est pas plus étonnant que la lumière traversant les corps diaphanes, l'électricité traversant les corps conducteurs, et le calorique pénétrant tous les corps. Le mélange de ces deux atmosphères nerveuses rend très-bien » (c'est-à-dire *très-mal*) « raison de la communication des désirs, de la volonté, des pensées mêmes de celui qui magné-

tise, avec la personne magnétisée. Ces désirs, cette volonté étant des actions du cerveau, celui-ci les transmet, au moyen des nerfs, jusqu'à la périphérie du corps et au-delà; et, lorsque les deux atmosphères nerveuses viennent à se rencontrer, elles s'identifient au point de n'en former qu'une seule. Les deux individus n'en forment qu'un, ils sentent et pensent ensemble, mais l'un est toujours sous la dépendance de l'autre.

« Dans cet aperçu, nous n'avons peut-être pas dévoilé le vrai mécanisme des efforts magnétiques; mais nous pensons que, sans nous éloigner beaucoup des faits physiologiques et physiques généralement adoptés, notre hypothèse explique d'une manière assez satisfaisante la production de ces effets (1). »

Cette hypothèse de l'atmosphère nerveuse n'est justifiée par aucun fait certain. Au contraire toutes les données physiologiques et l'analogie nous prouvent que l'agent ou le fluide nerveux ne s'élance pas au-delà du corps, mais qu'il circule dans les nerfs à peu près comme le sang circule dans les vaisseaux; il ne sort donc pas des nerfs, pas plus que le sang ne sort de ses vaisseaux. Et si dans quelques cas rares le sang transsude à travers les pores de la peau, il n'offre dès lors plus aucun caractère de vitalité, ni de qualité stimulante : il doit en être de même du fluide nerveux.

(1) *Dictionnaire de médecine*, art. Magnétisme.

Si la volonté humaine était assez puissante pour lancer le fluide nerveux hors du corps et le projeter ainsi dans un milieu nouveau ou l'air ambiant, elle devrait, à plus forte raison, dans le cas où un nerf est coupé, le faire pénétrer à travers les chairs qui touchent immédiatement le bout supérieur du nerf divisé. L'observation prouve que les choses ne se passent pas ainsi. Le fluide nerveux envoyé par la volonté la plus forte ne peut aller que jusqu'à la section du nerf et pas au-delà : toutes les parties auxquelles le bout inférieur du nerf coupé porte le mouvement ne demeurent pas moins paralysées malgré le plus grand vouloir de la part du blessé.

Si le fluide nerveux est la seule cause des phénomènes magnétiques, pourquoi n'agit-il pas sur les animaux qui ont des nerfs, et qui par conséquent devraient aussi avoir du fluide nerveux? pourquoi des corps inanimés ou dépourvus de nerfs comme un baquet ou un arbre peuvent-ils devenir, suivant les magnétiseurs, des intruments des phénomènes magnétiques? il faut donc qu'ils se chargent du fluide nerveux que le magnétiseur leur communique et qu'ils le lancent à leur tour sur les individus qui sont dans l'atmosphère nerveuse de corps sans nerfs, supposition tout-à-fait absurde et ridicule.

Les magnétiseurs nous assurent qu'ils peuvent endormir par un pur acte de leur volonté, à distance, c'est-à-dire dans un grand éloignement de la per-

somme ou à son insu, et même à travers des cloisons. Mais alors comment s'établit l'atmosphère nerveuse? On compare la vitesse et la pénétration du fluide nerveux ou magnétique à celles de la lumière, du fluide électrique, du calorique; mais des comparaisons ne sont pas des preuves, et puis la lumière ne traverse pas un mur.

M. le docteur Rostan engage ses lecteurs à lire les observations de Petetin. « *Rien*, dit-il, *n'est assurément plus digne d'intérêt.*

Une jeune personne après avoir éprouvé de violentes convulsions était tombée en perte de connaissance; elle était immobile, les yeux fermés, roulant dans leur orbite, et chantait avec enthousiasme; les membres, placés successivement dans des attitudes très-pénibles, conservaient la position qu'on leur imprimait.

Les excitants de toute espèce furent vainement employés pour la tirer de cet état. C'est vainement qu'on cherchait à se faire entendre d'elle, qu'on la piquait, qu'on la pinçait, qu'on lui faisait flairer de l'ammoniaque, etc. : elle était absolument insensible à tous ces moyens; les sens paraissaient complètement paralysés. Le hasard fit que le médecin glissa et tomba sur l'épigastre de la malade, en prononçant ces mots : « Il est bien malheureux que je ne puisse empêcher cette femme de chanter! — Eh! ne vous fâchez pas, M. le docteur, je ne chanterai plus, » répondit la ma-

lade. Le médecin continua à lui parler sans obtenir de réponse. Il se replaça enfin dans la position où il était lorsqu'il avait été entendu, et il le fut encore. Nul doute que la malade n'entendît par l'estomac. Des expériences réitérées prouvèrent que le sens de l'ouïe était transporté dans cette région. Il faut lire les détails curieux de ce phénomène dans l'ouvrage même de M. Petétin. Celui-ci s'assura ensuite que le goût et l'odorat avaient aussi leur siège dans la même région; des mets divers, présentés à l'épigastre avec les plus grandes précautions, furent reconnus sans hésitation et sans erreur. Il en fut de même des odeurs, et, chose plus inexplicable encore, des formes et des couleurs. Ce médecin ayant appliqué successivement plusieurs cartes sur l'épigastre, la malade les nomma toutes successivement sans se tromper. Elle disait les voir lumineuses, plus grandes que dans l'état naturel, et dans l'estomac. Il cite plusieurs observations analogues à celle-ci, et au moins aussi surprenantes, et j'ai l'intime conviction qu'il n'a pu les inventer (1). » Voici ce qu'ajoute M. le professeur Richerand à cette observation de catalepsie hystérique si digne d'intérêt suivant M. Rostan : « Afin de rendre les choses plus croyables il ajoute (Petétin) « qu'elle voyait l'intérieur de son corps, devinait ce que renfermaient

(1) *Dictionnaire de medecine*, t. XIII, art. Magnétisme.

les poches des assistants, en faisait l'inventaire, ne se trompait pas sur le nombre des pièces de monnaie contenues dans leur bourse »..... enfin pour exercer tout-à-fait la foi de ses lecteurs M. Petétin s'écrie : « *O prodige inconcevable! formait-on une pensée sans la manifester par la parole, la malade en était instruite aussitôt.* » Dans le cas où les amis du merveilleux nous reprocheraient de pousser trop loin le scepticisme, nous leur répondrons que M. Petétin est le seul témoin du miracle ; qu'il est impossible, d'après sa narration, de dire en quelle année et sur quelle personne se sont opérés les prodiges qu'il raconte, et que cet auteur enthousiaste pourrait bien avoir inventé ce conte pour confondre les incrédules qui se permettaient de tourner en dérision son système sur l'électricité du corps de l'homme (1). » « Nous avons consulté sur cette observation étrange, dit M. le docteur Montfalcon, des médecins qui ont vu et suivi la malade, aucun d'eux n'a aperçu les miracles que Petétin s'est complu à décrire. » Voilà évidemment des phénomènes que l'on regarde comme magnétiques. Où est ici le fluide nerveux qui les a produits ? De quel individu est-il émané ? Sous l'influence de quelle volonté, par quelle intention, quel procédé, quel geste, quelle parole? Rien de tout cela n'a existé. Si ces faits sont vérita-

(1) *Physiologie*, t. II, art. Sensations.

bles, que devient le magnétisme, car ils ne lui appartiennent pas, ils sont du domaine de la physiologie ou plutôt de la pathologie, et dès-lors il n'y a plus de magnétisme ?

Si ces mêmes faits sont faux, fictifs ou inventés, comme le pensent aujourd'hui tous les savants, hors M. Rostan, que doit-on penser de tous les phénomènes merveilleux du magnétisme, qui leur sont semblables en tout point ? il n'y a qu'à les nier tout simplement les uns comme les autres.

De tout ce qui précède, il résulte que le fluide magnétique ou plutôt le fluide nerveux considéré comme agent du magnétisme animal, suivant M. Rostan, et l'atmosphère nerveuse du même auteur sont des êtres de raison, de pures hypothèses qu'aucun fait ne justifie et qu'aucune observation physiologique ne prouve rigoureusement.

CHAPITRE SEPTIÈME.

THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE, OU APPLICATION DU MAGNÉTISME ANIMAL AU TRAITEMENT DES MALADIES.

S'il est vrai que l'on ait réellement guéri quelques maladies nerveuses ou morales par les pratiques ou les procédés magnétiques, ces sortes de guérisons doivent être attribuées à la puissance de la thérapeutique ordinaire, c'est-à-dire de la médecine morale, et non à une vertu spéciale, propre et inhérente au magnétisme animal. On sait en effet qu'en exploitant habilement l'influence nerveuse, et en frappant à propos l'imagination des malades névropathiques, mélancoliques, hypochondriaques, hystériques, etc., on obtient très-souvent les plus heureux résultats. Les fastes de la médecine fourmillent de pareilles cures. Il serait superflu d'en rapporter ici, d'ailleurs nous en avons parlé suffisamment au chapitre troisième.

Il n'est donc point de guérison obtenue par les

pratiques magnétiques qui n'eût pu être opérée par la véritable médecine, d'une manière et plus convenable et plus sûre sous tous les rapports.

Quels maux, quels accidents ne peuvent pas causer les pratiques perturbatrices du magnétisme animal? Les magnétiseurs en conviennent eux-mêmes. M. Bertrand nous dit : « Que rien n'est si commun que de voir les malades éprouver les accidents les plus fâcheux par suite des idées qu'ils ont eues en somnambulisme. » M. le docteur Dupau nous apprend « que le résultat trop ordinaire des pratiques du magnétisme animal est de développer les maladies nerveuses et de les faire naître chez les personnes qui n'y sont que peu disposées. » M. Rostan assure que « le magnétisme mal dirigé peut occasioner des accidents graves. Je l'ai vu produire, dit-il, des malaises généraux, des douleurs vives, des céphalalgies opiniâtres, des cardialgies violentes, des paralysies passagères mais fort incommodes et fort douloureuses, un ébranlement général qui prédispose à toutes les névroses, une fatigue excessive, une grande faiblesse, une maigreur extrême, la suffocation, l'asphyxie ; et je ne doute pas que la mort même n'en pût être le résultat, si l'on s'avisait de paralyser les muscles de la respiration. L'aliénation mentale, la mélancolie en ont été fréquemment la suite. »

Enfin on cite même des malades qui ont succombé entre les mains des magnétiseurs.

Arrière donc la médecine magnétique! Que les médecins qui exercent leur noble profession avec dignité et quelque élévation philosophique dédaignent et répudient une pareille auxiliaire et la renvoient à sa sœur l'homœopathie. Les médecins vraiment dignes de ce nom connaissent et savent apprécier leur haute et céleste mission. Ils y ont foi, et cela leur suffit. Et en effet, un médecin sage, habile et ami des hommes, qui a la conscience de ses devoirs, sait au besoin employer la médecine morale ou la médecine du cœur; il sait sympathiser et s'identifier en quelque sorte avec ses semblables souffrants, parce qu'il les aime et qu'il est sensible à leurs maux. Une âme est-elle saisie d'une immense douleur, est-elle aux prises avec les transes du désespoir? Soudain apparaît calme et serein l'homme qui sait compatir aux angoisses d'autrui. L'homme de la charité distille dans ce cœur ulcéré le baume salutaire de la consolation, il environne l'être souffrant de riantes images et peut-être d'innocentes illusions, fait briller à ses yeux la douce espérance, l'aurore d'une sûre et prochaine guérison; et, en attendant, des paroles amies, comme une rosée bienfaisante, descendent dans ce cœur affligé, et portent dans l'âme inquiète et agitée la résignation, la sérénité et le calme.

Voilà le magnétisme que les médecins emploient tous les jours avec le plus grand succès. Mais qu'il y a loin de ces procédés d'humanité et de charité, que

la nature et la religion nous apprennent, aux pratiques bizarres et souvent indécentes, aux jongleries, aux mystifications, aux déceptions et aux mensonges du magnétisme animal!

CHAPITRE HUITIÈME.

DANGERS MORAUX DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Maintenant que le magnétisme soit une science vraie, qu'il soit une science fausse, qu'il soit une science mystérieuse, occulte, cabalistique, magique, diabolique, peu importe dans la grave et terrible question que nous allons soulever. Toujours est-il que le magnétisme animal existe quelquefois par le somnambulisme qu'il détermine; qu'il existe souvent par les phénomènes ou accidents nerveux qu'il fait naître, et enfin qu'il existe toujours par les procédés qui le constituent. Or, le danger moral n'est-il pas dans ces procédés, dans ces accidents nerveux et surtout dans ce somnambulisme magnétique? C'est ce qu'il s'agit d'examiner avec quelque détail.

Danger dans les procédés. Voici d'abord d'après M. Rostan un résumé des principales qualités que

doit posséder le magnétiseur. « Il faut que le magnétiseur n'ait rien de repoussant, qu'il soit bien portant, dans la force de l'âge, ou dans l'âge mûr ; qu'il soit grave, affectueux, qu'il soit supérieur, s'il est possible, à la personne magnétisée.... et exerce sur elle un ascendant quelconque. » Ailleurs le même auteur ajoute : « Parmi les personnes qui exercent le magnétisme, celles qui sont vives, ardentes, enthousiastes, réussissent mieux. » Quant aux sujets magnétiques, les meilleurs pour obtenir de grands effets sont de jeunes filles très-nerveuses, sensibles, impressionnables, et surtout hystériques, c'est-à-dire plus ou moins ardentes, passionnées et *érotomanes*.

Rappelez-vous les conditions et les attitudes que la science de Mesmer prescrit et au magnétiseur et à la magnétisée : ils sont assis en face l'un de l'autre, se touchent par les pieds, les genoux, surtout par les mains et même par les yeux, c'est-à-dire par un long et continuel échange de regards. Après ces préliminaires affectueux viennent différents autres attouchements, à la tête, aux épaules, aux bras, que l'on prolonge jusqu'aux pieds, quelquefois à l'épigastre, etc., etc. Il n'est certes pas nécessaire d'être grand moraliste et d'avoir une profonde connaissance du cœur humain pour juger de l'effet que ces mystérieuses manœuvres pourront produire chez une jeune fille très-impressionnable et toute palpitante de trouble et d'émotion, et peut-être même sur le grave et

stoïque magnétiseur *qui n'offre rien de repoussant, qui se porte bien et qui est dans la force de l'âge*, c'est-à-dire qui est jeune, beau, et plein de santé. Et que sera-ce donc si la magnétisée est une hystérique, comme cela arrive assez souvent? Car les filles hystériques sont les meilleurs sujets et les plus capables de grands effets magnétiques. Les médecins expérimentés connaissent le merveilleux instinct de certaines hystériques par lequel les yeux fermés ou au milieu des ténèbres, elles sentent parfaitement la présence et l'approche des hommes, et par un genre de *lucidité* qui leur est propre, non *somnambulique* s'entend, elles les distinguent très-bien des personnes du sexe opposé.

Les médecins honnêtes, délicats et vertueux, et il en est encore un assez bon nombre, de quelle prudence, de quelles précautions ne se croient-ils pas obligés d'user dans l'exercice de leur ministère à l'égard des personnes de l'autre sexe! Quel extérieur sérieux et presque austère, quelle gravité, quelle sévérité de mœurs, quelle circonspection de langage ne leur commande pas leur haute et redoutable mission! Si les médecins eux-mêmes qui ont caractère et mission de science, de profession et de moralité, s'imposent une si exacte et si scrupuleuse réserve, dans la crainte bien fondée sans doute de provoquer une trop forte expansion nerveuse et d'exciter ou de réveiller la sensibilité affective, et surtout la suscep-

tibilité érotique, comment, après cela, pouvoir excuser la conduite imprudente et téméraire de certaines gens qui, sans caractère ni mission, sans moralité ni science, se livrent avec tant de légèreté à des pratiques dont ils sont loin d'avoir calculé la funeste et terrible portée; et tout cela sans motif suffisant, sans but légitime, sous le vain prétexte de guérir! Mais nous avons vu plus haut que cette prétention est ordinairement, dans son objet, tout-à-fait illusoire et chimérique. Les imprudents! Quelle immense responsabilité ils assument sur eux! Quels sujets de crainte pour la morale publique dans un point d'une si grande et si effrayante conséquence!

Dangers dans les phénomènes ou accidents nerveux. Ce second état n'étant que le prodrôme ou l'avant-coureur du troisième ou du somnambulisme magnétique, nous ne nous y arrêtons pas. Il nous suffira de dire par anticipation, que c'est déjà, selon nous, une sorte d'immoralité que de provoquer ces divers accidents, cette grande perturbation nerveuse, ces mouvements convulsifs, ces spasmes hystériques, et surtout, nous le répétons, il y a immoralité à faire évanouir une jeune personne et à la priver de son libre arbitre. On sentira mieux la vérité de cette assertion dans le paragraphe suivant.

Danger dans le somnambulisme magnétique. C'est surtout ici le grand écueil où l'innocence et la

vertu peuvent faire le plus triste et le plus déplorable naufrage. Je voudrais pouvoir terminer ici, pour n'être pas obligé de dévoiler tant de honte et d'ignominie. Mais la voix sévère de ma conscience et le sentiment d'un grave devoir m'interdisent sur ce point un lâche et coupable silence.

Si les infamies et les horreurs qui m'ont été dernièrement révélées sont vraies, et malheureusement il m'est impossible d'en douter, dès lors j'acquiers la triste et douloureuse conviction que le magnétisme animal peut devenir le moyen de corruption le plus exécrable qui soit jamais sorti de l'enfer... et que l'on ne dise pas que les hommes abusent de tout pour faire le mal, et mêmes des meilleures choses, comme de la médecine, de la chimie, etc. Je réponds à cela que les hommes n'abusent que de ce qui est bon et dont on use honnêtement et légitimement ; que l'abus suppose toujours l'usage honnête et légitime d'une chose réellement utile à la société. C'est pourquoi on dit l'abus de la médecine, parce qu'on en connaît l'honnête et légitime usage ; mais on ne dit pas l'abus de l'usure ou du libertinage, parce qu'on n'en connaît pas l'usage honnête et légitime : ces choses constituent déjà un désordre par leur existence même. Il résulte donc de là que l'on ne peut pas dire qu'on abuse du magnétisme, parce qu'on ne doit pas en connaître le légitime usage, par la raison que le magnétisme n'est pas reconnu comme une chose

utile à la société. Il s'ensuit finalement que la pratique du magnétisme doit être regardée non seulement comme inutile à la société, mais encore comme nuisible, en ce sens qu'elle porte directement au vice et au désordre ; et sous ce rapport le moraliste chrétien doit assimiler le magnétisme animal aux jeux défendus, aux danses avec promiscuité des sexes connues sous le nom de bals, aux théâtres, et à ces désordres de tous les genres que nous reproduisent chaque année ces jours de licence, ou ces bacchanales et ces saturnales que le paganisme nous a léguées. Tout le monde sait en effet que toutes ces sources de corruption nous viennent du culte idolâtrique, des superstitions et des fêtes païennes. Il n'y manque que les arènes des gladiateurs ; mais nos suicides et nos duels ne sont-ils pas là pour remplacer ces spectacles de sang et de carnage? Concluons donc que toutes ces causes de démoralisation sont non seulement inutiles à l'ordre social, mais contraires aux bonnes mœurs; qu'elles portent directement et essentiellement au vice et au désordre, et qu'à ce titre elles doivent être considérées comme des inventions immorales, par lesquelles le génie du mal, l'esprit du mensonge et de l'erreur fascine et séduit malheureusement la grande masse des pauvres humains. C'est en ce sens que nous répondons aux ecclésiastiques qui nous soutiennent que le magnétisme vient *du démon*.

Voici, sous le rapport de la morale publique, le sentiment d'un savant physiologiste, M. le docteur Dupau : « On ne peut douter que le magnétiseur n'exerce une très-grande influence morale sur la personne somnambule. Sa volonté est en quelque sorte endormie, et elle ne résiste pas aux ordres de celui qui l'a magnétisée. Ne peut-on pas alors connaître les secrets des familles, pénétrer dans les intérêts les plus chers et les plus sacrés, etc.? Bien plus, il naît de ces rapports intimes, de cet échange de regards animés par les sentiments les plus doux, de ces impressions étranges et agréables, de cet état tout nouveau dans lequel tombent les somnambules, il naît un attachement entier et absolu pour le magnétiseur. La reconnaissance, portée jusqu'à l'enthousiasme de la passion, exalte ainsi tous les sentiments affectueux. Vous jugez maintenant de ce qui doit arriver si la somnambule est une jeune femme et que le magnétiseur ait les qualités pour plaire. M. Rostan dit « qu'elle le suivrait comme un chien suit son maître.» (*Dictionnaire de médecine*, art. Magnétisme, page 459.) Sans adopter à la lettre cette comparaison ridicule, je conclus avec ce médecin que le magnétisme animal compromet la santé des individus, la morale publique et la sûreté des familles (1)».

(1) *Lettres physiologiques et morales sur le magnétisme animal*, adressées à M. le professeur Alibert.

Le même auteur, à la page 245, nous apprend « que M. Récamier a rapporté plusieurs cas de grossesse survenue par suite du magnétisme animal, et que M. Magendie a cité des faits de personnes mortes sous l'influence de cet art.»

Mais afin que l'on ne dise pas que nous parlions sous l'impression d'une forte prévention, et que nous exagérions les dangers attachés à la pratique du magnétisme animal par un bon motif, ou le désir de prévenir des désordres possibles, nous allons rapporter, non les innombrables anathèmes que les moralistes et les savants ont lancés contre le magnétisme, mais le haut enseignement que formule nettement sur ce point un professeur distingué de la Faculté de médecine de Paris, et sans contredit le plus savant défenseur du magnétisme animal, enfin M. Rostan lui-même. Voici ses paroles solennelles et sacramentales :

« La personne magnétisée est dans la dépendance absolue du magnétiseur, elle n'a en général de volonté que la sienne; bien plus, quand même elle voudrait s'opposer à son magnétiseur, celui-ci peut quand il lui plaît lui enlever la faculté d'agir, la faculté de parler même. C'est, avons-nous dit, un des phénomènes qu'on produit avec le plus de facilité. Quelles conséquences terribles ne peut pas avoir cette toute-puissance? Quelle femme, quelle fille sera sûre de sortir sans atteinte des mains d'un ma-

gnétiseur qui aura agi avec d'autant plus de sécurité que le souvenir de ce qui s'est passé est au réveil entièrement effacé. Le magnétisme, il faut le dire hautement, compromet au plus haut degré l'honneur des familles, et, sous ce rapport, il doit être signalé aux gouvernements. Mais supposons un moment que le magnétiseur, qui est ordinairement jeune ou adulte, et doué d'une bonne santé, résiste à la facilité d'abuser de sa somnambule, que sa vertu le fasse triompher de l'attrait du tête-à-tête et de l'impunité; que, honteux de sa lâcheté, il rejette avec horreur toute idée criminelle, ce qui est beaucoup exiger de l'humanité, combien d'autres dangers n'existe-t-il pas encore?

» Un magnétiseur ne peut-il pas ravir des secrets importants et les faire tourner à son avantage. Ne sait-on pas que le bonheur des familles est souvent attaché au secret de certaines circonstances. Dans l'une on cache son origine, dans l'autre sa fortune, dans celle-ci la maladie d'un de ses membres, dans celle-là un projet ambitieux, etc. La découverte de quelqu'un de ces secrets ne peut-elle pas faire le malheur d'une famille entière? Ce n'est pas tout encore. On a formellement nié l'influence des sexes; on a eu tort. Cette influence est très-puissante. La somnambule contracte envers son magnétiseur une reconnaissance, un attachement sans bornes. De là à une passion véritable le chemin n'est pas long. Je

crois que si la violence est facile, la séduction, moins odieuse, l'est bien davantage encore. Comment voulez-vous résister à des attouchements réitérés, à des regards tendres, à une cohabitation journalière, à des témoignages d'intérêt d'une part et de reconnaissance de l'autre? Cela n'est pas possible. L'intimité s'établit. . . . . , on peut en prévoir les suites.

Je ne prétends pas que cela arrive souvent ainsi; je sais très-bien qu'on peut magnétiser impunément des femmes qui ne sont ni jeunes, ni jolies, avec lesquelles et pour lesquelles il n'y a rien à craindre. Je dirai même que cela a lieu dans la plupart des cas (1); mais je veux seulement dire que c'est une occasion de corruption pour les mœurs, et qu'il est des gens qui doivent succomber à la tentation, etc. Ainsi le magnétisme peut-être dangereux pour la

(1) Nous devons convenir en effet que, *dans la plupart des cas, il n'y aurait rien à craindre* à magnétiser des femmes vieilles et laides, mais c'est précisément ce que l'on ne fait pas, et pour cause, sans doute. Et, soit dit ici en passant, pourquoi ce ministère n'est-il pas généralement dévolu aux femmes? N'ont-elles pas, aussi bien que les hommes, des nerfs, et par conséquent, selon les magnétiseurs, un fluide nerveux ou magnétique? Manquent-elles de bonne volonté? Ne sont-elles pas affectueuses? Et puis, de l'influence et de l'ascendant, n'en exercent-elles pas? Cependant, l'usage contraire a prévalu. Il faut des hommes, et des hommes qui aient de la tête, qui soient capables de soutenir le poids de la science magnétique, et surtout qui soient *dans la force de l'âge et bien portants.*

santé; il est aussi dangereux pour la morale publique. Pour obvier à de pareils inconvénients, le gouvernement devrait en interdire l'exercice avec sévérité, et ne le permettre qu'à des gens qui offrissent toutes les garanties désirables (1). »

(1) *Dictionnaire de médecine*, art. Magnétisme, p. 458, et *Cours d'hygiène*, p. 245 et 246.

FIN.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES.

INTRODUCTION. . . . . Page 1

CONSIDÉRATIONS

PHILOSOPHIQUES, MORALES ET RELIGIEUSES

SUR LE MATÉRIALISME MODERNE.

CHAPITRE I.— Considérations préliminaires. 29

CHAP. II. — Sensualisme de Locke, de Condillac et de Destutt de Tracy.. 45

CHAP. III. — Matérialisme de Cabanis, de Georget et de Broussais. 59

CHAP. IV.— Extrait analytique et raisonné du système phi-

losophique de M. Laromiguière sur les causes et les origines des idées; suivi d'une note sur M. B., professeur de philosophie à S., dans laquelle on justifie M. Laromiguière de l'accusation de *sensualisme* formée contre lui par M. B. 83

CHAP. V.— Suite du même sujet. Solution de quelques difficultés, etc. 101

CHAP. VI.— Suite du même sujet. Note critique sur M. B. . 117

CHAP. VII.— Quelques réflexions sur la philosophie de M. de Bonald. 135

CHAP. VIII. Aperçu de physiologie idéologique. 143

CHAP. IX.— Preuves de l'immatérialité, de la simplicité ou de la spiritualité de l'âme humaine 151

CHAP. X.— Quelques réflexions morales. 171

CONSIDÉRATIONS

PHILOSOPHIQUES, MORALES ET RELIGIEUSES

SUR LES SUJETS SUIVANTS :

L'AME DES BÊTES. 183

LA PHRÉNOLOGIE. 229

LA PHRÉNOLOGIE DE BROUSSAIS. 265

LE SUICIDE. 279

Réflexions préliminaires. . . . . *Ibid.*

Des causes du suicide. 286

Des principales causes occasionnelles ou déterminantes du suicide. 303
Moyens propres à arrêter les progrès du suicide. . 321
Le Duel. 331
Réflexions préliminaires . . . . . *Ibid.*
Causes du duel. 347
Remèdes propres à guérir cette plaie sociale. . . 330

EXAMEN

PHYSIOLOGIQUE, PHILOSOPHIQUE ET MORAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Considérations préliminaires. 365
Chapitre I.— Aperçu historique. Procédés et condition du magnétisme animal. 371
Chap. II.— Conclusions de différents rapports adressés à plusieurs sociétés savantes. 379
Chap. III. — Phénomènes physiologiques et pathologiques du magnétisme animal. 403
Chap. IV. — Du somnambulisme magnétique. 417
Chap. V. — Phénomènes merveilleux ou faits anti-physiologiques, c'est-à-dire en dehors de toutes les lois connues de la physique, de la physiologie et de la pathologie. 425
Chap. VI. — Appréciations de la valeur scientifique du ma-

gnétisme animal. Réfutation de la théorie de M. Rostan. 449
CHAP. VII.— Thérapeutique magnétique, ou application du magnétisme animal au traitement des maladies. . 467
CHAP. VIII.— Dangers moraux du magnétisme animal. . . 471

FIN DE LA TABLE.

MAG 2004159

Digitized by Google